

**Tiéba KARAMOKO
Mahamoudou KONATÉ**

(Sous la Direction de)

NUMÉRO SPÉCIAL (1)

*« LA MOBILITÉ : PRATIQUES, ENJEUX ET
PERSPECTIVES EN AFRIQUE »*

DÉCEMBRE 2021

REVUE LE CAÏLCÉDRAT

REVUE LE CAÏLCÉDRAT



DIFFÉRENCE PÉRENNE

CE TEXTE PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DIFFÉRANCE PÉRENNE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS D'AUTEUR. TOUTE REPRODUCTION OU COPIE PARTIELLE OU INTÉGRALE, PAR QUELQUES PROCÉDÉS QUE CE SOIT, EST STRICTEMENT INTERDITE ET CONSTITUE UNE CONTREFAÇON ET PASSIBLE DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI.

ISSN 2561-374X (Imprimé)

ISSN 2561-3758 (En ligne)

**Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2021**

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2021



© 2021 LES ÉDITIONS DIFFÉRANCE PÉRENNE

12105 BOULEVARD LAURENTIEN, MONTREAL H4K 1N3

www.differanceperenne.ca
differanceperenne@yahoo.ca

TEL : +1 5144444346

REVUE LE CAÏLCÉDRAT

Revue Canadienne de Philosophie, de Lettres et de Sciences Humaines

Tel +1 5144444346

Site internet

www.revuelecailcedrat.ca

[mail:revuelecailcedrat@gmail.com](mailto:revuelecailcedrat@gmail.com)

éditeur: les éditions différence pérenne

www.differenceperenne.ca

Diffusion et distribution: les éditions Différance Pérenne, Québec,

CANADA

Institut de recherches pour le développement en Afrique(IRDA),

CÔTE D'IVOIRE

Comité scientifique

Directeur de Publication : SAMBA DIAKITÉ, Professeur des Universités

Comité scientifique et de lecture

-NJOH MOUELLE ÉBENEZER, PROFESSEUR ÉMÉRITE, Président du Centre de Recherche et de Formation Doctorale à l'Université de Yaoundé I, Arts, Langues et Cultures

-KOMENAN AKA LANDRY, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Président honoraire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

-YACOUBA KONATÉ, PROFESSEUR ÉMÉRITE (ESTHÉTIQUE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE, ÉCOLE DE FRANCFORT), Université FELIX Houphouët Boigny, Cocody, Côte d'Ivoire

DIABI YAYA, Professeur ÉMÉRITE (SCIENCE DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION), EX doyen de l'UFR Science du langage et de la communication, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-PAULIN HONTONDI, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE), Université D'Abomey-Calavi, Benin

-GÉRARD BONNET, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université D'Antanarivo, Madagascar

-ABOU KARAMOKO, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE ET ÉCOLE DE FRANCFORT), Président, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-DAVID NADEAU- BERNATCHEZ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Laval, Québec-Canada

-SAMBA DIAKITÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire/Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi, Canada

-JEAN-FRANÇOIS SIMARD, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SCIENCES POLITIQUES)

Président des chaires internationales Senghor de la Francophonie, Université du Québec en Outaouais, Canada

-YAO KOUASSI EDMOND, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DU DROIT, PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'IVOIRE

-KOUAKOU ANTOINE, PROFESSEUR TITULAIRE (MÉTAPHYSIQUE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-MARIE FALL, PROFESSEURE (GÉOGRAPHIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE) /Responsable du Laboratoire d'études et de recherches appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi

-YAPI AYENON IGNACE, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DES SCIENCES ET DU LANGAGE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-GOHI MATHIAS IRIÉ BI, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-BOA THIÉMÉLÉ RAMSÈS, PROFESSEUR TITULAIRE, PHILOSOPHIE AFRICAINE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Côte d'Ivoire

**-COULIBALY ADAMA, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS AFRICAINES)
Doyen de l'UFR langues, littératures et civilisations, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire**

-BONI GUIBLEHON, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE/ANTHROPOLOGIE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-ALPHONSE DIAHOU YAPI, PROFESSEUR TITULAIRE (GÉOGRAPHIE HUMAINE ET PHYSIQUE), Directeur de l'école doctorale, Université Paris 8, Saint Vincennes

-ALLOU KOUAMÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-YORO BLÉ MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES), Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, Côte d'Ivoire

-KOUMA YOUSOUF MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE AFRICAINE, ÉGYPTOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE)

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-JOACHIM DIAMOÏ AGROFFI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
(SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-SINA OUATTARA, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (SOCIOLOGIE ET SCIENCES
POLITIQUES), Université d'OSLO, Suède**

**-SANGARE ABOU, PROFESSEUR TITULAIRE (ÉTHIQUE ET
PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-ROCH A. HOUNGNIHIN, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET
ANTHROPOLOGIE DE LA SANTÉ), Université d'Abomey-Calavi, Bénin**

**-SANGARÉ SOULEYMANE, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-N'DRI KOUASSI MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE
(ÉTHIQUE DES TECHNOLOGIES ET BIOÉTHIQUES), Université Alassane
Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-SORO DONISSONGUI, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE DE LA
PHILOSOPHIE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire**

**-TOURÉ IBRAHIM SAGAYAR, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
(PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université de Bamako, Mali**

**-SYLLA ALI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE MODERNE
ET MÉDIÉVALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEURS DE RÉDACTION

**-Dr KOUAKOU KOUAMÉ HYACINTHE, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (ÉTUDES
AFRICAINES ET PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE)**

DIRECTEURE DE REDACTION-ADJOINT

- Dr Chantal DALI, CHERCHEURE
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET ENTREPRENEURIAT, Université du Québec à
Trois -Rivières, Canada

SÉCRÉTAIRES DE RÉDACTION

Dr KOFFI BROU DIEUDONNÉ, PHILOSOPHIE DE L'ART, INSAAC, Côte d'Ivoire

Dr JAKIE DIOMANDÉ, PHILOSOPHIE, Université PÉLÉFORO Gon COULIBALY de
Korhogo,-CÔTE D'IVOIRE

INFOGRAPHIE

Dr AGBAVON Tiasvi Yao Raoul
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

MEMBRES

-Dr Oumou KOUYATÉ, ENSEIGNANTE-CHERCHEURE (SOCIOLOGIE,
ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE), École des Hautes Études en Sciences Sociales,
France

-Dr DAGNOGO BABA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT
ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université Alassane Ouattara, CÔTE
D'IVOIRE

-Dr YVES BERTRAND DJOUDA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR
(SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ ET ANTHROPOLOGIE), Université de Yaoundé 1,
CAMEROUN

-Dr BLÉ GUY SERGES, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DU DROIT ET
PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Institut de Recherches pour le
Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE

-Dr KOUAKOU CLÉMENT, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE POLITIQUE
ET SOCIALE ET PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES), Institut de Recherches pour le
Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE

-FOFANA DIOULATIÉ (ÉTUDES AFRICAINES ET TRADITIONS

ORALES), Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique, (IRDA)-CÔTE D'IVOIRE

**-KAYINGUIBEYAH DRAMANE YÉO, CHERCHEUR (AFRICANOLOGIE)
UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUET BOIGNY DE COCODY**

**-AGBAVON Tiasvi Yao Raoul, HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES,
UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA, BOUAKÉ - CÔTE D'IVOIRE**

Politique éditoriale.

Le *Caillcédrat* est une revue qui paraît 3 fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie, des lettres et sciences humaines. Le 3^e numéro spécial est publié au dernier trimestre de l'année sous la direction d'un membre du comité scientifique choisi par le comité de rédaction. Celui-ci propose un thème bien approprié qui est en rapport avec l'actualité du moment. Il soumet son thème à l'appréciation du comité de rédaction qui, après concertation et analyse du thème, lance l'appel à contribution. La revue *Le Caillcédrat* s'intéresse spécifiquement à l'Afrique et au Canada.

La revue publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique, des études critiques et des comptes rendus.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. » (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, CAMES)

-LE TEXTE DOIT ÊTRE ÉCRIT EN WORD

- TIMES NEW ROMAN 12

-INTERLIGNE SIMPLE POLICE 12

-Les titres des articles en Times ROMAN 20 en gras

-FORMAT LETTRE 21,5cm X 28cm soit (8½ po x 11 po),

-UN RÉSUMÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS D'AU PLUS 160 MOTS

-L'auteur doit mentionner son Prénom et son nom ex : Moussa KONATÉ,

Son adresse institutionnelle, son mail et son numéro de téléphone

-Les articles ne doivent pas excéder 7600 caractères (espaces compris), et visent la discussion, l'objectivité, la réfutation, la démonstration avérée, la défense et/ou l'examen critique de thèses ou de doctrines philosophiques, culturelles ou littéraires, spécifiques.

-Les études critiques ne doivent pas excéder 4600 caractères (espaces compris), et proposent des analyses détaillées et précises des pensées d'un auteur ou d'un ouvrage significatif qui portent sur l'Afrique et/ou sur le Canada ou dont la portée peut influencer positivement la dynamique des sociétés africaines et/ou canadiennes.

-Les comptes rendus ne sont pas acceptés.

Lignes directrices pour la soumission des manuscrits

-Ils sont accompagnés de deux résumés qui ne doivent pas excéder 1100 caractères (espaces compris) chacun, le premier en français et le second en anglais

-Toutes les évaluations sont anonymes

Sélection des manuscrits pour publication

-les manuscrits doivent être originaux et ne doivent pas contenir plus de 8(08) citations. Nous ne publions pas un travail déjà édité, ailleurs. L'auteur a l'obligation de nous le faire savoir avant que son texte ne soit édité.

-Même si les auteurs sont responsables du contenu de leurs articles, la rédaction se donne le droit d'utiliser des logiciels de vérification de plagiat.

À PROPOS DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les citations dans le corps du texte, dépassant quatre lignes doivent être indiquées par un retrait avec une tabulation (gauche : 1, 25 ; droite : 0cm) et le texte mis en taille 10, entre guillemets, avec interligne simple.

- À noter : Les guillemets, que ce soit dans les citations mises en retrait ou dans le corps du texte ou dans les notes de bas de page, sont toujours à placer avant le point. Et le numéro de la note de bas de page, s'il y a lieu, s'insère entre le guillemet qui referme la citation et le point. Ex. :

« L'histoire appartient aux vainqueurs »⁵.

- Les guillemets intérieurs, i.e. qui prennent place à l'intérieur d'une citation, sont à indiquer comme suit : « ...“xxx”... ». Ex. :

« La pensée de Bidima est de s'interroger si, " la traversée de la philosophie... concerne l'Afrique". La philosophie négro-africaine émerge dans ce sens ».

Normes de rédaction

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES

(NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et

Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. ; 1.2 ; 2. 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B.

Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145- 151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

POUR RÉSUMER

BIBLIOGRAPHIE :

-La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
-Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année

-Reprendre le nom de l'auteur pour chaque ouvrage

- Tous les manuscrits soumis à Le Caïlcédrat sont évalués par au moins deux chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs, à l'aveugle. La période d'évaluation ne dépasse normalement pas trois mois.

-Les rapports d'évaluation sont communiqués aux différents auteurs concernés en préservant l'anonymat des évaluateurs-experts.

-Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e en envoie une version définitive conforme aux directives pour la préparation des manuscrits.

Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.

-Chaque auteur reçoit 1 exemplaire numérique du numéro où il est publié

-Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue Le Caïlcédrat.

Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

- Soumission des manuscrits

Tous les articles sont soumis au directeur de rédaction à l'adresse suivante:

revuelecailcedrat@gmail.com

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos.....	21-22
Préface.....	23-24
VAÏDJIKE Dieudonné	
MOBILITÉ SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE ANCIENNE : L'ÉPISODE ÉGYPTIEN DES « ÉTUDIANTS HELLÈNES ».....	25-35
Serge Armand BOUAFFOU	
LA MOBILITÉ COMME MOTEUR DE L'EXISTENCE : POUR UNE LECTURE PROSPECTIVE DE LA MOBILITÉ HUMAINE À PARTIR DES PRINCIPES DE LA MÉCANIQUE QUANTIQUE.....	37-45
PILLAH Niali Armand-Privat, KONAN Yao Olivier	
LA CONCEPTION DE LA COHÉSION SOCIALE DE JOHN LOCKE (AUX AMIS DE LOCKE).....	47-58
Amara SALIFOU	
MARCUSE, LES UNIVERSITAIRES ET LES ÉTUDIANTS AU SEIN DU COMBAT DE L'INTELLIGENTSIA POUR LA SOCIÉTÉ.....	59-71
DON Anoman Nathalie . YAO Koffi Azoumanan	
LE CONATUS ET LA POLITIQUE EN AFRIQUE, ANTINOMIE DE L'INSTABILITÉ.....	73-84
AKPA Gnagne Alphonse	
PAUPÉRISATION ET EXODE EN AFRIQUE : PERSPECTIVES HORKHEIMÉRIENNES POUR UN DYNAMISME D'INTÉGRATION SOCIALE.....	85-93
Mahamoudou KONATÉ	
REGARD SUR UNE FORME PERVERTIE ET ALIÉNANTE DE LA MOBILITÉ SCIENTIFIQUE : LA FUITE DES CERVEAUX AFRICAINS.....	95-106
Dr. KOUADIO Koffi Décaird	
PENSER LA MOBILITÉ ET L'IMMOBILISME DANS L'ESPACE UNIVERSITAIRE IVOIRIEN.....	107-120
Youssef DIAWARA	
LA FUREUR DE L'ILLOCUTIONNAIRE DANS L'OPTIMISTE (SAVERIO NAIGIZIKI) OU L'ÉBRANLEMENT DES PRÉVALENCES DANS LA SOCIÉTÉ RWANDAISE.....	121-133
Mamoutou. K . TOUNKARA	
LA MIGRATION DES MALIENS : QUELS COÛTS POUR QUELLES EFFICACITÉS ?.....	135-145

Bouréma Sissoko , D^r Issa Diallo, N'Bamori dite Naba Sissoko

**MODES DE PERCEPTIONS DU PALUDISME ET RECOURS AUX SOINS CHEZ
LES POPULATIONS DE WAYERMA II DANS LA COMMUNE URBAINE DE
SIKASSO.....147-157**

Judith Eric Georges YETONGNON., KADJEBIN Toundé Roméo Gislain

**INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET STRUCTURATION DE L'ESPACE
DANS LA COMMUNE DE ZA-KPOTA AU SUD DU BENIN.....158-174**

*AMANI Assie Felix, KOUAKOU Djaha Nimlan Josiana, KOFFI Yao Jean Julius, BRIN Adou
kouabenan*

**ÉVOLUTION SPATIALE DE L'ANACARDIER ET IMPLICATIONS FONCIÈRES
DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE LANGUIBONOU (CENTRE DE LA CÔTE
D'IVOIRE).....175-190**

Dr. ASSOUGA Kouakou Laurent, Dr. KONE Brahim

**LA MIGRATION DES NOIRS CANADIENS
EN SIERRA-LÉONE (1783-1800).....191-201**

Moumouni ZOUNGRANA, Barthélemy KABORE

**MIGRATION ET CONQUÊTE TERRITORIALE DANS LE
RÉCIT ÉPIQUE DE YADEGA.....203-242**

AVANT-PROPOS

QUI SOMMES-NOUS?

La revue *le Caïlcédrat* est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherches sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne et d'en dégager les enjeux. Elle a un comité scientifique international varié et est éditée par les Éditions Différance Pérenne, au Canada. La revue *Le Caïlcédrat* se veut une revue interdisciplinaire engagée, si ce mot a encore un sens, sur les plans politiques, sociaux et culturels aussi bien en Afrique qu'au Canada. Elle veut prendre toute sa place dans le dynamisme des revues de qualité dont les productions apportent un réel changement dans le rapport des nations et des peuples. Elle est publiée 3 fois par année aussi bien en version papier que numérique. Elle ne publiera que les articles de qualité, originaux et qui ont une haute portée scientifique sur l'Afrique et /ou le Canada.

La revue le Caïlcédrat est une revue canadienne de philosophie et de sciences humaines qui a pour objectifs majeurs de diffuser la pensée des chercheurs sur les études africaines et canadiennes. Cette revue a été mise en place par des chercheurs et professeurs d'universités d'horizons différents, bien connus dans leurs domaines de recherches, afin d'établir le lien entre le Canada et l'Afrique par la pensée plurielle, différente, mais objective. La revue le Caïlcédrat est abritée par Les Éditions Différance Pérenne, Canada, qui s'occupent de son édition aussi bien numérique que physique. La revue paraît 3 fois l'année.

NOS VALEURS

La revue le Caïlcédrat se veut une revue avant- gardiste qui saura utiliser les mots justes pour se faire entendre tout en respectant rigoureusement les règles de la démarche scientifique. Elle tient

à l'originalité des textes de ses auteurs et leur incidence sur la société africaine et/ou canadienne. Elle compte s'appuyer sur la rigueur des raisonnements, l'objectivité des faits et l'utilisation efficiente de la langue française ou anglaise. Elle ne publiera que les meilleurs textes, instruits à double aveugle, obéissant strictement aux critères de la revue.

NOTRE HISTOIRE

Le Caïlcédrat, de son nom scientifique *Khala senegalensis*, est aussi appelé *Jala* en mandingue. Dans l'Afrique traditionnelle et même aujourd'hui encore dans certains villages africains, il est ce grand arbre sous lequel se résolvent les palabres et où se prennent les grandes décisions concernant la vie de la communauté. Le *Jala yiri* n'est pas connu seulement à cause de son ombre mais aussi et surtout à cause de ses vertus thérapeutiques. Si son écorce est très amère, sa décoction, dans la médecine traditionnelle africaine, permet de soigner les maux de ventre et l'infertilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sur le plan spirituel, le Caïlcédrat combat les mauvais esprits, purifie l'âme des vivants et fortifie les énergies positives.

En Afrique comme ailleurs, toute plante médicinale d'une efficacité thérapeutique présente bien souvent un aspect « amer à la langue et vertueux à l'âme ». Telle est l'une des

caractéristiques de l'arbre « le Caïlcédrat », remède de nombreuses maladies, au cœur d'une nature propre, parlante, inviolable, protectrice à la substantifique sève de diffusion du savoir, au demeurant, aux confins de l'impossible dans la confiscation de la vertu. Comme le Caïlcédrat, il s'agit du savoir, le Savoir ici, en tant que Science par l'écriture, aussi « amer à la langue » pour le lecteur-malade en proie au désespoir et « vertueux à l'âme » pour penser et panser les maux qui minent nos sociétés au Nord comme au Sud, aujourd'hui.

Une idée est née

En nous appuyant sur le sens traditionnel africain du Caïlcédrat comme l'arbre de la vie, nous voulons, à notre manière panser les travers de notre monde, ses déviations, ses courants et contre-courants, ses hésitations et ses pathologies en utilisant comme seul remède la pensée critique, personnelle, mais courageuse, ambitieuse et non audacieuse. La revue scientifique le CÄILCÉDRAT a donc pour vocation de s'enraciner dans la vie scientifique mondiale telle les acines du Caïlcédrat, de grandir et de servir d'ombre pour discuter des différends non de le résoudre mais surtout de semer et d'entretenir les différences. Ainsi la revue *Le Caïlcédrat* sera-t-elle éditée par les éditions Différance Pérenne dont le slogan est évocateur: Produire la différence, Surmonter les différends, Refuser l'indifférence!

Le Canada étant donc cette acceptation de la différence, l'horizon de plusieurs cultures, le croisement des eaux et des races, nous oblige à comprendre que sous le Caïlcédrat, il y a place pour tous pour discuter des différends, à défaut de les résoudre, un verre pour tous pour soigner notre monde de ses propres turpitudes. Maintenant, en ce jour du 01 mars 2017, que le jus du "Jala" soit servi à tous, et pour tous, pour que le traitement commence!

Professeur Samba DIAKITÉ, Ph.D, Titulaire

Directeur de Publication

Directeur Général des Éditions Différance Pérenne, Canada

PRÉFACE

« LA MOBILITÉ. PRATIQUES, ENJEUX ET PERSPECTIVES EN AFRIQUE »

Ce numéro spécial de la Revue *Caïlcédra*t est un numéro thématique qui regroupe les textes pertinents sur « La mobilité : pratiques, enjeux et perspectives en Afrique ». Cette thématique naît d'une initiative scientifique africaine conçue par deux éminents Enseignants-chercheurs Burkinabé et Ivoirien, les Profs Diallo Issa de l'Université du Faso et Bamba Assouman de l'Université Alassane Ouattara. Mais, pourquoi la mobilité ?

De fait, le thème de la « La mobilité » configure une réflexion sur les modes de production et d'usage de la mobilité et de son impact sur les pays africains dont les capitales, et même les villes secondaires, n'échappent nullement à ses effets structurants dans des domaines aussi variés que ceux du trafic automobile, de l'urbanisme, de l'innovation technologique, de la démographie, de l'environnement, de la politique, du cosmopolitisme et des relations internationales. Sous ce thème, se profilent des questions importantes : quels sont les modes d'expression de la mobilité ? Quels impacts peuvent-ils avoir sur le développement de l'Afrique et comment envisager la résorption des problèmes qu'ils peuvent provoquer ?

Sous un autre angle, le thème de cette publication la mobilité, vise à mieux comprendre, ce qui au fond, constitue la trame du réel : le mouvement. Mais comment comprendre une chose aussi manifeste sans tomber dans la banalité ou dans l'horizontalité ? Comment expliquer aux authentiques peuples nomades africains comme les peuls, que ce qui les a toujours caractérisés au quotidien, la mobilité, est ce qui donne même à penser. Qu'a-t-il réellement à penser dans la mobilité et au sujet de la mobilité ? St Augustin nous prévenait déjà sur le fait que lorsqu'une chose devient aussi intime, aussi envahissante comme le temps, son appréhension devient embarrassante pour la conscience humaine. Dans ce contexte, ce qui est vrai pour le temps, l'est aussi pour la mobilité. Mais, paradoxe ! Il semble que c'est cet embarras qui stimule la pensée et la pousse à aller au-delà des apparences, au-delà du simple apparaître, du paraître, de la routine ou de la répétition sans vie.

Cette posture qui rompt avec l'horizontalité standardisante du sens commun inscrit la pensée dans la verticalité qui donne sens à l'activité scientifique de l'Universitaire. Oui, il est question d'élever la mobilité au rang de concept pour dévoiler, au sens de l'*Aletheia* grec, ses liens avec le développement de l'Afrique. Ainsi, le thème : "La mobilité : pratiques, enjeux et perspectives en Afrique" invite à une odyssée de la raison convoquant l'ontologique, le culturel, le cultuel, le social, le politique, le juridique, le géographique et le numérique, afin de mettre en lumière les multiples et multiformes modes de production de la mobilité, les grandes questions auxquelles elle confronte les humains et les réponses qu'ils peuvent y apporter.

Pour y parvenir, d'éminents chercheurs de diverses rationalités et régionalités scientifiques et de différents pays africains (Benin, Burkina Faso, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Tchad) ont bien voulu explorer les facettes de la mobilité à travers des productions tout aussi différentes que complémentaires. Ces regards croisés dont furent des productions riches et originales autorisent à adresser des remerciements sapientiels à tous ces valeureux Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, experts et étudiants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette collaboration scientifique. Que seraient cette communion épistémique et la possibilité même d'en publier les articles sans les dynamiques membres du comité

d'organisation, particulièrement les membres de son secrétariat scientifique ? Il convient donc de remercier tous ces Enseignants et étudiants des Universités Alassane Ouattara, Félix Houphouët-Boigny et du Faso pour leur implication et leur détermination à faire de cet événement une réussite. À ces remerciements, il faut associer la gouvernance de l'Université Alassane Ouattara qui a pris toute la mesure de cet événement en apportant soutien moral, logistique et matériel. Enfin, les derniers remerciements vont à l'endroit du généreux donateur, le Prof. Issa Diallo, Recteur de l'Université du Faso dont le soutien financier n'a jamais fait défaut tout au long des préparatifs, de la tenue et de la publication de ces articles et au Prof. Diakité Samba, Directeur de publication de la Revue *Caïlcédrat* au Canada, d'avoir accepté de publier ce volume 1 du numéro spécial.

Au-delà des péripéties liées à la mise en œuvre de tout projet, c'est avec un honneur certain et une joie immense que nous avons piloté les travaux de cette thématique. Nous souhaitons aux lecteurs de ces textes autant de plaisir que nous avons eu à les préparer avec le profond espoir qu'ils fourniront aux décideurs politiques, un outil théorique d'orientation de la mobilité.

KARAMOKO Tiéba,
Maître de Conférences

MOBILITÉ SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE ANCIENNE : L'ÉPISODE ÉGYPTIEN DES « ÉTUDIANTS HELLÈNES »

SCIENTIFIC MOBILITY IN ANCIENT AFRICA: THE EGYPTIAN EPISODE OF THE "HELLENIC STUDENTS"

VAÏDJIKE Dieudonné
Université de N'Djamena
vaidjiked@yahoo.fr

Résumé

La renaissance de l'Égypte pharaonique, dans la période ionienne, a exercé une influence indéniable sur la pensée grecque. Le large emprunt que la Grèce a fait à l'Égypte le prouve. N'ayant jamais considéré les Égyptiens comme des barbares, les sages ou philosophes grecs sont allés chez eux pour recevoir les enseignements de philosophie, de mathématique, d'astronomie, de médecine, de droit etc., pour les introduire en Grèce. Il est à relever que ces penseurs se sont rendus en Égypte pour s'instruire auprès des prêtres égyptiens. Les travaux titanesques et intéressants d'éminents historiens et philosophes comme Ch. A. Diop, Th. Obenga, G. Biyogo, E. Mveng et S. Sauneron, qui nous ont éclairé sur l'épisode égyptien des penseurs grecs et la « matière égyptienne », rapportent cet échange entre l'Égypte et la Grèce ; l'initiation des Grecs à la religion égyptienne et leur apprentissage aux sciences des Égyptiens pendant leurs multiples voyages en Égypte. Notre texte vise à faire un état des lieux de ces voyages scientifiques, attestés aussi bien par les témoins oculaires hellènes, les Égyptologues, les historiens que par les philosophes africains dont les sources reposent sur un fond de vérité historique incontestable.

Mots-clés : Égypte pharaonique, « étudiants hellènes », Grèce, philosophie, Prêtres égyptiens, sciences, voyages scientifiques.

Abstract

The rebirth of Pharaonic Egypt, in the Ionian period, exerted an undeniable influence on Greek thought. Greece's large borrowing from Egypt proves it. Never having considered the Egyptians as barbarians, the Greek sages or philosophers went to their homes to receive the teachings of philosophy, mathematics, astronomy, medicine, law etc., to introduce them to Greece. It should be noted that these thinkers went to Egypt to learn from the Egyptian priests. The titanic and interesting works of eminent historians and philosophers such as Ch. A. Diop, Th. Obenga, G. Biyogo, E. Mveng and S. Sauneron, which enlightened us on the Egyptian episode of the Greek thinkers and the "Egyptian matter", report this exchange between Egypt and Greece ; the initiation of the Greeks into the Egyptian religion and their training in the sciences of the Egyptians during their many trips to Egypt. Our text aims to take stock of these scientific journeys, attested by Greek eyewitnesses and African philosophers whose sources are based on an incontestable historical background.

Keywords: Pharaonic Egypt, "Hellenic students", Greece, philosophy, Egyptian priests, sciences, scientific trips.

Introduction

Les périples hellènes ont-ils tenté de faire le tour du continent africain en général et de l'Égypte en particulier ? Les Hellènes n'ont-ils pas été dans l'ancienne Égypte pour *glaner des matériaux* nécessaires à leur formation et à la fondation de leur science ? L'Égypte a-t-elle formellement accueilli et formé ces pèlerins questionnaires de ses prêtres ? Dans nos

travaux récents, nous avons démontré que nombre de penseurs hellènes devaient leurs connaissances à la vieille Égypte (D. Vaïdjiké et al., 2018). Cela sous-entend que ceux-ci avaient une connaissance directe de l'Égypte. Beaucoup d'entre eux, fascinés par ce pays étrange, florissant et lumineux, y ont effectué des voyages scientifiques, c'est-à-dire *des mouvements de va-et-vient entre l'Égypte et leur patrie la Grèce*, qui ont commencé, selon D. Valbelle (1990), pendant la dynastie saïte ; ils sont encouragés par la fondation des Naucratis qui servait de cité d'accueil aux pèlerins grecs. Il n'y a qu'à se référer aux dispositions historiques pour s'apercevoir de l'expérience du monde grec à la découverte des terres lointaines, en particulier de l'Égypte (nègre), qui s'est beaucoup élargie (E. Mveng, 1972).

Le voyage scientifique, qui se développe dans le monde aujourd'hui, est une expérience qui remonte à la période pharaonique. On pouvait constater, dans les villes de l'ancienne Égypte, l'arrivée massive des étrangers, entre autres, des sages grecs considérés comme des étudiants, à la recherche de nouvelles sciences, des savoirs pharaoniques, à l'ouverture aux autres et de leurs civilisations... En effet, dans l'Antiquité, Homère, Hérodote, Thalès, Platon, Aristote et tant d'autres ont séjourné en Égypte pour s'abreuver des textes égyptiens et des connaissances nouvelles, mais aussi pour découvrir une autre capacité d'être et fonder la science dans les Agoras grecs. Le double mouvement d'aller et retour leur a permis de faire œuvre utile et de se considérer comme les artisans du « miracle grec ». Or, il n'en est rien. Les disciples des prêtres égyptiens devenus célèbres, aussi bien les sages pèlerins, n'ont fait que systématiser l'héritage égyptien dans leurs écoles¹ : pythagoricienne, platonicienne, aristotélicienne, etc. Ils n'ont rien inventé d'eux-mêmes comme l'illustrent les témoignages des Anciens, des Grecs eux-mêmes et d'éminents auteurs, tels que Ch. A. Diop (1979, 1981), Th. Obenga (1998), G. Biyogo (2006), S. Sauneron (1998), E. Rhode (1952) et E. Mveng (1972). Tous s'accordent à dire que les Hellènes ont fait quelques stages en Égypte, ou, mieux, y ont été formés par des prêtres (scientifiques et philosophes) dans les *Maisons de Vie*² ; car l'Égypte était considérée comme la patrie des arts et des sciences.

L'objectif de notre texte est de revisiter cette vérité historique, comme l'atteste Th. Obenga (1990, p. 222), « à savoir le puissant courant culturel qui va de la vallée du Nil au monde grec ancien, notamment dans le domaine de la science astronomique et de la philosophie ». Trois points essentiels nous permettent d'explorer ce problème relatif aux voyages scientifiques des Hellènes en Égypte pour s'initier à sa science et à sa sagesse. Il s'agit de :

- L'Égypte pharaonique lumineuse : centre de curiosité scientifique et de stimulus de la sagacité hellénique ;
- Voyages d'études des « étudiants grecs » en Égypte pharaonique pour « aiguïser » l'esprit scientifique hellénique ;
- L'Égypte pharaonique, destination initiatique favorite des penseurs hellènes.

1. L'Égypte pharaonique lumineuse : centre de curiosité scientifique et de stimulus de la sagacité hellénique

L'Égypte n'a pas laissé indifférents les grands penseurs, notamment les sages grecs. Historiens, philosophes, médecins, etc., ont entretenu avec ce pays des relations effectives. Beaucoup de textes décrivent l'histoire de leurs visions de l'Égypte et marquent quelques moments où se forment et se transforment leurs regards portés sur ce pays, « en se plaçant non du point de vue de leur degré de réalité ou de véracité mais de celui des logiques qui, à

¹ Il importe de noter que les disciples grecs des prêtres égyptiens, initiés séparément en Égypte, ont fondé « des écoles rivales qui se critiquaient mutuellement » (Ch. A. Diop, 1993, p. 217).

² *Per Ânkh* en ancien égyptien (C. Leblanc, 2007).

l'intérieur même de la culture grecque, les organisent et leur donnent sens » (F. Hartog, 1986, p. 953).

Il y a eu une « égyptologie grecque », sinon une « égyptomanie »³ des Grecs, qui n'est pas focalisée sur le mystère des hiéroglyphes et des passions, voire des délires qu'ils ont suscités sur le paradigme de leur déchiffrement ; puisque l'écriture égyptienne n'était pas mystérieuse. Elle est simplement une technique d'invention très ancienne et un instrument d'accumulation de savoir. Cette égyptologie grecque relève qu'à l'Égypte d'Homère⁴, pays des lointains, des simples et des médecins, voire des magiciens, va succéder une Égypte objet d'enquête, autrement dit un centre de curiosité scientifique, d'exploration...

Nous constatons que l'Égypte, étrange et mystérieuse, a retenu l'attention et stimulé la sagacité des savants, tels qu'ioniens, dont les méthodes d'enquête ont permis d'élaborer sa représentation. Chacun a tenu à proposer une théorie originale à son sujet. F. Hartog, par exemple, s'est intéressé aux travaux d'Hérodote qui accordent une place importante à l'espace égyptien. À la fois artificiel (créé par le fleuve, modelé par les hommes), cet espace étrange est plus remarquable par son rapport au temps : l'Égypte est un très vieux pays et une terre sans changement, sans rupture, où le temps des hommes est plus vieux que ne le pensent les Grecs. Cette ancienneté de l'Égypte explique également que les Égyptiens ont été, dans le domaine religieux, des inventeurs, c'est-à-dire les premiers à régler les rapports entre les hommes et les dieux, à fixer les règles de la piété et à organiser les cultes. Cet aspect de la spiritualité pharaonique, si l'on en croit Hérodote⁵, a été emprunté de l'Égypte par les Grecs lors de leurs multiples périples et fréquentations des *Maisons de Vie*. Il ne fait plus aucun doute, la religion grecque, comme bien d'autres choses, est d'origine égyptienne. « Non seulement Dionyos, les cultes orphiques, la croyance en la métémotose, la mantique et même les Thesmophories viennent d'Égypte, mais, plus originairement encore, les *ounomata*, les "noms" des dieux⁶ », affirme F. Hartog (1986, p. 955). Ce pays a donc appris aux voyageurs grecs à honorer les dieux en tant qu'ordonnateur de l'univers.

Telle apparaît l'Égypte, aux longues échasses du temps, et, par différents truchements, terre d'emprunt pour les Grecs. Cependant, selon F. Hartog⁷, emprunt ne signifie pas imitation, dépendance à l'égard des Égyptiens, moins encore supériorité de ces derniers. Il existe au contraire une nette distance culturelle que relèvent plusieurs indices, à travers notamment le traitement de l'information. Nous pouvons citer les sacrifices, les rituels funéraires... Par exemple, pour contenir les débordements toujours possibles du deuil, la cité grecque a soigneusement réglementé tout ce qui touche au traitement du mort. Dans cette perspective, l'Égypte s'inscrit du côté de l'excès, remarque F. Hartog.

Il est à remarquer que les emprunts faits par les Grecs résultent du partage Égyptiens/Grecs. Cette vue remet incontestablement en question l'idée selon laquelle certains Grecs professent qu'ils sont les premiers inventeurs et ne doivent leurs savoirs à aucun autre

³ « L'égyptologie grecque » ou « l'égyptomanie » des Grecs l'étude consacrée à la terre d'Égypte par les Grecs et leur fascination pour ce pays des pharaons (F. Hartog, 2019) ; ce qui a conduit ceux-ci à situer en Égypte l'origine de nombreux traits de la culture hellénique.

⁴ La tradition grecque atteste qu'Homère a visité l'Égypte, et c'est probablement au temps de la XXV^e dynastie soudanaise. C'est ainsi qu'il n'a pas créé *ex nihilo*, « il s'est servi largement de modèles égyptiens en particulier » (Ch. A. Diop, 1981, p. 193).

⁵ Plusieurs chercheurs rapportent le témoignage d'Hérodote. S'il décrit avec aisance l'Égypte et ses valeurs culturelles et religieuses, c'est parce qu'il a été l'un des témoins oculaires le plus fiable. Hérodote a, comme beaucoup d'autres Grecs, visité l'Égypte et a contemplé la « Beauté » de ce pays étrange en soulignant la profondeur de son influence culturelle et politique (Ch. A. Diop, 1981).

⁶ Concernant les noms des dieux, Ch. A. Diop (1979, p. 400) écrit : « Presque tous les noms des dieux sont venus d'Égypte en Grèce »

⁷ Beaucoup d'auteurs réfutent cette thèse. Au contraire, ils soutiennent l'idée de la supériorité de l'Égypte sur la Grèce. « Lorsqu'on regroupe les principales villes d'Ionie et de la Grèce continentale, dont les penseurs se sont rendus en Égypte, on réalise à quel point cette influence égyptienne a été forte » (G. Biyogo, 2006, p. 83) ; puisque tous les savants hellènes ont été les élèves des prêtres égyptiens à la naissance de la science grecque (Ch. A. Diop, 1981). Les témoignages des Anciens et des Grecs eux-mêmes, rapportés dans les derniers paragraphes, en sont une preuve probante. De façon quasi unanime, ils ont souligné « les legs de l'Égypte pharaonique, legs scientifique (mathématiques, médecine, astronomie, etc.), architectural, religieux, philosophique, morale, législatif, et juridique, artistique (sculpture, peinture, musique), ludique, linguistique au Monde méditerranéen » (Ch. M., 2003, p. 215).

peuple : rien ne leur appartenait en propre. La curiosité inlassable des Grecs et leur esprit enquêteur les ont amenés à s'embarquer pour l'Égypte dans le but d'explorer ses mystères, puisque dans les familles grecques, par exemple la famille de Platon,

courageaient des récits égyptiens, des mythes rapportés par d'illustres voyageurs ; des personnes de grand âge affirmaient que Solon, revenant de la vallée du Nil, avait failli devenir un merveilleux poète - le plus glorieux poète de la Grèce, plus illustre qu'Homère et qu'Hésiode – tant qu'il avait recueilli là-bas un noble et beau savoir (R. Godel et al., 1956, pp. 72-73).

2. Voyages d'études des « étudiants grecs » en Égypte pharaonique pour « aiguiser » l'esprit scientifique hellénique

Les Grecs connaissaient l'Égypte et ses villes, comme la vallée du Nil, la Lybie... ; ils connaissaient ce pays dont le sol produit des plantes pour nuire ou pour guérir, dont les savants enseignent aux étrangers des arts, des sciences, etc. C'est effectivement en cette terre merveilleusement illuminée qu'Hellène va rechercher ses remèdes, l'instruction, bref la connaissance en tout domaine. C'est aussi là, clame E. Mveng (1972, p. 103), un fondement non négligeable de leur valeur historique ; « Bien entendu, ils [Grecs] sont avant tout témoins oculaires pour l'Égypte. » Homère, en l'occurrence, en savait assez sur l'Égypte. Il est, comme certains Grecs, témoin oculaire de l'Afrique. Selon lui, dans l'antiquité classique, aucun savant ne mettait en doute la supériorité intellectuelle des prêtres égyptiens, c'est-à-dire de la vallée du Nil. Sa source ainsi. Sa source ainsi que celles des autres Grecs sont souvent de première main. C'est également le cas d'Hérodote. Celui-ci ne s'est pas contenté des renseignements reçus des Égyptiens, des Libyens, ou des Grecs. Il est allé et a vu de ses yeux l'Égypte. Il s'est informé en questionnant. Beaucoup d'autres encore, poursuit Mveng, ont écrit sur l'Égypte et sur l'Éthiopie et ont raconté la vérité. Ils se sont installés en Égypte pour porter de l'exactitude dans leurs recherches.

L'Égypte était en effet une terre du savoir. Dans le *Timée* Platon reconnaît honnêtement cette grandeur égyptienne. Selon lui, les Grecs sont en « vérité » des enfants à côté du peuple égyptien, particulièrement de leurs maîtres égyptiens aux savoirs immenses, capables de préserver la sagesse des temps anciens ; les Grecs sont des jeunes d'esprit, ils le sont tous par l'âme (Platon, 1992). Il en découle que l'auteur construit son mystère égyptien sur « l'opposition entre le grand âge de la civilisation Égyptienne et la jeunesse de la culture grecque » (J. McEvo, 1993, p. 257). Un mystère qui est aussi reconnu par L. Brisson. Celui-ci écrit : « Les Grecs sont restés jeunes, non par leurs corps qui vieillissent et disparaissent de générations en générations, mais par leurs âmes dont les souvenirs remontent si peu loin dans le temps » (L. Brisson, 1987, p. 156).

Il ressort de ce constat que les voyages scientifiques des Hellènes en Égypte ne sont imaginés pour polémiquer sur l'origine des savoirs. Ceux-ci ont estimé que l'enquête auprès d'une sagesse millénaire valait la peine d'être entreprise. L'un des exemples le plus remarquable est le voyage de Platon à l'Héliopolis d'Égypte⁸. Il s'était rendu dans cette cité égyptienne pour poursuivre l'enquête demeurée en sommeil depuis la mort de son maître Socrate, car Héliopolis avait un collège des prêtres renommés pour ses connaissances traditionnelles, entre autres, en astronomie, entre autres. La cité, faut-il aussi le souligner avec R. Godel (1956), avait conservé une grande tradition spirituelle et politique et les prêtres étaient profondément versés dans les phénomènes célestes. Sans doute, c'est le désir d'approfondir sa connaissance en quelques-unes de leurs spéculations théoriques qui a

⁸ Il est important de savoir que Platon était en Égypte avant la composition des dialogues de maturité.

motivé le séjour scientifique de Platon dans cette ville d'Égypte, ainsi que celui de certains étudiants grecs⁹.

Enfin et surtout, l'engouement de Platon pour l'Égypte participe d'un mouvement général d'intérêt pour l'Égypte dans l'Athènes de la fin du V^e et de la première moitié du IV^e siècle av. J.-C., intérêt alimenté par une lecture du livre II d'Hérodote qui visita l'Égypte peu après 449 av. J.-C. (L. Brisson, p. 154).

Il est à indiquer que Platon, dans ses recherches, est resté fidèle aux méthodes d'investigation dont Socrate a inauguré l'usage. La soif d'inconnu ne l'a pas entraîné vers les cérémonies ésotériques. Pour R. Godel et F. Daumas (1956, p. 74), « aux magies, aux ténèbres de l'initiation, il préférerait la raison claire, la lumière d'Apollon. Elle incite à aiguïser l'esprit critique.

Rappelons que le foyer d'Héliopolis dispensait au V^e siècle un enseignement¹⁰ d'une grande importance fondé sur la foi en la toute-puissance des vieux textes, dont la quête dépasse la simple préoccupation d'un esprit du passé, « ou même l'attachement traditionnel à de vieux modes de pensée ou d'action » (S. Sauneron, 1998, p. 141). C'est ainsi qu'à la suite de Platon, d'autres hellènes, tels qu'Eudoxe de Cnide, y sont allés. Ses temples, comme d'autres sanctuaires égyptiens,

entretenaient une institution érudite, célèbre sous le nom de *Maison de Vie*. Les scribes y transcrivaient et conservaient aux archives des ouvrages précieux. Ses bibliothèques réunissaient avec éclectisme des livres traitant de philosophie, de médecine, d'astronomie, de mathématiques, de sciences religieuses. Certains textes laissent entendre qu'un enseignement universitaire étendu à de multiples matières se donnait à la *Maison de Vie* (R. Godel et F. Daumas, 1956, p. 84).

L'héritage entier de l'Égypte était conservé dans ces centres sans être supplantées par les données nouvelles propres à chaque époque qui s'y ajoutaient. En d'autres termes, dans l'ancienne Égypte, les *Maisons de Vie* assuraient l'unité de culture et la convergence des divers courants intellectuels, philosophiques, religieux. Les enseignements ou les communications, que les Hellènes ont reçus lors de leurs séjours scientifiques auprès des plus hauts dignitaires, appartiennent à ce fond commun parfaitement unifié. Face à cette culture étrangère, l'esprit hellénique dégage par rapport à la sienne des contrastes, des analogies, des similitudes. « Pour en mieux examiner les éléments, il les situe sur l'horizon de sa cité ou de l'hellénisme. En conséquence il assimile, fusionne, oppose, exclut ceci ou cela » (R. Godel et F. Daumas, 1956, p. 84). Cela a fini par créer les conditions générales d'une critique des doctrines, « d'où sortiront progressivement une philosophie et un esprit scientifique débarrassés de leur ancienne gangue religieuse égyptienne » (Ch. A. Diop, 1993, p. 217).

D'auteurs penseurs ont aussi insisté sur cette vérité historique. Th. Obenga, à l'instar de son maître Ch. A. Diop, a su mettre en lumière, avec toute objectivité, la dette des Grecs, comme celle des Indo-Européens, des Hébreux, etc., vis-à-vis de la vieille Égypte. De fait, le philosophe congolais a soutenu le rôle civilisateur du pays des Pharaons dans l'Antiquité. Il

⁹ G. Biyogo (2006) nous fait connaître les grandes écoles dans l'Égypte ancienne qui ont accueilli ces étudiants grecs : 1) *l'école philosophique thébaine* aurait inventé la philosophie (des mystères) et l'astronomie, 2) *l'école memphite*, où les prêtres Knuphis et Pamenès ont accueilli Pythagore, Thalès et bien d'autres Grecs, a légué à l'humanité le *Document philosophique memphite* ou le texte de *Shabaka*, 3) *l'école philosophique héliopolitaine*, dans laquelle Pythagore a également bénéficié des enseignements des prêtres Oinphis, Skhnuphis et Psenopis, a contribué à la découverte du principe du chaos originel, Noun, 4) *l'école amarnienne* où le maître Akhenaton a créé sa ville Akhenaton, la religion solaire, construit le temple Karnak qui témoigne ses connaissances en mathématique et en architecture et 5) *l'école saïte* où se trouvaient les prêtres les plus savants d'Égypte.

¹⁰ À comprendre T. Obenga, l'enseignement dans l'Égypte ancienne, avait pour but l'acquisition de la sagesse. Sa base était constituée par la morale. « Le *Maât* était, Justice-Vérité, était la loi morale fondamentale, transcendante » (Th. Obenga, 1990, p. 219).

ne s'est pas seulement efforcé de prouver cette vérité indélébile en recourant aux textes des auteurs africains, tels que ceux de son maître Ch. A. Diop, ou aux résultats de ses propres recherches, mais encore en dialoguant avec les textes des Grecs eux-mêmes. Il s'est intéressé par exemple aux dialogues de Platon. Il découvre dans le *Phèdre* que Socrate, dissertant sur la beauté, fait appel à une « tradition orale de l'Antiquité » (Th. Obenga, 1990, p. 219). Il apprend de ce texte platonicien que c'est le dieu égyptien *Thot* qui est l'inventeur du nombre, du calcul, de la géométrie et de l'astronomie. L'humanité, et particulièrement la Grèce, doit donc à l'Égypte, grâce à ce dieu, le nombre et le calcul, la géométrie, l'astronomie, le jeu mathématique (trictrac, dés), l'écriture. Un autre texte de Platon, le *Timée*, dont nous avons déjà mentionné, lui a permis de constater comment Solon informe de son voyage en Égypte, où il a acquis parmi les gens du pays une grande considération, notamment des prêtres les plus versés dans les savoirs divers. Il ressort des lectures de Th. Obenga que Platon a découvert que ni lui ni aucun autre Grec ne savait pour ainsi dire à peu près rien sur de tels sujets. Ici, nous retrouvons incontestablement la source d'inspiration de S. Sauneron (1998) qui présente les Grecs, séjournant en Égypte, comme des jeunes d'esprit. Il est clair d'après le *Timée* que Solon, un des Sept Sages de la Grèce, a studieusement séjourné en Égypte, précisément à Saïs, pour s'instruire auprès des prêtres égyptiens, entre autres, sur les « anciens âges » de l'histoire (Th. Obenga, 1990, p. 219). Apprentis de la sagesse égyptienne, il a reçu de ces maîtres, éclairés et spirituels, une instruction sur l'organisation et l'État social des Grecs d'autrefois dont on retrouve l'essentiel dans la société égyptienne.

L'Égyptologue congolais n'a pas occulté la place de l'éducation des enfants (les Grecs ont aussi été considérés comme des enfants) dans la société égyptienne. Elle vise la réalisation de la vertu, de la perfection ; n'est-ce pas c'est cela même que les Hellènes ont été recherché en Égypte. Les Athéniens ont hérité ce modèle égyptien en matière d'art, le meilleur, pour l'éducation physique, morale et intellectuel de leur jeunesse. Th. Obenga (1990, p. 220) écrit : « Toujours l'Égypte – et non la Babylonie ou l'Assyrie – lorsqu'il s'agit de l'éducation des jeunes athéniens, de l'histoire ancienne des Grecs eux-mêmes, de la sagesse (philosophie), des arts et des sciences (calcul, géométrie, astronomie), de l'écriture, des jeux (dés, tric-trac), de la musique et de la danse ».

Ainsi convient-il d'insister que les sources grecques ont constitué le soubassement des sources de ces auteurs. Par exemple les sources de Platon, fondateur de l'Académie, et d'Aristote, du Lycée, montrent que ces hellènes ne se sont pas contredits sur l'installation des Grecs (bien que temporaire mais dans la durée selon les contours initiatiques) et, par voie de conséquence, sur la question des apports égyptiens à l'essor de la civilisation grecque. Les dialogues de Platon, entre autres *Timée*, *Critias* (2001) atteste clairement que la haute antiquité de la civilisation égyptienne impliquait la grande avance intellectuelle, littéraire, artistique, scientifique... de l'Égypte. Aristote (2008) n'est pas d'un point de vue contraire à Platon. Il a soutenu que les prêtres égyptiens ont fait faire des progrès considérables aux connaissances humaines ; par exemple, « les arts mathématiques sont nés d'abord en Égypte, car là-bas on avait laissé du loisir à la caste des prêtres » (Aristote, 2008, 981b, 23). De fait, Aristote comme Platon, à l'instar d'autres qui se sont abreuvés des savoirs égyptiens, ont approuvé l'antériorité pharaonique ; puisqu'ils affirment que les Égyptiens sont les hommes les plus anciens et l'Égypte, elle-même, le berceau des arts ; ce, en faisant remonter presque toutes les grandes inventions scientifiques de leur époque à l'Égypte pharaonique. Celles-ci sont « une vieille trouvaille égyptienne », conclut Th. Obenga (1990, p. 221).

Ces vues témoignent de l'impact des séjours scientifiques des Grecs en Égypte en quête de la sagesse (philosophie) et des sciences. Nombre de penseurs ne sont pas d'un point de vue contraire lorsqu'on relève l'importance de cette vieille trouvaille égyptienne.

Ces penseurs avaient déjà traité le thème, cher au philosophe et historien sénégalais Ch. A. Diop, de l'antériorité des civilisations nègres. Ils ont unanimement souligné le rôle civilisateur de l'Égypte en Méditerranée, même si l'enseignement en Occident ne fait plus aucun cas de ces dispositions phéniciennes et grecques. De toute façon, l'érudition égyptologique contemporaine admet l'éducation des Grecs par les Égyptiens. Ils ont repris et développé dans une certaine mesure, parfois, « les inventions égyptiennes, tout en les dépouillant, en vertu de leurs tendances matérialistes, de la carapace religieuse "idéaliste" qui les entourait » (Ch. A. Diop, 1979, p. 395).

Plus précisément, G. Biyogo (2006, pp. 82-83) établit 14 penseurs, auxquels il ajoute Aristote, pour avoir été percepteur d'Alexandre Le Grand, bien que cette relation n'ait pas toujours été facile, qui se sont effectivement rendus sur les bords du Nil :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1. Orphée | 8. Thalès de Milet |
| 2. Musé | 9. Hippocrate |
| 3. Melampos | 10. Oenopide |
| 4. Dedale | 11. Pythagore |
| 5. Homère | 12. Démocrite d'Abdère |
| 6. Lycurgue le spartiate | 13. Platon |
| 7. Solon d'Athènes | 14. Eudoxe |
| 15. et Aristote | |

De tout ce que nous venons de retenir, il importe de noter qu'il y a eu des échanges, un courant de contacts permanents, entre le monde gréco-romain et l'Afrique, notamment l'Égypte nègre. Les chemins les plus fréquentés n'ont pas été les pistes du désert, mais les voies maritimes, le long des côtes. À ce propos, les écrits de Ch. A. Diop (1993, p. 217) nous édifient :

À priori cela n'a rien d'étonnant. Il faut se référer aux communications maritimes de l'époque. Les marchandises comme les idées, parties de l'Égypte, passaient par les ports phéniciens de Tyr, Sidon, Arvad, de la côte palestinienne faisaient escale à Chypre (Citium) pour longer ensuite les côtes d'Asie Mineure du sud au nord : l'île de Rhodes, Halicarnasse, l'île de Chios, les villes de Milet ou Ephèse, l'île de Samos, les villes de Colophon, Lampsaque, etc. et de là, par l'île d'Eubée, on gagnait la Grèce continentale par les Cyclades et les autres îles de la mer Égée.

Les contacts entre les étrangers et les autochtones ne s'étaient pas limités à des expéditions primitives. Il y avait beaucoup plus que cela ; il y avait non seulement un commerce organisé, mais encore l'assimilation de quelques cultes religieux et l'exploration de la sagesse. C'est ce qui explique d'ailleurs le double mouvement de va-et-vient entre l'Égypte et la Grèce.

3. L'Égypte pharaonique, destination initiatique favorite des penseurs hellènes

Le questionnement et l'examen des principaux courants de pensée et des textes de synthèse sur l'histoire de la philosophie africaine ont contribué à démystifier l'histoire de la philosophie et à révéler la vérité historique savamment mise à jour par le célèbre philosophe et historien sénégalais Ch. A. Diop : la remontée à l'Éthiopie et aux textes égyptiens de la philosophie africaine et l'apport témoigné de la vieille Afrique à la systématisation des savoirs helléniques. Nombre de penseurs n'ont pas seulement revisité le problème du commencement de la philosophie, posé le problème du berceau égypto-nubien de la philosophie « qui a été déjà soutenue par les premiers penseurs grecs, et par les pères fondateurs de l'histoire de la philosophie » (G. Biyogo, 2006, p. 16), mais ils ont aussi

travaillé, entre autres, à la démonstration de leur formation dans les *Maisons de Vie* d'Égypte. C'est de cet aspect que nous nous proposons de décrire ici, c'est-à-dire pénétrer les sources fiables de nos informateurs pour dégager que l'Égypte a été irréfutablement la destination favorite, et même obligatoire, des Grecs, enquêteurs en sa terre. Cette thèse ne s'oppose pas à celle de Sauneron, Mveng, Ch. A. Diop et de son disciple Th. Obenga¹¹, etc., selon laquelle les jeunes athéniens ont investi le pays de Pharaon qui leur a fait bon accueil en acceptant de parfaire leur formation dans ses écoles. C'est pourquoi il nous ait plus aisé de parler de voyages d'études ou scientifiques : la science et la sagesse ont attiré les jeunes athéniens et d'autres sages ; chacun d'entre eux a voulu aller et voir de ses yeux ce qui se passait en Égypte, car ce pays est considéré comme le berceau aussi bien de l'humanité que de la civilisation.

Une telle considération ne pouvait que déclencher le mouvement des Hellènes vers l'Égypte et développer chez eux une envie de pénétrer les différentes sciences déployées dans les sanctuaires égyptiens, sauvegardées de générations en générations, sur documents et par voie orale. Comme nous l'avons déjà souligné dans les paragraphes précédents, les Hellènes attestent eux-mêmes leurs multiples séjours en Égypte pharaonique pour apprendre, ou mieux, pour s'initier aux nouvelles sciences.

Il est à noter que les échanges Égyptiens/Grecs ont été facilités par le commerce¹² important qui a existé entre l'Égypte et la Grèce. J. Pirenne (1944, p. 100) clarifie que les peuples qui ont participé à ce mouvement (Égyptiens, Phéniciens, Etrusques, Ioniens, Achéens et Cariens) « évoluaient parallèlement sous l'influence des mêmes conditions économiques ». Et leurs civilisations, tout naturellement s'interpénétraient. Cet aspect, comme le désir de développer une autre capacité d'être et de se former, a amené hellène à se rendre en Égypte antique, florissante ; les Grecs, les uns après les autres, ou en masse, se sont installés dans ce pays aussi longtemps que possible relativement aux sciences qu'ils se proposent d'apprendre et selon l'état d'esprit des prêtres égyptiens.

L'Afrique nègre, avec au premier plan l'Égypte pharaonique, a été à une époque de l'histoire de l'humanité, la destination privilégiée des Hellènes, grâce à son savoir, son savoir-faire et son savoir-être. Cette réalité annihile raisonnablement (sous la base d'un argumentaire historique et scientifique solide) les théories européocentristes concernant l'Afrique en général, dont l'une des figures de proue est Hegel (1955), qui aliène culturellement l'Afrique. Tout indique que l'Afrique n'était pas ce continent sans civilisation et inintelligente, mais le socle des savoirs et des grandes inventions recherchés et acquis par des sages étrangers, en l'occurrence grecs (jeunes d'esprit aux yeux des prêtres égyptiens, scientifiques et philosophes). Biyogo le dit d'ailleurs avec pertinence dans ses écrits lorsqu'il essaye de comprendre les circonstances de la naissance de la philosophie grecque. Selon lui, cette naissance ne survient pas *ex nihilo*, « mais est le produit d'un mouvement de circulations d'idées, de philosophes et de pèlerins, allant, du moins à en croire les historiens, de la Grèce vers l'Égypte » (G. Biyogo, 2006, p. 18). Dans son ouvrage *Histoire de la philosophie africaine, Livre I*, l'auteur lève l'équivoque sur la question du

¹¹ Th. Obenga a particulièrement poursuivi la caractérisation de l'apport philosophique, spirituel et religieux négro-africain initiée par Cheikh Anta Diop. Selon Ch. M. Diop (2003, p. 209), « il systématise le travail de recherche directement à partir des textes égyptiens hiéroglyphiques eux-mêmes : traduction, translittération, commentaire sémantique, grammatical, philologique, linguistique, culturel ».

¹² Sous le règne d'Amasis, tous les Grecs ont été rassemblés dans la ville de Naucratis, « près du port de Pharos, jadis créé pour les Égéens et où les Milésiens avaient déjà installé un comptoir » (J. Pirenne, 1944, p. 124). Les Grecs, en l'occurrence les Ioniens, avaient obtenu le droit de s'y gouverner suivant leurs institutions nationales, en payant l'impôt au pharaon. Cette ville, qui est l'un des principaux ports de la Méditerranée, ville d'affaires grecques et de plaisir, était par conséquent un des points de rencontre les plus importants des deux grandes civilisations méditerranéennes.

miracle grec, c'est-à-dire sur la position dominante qui fait accroître que la philosophie est grecque,

et que celle-ci, pour se constituer en tant que telle, se serait séparée radicalement d'avec les influences qu'elle avait subies d'Orient, disons d'Égypte ; Égypte qui, elle-même, passe pour avoir accueilli, formé à la philosophie, aux mathématiques, à l'astronomie, à l'architecture et à la théologie, ceux qui allaient devenir par la suite les premiers penseurs d'Asie Mineure, en Ionie (G. Biyogo, 2006, p. 20).

Nous retenons de cette opinion que l'évolution et les révolutions survenues au sein du discours philosophique et/ou scientifique ont leur marque en Égypte, avec l'émergence des premiers corpus philosophiques, mathématiques et astronomiques. Beaucoup d'auteurs rapportent comment les premiers penseurs grecs avouent fièrement s'être présentés comme les élèves et les héritiers des prêtres érudits d'Égypte. Ch. A. Diop (1979, 1981), par exemple, insiste sur l'apport de l'Égypte à la pensée philosophique mondiale, notamment grecque. J. Pirenne (1944, p. 124), quant à lui, souligne que « les Grecs n'ont jamais considérés les Égyptiens comme des barbares. Ils allaient chez eux pour s'initier à leur religion et apprendre leurs sciences ». L'Égypte, à l'image lumineuse, grande Métropole des sciences, de la religion, de la philosophie et des échanges a donc fasciné les penseurs grecs. Du coup, les relations entre Égyptiens/Grecs ont été constantes. Au départ, elles se sont illustrées par les échanges économiques, ensuite par l'initiation des pèlerins grecs. Ces échanges ont établi la supériorité incomparable de l'Égypte sur la Grèce, « comme l'avance de l'Ionie sur la Grèce continentale » (G. Biyogo, 2006, p. 58), l'influence des réformes réalisées dans certaines villes égyptiennes, telles que Saïs, sur le monde grec ; puisque les villes égyptiennes ont représenté le plus haut degré de civilisation. Les Hellènes eux-mêmes en ont eu conscience, constate C. Werner (1972) ; l'helléniste a produit des analyses pertinentes sur le berceau égyptien de la philosophie et conclut que les Grecs ont parlé avec le plus grand respect de la science et de la civilisation orientales, particulièrement égyptienne.

Conclusion

De ce qui est dit, il ressort clairement que les Hellènes ont effectué des voyages initiatiques en terre d'Égypte. Ils y sont allés pour recevoir des enseignements de philosophie, de mathématique, d'astronomie, de médecine, de droit, etc., pour les introduire en Grèce, d'où la systématisation de l'héritage grec dans leurs écoles. Les faits rapportés par les Grecs eux-mêmes, les historiens, les égyptologues, et les historiens de la philosophie sont concordants à ce sujet. G. Biyogo (2006, p. 59) affirme que « la précision est troublante dans les déclarations, les descriptions – *souvent par des témoins oculaires* ». Il s'est largement inspiré des dépositions produites par des sources gréco-latines pour attester cette vérité historique, cette révolution scientifique, ingénieusement démontrée par Ch. A. Diop, puis ses continuateurs, objecteurs de la théorie de la falsification de l'histoire ; même si l'auteur invite à aller à ces sources avec prudence et un esprit critique. Avec ces auteurs, l'équivoque semble être levée concernant l'influence de l'Égypte ancienne sur la Grèce antique. Les témoignages rapportés sont donc formels :

L'Égypte a donné naissance à la philosophie, aux sciences géométriques, astronomiques et médicales, que les penseurs Grecs, au nombre desquels Thalès, Pythagore, Solon, Thalès de Milet, Hyppocrate, Oenopide, Démocrite, Eudoxe de Cnide et Platon... ont recueilli pendant leur voyage en Égypte, avec les enseignements des prêtres savants et philosophes (G. Biyogo, 2006, p. 81).

Dans la même perspective réaliste, S. Sauneron (1998, p. 129) affirme :

Les penseurs les plus célèbres parmi les savants ou les philosophes hellènes ont franchi la mer pour chercher, auprès des prêtres, l'initiation à de nouvelles sciences. Et s'ils n'y

allèrent pas, leurs biographes s'empressèrent d'ajouter aux épisodes de leur vie ce voyage devenu aussi traditionnel que nécessaire.

Ces témoignages corroborent les voyages des grands penseurs vers l'Égypte, terre des savoirs, berceau de toute science et de toute sagesse, pour se ressourcer. Le tourisme scientifique ou le mouvement inversé de nos jours ne peut effacer de l'histoire ces voyages des Hellènes, jeunes d'esprit, curieux et touristes questionnaires, en Égypte et leur initiation dans ses *Maisons de Vie* où s'enseignaient les arts et les sciences. Les voyages d'études des Grecs ne sont donc pas, comme il ressort de l'historiographie occidentale, de simples présumés ou des illusions. Ces hellénisés d'Afrique, Thalès, Pythagore, Platon et tant d'autres, n'ont rationalisé leur système fameux qu'après leurs multiples voyages en Égypte pharaonique, une destination initiatique obligatoire.

Références bibliographiques

- ARISTOTE, 2008, *Métaphysique*, trad. de Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, Paris, L'Harmattan.
- BIYOGO Grégoire, 2006, *Histoire de la philosophie africaine*, Livre I, Paris, L'Harmattan.
- BRISSON Luc, 1987, « L'Égypte de Platon », dans *Les Études philosophiques*, N° 2/3, L'Égypte et la Philosophie, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 153-168.
- DIOP Cheikh Anta, 1979, *Nations Nègres et culture*, Paris, Présence Africaine.
- _____, 1981, *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence Africaine.
- _____, 1993, *Antériorité des civilisations nègres. Mythe ou vérité historique ?*, Paris, Présence Africaine.
- DIOP Ch. M., 2003, *Cheikh Anta Diop. L'homme et l'œuvre*, Paris, Présence Africaine.
- GODEL Roger, 1956, *Platon à Héliopolis d'Égypte*, Paris, les Belles Lettres.
- GODEL Roger et DAUMAS François, 1956, « Platon à Héliopolis d'Égypte », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°1, pp. 69-118.
- HARTOG François, 1986, « Les Grecs égyptologues », dans *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 41^e année, n° 5, pp. 953-967.
- HARTOG François, 2019, « Grèce : tout ce qu'elle doit à l'Égypte », [En ligne], URL : <https://www.nationalgeographic.fr/histoire/2019/09/grece-tout-ce-qu'elle-doit-legypte> (consulté le 06 janvier 2022).
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 195, *La Raison dans l'histoire*, Paris, Librairie Plon.
- LEBLANC Christian, 2007, « L'école du temple (ât-sebaït) et le per-ânkh (maison de vie) à propos de récentes découvertes effectuées dans le contexte du Ramesseum », dans *Actes du IX^e Congrès international des égyptologues*, vol. II, Orientalia lovaniensia analecta 150, Louvain, pp. 1101-1108.
- McEvoy James, 1993, « Platon et la sagesse de l'Égypte », dans *Kernos*, [En ligne], 6 | 1993, URL : <http://journals.openedition.org/kernos/550> (consulté le 19 avril 2019).
- MVENG Engelbert, 1972, *Les sources grecques de l'histoire négro-africaine*, Paris, Présence Africaine.
- OBENGA Théophile, 1990, *La Philosophie africaine de la période pharaonique, 2780-330 avant notre ère*, Paris, L'Harmattan.
- PIRENNE Jacques, 1944, *Les grands courants de l'histoire universelle I, des origines à l'islam*, Paris, Albin Michel.
- PLATON, 1992, *Timée, Critas*, trad. par Luc Brisson, Paris, Flammarion, 5^e édition.
- SAUNERON Serge, 1998, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, Seuil.
- RHODE Erwin, 1952, *Psyché. Le culte de l'âme chez les Grecs et leur croyance à l'immortalité*, trad. par Auguste Reymond, Paris, Payot.

- VAÏDJIKE Dieudonné et YAMBAYE Esaï, 2018, « Autour de quelques réflexions diopiennes. De l'initiation ds penseurs hellènes aux savoirs pharaoniques », dans *Revue Oudjat* en Ligne, numéro 1, volume 3, Hors-série, <http://www.editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article67> (consulté le 12 janvier 2020).
- VALBELLE Dominique, 1990, *Les Neufs Arcs. L'Égyptien et les étrangers, de la préhistoire à la conquête d'Alexandrie*, Paris, Armand Colin.
- WERNER Charles, 1972, *La philosophie grecque*, Paris, Payot.

LA MOBILITÉ COMME MOTEUR DE L'EXISTENCE : POUR UNE LECTURE PROSPECTIVE DE LA MOBILITÉ HUMAINE À PARTIR DES PRINCIPES DE LA MÉCANIQUE QUANTIQUE

Serge Armand BOUAFFOU

Doctorant en Histoire des sciences et Bioéthique

Département de Philosophie

Université Alassane Ouattara

sergebouaffou@gmail.com

Résumé

Le déplacement des hommes d'un endroit à un autre n'est pas très différent de la mobilité des particules élémentaires dans la matière. En effet, la matière est composée d'innombrables particules élémentaires très mobiles en son sein. La théorie quantique révèle que la mobilité des particules élémentaires émane de l'énergie, sa source véritable. À partir de ses principes de base, la mécanique quantique peut rendre compte du lien intrinsèque entre la mobilité et l'énergie. En appliquant alors les principes de base de la mécanique quantique à l'échelle humaine, il est possible d'expliquer la mobilité des hommes. C'est en s'appuyant sur la méthode historique d'une part et la méthode analytico-critique et prospective d'autre part, que la réflexion tente de décrire les arrières fonds philosophiques et scientifiques de la mobilité au cœur de l'existence. En exposant ensuite les principes explicatifs de la mobilité en mécanique quantique, la réflexion tente de faire un transfert de ces principes à l'échelle humaine, pour expliquer la mobilité des hommes.

Mots clés : Complexité, Énergie, Existence, Mobilité, Moteur, Prospective, Mécanique quantique.

Abstract

The movement of people from a place to another one is not different from the mobility of elementary particles in the substance. Indeed, the substance is made of many elementary particles very mobile inside itself. The quantic theory reveals that the mobility of elementary particles derives from the energy, which is its real source. From these basic principles, quantic mechanic can explain the intrinsic link between the mobility and the energy. Therefore, by applying the basic principles of the quantic mechanic to human scale, it is possible to explain the human mobility. It is by basing ourselves on the historical method, in one hand, and the prospective analytico-critical on the other hand, that the reflexion tries to describe the hidden philosophic and scientific meaning of the mobility in the heart of the existence. Then, by exposing the explanatory principles of the mobility to quantic mechanic, the reflexion tries to transfer its principles to human's scale, in order to explain the mobility of human.

Keywords: complexity, energy, existence, mobility, prospective, engine, quantic mechanic

Introduction

Parménide soutenait dans la philosophie antique grecque que l'immobilité constituait le moteur de l'existence. Son approche s'opposait à celle d'Héraclite qui défendait que le *changement* ou la "mobilité" est ce qui permettait aux choses de la nature d'exister. La conception d'Héraclite a un impact épistémologique sur la théorie quantique. En effet, les physiciens de la révolution quantique considèrent également la mobilité comme ce qui est au cœur de l'existence. Les êtres humains, au même titre que les particules élémentaires dans l'atome, sont soumis au mouvement ou à la mobilité. Les principes qui nous permettent de comprendre la mobilité des particules élémentaires peuvent également nous servir pour expliquer la mobilité des êtres humains.

Notre investigation porte alors sur : « **La mobilité comme moteur de l'existence : pour une lecture prospective de la mobilité humaine à partir des principes de la mécanique quantique** ». La préoccupation fondamentale qu'on peut faire ressortir de ce sujet est : les principes de la mécanique quantique peuvent-ils permettre d'expliquer la mobilité des hommes ? La thèse que nous voulons défendre à partir de cette interrogation est que les principes de la mécanique quantique peuvent nous permettre d'expliquer la mobilité des hommes.

L'examen de notre thèse à partir de la méthode historique d'une part et de la méthode analytico-critique et prospective d'autre part, nous permettra de structurer notre développement en trois grandes parties. La première partie consiste à montrer la mobilité au cœur de l'existence. La deuxième partie expose les principes explicatifs de la mobilité en mécanique quantique. La dernière partie fait une lecture de la mobilité humaine à l'aune des principes de la mécanique quantique.

1. La mobilité au cœur de l'existence

Les savants de l'ère prémoderne (Antiquité, Moyen-âge, Médiévale) et ceux de la Modernité (dix-septième siècle) portaient un grand intérêt à la question de savoir sur ce qui serait au fondement de l'univers ou de l'existence. L'époque Antique fut la première avec ses philosophes à réfléchir sur la cause de l'existence. Nous allons montrer à cet effet quelques causes de l'existence chez ces philosophes de l'Antiquité. Après eux, nous connaissons une révolution de l'approche causale de l'existence à partir du XVII^e siècle (Modernité) avec Isaac Newton.

1.1 Les principes fondateurs chez les philosophes de l'Antiquité

Dans la philosophie grecque antique, il ne saurait exister quelque chose sans cause fondamentale. Si l'univers existe, c'est parce que sans doute un principe fondateur serait à la base de son existence. Les philosophes présocratiques de Milet, à savoir le fondateur de l'école milésienne, Thalès, accompagné de ses disciples que sont Anaximandre et Anaximène, partageaient la même conception qu'un principe fondateur serait à la base de la création. La différence parmi les partisans de l'école de Milet est qu'ils ne soutiennent pas le même principe fondateur. « *Avec Thalès, (...) l'eau est la cause matérielle de toutes choses* » (W. Heisenberg, 1971, p. 58). Son disciple « *Anaximandre (...) enseigne que la substance primordiale était l'infinie, éternelle, sans âge, et qu'elle embrassait le monde* » (W. Heisenberg, 1971, p. 61). Le dernier milésien qui resta aux côtés d'Anaximandre, Anaximène, « *enseignait que l'air est la substance première* » (W. Heisenberg, 1971, p. 61). À l'opposé des Milésiens, nous avons Héraclite d'Éphèse qui parla du feu comme la véritable cause à la base de l'existence. Mais, c'est bien Héraclite qui, parmi les philosophes présocratiques parla en premier du "changement". Qu'est-ce que le changement ?

Le changement est le passage d'un état à un autre état, c'est-à-dire comme mouvement d'un être vers un être autre. Aussi pouvons-nous identifier le changement au mouvement ou même à la *mobilité*. Dans la conception héraclitienne, le changement « *n'est pas une cause matérielle et, par conséquent, il est représenté dans la philosophie d'Héraclite par le feu, élément fondamental qui est à la fois matière et force motrice* » (W. Heisenberg, 1971, p. 63). Nous pouvons comprendre, dès lors, que le concept de "mobilité" tirerait sa source du changement héraclitien. En se démarquant d'Héraclite, Aristote va plutôt montrer que c'est un être immatériel ou premier moteur qui occasionnerait la mobilité pour favoriser l'existence des choses.

Aristote pensait également à un principe fondamental de l'existence. Pour lui, ce n'est ni l'eau, ni l'infini, ni l'air, ni le feu qui constitue la cause de l'existence, mais plutôt le *premier moteur*. Qu'est-ce à dire ? Le premier moteur chez Aristote fait référence à un être providentiel. C'est cet être immatériel qui met la matière en mouvement. Pour Aristote, la mobilité désigne : « *tout ce qui change sous l'effet du moteur, cause du changement. Premier*

moteur : ciel supérieur ou premier ciel, qui est le moteur de tout ce qui existe dans l'univers » (L. M. Morfaux, 1999, p. 218). Sans cet être, il n'y aurait pas de mouvement. Le mouvement ou changement dépend donc du premier moteur. Cependant contrairement à Aristote, d'autres savants (philosophes et physiciens) de l'époque moderne (XVII^e siècle) avançaient une approche différente de ce qui est au fondement du mouvement de la matière. Pour eux, pour comprendre le mouvement ou mobilité de la matière et du phénomène, il faut faire fi de la mécanique aristotélicienne. C'est plutôt la *Force* ou gravitation, substance physique qui conduit au mouvement ou mobilité. Les savants modernes fondent alors une nouvelle mécanique capable d'expliquer la cause du mouvement des corps.

1.2 La cause de la mobilité chez les savants modernes

Les savants de l'époque moderne mettent sur pied une nouvelle mécanique susceptible d'expliquer la cause du mouvement ou de la mobilité. Pour comprendre le sens de la mobilité chez les savants modernes, la définition du concept "mécanique" paraît essentielle. En effet, d'après « *la célèbre définition de la mécanique due à Gustave Kirschhoff : "la mécanique est la description des mouvements ayant lieu dans la nature"* » (M. Planck, 1997, p. 8). La notion de mécanique renferme l'idée de mouvement. Sa fonction est de comprendre le mouvement des corps. Pour ce faire, les savants modernes n'ayant pas été satisfaits de la mécanique aristotélicienne qu'ils trouvaient dépassée, l'ont remplacée par une nouvelle science fondée sur l'expérience et éloignée de toute spéculation. Galilée et Newton sont connus comme étant les fondateurs de cette science expérimentale.

En science moderne (dix-septième siècle), précisément avec Newton, c'est l'idée de *Force* ou gravitation qui serait à la base de la mobilité des corps. La gravitation est le phénomène par lequel deux corps quelconques peuvent s'attirer. C'est le cas de la lune qui est attirée par la Terre et vice versa ou la pomme sur un arbre est attirée par le sol et vice versa. En théorie newtonienne, il peut arriver que la lune soit « *elle aussi, retenue sur son orbite par une force dirigée vers le centre de la Terre ; cette force a donc même direction que la gravité qui fait tomber tous les corps sur la Terre* » (B. Maitte, 1981, p. 110).

Newton explique que la *Force* est à la base de la retenue des planètes sur leurs orbites et aussi de la mobilité des corps. Il appelle cette force la *gravitation*. Les corps ont tendance à s'attirer. Il est fort probable que la gravitation appelée aussi force soit à la base de cette attirance. La gravité en mécanique newtonienne est la même partout, tant sur Terre que dans l'espace. « *Tous les objets s'attirent donc mutuellement en fonction directe de leur masse et inverse du carré de leurs distances : cette propriété est l'attraction universelle. La Terre attire la pomme comme la pomme attire la Terre* » (B. Maitte, 1981, p. 111). L'attraction universelle ou encore force gravitationnelle serait la cause du mouvement des corps dans l'univers, y compris dans l'infiniment petit au sens newtonien. Toutefois, cette approche newtonienne de concevoir la mobilité n'a-t-elle pas des limites en mécanique quantique ? En d'autres mots, la mécanique quantique ne pose-t-elle pas des limites à la conception newtonienne ?

2. Les principes explicatifs de la mobilité en mécanique quantique

La mécanique quantique, partie de la physique qui s'occupe des phénomènes fondamentaux à l'échelle atomique et subatomique, en rupture épistémologique avec la science classique newtonienne, parvient à expliquer le mouvement des particules élémentaires dans l'atome. Elle pose ainsi les limites aux principes de base classiques dans l'infiniment petit. Comment se comportent les particules élémentaires ? Comment se déplacent-ils dans l'atome ? Qu'est-ce qui serait au fondement de la mobilité des particules élémentaires ? Les physiciens postmodernes (vingtième siècle) dans une nouvelle vision scientifique, énoncent d'autres principes de base pour comprendre la mobilité au sein de l'atome. Pour eux, les particules élémentaires sont en perpétuelle mobilité dans l'atome et c'est l'énergie qui serait la source de la mobilité dans l'atome.

2.1 Mobilité et particules élémentaires

La matière inerte dans un espace géographique peut sembler *a priori* en aucun rapport avec la mobilité. Mais est-ce toujours le cas ? La mobilité n'a-t-elle pas de lien avec la matière inerte ? Pour le savoir, il nous faut définir la matière et connaître ses constituants. La matière n'est définissable que par sa propriété qu'est la "masse" et ses "particules élémentaires" qui l'habitent. La masse est en effet « *une mesure de la quantité de matière d'un objet* » (J. Baker, 2013, p. 6). Il est donc difficile de concevoir une matière sans masse et inversement une masse sans matière. « *La masse d'un morceau de métal est égale à la somme des masses des atomes qui le constituent* » (J. Baker, 2013, p. 6-7). Retenons à ce propos que ce sont les atomes (particules microscopiques) qui forment la masse d'une matière. En cela, la matière qui semble être inerte regorge en son sein des particules mobiles.

Comment les particules élémentaires se meuvent-ils ou se déplacent-ils dans la matière ? Pour le savoir, il faut d'abord connaître les différentes particules élémentaires qui sont « *ces briques fondamentales – proton, neutron, et électron – unités indestructibles et finales de la matière* » (W. Heisenberg, 1971, p. 206). Les trois constituants de la matière que sont *proton*, *neutron* et *électron* sont très différents et n'ont pas la même charge. Le proton a une charge positive (+), le neutron a une charge neutre et quant à l'électron, il a une charge négative (-). Le proton et le neutron sont les noyaux de l'atome¹³, tandis que l'électron tourne autour des noyaux sur des orbites. Dans l'atome, l'électron paraît très mobile ; il est d'ailleurs impossible de maîtriser simultanément comme l'indique W. Heisenberg (1971, p. 210), sa *position* et sa *vitesse*¹⁴ :

Dans la théorie quantique, les relations d'incertitudes posent une limite définie à la précision avec laquelle on peut mesurer simultanément positions et quantités de mouvement, ou temps et énergie. Étant donné qu'une limite infiniment nette signifie une précision infinie par rapport aux positions dans l'espace-temps, les quantités de mouvement ou les énergies doivent être complètement indéterminées.

Connaître le mouvement et le déplacement de l'électron dans l'atome est à vrai dire problématique. Le principe d'incertitude ou d'indétermination révèle en fait l'imprécision de connaître à la fois la "position" et la "vitesse" d'une particule atomique. Ainsi, plus l'on peut connaître la position moins l'on connaîtra la vitesse et inversement plus l'on peut connaître la vitesse moins l'on connaîtra la position de la particule atomique. La mobilité de la particule atomique paraît très complexe. Nous ne saurons la maîtriser avec exactitude. Avant l'ère quantique, les physiciens atomistes pensaient que l'électron se déplaçait sur une seule orbite de façon continue. Le physicien danois Niels Bohr infirme cette conception en parlant plutôt de "sauts quantiques", c'est-à-dire que les électrons se déplacent sur plusieurs orbites en effectuant des sauts à basse fréquence d'énergie (électron rebondit sur des orbites inférieures)¹⁵ ou à haute fréquence d'énergie (électron rebondit sur des orbites supérieures)¹⁶. Ce phénomène étrange est appelé "discontinuité". La mobilité au cœur de l'existence microscopique est donc liée à la complexité¹⁷ et la discontinuité.

¹³ À part l'hydrogène tous les atomes possèdent deux noyaux (proton et neutron). L'hydrogène a donc pour noyau, le proton.

¹⁴ Principe d'incertitude énoncé en 1927 par Werner Heisenberg.

¹⁵ « L'orbite la plus proche du noyau, où se situe l'énergie la plus basse, est appelée "état fondamental de l'atome", contrairement aux autres orbites, appelées "états excités" » (G. L.-Gavet, 2014, p. 33).

¹⁶ Les orbites éloignées du noyau atomique (supérieures) sont appelées "états excités" (G. L.-Gavet, 2014, p. 33).

¹⁷ « La complexité surgit donc au cœur de l'Un à la fois comme relativité, relationnalité, diversité, altérité, duplicité, ambiguïté, incertitude, antagonisme, et dans l'union de ces notions qui sont les unes à l'égard des autres complémentaires, concurrentes et antagonistes » (E. Morin, 1977, p. 147).

2.2. L'Énergie, source de la mobilité

La mobilité se produit en permanence au sein de la structure atomique. Car les particules élémentaires sont y en mouvement. La mobilité liée aux particules élémentaires telles que les électrons gravitant autour du noyau atomique est d'ordre complexe. Qu'est-ce qui serait à la base de la nature complexe de la mobilité lorsqu'on se situe à l'échelle microscopique ? W. Heisenberg (1971, p. 210) peut répondre en expliquant qu'

À des énergies suffisamment élevées, toutes les particules élémentaires peuvent se muter en d'autres particules ; ou bien elles peuvent se créer à partir d'énergie cinétique et s'annihiler pour donner de l'énergie, par exemple du rayonnement. Par conséquent, nous avons là la démonstration finale de l'unité de la matière. Toutes les particules élémentaires sont faites de la même substance, que nous pouvons appeler énergie ou matière universelle.

En nous appuyant sur ces propos, nous pouvons affirmer que la source ou fondement de la mobilité à l'échelle microscopique serait l'énergie. L'énergie est cette substance ou principe fondamental qui met les particules élémentaires en mouvement. La mobilité ne serait possible sans "champ de force", or dans toute action de "force" il y a sûrement l'énergie. Heisenberg dira à cet effet que « *tout champ de force contient de l'énergie* » (W. Heisenberg, 1971, p. 210). Comment appréhende-t-on l'énergie ? L'énergie apparaît d'abord sous forme d'interaction entre particules. Lors de l'interaction plusieurs particules peuvent disparaître en cédant leur place à d'autres particules, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transformer en d'autres particules. Ensuite, il y a des particules qui à partir d'énergie *cinétique*¹⁸ sont en mouvement et elles paraissent sous deux formes contraires, ondulatoire et corpusculaire. Autrement dit, l'énergie transforme la particule élémentaire en une onde. Enfin, lorsque les particules sont en intense mobilité, elles rencontrent d'autres particules et finissent par s'entrechoquer. En s'entrechoquant, elles s'annihilent sur le champ pour laisser désormais leur place à l'énergie¹⁹.

L'énergie est, par conséquent au début, au milieu et même à la fin des créations et de l'évolution de toute chose. L'énergie conduit à la mobilité (naissance et disparition) des particules élémentaires. Tout le processus mobile, c'est-à-dire apparition-développement-disparition des entités microscopiques est engendré par l'énergie. Si nous nous référons à une conception antique, celle d'Héraclite, nous pouvons trouver une similitude entre l'énergie dont parle la mécanique quantique et le *feu* d'Héraclite. Selon W. Heisenberg (1971, p. 63),

Dans la philosophie d'Héraclite (...) le feu, élément fondamental qui est à la fois matière et force motrice. Nous pouvons ici remarquer que la physique moderne est à un certain point de vue très proche des doctrines d'Héraclite : si nous remplaçons le mot "feu" par le mot "énergie", nous pouvons presque répéter ses paroles mot par mot, du point de vue actuel. En fait, l'énergie est la substance dont sont faites toutes les particules élémentaires, tous les atomes, et par conséquent, toutes choses, et l'énergie est ce qui fait mouvoir.

Du point de vue quantique, la source de la mobilité (moteur de l'existence) serait l'énergie. L'énergie est partout et tout à fois. Elle « *est une force d'animation qui transforme les choses ou les fait mouvoir. Elle prend de très nombreuses formes et peut se manifester comme un changement de hauteur ou de vitesse* » (J. Baker, 2013, p. 21). Le changement, le mouvement et la mobilité sont dépendants de l'énergie. L'existence aurait-elle alors un sens

¹⁸ Cinétique « phénomènes interprétés par le mouvement de particules matérielles » (E. B. Uvarov, D. R. Chapman, 1956, p. 51).

¹⁹ Ce phénomène appelé antimatière a été découvert par le physicien Paul Dirac. « Dirac, au printemps 1931, émet une idée révolutionnaire : cette énergie négative est l'expression de l'existence d'une nouvelle particule, de même masse que l'électron, mais dotée d'une charge positive, qu'il appelle "positron" ». (G. L.-Gavet, 2014, p. 72).

sans l'énergie et la mobilité ? En mécanique quantique, l'énergie paraît fondamentale pour l'existence. Quatre principes de la mécanique quantique permettent d'étayer ce constat.

Le premier principe, "quantum d'action", a été découvert en 1900 par Max Planck. D'après ce principe, « *l'atome ne peut changer son énergie que par quanta discrets* » (W. Heisenberg, 1971, p. 18). Cela signifie que la matière se comporte de manière discontinue ou sous une forme d'agrégat (paquet) d'énergie²⁰. Le deuxième principe qui est l'effet photoélectrique, a été découvert par Albert Einstein en 1905. D'après ce principe, l'énergie favorise le déplacement du photon d'un état (sa source lumineuse) vers un autre état (la surface métallique)²¹. Ce processus entraînerait l'électricité. Le troisième principe appelé "sauts quantiques"²² découvert par Niels Bohr décrit le « *passage d'un électron d'une orbite à une autre* » (G. L.-Gavet, 2014, p. 36). Le dernier principe découvert par Werner Heisenberg en 1927 est le principe d'indétermination. Ce principe explique que l'énergie est à la base de l'indétermination du mouvement (position et vitesse) des particules élémentaires.

Ces quatre principes fondamentaux découverts au compte de la mécanique quantique démontrent en quoi l'énergie s'avère être le moteur de l'existence. D'autres principes aussi importants permettent d'expliquer la mobilité au sein de l'atome. Ce sont la "superposition des états", l'"intrication quantique" et l'"effet tunnel". Nous tenterons de les appliquer à la mobilité des hommes en vue de faire une analyse prospective de la mécanique quantique. Bien avant, il faut définir ces principes pour mieux les comprendre.

Le principe de "superposition des états" est le principe selon lequel une particule atomique, comme par exemple l'électron peut être à la fois dans deux ou plusieurs états²³. Le principe de l'intrication quantique²⁴, quant à lui, désigne « *l'état d'un système constitué de deux parties qui ont agi l'une sur l'autre pendant un temps limité* » (N. Bohr, 1991, p. 235-236). Cela signifie que deux particules atomiques ou jumelles qui se sont séparées, l'une dans un endroit (x) et l'autre dans un autre endroit (y), peuvent interagir quelle que soit la distance qui les sépare. L'effet tunnel découvert par Georges Gamow en 1928, est le principe selon lequel l'objet quantique (l'électron) est capable de traverser une barrière ou un obstacle qui en réalité s'avère impossible en mécanique classique²⁵. Les principes de la mobilité dans la mécanique quantique peuvent-ils s'appliquer à l'humain aussi caractérisé par la mobilité ? En d'autres mots, les principes de la mobilité quantique ne permettent-ils pas d'expliquer la mobilité humaine ?

3. Lecture de la mobilité humaine à l'aune des principes de la mécanique quantique

En nous fondant sur une lecture prospective, nous voulons comprendre la mobilité des êtres humains à partir des principes de la mécanique quantique. Notre approche prospective débouchera également sur d'autres horizons de la recherche et du développement. L'énergie en tant que source de la mobilité des particules atomiques, peut permettre le développement

²⁰ On le désigne « sous le nom de quantum élémentaire d'action, parce qu'elle était le produit d'une énergie par un temps » (M. Planck, 1993, p. 77).

²¹ « L'effet photoélectrique s'apparente donc à un transfert d'énergie entre un photon et un électron, ce qu'Einstein démontrera. En effet, quand un quantum d'un rayon lumineux ultraviolet (ou photon) arrive sur la surface de métal, il transmet son énergie à un électron ». G. L.-Gavet, 2014, p. 28.

²² D'après ce principe, « certaines particules, peu nombreuses, au lieu d'aller tout droit ou de dévier légèrement de leur trajectoire, rebondissaient en arrière » (G. L.-Gavet, 2014, p. 31).

²³ Ce principe peut être illustré à partir du paradoxe du chat de Schrödinger. Un chat « qui était vivant et mort en même temps » (M. Frayn, 1999, p. 29).

²⁴ « Phénomène introduit par Einstein et Schrödinger dans les années 30 (...) Il définit que deux particules A et B sont capables d'interagir ensemble pour ne former qu'un seul système, une seule entité. Leurs états quantiques sont alors dépendants et indissociables l'un de l'autre, peu importe la distance entre les deux » (A. Ducruet, 2019, p. 2-3).

²⁵ L'effet tunnel « se manifeste lorsqu'un objet quantique franchit une barrière de potentiel (...) alors qu'il possède une énergie insuffisante pour la franchir » (J. Sare, 2020, p. 1).

d'autres formes d'énergies pour nos ménages, transports, téléphones mobiles, accessoires électroniques... Non seulement la mobilité dans ce sens serait le moteur de l'existence des êtres vivants, mais également elle serait une source de nouveau modèle de développement.

3.1 Analyse de la mobilité des hommes à partir de la mécanique quantique

La mobilité apporte un sens et une valeur à l'existence. Elle ne peut être possible sans l'énergie, sa véritable source. Comme le précise E. Morin, l'énergie « *est une entité indestructible dotée d'un pouvoir polymorphe de transformations (énergie mécanique, électrique, chimique, etc.). Ce principe offre donc à l'univers physique une garantie d'autosuffisance et d'éternité pour tous ses mouvements et travaux* » (E. Morin, 1977, p. 34). Tous les êtres de la nature sont soumis au mouvement ou au changement. C'est d'ailleurs ce processus qui donne sens et valeur à l'existence. Nous envisageons ici faire le transfert des principes de la mécanique quantique à l'échelle humaine pour expliquer la mobilité des hommes.

À commencer avec la superposition des états, ce principe nous permettrait d'expliquer le système du télétravail par visioconférence entre les hommes. En effet, un homme peut être à la fois dans plusieurs écrans d'ordinateurs (par exemple A, B, C, D) de façon virtuelle bien qu'il soit physiquement dans un seul endroit. En superposant l'homme dans plusieurs états, le monde virtuel rapprocherait l'homme de la particule atomique. À la suite de la superposition des états, nous avons l'intrication quantique. Ce principe pourrait nous permettre d'expliquer l'interaction entre les hommes.

Nous savons qu'il existe une parfaite cohabitation entre particules élémentaires dans le microcosme, qui s'entremêlent, s'entrechoquent, se meuvent, etc. Une puissante énergie anime ces particules (proton, neutron, photons, électrons...) en perpétuelle interaction. Cette interaction peut aussi s'étendre chez les humains dans la mesure où ce qui affecterait des hommes dans un endroit, pourrait aussi affecter d'autres hommes dans un autre endroit. Des situations calamiteuses telles que la famine, les guerres, les catastrophes naturelles peuvent susciter l'interaction entre les hommes. La compassion ou l'affection à l'égard des sinistrés peut alors motiver la mobilité des aides humanitaires et sociales. Pour terminer, nous avons l'effet tunnel. Ce principe ne nous permettrait-il pas d'envisager une possible téléportation des hommes ?

Certes, la téléportation n'existe pas encore chez les hommes. Pour l'opinion commune, elle relève de la science-fiction. Mais, demeura-t-elle une science-fiction ? « *Pourrait-on se servir d'une force permettant le transport d'un corps ou d'une particule ?* » (A. Ducruet, 2019, p. 1). Pour l'instant, la téléportation n'est possible qu'à l'échelle des particules élémentaires dans l'atome. Une particule atomique peut sans difficulté, ni effort, traverser un obstacle comme un mur²⁶. La particule atomique dotée d'une souplesse, est capable de disparaître d'un endroit A en traversant un tunnel invisible du mur pour se rendre à un endroit B. Cette technique de la mobilité au sein de l'atome ne sera-t-elle pas un jour possible pour l'homme ?

3.2 La mobilité pour un nouveau modèle de développement

La mobilité des corps terrestres dont fait partie l'homme est dépendante de l'énergie au sein de la structure fondamentale (l'atome). Les hommes sont composés de particules élémentaires. Pour comprendre leur fonctionnement et aussi dynamisme, le recours à la théorie quantique s'avère nécessaire. La théorie quantique est une approche essentielle qui permet d'expliquer « *l'origine du libre arbitre des êtres vivants, thèse soutenue par certains*

²⁶ « En pratique et dans le cas d'un électron, ou d'autres particules, si le mur est assez fin, il peut, d'une certaine façon, être à la fois d'un côté et de l'autre, à cause de l'amplitude de probabilité de présence qui lui est associée et qui se comporte comme une onde. C'est ce qui peut, parfois, lui permettre de passer définitivement au travers le mur » (J. Sare, 2020, p. 1).

*physiciens tel Pascual Jordan*²⁷ » (C. Colin, 2010, p. 226). Les êtres humains sont libres de leur mouvement, ils parcourent des distances allant d'un endroit quelconque à un autre, tels des électrons libres de circuler d'une orbite à une autre au sein de l'atome.

Toutefois, pour un nouveau modèle de développement, l'énergie à la base de la mobilité, peut être bénéfique pour notre société. Ainsi, « *comment trouver le moyen de libérer progressivement l'énergie de l'atome dans une machine, pour en faire une source d'énergie utilisable ?* » (T. Powers, 1993, p. 190). Cette grande question d'Heisenberg, ne l'aurait-il pas détourné du projet obscur de fabrication de la bombe atomique pour l'Allemagne nazie ?²⁸ Heisenberg, physicien remarquable de son époque, a été sollicité au compte de l'Allemagne nazie pour fabriquer la bombe atomique, mais ne l'a jamais réalisé. Selon lui, l'énergie ou « *la recherche nucléaire promettait une nouvelle source d'énergie pour l'avenir* » (T. Powers, 1993, p. 190), celle « d'un réacteur devant produire de l'électricité » (T. Powers, 1993, p. 188). En s'opposant à la bombe atomique, il s'avérait possible que Heisenberg voulut s'accorder avec Niels Bohr, pour empêcher les puissances qu'ils représentent (États-Unis et Allemagne), de fabriquer l'arme nucléaire. « *Heisenberg (...) n'a pas seulement laissé mourir le projet. Il l'a tué (...) La prudence de Heisenberg l'a sauvé* » (M. Frayn, 1999, p. 100-101).

Le nouveau modèle de développement doit rompre avec l'idée de guerre dans le monde. L'énergie comme source de mobilité ne devrait pas favoriser l'invention des armes aussi sophistiquées et dangereuses pour la survie de l'humanité. Les guerres et la pauvreté sont en grandes parties responsables de l'immigration des hommes vers d'autres lieux paisibles où il y a la sécurité. Par exemple, la seconde guerre mondiale au vingtième siècle a conduit un grand nombre de scientifiques européens à fuir l'Allemagne nazie pour se réfugier aux États-Unis. En Afrique, de nombreuses guerres suscitent une forte immigration des africains vers le continent européen. Nous pouvons en Afrique surtout, limiter cette immigration en créant des emplois à partir de l'énergie. Puisque nos machines et appareils dépendent fortement de l'électricité, nos jeunes sans-emplois peuvent se reconverter en techniciens soit électroniques, soit mécaniques, etc. pour apporter leur pierre à l'édifice au développement.

Conclusion

La mobilité est le principe moteur de l'existence. La théorie quantique nous explique que la mobilité émanerait de l'énergie, sa source véritable. À partir donc de ses principes de base que sont l'effet photoélectrique, l'indétermination, la superposition des états, l'intrication quantique et l'effet tunnel, la mécanique quantique nous rend compte du lien intrinsèque entre la mobilité et l'énergie. En appliquant alors ces principes de base à l'échelle humaine, nous pouvons expliquer la mobilité des hommes. Mais au fond, les hommes ne se comporteraient-ils pas comme des objets quantiques ?

Références bibliographiques

- BAKER Joanne, 2013, *Les lois essentielles de la physique*, trad. Julien Randon-Furling, Paris, Libro.
- BITBOL Michel, 2008, *Mécanique quantique. Une introduction philosophique*, Paris, Flammarion.
- BOHR Niels, 1991, *Physique atomique et connaissance humaine*, trad. Edmond Bauer et Roland Omnès, Paris, Gallimard.
- COLIN Céline, 2010, « Jacques Solomon et l'interprétation de la théorie quantique », *Revue d'histoire des sciences*, Paris, Armand Colin, 1, Tome 63, p. 221-246 in

²⁷ Comme l'explique C. Colin, Pascual Jordan « en partant de l'indéterminisme du monde microscopique (...) avait envisagé une sorte de "libre arbitre" des électrons qui, amplifié à l'échelle macroscopique, devait pouvoir expliquer le libre arbitre des êtres vivants » (C. Colin, 2010, p. 226).

²⁸ Confère le rôle de Heisenberg dans la fabrication de la bombe atomique (W. Heisenberg, 2016, p. 295-300).

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-des-sciences-2010-1-page-221.htm>, consulté le 23 Janvier 2021.

FEYNMAN Richard, 1987, *Lumière et matière*, trad. Françoise Balibar, Alain La Verne, Paris, InterÉditions.

FRAYN Michael, 1999, *Copenhague*, trad. Jean-Marie Besset, Paris, Actes sud.

GAVET Guy Louis-, 2014, *La physique quantique*, Paris, Eyrolles.

GERNELLE Étienne, 2014, « Lexiques », *Le Point Références – Sciences : Les textes qui ont changé le monde*, Paris, Cedex.

HEISENBERG Werner, 1971, *Physique et philosophie*, trad. Jacqueline Hadamard, Paris, Albin Michel.

HEISENBERG Werner, 2016, *La partie et le tout. Le monde de la physique atomique*, trad. Paul Kessler, Paris, Flammarion.

MAITTE Bernard, 1981, *La lumière*, Paris, Seuil.

MORIN Edgar, 1977, *La méthode. I. La Nature de la Nature*, Paris, Seuil.

MORFAUX Louis-Marie, 1999, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin.

POWERS Thomas, 1993, *Le mystère Heisenberg. L'Allemagne Nazie et la bombe atomique*, trad. William Olivier Desmond, Paris, Albin Michel.

UVAROV, E. B, CHAPMAN, D. R, 1956, *Dictionnaire des sciences*, Paris, P.U.F.

PAGELS Heinz, 1985, *L'univers quantique*, trad. Jacques Corday, Paris, InterÉditions.

PLANCK Max, 1997, *Initiation à la physique*, trad. J. du Plessis de Grenédan, Paris, Flammarion.

Webographie

DUCRUET Amandine, 2019, « De la téléportation quantique à une téléportation humaine ? », in <https://www.linkedin.com/pulse/de-la-téléportation-quantique-à-une-humaine-amandine-ducruet?articleId=6612646489795641344>, consulté le 06 Juillet 2021.

SARE Jonathan, 2020, « Physique quantique : qu'est-ce que l'effet tunnel », in <https://www.futura-science.com/sciences/actualites/physique-quantique-quest-ce-effet-tunnel-90647/>, consulté le 07 juillet 2021.

LA CONCEPTION DE LA COHÉSION SOCIALE DE JOHN LOCKE (AUX AMIS DE LOCKE)

Pillah Niali Armand-Privat

Enseignant-chercheur

Maître de conférences

Université Alassane Ouattara

U F R : Communication, Milieu et Société

Département de Philosophie

Tél : 00 225 01 03 02 02 63 ; 00 225 07 07 46 90 34 ; 00 225 05 45 81 11 84

Courriel : pillahniali@yahoo.fr

28 BP 1302 Abidjan 28 (Côte-d'Ivoire)

Konan Yao Olivier

Docteur en philosophie politique et sociale

Université Alassane Ouattara

Bouaké-Côte d'Ivoire

Tel : 00 225 01 40 40 35 45 ; 00 225 07 08 74 22 16 ; 00 225 05 06 05 81 97

Courriel : Konanolivier8@yahoo.fr

Résumé : La recherche et la consolidation de la cohésion sont une hantise pour John Locke parce qu'il pense que les hommes ne sauraient jouir de leur propriété que dans une société bien ordonnée aussi bien politiquement que religieusement et stable. C'est pourquoi, il s'insurge contre tout système politique absolutiste qu'il considère comme un mal vu que, dans son exercice, il incarne l'autel de sacrifice de la propriété de l'individu. Il voit en la laïcité une véritable pourvoyeuse de la stabilité sociale en ce qu'elle consacre une délimitation des territoires et fonctions de l'autorité civile ainsi que l'autorité religieuse. C'est à travers elle que Locke met en évidence la responsabilité de ces autorités à promouvoir la tolérance religieuse en vue de la stabilité sociale. Afin de rendre la quête de stabilité sociale durable, Locke implique aussi toutes les différentes religions dans notre monde dans la promotion de la tolérance.

Mots-clés : Absolutisme-Cohésion sociale-Fraternité-Laïcité-Paix-Pouvoir politique
Propriété-Tolérance religieuse

Abstract: The search for and the consolidation of cohesion is an obsession for John Locke because he believes that men can only enjoy their property in a politically as well as religiously well-ordered and stable society. This is why he rebels against any absolutist political system that he considers an evil considering that, in its exercise, it embodies the altar of sacrifice of the property of the individual. He sees secularism as a true provider of social stability in that it establishes a delimitation of the territories and functions of civil authority as well as religious authority. It is through it that Locke highlights the responsibility of these authorities to promote religious tolerance with a view to social stability. In order to make the quest for social stability sustainable, Locke also involves all the different religions in our world in promoting tolerance.

Keywords: Absolutism-Fraternity-Peace-Political power-Property-Religious tolerance
Secularism-Social cohesion

INTRODUCTION

La société est le lieu dans lequel les hommes s'associent. Elle désigne un groupement d'individus caractérisés par leur dynamisme, leur capacité à évoluer en se donnant des règles à même de garantir leur bien-être. C'est pourquoi, les hommes s'organisent dans un espace en

vue d'une vie commune harmonieuse. Cela prouve qu'ils aspirent profondément à vivre dans un cadre social bien organisé et stable afin de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux. Cet idéal de vie n'est réalisable que dans la recherche et la consolidation de la cohésion sociale dont le but est de contribuer à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société. Nous comprenons pourquoi, depuis belle lurette, de nombreuses actions et initiatives ont plaidé en sa faveur. Cela démontre combien de fois, les hommes ont à cœur de mener une vie communautaire paisible et agréable parce que leur pleine réalisation en dépend. Cette quête de cohésion sociale en vue du bonheur de l'homme a été la hantise du philosophe anglais John Locke dont la vie a été fortement marquée par les troubles sociopolitiques résultant d'un système politique en l'occurrence l'absolutisme qui était érigé en unique principe de gouvernement. Ce système politique, qui alliait politique et religion, sapait l'harmonie sociale dans son exercice. Ce qui suscitait dans le for intérieur de Locke un profond mécontentement parce qu'il estime que « la tranquillité règne où le gouvernement est doux et modéré ; au lieu que l'injustice et la tyrannie causent presque toujours le trouble et le désordre » (J. Locke, 1992, p.209). S'il en est ainsi est-ce à dire que la quête voire la consolidation de la cohésion sociale exige-t-elle une réforme globale du corps politique ? Soucieux de la paix en vue de la préservation de l'équilibre social, Locke invite à repenser le système politique d'alors parce que « la grande fin que les hommes poursuivent quand ils entrent en société, c'est de jouir de leur propriété paisiblement et sans danger » (J. Locke, 1977, p.150). Il en ressort qu'on ne saurait s'épanouir que dans un cadre bien structuré et stable. Dès lors, quelle est la conception lockienne de la cohésion sociale ? L'objectif général de cette étude est de montrer que Locke se soucie beaucoup de la cohésion sociale comme gage de la jouissance de la propriété. À partir de cet objectif, il s'agira, d'abord, d'analyser comment Locke conçoit la cohésion sociale politiquement et ensuite voir comment il l'appréhende sous le prisme religieux.

1. La cohésion sociale sous l'angle politique

La recherche de la cohésion sociale a été une préoccupation majeure de Locke. Il pense que c'est dans un environnement dépouillé de toutes formes d'injustice que l'homme peut être heureux lorsqu'il jouit de la propriété. Mais cela n'est possible que si le cadre où l'homme vit est pourvoyeur de cohésion sociale. Son environnement sociopolitique était délétère du fait de l'absolutisme qui mêlait le temporel et le spirituel. Ce qui portait profondément atteinte à la quiétude sociale en témoignent « les événements chaotiques et sanglants qui avaient déferlé sous le regard de Locke » (S. Goyard-Fabre, 1986, p.24). Il en était de même pour le genre humain en confisquant « des intérêts civils » des individus (J. Locke, 1992, p.168). Humaniste dans l'âme, Locke ne pouvait pas rester indifférent. Aussi se propose-t-il de voler au secours de l'humanité par son combat contre l'absolutisme et sa volonté d'asseoir un État de Droit.

1.1.L'assaut de Locke contre l'absolutisme

Avant la fin du XVII^e siècle, l'humanité était prisonnière de l'absolutisme qui était au cœur de l'organisation socio-politique. Dans ce système politique « (...) le pouvoir du souverain est absolu et n'est soumis à aucun contrôle » (J.P Zarader, 2007, p.14). Ses décisions font force de loi et rien ne peut résister à sa puissance : « le souverain est à l'origine des lois et ne peut jamais être contraint ni sanctionné et au sens où la communauté ne peut jamais détenir le droit de lui résister » (J.F Spitz, 2001, p.115). Thomas Hobbes et Sir Robert Filmer l'ont défendu à l'idée que c'est cette forme de gouvernement qui convenait à la société politique et que les hommes devaient s'en réjouir.

Qualifié de « grand champion du pouvoir absolu » (J. Locke, 1977, p.47), Filmer a donné un fondement religieux au pouvoir politique afin de légitimer son caractère absolu à travers la personne d'Adam qui aurait reçu de Dieu le pouvoir absolu. Paulette Carrive dévoile la pensée filmerienne :

« Dieu a donné à Adam non seulement l'empire sur sa femme et les enfants qui leur naîtraient, mais encore sur toute la terre, pour la maîtriser et sur toutes les créatures qui s'y trouvent (...) Personne individuelle d'Adam et sa lignée : voilà le don originel du gouvernement et la source de tout pouvoir logés dans le père de l'humanité » (P. Carrive, 1984, pp.68-70).

L'exercice d'un tel pouvoir requiert une obéissance de la part des gouvernés vu qu'ils n'ont en aucun cas le droit de se prononcer sur une quelconque décision du souverain. Il est clair que chez Filmer, il n'y a de pouvoir absolu que dans l'arbitraire: « La thèse de Filmer, c'est qu'il est contradictoire de penser le caractère absolu du pouvoir sans affirmer en même temps son caractère arbitraire » (J.F Spitz, 2001, p.115). Filmer nie aussi à l'être humain ses droits naturels : « Dans une monarchie, aucun homme ne naît libre » (J. Locke, 1977, p.47). La reconnaissance des droits aux hommes représente un crime de lèse-majesté. Son effectivité dépend de la libéralité du roi : « Toutes les libertés qu'on proclame dans les Parlements sont des libertés dues à la grâce du roi et non des libertés que la nature a données au peuple » (P. Carrive, 1984, p.74). Il en est de même pour la propriété privée : « Il ne peut y avoir de propriété privée (...) que dans la dépendance de la propriété personnelle du roi » (P. Carrive, 1984, p.73).

Hobbes s'est aussi érigé en défenseur de cette puissance du souverain en tenant compte de la nature pessimiste de l'homme à l'état de nature. Étant donné qu'à l'état de nature, « la guerre de chacun contre chacun » reste perpétuelle en l'absence d'un pouvoir fort, Hobbes prône la présence d'un pouvoir absolu pour garantir la paix. Marko Markovic le signifie : « l'application de la monarchie [absolue] semble avoir été une condition nécessaire à l'humanité pour la tirer de la sauvagerie » (M. Markovic, 1978, p.47). Comme Filmer, Hobbes soutient l'inexistence des droits du peuple parce que le pacte social ne fait pas de l'homme un sujet de droit: « ceux qui sont assujettis à monarque ne peuvent donc pas s'affranchir de la monarchie [parce que] quoiqu'il fasse, cela ne peut constituer une injustice pour ses sujets, pas plus qu'il ne peut être accusé d'injustice par aucun d'eux » (T. Hobbes, 2000, pp.292-296).

Hobbes pense aussi que la souveraineté du roi doit être absolue et indivisible pour garantir l'unité politique ; d'où le rejet du gouvernement mixte dont l'effet serait de diviser le souverain (O. Nay, 2004, p.172). Elle doit être également illimitée de sorte à s'étendre au pouvoir spirituel : « le prince dispose de pouvoirs discrétionnaires qui s'étendent jusqu'au domaine religieux (...) Il contrôle la vie religieuse » (M-H. Renaut, 2007, p.61). C'est pourquoi, il demande au souverain de devenir chef de l'Église de manière à contrôler la vie religieuse de ses sujets non sans leur imposer la religion d'État. Ce qui garantira l'unité de la communauté politique au lieu d'une multiplicité de religions comme facteur de trouble.

Pour ces laudateurs de l'absolutisme, tout doit être mis sous la férule du souverain pour préserver l'équilibre social quitte à sacrifier les droits fondamentaux de l'individu. Face à ces abus de pouvoir qui mettent en péril la souveraineté de l'individu, Locke rectifie que l'exercice du pouvoir politique ne saurait être l'autel de sacrifice des droits fondamentaux de l'individu au nom de la stabilité sociale : « la grande fin que les hommes poursuivent quand ils entrent en société, c'est de jouir de leur propriété paisiblement et sans danger » (J. Locke, 1977, p.150). Aussi Locke appelle-t-il à démolir l'édifice absolutiste.

Pour ce faire, Locke part de l'idée selon laquelle la fin de tout gouvernement civil est de préserver la propriété de l'individu. Cela revient à dire que l'être humain porte en lui des droits que l'on ne doit pas ignorer sans que son essence soit atteinte. Contre Filmer, Locke pense qu'il a « flatt[é] les princes en formulant l'opinion que ceux-ci sont investis d'un droit divin d'exercer le pouvoir absolu » (J. Locke, 1977, p.47). Il s'assigne la mission de « découvrir une autre genèse du gouvernement, une autre origine du pouvoir politique et une autre manière de désigner et de connaître les personnes qui en sont dépositaires » (J. Locke,

1984, p.142). Selon lui, tout gouvernement prend sa source dans le consentement des hommes : « Les hommes sortent de l'état de nature, et entrent en société politique lorsqu'ils établissent les juges et des souverains sur terre à qui ils communiquent l'autorité (...) Voilà proprement le droit original et la source du pouvoir » (J. Locke, 1977, pp. 208 et 238). Locke récuse ainsi la théorie du droit divin y compris son lot du mépris des droits de l'homme. Il voit en l'homme la source véritable du pouvoir dont la fin est de concourir à son bien-être.

Locke s'insurge aussi contre Hobbes pour avoir présenté « un tableau noir de l'état de nature » (R. Dérathé, 1995, p.104) pour justifier le despotisme. Or, dans cet état, les hommes vivent dans la concorde, la solidarité et la justice sous l'influence de la loi naturelle. Si donc le pouvoir est d'origine humaine, suite à un contrat, son exercice ne saurait « instaurer un rapport d'un maître à ses esclaves mais établir une relation décente de l'individu à son chef » (J.C Eslin, 1999, p.159). C'est dire que la politique et la servitude sont antinomiques puisque le pouvoir absolu ne peut « s'accorder avec les fins de la société et de gouvernement » (J. Locke, 1977, p.150). L'acharnement de Locke contre l'absolutisme, qui consacre la méconnaissance et le mépris des droits de l'individu, va le conduire à militer en faveur d'un État de droit comme gage de la quiétude sociale.

1.2.L'instauration de l'État de droit comme un impératif

L'analyse lockienne de la finalité du pouvoir d'État ouvre la voie au respect de la souveraineté de l'individu et à la sauvegarde de la paix civile. Dans cette perspective, Locke opte pour un autre type de l'État dans lequel l'exercice du pouvoir politique garantira aussi bien l'équilibre social que la souveraineté de l'être humain. Jean Touchard constate que (J. Touchard, 1959, p.310) « Pour Locke, (...), la fin de la politique (...) c'est la recherche d'un bonheur qui réside dans la paix, l'harmonie et la sûreté... ». Aussi Locke redéfinit-il l'État : « l'État, selon mes idées, est une société d'hommes instituée dans la seule vue de l'établissement, de la conservation et l'avancement de leurs intérêts civils. J'appelle intérêts civils : la vie, la liberté, la santé du corps et la possession des biens extérieurs » (J. Locke, 1992, p.168).

Le nouvel État auquel Locke aspire est celui de l'État de droit au sein duquel les actions du politique doivent être compatibles avec la reconnaissance de la souveraineté humaine. Il s'agit de faire le deuil d'un État fort en canalisant les actions du souverain par un ensemble de règles qui s'impose à lui d'une manière contraignante. Celui-ci n'est plus libre de ses déterminations car les pouvoirs sont réglés par les normes qu'il ne peut outrepasser de crainte d'être lui-même un fauteur de trouble en semant le chaos dans le corps politique. Locke parle de « des procédés qui permettent de mettre fin à la démesure [du souverain] » (J. Locke, 1977, p.136). Dans ce nouvel État, il s'agit aussi de valoriser l'humain de par l'affirmation de ses droits fondamentaux contrairement dans l'autre État dans lequel ceux-ci étaient méconnus et méprisés. Ce qui suscitait des troubles de tous genres alors que « la grande fin que les hommes poursuivent quand ils entrent en société, c'est de jouir de leur propriété paisiblement et sans danger » (J. Locke, 1977, p.150).

Dans cet État, Locke pense que l'exercice du pouvoir politique ne doit pas se faire en excluant les individus de la gestion des affaires étatiques parce que si les hommes ont été à la base de ce pouvoir que le gouvernant exerce, il n'y a pas de raison de les en exclure : « [Le souverain] n'a ni le droit ni la possibilité d'aliéner la compétence [du peuple] » (J. Locke, 1977, p.158). Selon lui, il ne saurait avoir de tranquillité dans une société si les hommes (en tant que citoyens) ne sont pas associés aux prises de décisions. Il est indispensable de les impliquer dans les prises de décisions qui engagent leurs vies et leurs libertés parce que les gouvernants, même s'ils sont experts, ne peuvent mieux appréhender les problèmes des citoyens que les concernés eux-mêmes. Aucun gouvernement ne peut faire le bonheur d'un

peuple à sa place. L'implication du peuple dans la gestion des affaires publiques s'avère nécessaire car son avenir en dépend fort sérieusement. Jürgen Habermas l'atteste : « Il faut que les citoyens puissent se concevoir à tout moment comme les auteurs du droit auquel ils sont soumis en tant que destinataires » (J. Habermas, 1997, p.486). C'est en cela le corps politique pourrait être à l'abri des soulèvements populaires aux conséquences irréparables. Au contraire, c'est leur exclusion qui effriterait la cohésion sociale. Michel Forsé et Maxime Parodi ne nous diront pas le contraire : « pour analyser la cohésion sociale, il faut se demander si les individus sont bien intégrés à la société » (M. Forsé et M. Parodi, 2010). Comme quoi, la cohésion sociale est davantage assurée dans une société lorsque « la participation est fondée sur une citoyenneté active (...) et capable de rechercher une solution adaptée à ses problèmes » (J. Dewey, 2003). C'est pourquoi, Locke appelle le souverain politique à se « born[er] à l'unique soin de [la] maintenir et à travailler à [son] augmentation » (J. Locke, 1977, p.168).

En clair, Locke a cherché à mettre en place un État dans lequel « l'autorité s'exerce conformément à des règles connues d'avance et qui reconnaît aux citoyens les droits qu'ils peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir » (D. Lochak, 2005, p.57). Cela revient à dire que la cohésion sociale trouve aussi son assise dans l'instauration d'un État de droit car si les hommes ont institué un gouvernement, c'est en raison de leur incapacité à vivre paisiblement et à se mettre à l'abri des torts et des dommages. Cette quête de cohésion sociale n'est pas que politique. Elle est aussi religieuse.

2. La cohésion sociale sous le prisme religieux

L'environnement socio-politique dans lequel Locke vivait, était marqué par de graves crises à caractère religieux résultant de l'ingérence du temporel dans les affaires spirituelles et inversement. Face à cette situation tumultueuse, Locke, qui a à cœur le bon vivre ensemble, a jugé utile de développer des politiques destinées au maintien et au renforcement de la cohésion sociale.

2.1. La laïcité, pourvoyeuse de la stabilité sociale

La laïcité est « le principe de séparation dans l'État de la société religieuse et de la société civile : l'État n'intervenant pas dans les affaires religieuses » (C. Debbasch, 2001, p.236). Il s'agit de créer un cadre canalisant les ferveurs hégémoniques du spirituel et de stopper l'ingérence du pouvoir politique dans les affaires religieuses et vice-versa. Pour Patrice Jean Aké, « Le principe de la laïcité vient nous rappeler que l'État n'a pas à se soucier du salut des âmes ni ne doit décréter quoi que ce soit en matière de vie spirituelle car seuls lui importe les actes et leur conformité avec les exigences de la vie commune » (P.J Aké, 2013, p.10). Ce concept doit son existence à Locke pour avoir dénoncé cet état de fait. Mais pourquoi Locke accorde du crédit à ce concept et en quoi est-il pourvoyeur de cohésion sociale ?

L'immixtion du temporel dans les affaires religieuses et inversement a conduit à un climat d'intolérance sous le couvert de la religion en Angleterre. Pour mettre fin à ce désordre, Locke croit qu'il est d'une nécessité absolue de « distinguer ici avec toute l'exactitude, ce qui regarde le gouvernement civil de ce qui appartient à la religion, et de marquer les justes bornes de l'un et ceux de l'autre » (J. Locke, 1992, p.168). Dans le cas contraire, prévient Locke, « il n'y aura jamais de fins aux disputes entre ceux qui s'intéressent ou qui prétendent s'intéresser, d'un côté au salut des âmes et de l'autre au bien de l'État » (J. Locke, 1992, p.168). Cela démontre combien de fois, Locke tient à ce que les hommes vivent dans un climat apaisé pour la jouissance de leur propriété.

En mettant « son intelligence au service de la paix » (J. Cléro, 2004, p.17), Locke s'attèle à déterminer la nature du pouvoir politique et la fonction qui lui est assignée : « l'État une société d'hommes instituée dans la seule vue de l'établissement, de la conservation et l'avancement de leurs intérêts civils » (J. Locke, 1992, p.168). Cela laisse entrevoir que le

pouvoir politique a pour fonction de préserver les droits naturels des membres de la société. Son seul service est celui de la protection des individus et de leurs biens. Il n'est pas question de s'arroger de titre de roi-prêtre comme le défendait Hobbes de manière à légiférer ou intervenir par la force dans les questions religieuses. Nulle part, il n'est mentionné qu'il devait se préoccuper du salut de leurs âmes et se soucier de leur bonheur céleste. Ce n'est donc pas à « l'État qu'il faut demander quelque éclaircissement sur les finalités transcendantes (intérêt spirituel des âmes, leur salut, etc.) » (J. Cléro, 2004, p.17) parce « Dieu n'a pas commis le soin des âmes au magistrat civil » (J. Locke, 1992, p.168).

Il n'est plus question de contraindre les sujets à adhérer à la religion du roi sous prétexte que « ceux qui n'adhèrent pas à la religion officielle (...) constituent un danger » (C. Courne-Thubert, 2003, p.21). À y voir de près, la profession d'une autre religion est perçue comme une menace pour la paix civile un danger pour l'unité politique. C'est pourquoi, il faut par tous les moyens préserver « l'unité religieuse [qui] est considérée comme la garantie de l'unité politique » (C. Courne-Thubert, 2003, p.21). Aux yeux de Locke, la contrainte ou la force dans le domaine religieux est à proscrire puisqu'elle bafoue la liberté de conscience de l'individu. Elle ne saurait aboutir à une réelle conversion. Pour Baruch Spinoza, (B. Spinoza, 1965, p.234), « l'autorité (...) commet une violation de droit » de l'individu quand elle tente de lui imposer sa religion. C'est en cela que Locke appelle « le magistrat civil » à se dispenser de la contrainte, de la force en matière de religion à l'endroit de ses gouvernés et privilégier « le jugement intérieur » (J. Locke, 1992, p.169) de l'individu car « toute l'essence et la force de la vraie religion consiste dans la persuasion absolue et intérieure de l'esprit » (J. Locke, 1992, p.169). Le devoir de l'autorité civile est donc de remplir les rôles afférents à sa fonction, « (...) sans vouloir s'étendre jusqu'au salut des âmes » (J. Locke, 1992, p.168). Son pouvoir est borné à cela. George Weigel conclut que (G. Weigel, 1999, p.432) « La politique concerne les êtres humains (...), elle a pour finalité leur bien-être et rien d'autre (...) Une politique qui ne se fonde pas sur ce principe, perd l'essentiel de sa raison d'être ».

En délimitant ainsi les frontières de l'État non sans définir avec précision ses devoirs, il est à remarquer que Locke veuille empêcher tout entêtement du temporel à s'immiscer dans les affaires spirituelles qui pourrait occasionner une atmosphère d'intolérance où régneront les conflits. Or, Locke est motivé par le désir ardent de « mettre fin aux disputes » (J. Locke, 1992, p.168), c'est-à-dire mettre fin aux conflits résultant de ce désordre que Locke dénonce sans cesse.

Motivé par le désir ardent de « mettre fin aux disputes » (J. Locke, 1992, p.168) afin de la préserver la cohésion sociale, Locke a rappelé à l'ordre les autorités ecclésiastiques en insistant sur l'origine, le but et les intérêts de leur pouvoir. Ce rappel à l'ordre de Locke est relatif à la position de Hobbes pour qui, en plus du pouvoir spirituel, le pouvoir temporel doit également appartenir aux autorités religieuses. Aussi peuvent-elles s'immiscer dans les affaires autres que spirituelles. Hobbes le fait savoir : « pour ce qui est du pouvoir pastoral, le pouvoir civil suprême lui est nécessairement attaché en sorte que, par là, l'autorité ecclésiastique a le droit de changer les royaumes (...) Elle peut déposer les princes et les États aussi souvent qu'il ne faut » (T. Hobbes, 2000, pp.797-798). Elle peut aussi, au nom de l'unité politique, contraindre les hommes à professer la même religion qu'elle étant donné que la profession d'une religion différente était perçue comme « un crime religieux du point de vue de l'Église » (C. Courne-Thubert, 2003, p.20) que Hobbes définit comme « une institution politique (...) puisqu'elle dispose d'un système politique » (R. Polin, 1981, p.54).

Locke réproouve cette définition hobbesienne de l'Église d'autant plus que « par ce terme, [il] entend une société d'hommes, qui se joignent volontairement ensemble pour servir Dieu en public et lui rendre le culte qu'ils jugent lui être utile, et propre à leur faire obtenir le salut » (J. Locke, 1992, p.171). Ainsi, Locke pense que l'Église a un objectif spirituel et non temporel. Dès lors, il revient aux autorités religieuses de se tenir loin de ce qui ne relève pas

de leur domaine vu que « le but de toute société religieuse est de servir Dieu en public, et obtenir par ce moyen la vie éternelle. C'est donc là que doit tendre toute la discipline, et c'est à ces bornes que toutes les lois ecclésiastiques doivent être renfermées » (J. Locke, 1992, p.174).

Comme le bonheur céleste des âmes doit être la préoccupation de cesdites autorités, Locke les invite à n'employer que les moyens spirituelles dont « les exhortations, les avis et les conseils qui sont les seules armes que cette société doit employer » (J. Locke, 1992, p.175). Le recours à la force pour convaincre les individus à adhérer à leurs croyances est inapproprié parce que « la religion n'est pas instituée (...) pour mettre les hommes en état de domination ecclésiastique ni pour contraindre par la force » (J. Locke, 1992, pp.163-164). Il en est de même pour des sanctions consécutives au non-respect des lois religieuses qui doivent être spirituelles sans jamais porter atteinte à la propriété de l'individu : « les moyens pour garantir l'obéissance aux lois de la religion, ce sont des peines et les récompenses de l'autre monde, mais les châtiments civils ne sont pas les moyens adéquats en cette matière » (J. Locke, 1992, pp.151-153). Locke ne veut pas porter atteinte à la liberté de conscience et qui plus est à la cohésion sociale du fait de l'intolérance de la part de l'autorité religieuse. Que « chacun reste dans son domaine et les conflits liés aux empiètements cesseront » (P. Valadier, 2007, p.256). C'est « ce containment » (P. Valadier, 2007, p.256) qui servira de point d'appui à l'argumentation de Locke en faveur de la tolérance religieuse.

2.2. La promotion de la tolérance religieuse : une exigence

Locke a vécu dans une atmosphère marquée par les conflits politico-religieux pour avoir « (...) a été frappé (...) particulièrement par l'intolérance installée depuis de longue date en Angleterre » (S. Goyard-Fabre, 1987, p.17). Il y voyait, avec une grande inquiétude, « se mêler religion et politique qui ébranl[aient] la paix, troubl[aient] la tranquillité publique, allum[aient] la guerre partout, fais[aient] couler le sang et sem[aient] la désolation » (S. Goyard-Fabre, 1987, p.70). Toutes ces scènes d'intolérance lui paraissaient scandaleuses à l'idée que « troubler ainsi la paix commune est une faute lourde » (S. Goyard-Fabre, 1987, p.70). Épris de paix, Locke estime que la vie en société n'est possible que si et seulement si les hommes font de la culture de la tolérance religieuse un devoir en vue de contenir la division des hommes dans la société. Il voit donc en la tolérance religieuse un véritable rempart contre la violence sous toutes ses formes. C'est pourquoi, il s'est fortement engagé à la promouvoir vu qu'elle « s'inscrit dans une logique d'utilité » (P. Sassier, 1999, p.79).

La tolérance religieuse, comme le conçoit Locke, est d'accepter librement et volontairement les opinions et les pratiques religieuses d'autrui même si on ne les partage pas, quand elles ne causent pas, par conséquent, aucun tort à l'humanité, à l'État et aux particuliers. Une telle conception de la tolérance religieuse laisse voir les différents domaines dans lesquels cette forme de tolérance doit triompher afin de consolider la cohésion sociale. Si Locke a travaillé à dissocier le politique du religieux, c'est parce qu'il estime que leur séparation est en mesure d'instaurer un climat de tolérance. Aussi voit-il en eux des acteurs incontournables pour la promotion de la tolérance vu qu'il est de leur devoir « d'appliquer tous [leur] soin (...) le plus possible, à la paix » (J. Locke, 1992, p.180). À en croire Locke, étant donné que la tolérance participe à « la paix et à l'ordre civil » (J. Locke, 1992, p.95), elle doit être l'affaire de toutes les couches de la société. Ainsi, à l'endroit de l'autorité politique, Locke pense que c'est parce qu'elle s'immisçait dans les affaires religieuses que les guerres de religion devenaient atroces. La sortie de cette situation délétère exige que chaque camp se tienne à son activité d'origine. Baruch Spinoza le souligne: « (...) Afin de réaliser une plus grande stabilité sociale, il importe, au contraire, d'imposer une limitation étroite à leur activité (...) Elles devront se tenir à leur activité d'origine » (B. Spinoza, 1965, p.288).

À l'endroit de l'autorité politique, Locke ne cesse de rappeler qu'elle ne doit ni de près se mêler des affaires religieuses si ce n'est de protéger « les intérêts civils » (J. Locke, 1992,

p.168) de ses gouvernés. N'ayant pas de compétence dans l'autre monde, elle n'a pas à se soucier du soin des âmes encore moins de leur bonheur céleste en usant de contrainte. Or dans ce domaine, la contrainte n'a pas sa raison d'être parce qu'elle porte atteinte à la liberté de conscience. C'est donc au nom de ce droit naturel que Locke invite le temporel à la tolérance. Il estime que les hommes vivent et agissent selon leur conscience et en harmonie avec leurs convictions religieuses. Dès lors, le roi n'a pas le droit d'imposer une religion à ses gouvernés car s'il le fait, ce serait entré en contradiction avec la nature du gouvernement civil et créer l'état de guerre entre lui et ses administrés.

Il va sans dire qu'en matière religieuse, aucune conscience ne doit croire contre son gré. Elle se nourrit de conviction. Élisabeth Labrousse écrit : « une adhésion religieuse n'est pas de l'ordre du dressage : elle suppose une conviction intime » (E. Labrousse, 1965, p.87). Être donc tolérant, « c'est en premier lieu laisser une place à la liberté sans laquelle le salut n'est pas convenable » (P. Sassier, 1999, p.87). C'est dans l'espace de liberté de conscience dont il dispose que l'homme assure son salut et non sous l'effet de la contrainte : « La voie du salut ne réside pas dans l'accomplissement forcé d'action extérieure (...) mais dans le choix intime et volontaire de l'esprit » (J. Locke, 1992, p.109). La menace et la contrainte ne parviendront jamais à modifier les croyances religieuses d'une tierce personne. Il faut la liberté de conscience du croyant qui s'exprime convenablement.

Par ailleurs, il est à souligner que quand bien même Locke inviterait le temporel à œuvrer à l'installation d'un climat de paix en tenant compte du respect de la liberté de conscience de ses gouvernés, force est de faire remarquer qu'il a donné l'occasion à celui-ci d'avoir un droit de regard sur certaines pratiques religieuses et certaines opinions susceptibles de troubler l'ordre public. Il pense si « la liberté religieuse s'élargit » (P. Sassier, 1999, p.82), elle peut se muer en une licence capable nuire à la stabilité sociale qui lui est chère. La liberté qu'il défend « ne se confond pas avec le caprice, la fantaisie ou la licence (...) [mais] une liberté raisonnable » (C. Courme-Thubert, 2003, p.88) ; d'où cette mise en garde : « Que les autres, sous prétexte de la religion, ne cherchent pas l'impunité de libertinage et de leur licence effrénée » (J. Locke, 1992, p.167). C'est pourquoi, il appelle le prince à prendre des dispositions idoines pour la contrer de sorte à préserver la quiétude sociale. Le magistrat ne tolérer « aucun dogme qui soit contraire au bien de l'État et aux bonnes mœurs nécessaires pour la conservation de la société civile (...) d'interdire la publication d'une opinion lorsqu'elle tend à troubler [l'ordre public] » (J. Locke, 1992, p.113). Locke fixe le seuil de la tolérance : doit être toléré tout ce qui ne nuit pas à la quiétude sociale.

Outre le politique, Locke fait aussi cas du concours de l'autorité ecclésiastique à la construction de l'édifice de la tolérance religieuse parce que « la religion est un puissant facteur d'équilibre. Des vertus comme la tolérance, l'amour, la justice, la paix qui sont les fondements de son enseignement » (A. Poiri, 1997, p.16) concourent au bon vivre ensemble. C'est pourquoi, Locke exhorte les autorités ecclésiastiques à emboîter le pas au temporel en se détournant de la contrainte comme moyen de conversion. Dans ce domaine, la tolérance recommande qu'on laisse libre choix à l'individu plutôt que de le « poursuivre par le fer et le feu » (J. Locke, 1992, p.164) pour le convaincre de ses erreurs et l'amener à connaître la vérité. Alors qu'en matière de religion, nul ne détient la vérité exclusive afin de l'imposer à quelqu'un. C'est donc cette imperfection de l'homme qui doit « appeler à la tolérance en premier lieu » (P. Sassier, 1999, p.44).

Homme de paix, Locke aborde également le problème de la tolérance entre différentes religions. C'est pourquoi, dès l'entame de sa "longue" lettre, il affirme : « Puisque vous jugez à propos de me demander quelle est mon opinion sur la tolérance [religieuse] que les différentes sectes [religieuses] doivent avoir les unes pour les autres, je vous répondrai franchement qu'elle est, à mon avis, le principal caractère de la vraie [religion] » (J. Locke, 1992, p.163). Cela prouve que la tolérance religieuse est l'affaire des religions. La tolérance

au sein des croyances religieuses revient, pour chaque fidèle se soumettre volontairement et librement aux règles, aux commandements et aux pratiques qui gouvernent sa religion. Mais, lorsqu'il advient qu'un disciple d'une société religieuse a un comportement opposé à celui que recommande celle-ci, une correction corporelle n'est pas envisageable. Locke demande de dialoguer fraternellement avec lui afin de le ramener à la raison parce que les « [...] exhortations, les avis et les conseils sont les seules armes que cette société doive employer pour retenir ses membres dans le devoir » (J. Locke, 1992, p.175). On ne doit pas non plus lui spolier ses biens en l'excommuniant : « Il faut prendre garde que ni l'acte de l'excommunication ni son exécution ne soient accompagnés de paroles injurieuses, ni d'aucune violence qui blesse le corps, ou qui porte préjudice aux biens de la personne excommuniée » (J. Locke, 1992, p.175).

Si une communauté spirituelle et ses disciples n'ont pas de prérogative sur un membre quelconque de cette communauté, ils ne peuvent pas non plus l'avoir sur une autre religion ni sur un membre de celle-ci. L'appartenance à une religion, qui est « (...) une affaire de conscience qui ne relève que de Dieu » (Locke, 1992, p.213), justifie pourquoi lors du contrat social « (...) chacun s'est réservé le soin de son âme, qui n'a jamais pu dépendre du gouvernement civil » (Locke, 1992, p.213) ni d' d'autrui. Dès lors, permettre la coexistence d'individus de différentes religions, ce n'est nullement ouvrir la boîte de Pandore qui pourrait saper « le lien social ou introduire les dissensions au sein de l'unité nationale » (C. Courmet-Thubert, 2003, p.20), mais c'est ouvrir la porte de la paix. Bien au contraire, « c'est surtout la tentative d'imposer une uniformité de culte qui exaspère et attise les esprits » (J. Locke, 1992, p.143). C'est dire que la diversité religieuse est ce qui prête le moins à l'intolérance. Elle ne saurait, en aucun cas, être « des marques distinctives (...) pouvant être l'occasion de désordre, de conspiration et de séditions dans la société » (J. Locke, 1992, p.143). Elle est à saluer (M. Parmentier, 2002, p.65).

Si donc les hommes sont émerveillés par la beauté de l'arc-en-ciel due « aux tons variés de ses couleurs » (A. Hampaté Bâ, 1980, p.143), il va de soi qu'ils acceptent à cœur joie la multiplicité des religions en leur sein car la véritable harmonie naît des contraires. L'émerveillement que provoque la beauté de l'arc-en-ciel chez les hommes, Locke le retrouve dans sa contemplation de la différence entre les confessions religieuses : « ce n'est pas la diversité des opinions qu'on ne saurait éviter, mais le refus de la tolérance qu'on pourrait accorder, qui a été la source de toutes les guerres et de tous les démêlés qu'il y a eu parmi les chrétiens sur le fait de la religion » (J. Locke, 1992, p.212). Locke convie, par conséquent, les chrétiens à admettre que les personnes qui se réclament de la chrétienté comme eux, soient d'une autre communauté spirituelle que la leur et qu'ils bénéficient autant qu'eux des avantages de la tolérance car celle-ci fait partie des éléments clés qui luttent contre la guerre. Voltaire en a fait écho : « Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix » (Voltaire, 1989, p.142). Faire front commun contre la haine de sorte à préserver l'équilibre social doit être notre leitmotiv car « la haine, c'est comme la guerre : une fois qu'elle est là, il est trop tard. Elle libère l'Ange de la mort qui fait trop de ravages. Il faut donc la combattre avant, en la privant de la fausse gloire qui lui confère sa scandaleuse légitimité » (E. Wiesel, 1998, p.8). C'est pourquoi, Locke demande non sans insistance à ces autorités religieuses « d'instruire [leurs] peuples, [de] leur enseigner à conserver la paix et l'amitié avec tous les hommes et [qu'elles] exhortent à la douceur, et à la tolérance mutuelle (...) tant ceux qui se trouvent de leurs opinions que ceux qui en diffèrent » (J. Locke, 1992, p.180). Cet appel de Locke à l'endroit des guides religieux et leurs fidèles est semblable à celui d'Érasme, qui dans son *Plaidoyer pour la paix*, a demandé « aux théologiens d'annoncer l'Évangile de la paix, de le faire résonner sans arrêt aux oreilles des peuples, [aux] chrétiens de conspirer ensemble d'un même cœur en faveur de la paix » (Érasme, 2005, p.99).

Par ailleurs, pour que cette quête de stabilité sociale soit effective et durable, Locke demande que la tolérance s'étende aux mahométans, aux juifs et aux païens (J. Locke, 1992, pp.212-213) car les hommes forment une seule famille dans la religion nonobstant leur différence confessionnelle. Cela démontre combien de fois, Locke ne limite pas sa vision de la tolérance aux seuls chrétiens en ce qu'elle est naturelle et universelle. Locke affirme à cet effet: « Ce que je viens de dire de la tolérance mutuelle que se doivent les particuliers, qui diffèrent de sentiments sur le fait de la religion, doit aussi s'entendre des Églises particulières, qu'on peut regarder en quelque manière, comme des personnes privées les unes à l'égard des autres » (J. Locke, 1992, p.176).

Ces propos de Locke sont une sérieuse invitation à la tolérance religieuse entre les différentes religions dans notre monde. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est déraisonnable de persécuter certaines minorités religieuses parce qu'elles ont aussi droit aux délices de la tolérance religieuse. Toute chose qui concourt, à coup sûr, au maintien de la paix, seule condition pour un vivre ensemble. C'est ce souci majeur qui hante Locke à telle enseigne qu'il exhorte les leaders d'opinion (le temporel et le spirituel) à être « des hérauts de la paix et de la concorde » (J. Locke, 1992, p.213) au lieu d'exciter « par tous les moyens possibles, les peuples à s'armer et [emboucher] les trompettes de la guerre » (J. Locke, 1992, p.213). Aux fidèles de chaque congrégation religieuse, il leur demande « de toujours entretenir la paix, l'amitié entre [eux] (...) sans prétendre à aucune supériorité les uns sur les autres » (J. Locke, 1992, p.213). Tous, à quelque niveau, où ils se trouvent, sont appelés à être des apôtres de la paix en promouvant la tolérance religieuse comme gage de la cohésion sociale. Autant dire que la recherche de la stabilité sociale doit être notre hantise parce que notre bonheur en dépend fortement.

CONCLUSION

Que retenir d'une réflexion sur la conception lockéenne de la cohésion sociale ? Comme un jardin qui a besoin d'être constamment entretenu afin de maintenir sa beauté, la cohésion sociale exige des hommes des actions pour son renforcement parce que la pérennisation de la coexistence en dépend. Conscient de ce fait, Locke appelle à la consolidation de celle-ci comme pour un bon vivre-ensemble. Son effectivité n'est pour possible qu'à travers un nouveau système politique dont le fonctionnement permet aux individus de s'épanouir sans crainte et en toute sécurité. Touchard pense que « Pour Locke, en effet, (...) la fin de la politique (...) c'est la recherche d'un bonheur qui réside dans la paix, l'harmonie et la sécurité... » (J. Touchard, 1959, p.310).

Artisan de la paix, Locke a milité en faveur de la laïcité en voyant en elle un rempart contre l'absolutisme politique et religieux et un rempart pour la coexistence pacifique. À cela, s'ajoute son énergie déployée à enseigner la tolérance religieuse aux différentes couches sociales en vue de préserver l'unité sociale. Autant dire que Locke a fait de la recherche de la stabilité sociale le sens de tout son combat. Il a eu à cœur de laisser à l'humanité une cité paisible. Hélas, les conflits de tous genres persistent dans notre monde et ne cessent d'effriter le tissu social. Mais, l'espoir n'est pas perdu.

BIBLIOGRAPHIE

- AKÉ Patrice Jean, 2013, *La laïcité en question*, Abidjan, Édition UCAO.
 BÂ, Amadou Hampaté, 1980, *Vie et enseignement de Tierno Bokar, le sage de Bandiagara*, Paris, Éditions du Seuil.
 CHEVALLIER Jean-Jacques, 1970, *Les grandes œuvres politiques : de Machiavel à nos jours*, Paris, Librairie Armand Colin, Collection « U ».
 CLÉRO Jean-Pierre, 2004, *Locke*, Paris, Ellipses Éditions Marketing.
 CHEVALLIER, Jean-Jacques, 2010, *L'État de droit*, Montchrestien, Lextenso éditions, Collection « Clefs politiques ».

- COMTE-SPONVILLE André, 1995, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, PUF.
- CARRIVE Paulette, 1984, « La pensée politique de Filmer », in *Cahier de philosophie Politique et juridique de l'Université de Caen*, Numéro.
- COURME-THUBERT Christine, 2003, *Locke : Lettre sur la tolérance*, Paris, Nathan /VUEF, Collection « Les intégrales de Philo ».
- DÉRATHÉ Robert, 1995, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, J. Vrin.
- DIDEIR Béatrice, 1987, *Le siècle des Lumières*, Paris, M.A. Édition.
- ESLIN Jean-Claude, 1999, *Dieu et Politique : Théologie et Politique en Occident*, Paris, Éditions du Seuil.
- DEBBASCH Charles et al, 2001, *Lexique de politique*, Paris, Éditions Dalloz, 7^{ème} édition.
- DEWEY John, 2010, *Le public et ses problèmes*, Traduit de l'Anglais par Joëlle Zask, Paris, Folio, Collection « Folio essais ».
- Érasme, 2005, *Plaidoyer pour la paix*, Traduit du latin et présenté par Chantal Labre, Paris, Arléa.
- GOYARD-FABRE Simone, 1986, *John Locke, et la raison raisonnable*, Paris, Vrin.
- GOYARD-FABRE Simone, 1996, *Élément de philosophie politique*, Paris, Armand Colin/Masson.
- HABERMAS Jürgen, 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Trad. R. Rochlitz et C. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, Collection« NRF essais».
- HOBBS Thomas, 2000, *Léviathan*, Trad. Gérard Mairet, Paris, Gallimard.
- LOCKE John, 1977, *Deuxième traité du gouvernement civil précédé du Premier traité du gouvernement civil* et suivi des *Constitutions fondamentales de la Caroline*, Trad. Bernard Gilson, Paris, J. Vrin.
- LOCKE John, 1992, *Deuxième traité du gouvernement civil*, Trad. David Mazel, Paris, Flammarion.
- LOCKE John, 1992, *Lettre sur la tolérance, précédée d'Essai sur la tolérance et de Sur la différence entre pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil*, Trad. Jean Leclerc, Paris, Garnier Flammarion.
- LOCKE John, 1998, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, Trad. M. Coste, Paris, J. Vrin.
- LOCKE John, 1999, *Lettre sur la tolérance*, Trad. Raymond Polin, Paris, Quadrige.
- LOCHAK Daniel, 2005, *Les droits de l'homme*, Paris, la Découverte.
- LABROUSSE (Élisabeth), 1965, *Pierre Bayle et l'instrument critique*, Paris, Seghers.
- MARKOVIC, Marko, 1978, *La philosophie de l'inégalité et des idées politiques de Nicolas Berdiaev*, Paris, Nouvelles Éditions Latines.
- NAY Olivier, 2004, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand-Colin.
- POLIN Raymond, 1981, *Hobbes, Dieu et les hommes*, Paris, Collection « Philosophie d'aujourd'hui
- PARMENTIER Marc, 2002, *Le vocabulaire de Locke*, Paris, Ellipses Édition Marketing S.A., Collection « Vocabulaire de... ».
- POIRI Alain, 1997, Présentation de *Conflits actuels et culture de la paix*, Actes du Colloque d'Abidjan, Abidjan, Presses Universitaires de Côte-d'Ivoire.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques), 1973, *Du Contrat social, suivi des Discours sur les sciences et les arts, Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Union Générale d'Édition.
- RAWLS John, 2009, *Théorie de la justice*, trad. Catherine Audard, Paris, Éditions Points, Collection « Essais ».
- RENAUT Marie-Hélène, 2007, *L'histoire des idées politiques en QCM*, Paris, Ellipses Édition Marketing S.A.

- SPINOZA, Baruch, 1934, *Traité des autorités théologiques et politiques*, Trad. de Madeleine Francès, Paris, Gallimard.
- SPITZ Jean-Fabien, 2001, *John Locke et le fondement de la liberté moderne*, Paris, Presses universitaires de France, Collection « Fondements de la politique ».
- SASSIER Philippe, 1999, *Pourquoi la tolérance*, Paris, Arthème-Fayard.
- SAINT Thomas d'Aquin, 1984, *Somme théologique*, tome 3, Paris, Les Éditions du Cerf.
- TOUCHARD, Jean, 1959, *Histoire des idées politiques : des origines au XVIIIème siècle, Tome I*, Paris, PUF.
- VOLTAIRE, 1989, *Traité sur la tolérance*, Paris, Garnier Flammarion.
- VALADIER , Paul, 2007, *Détresse du politique, force du religieux*, Paris, Éditions du Seuil.
- WEIGEL , Georges, 1999, *Jean-Paul II, Témoin de l'espérance*, Trad. Jean Claude Lattès, S.P.A.
- Wiesel Élie, 1998, Préface de *Intolérance*, Académie universelle de cultures, Forum international sur l'intolérance, sous la direction de Françoise Barret-Ducrocq, UNESCO, Paris, Grasset/ Frasquelle.
- ZARADER Jean-Pierre, 2007, *Dictionnaire philosophique*, Paris, Ellipses Édition Marketing S.A.

WEBOGRAPHIE

- FORSÉ Michel et PARODI Maxime, « une théorie de la cohésion sociale » in <http://www.core.ac.uk>, consulté le 25 juin 2020 à 11h45.

MARCUSE, LES UNIVERSITAIRES ET LES ÉTUDIANTS AU SEIN DU COMBAT DE L'INTELLIGENTSIA POUR LA SOCIÉTÉ

Amara Salifou*

Maître-Assistant

Université Alassane Ouattara (UAO-Bouaké-Côte d'Ivoire)

Mail : salifouamara@yahoo.fr

amarasalifou@gmail.com

Cell: (00225)0708856851/0102410560

Résumé en français :

Cet article vise à rappeler l'évolution du rôle de tous les acteurs de la connaissance regroupés au sein de l'intelligentsia, particulièrement les étudiants et les universitaires auxquels s'identifie Marcuse, dans la transformation qualitative de l'existence en société. Cette transformation commence par l'identification des acteurs que sont les étudiants et les universitaires, leurs influences possibles et leurs apports concrets pour un monde meilleur et qualitatif. Pourquoi urge-t-il donc pour les étudiants et les universitaires, dans la conception marcusienne, d'être des acteurs majeurs dans le devenir de la société ? L'intelligentsia dans laquelle, universitaires, étudiants et Marcuse se retrouvent ne saurait se dérober de son devoir sociétal qui est celui d'être non-conformiste afin d'extirper de ce monde, ses formes oppressives et permettre l'avènement de ses idéaux généreux. Il s'agit de rappeler en termes de résultats, la mobilité de la pensée marcusienne, depuis sa jeunesse estudiantine à l'universitaire qu'il est devenu. Nous apprécierons dans le même élan, historiquement, le rôle des universitaires et des étudiants, qui évoluent du statut d'une intelligentsia statique, traditionnelle et rétrograde à celui de novateur, critique et révolutionnaire.

Summary in French: This article aims to recall the evolution of the role all knowledge actors, grouped within the intelligentsia, particularly the students and academics identified by Marcuse in the qualitative transformation of existence into society. This transformation begins with the identification of the actors that are the students and academics, their possible influences and their concrete contributions to a better and qualitative world. Why is it therefore urgent for students and academics, in the marcusian conception, to be major actors in the future of society? The intelligentsia including academics, students as well as Marcuse himself, cannot escape from its societal duty to be nonconformist in order to root out any oppressive form and allow the advent of its generous ideals. It is a question of recalling in terms of results, the mobility of marcusian thought, from his youth as a student to the academic that a become. At the same time, we would appreciate, historically, the role of academics and students, who evolve from the status of static, traditional and retrograde intelligentsia to that of innovative, critical and revolutionary.

Mots clefs en Français : Changement, Engagement, Étudiants, Intelligentsia, Intellectuel, Non-conformiste, Société, Théorie critique, Universitaires.

Key words in English: Academics, Change, Commitment, Non-conformist, Critical theory, Intellectual, Intelligentsia, Students, Society

INTRODUCTION

C'est au XIXe siècle qu'apparaît pour la première fois le concept d'"intelligentsia". Il désigne :

Un ensemble d'**intellectuels russes** qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle, ont pris conscience des problèmes de la Russie tsariste et ont milité pour des réformes politiques et sociales, parfois radicales. K. Libelt, philosophe polonais, a popularisé le terme en 1844 en définissant l'intelligentsia, comme des personnes instruites détenant

le savoir, comme les professeurs, le clergé, les ingénieurs et comme "ceux qui de leur lumière guident vers la raison". (<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Intelligentsia.htm>, 2018, consulté à 15h10).

L'intelligentsia se présentant ainsi comme un creuset d'intellectuels critiques contre toute forme dictatoriale de gouvernance. L'exemple ici indexé est celui du tsarisme. Cette forme russe d'une royauté omnipotente qui détient ou s'accapare presque tous les droits. Une situation que combattent les universitaires et les étudiants. Leur quotidien étant en effet, aussi celui de la quête et de la pratique de la connaissance dans tous les domaines, universitaires et étudiants se retrouvent ainsi aux premières loges des réformes initiées par l'intelligentsia. Leur lutte au sein de l'intelligentsia se donne le devoir pratique, outre la critique, d'influencer le changement concret de la société, du cadre de vie des populations afin de le rendre moins pénible et plus vivable. L'on rejoint ainsi le vœu cher à K. Marx et rapporté par F. Engels à la "onzième thèse sur Feuerbach" lorsqu'il affirme que : "Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, ce qui importe, c'est de le transformer"²⁹. Il ne s'agit certes pas ici de répudier le travail intellectuel, mais de lui assigner un nouveau rôle: travailler sur le monde concret, en liant théorie et pratique, connaissance et transformation du monde.

Avec l'École de Francfort, ce courant philosophique auquel appartient H. Marcuse (1898-1979), la connaissance portée par les intellectuels en général, les universitaires et les étudiants en particulier, renforce son statut social à travers la Théorie critique.

La Théorie critique a investi l'intérêt d'une aspiration à la fois théorique et pratique à l'autonomie et à la liberté : « l'intérêt porté par la théorie critique à la libération de l'humanité ». (Grand Dictionnaire de la Philosophie, 2003, p.583). La réflexion ne saurait, en ce sens, être une affaire interne mais externe à la fois, pratique, pour être plus précis. Elle ne saurait énumérer de grands principes, si elle est incapable de les appliquer ou de les faire appliquer. Son influence doit avoir un lien total avec l'harmonie dans l'univers tout entier. Une position que partage entièrement H. Marcuse qui voit une relation entre l'engagement de l'intelligentsia universitaire, étudiantin et la transformation de la société. Quel est le sens de cette relation ? Que représente l'engagement étudiantin et universitaire ? Pour Marcuse les universitaires et les étudiants sont un levier essentiel pour reformer le statu quo de la société, engager la transformation et ouvrir les portes d'un monde libre et meilleur aux côtés des tous les acteurs de l'intelligentsia. Le résultat que vise ce travail, c'est la réunification de toutes les forces intellectuelles dans une mobilité de la connaissance, sous le regard de la philosophie marcusienne pour un monde où éthique et épanouissement doivent constituer les principales luttes qui méritent d'être menées. Le motif principal d'une telle détermination s'inscrit dans la volonté d'une intelligentsia active, mobile et progressive. Dans une réflexion à la fois historique, critique et indicative, nous apprécierons dans un premier point, le sens de l'engagement de l'intelligentsia chez Marcuse. Dans une deuxième phase, nous aborderons, les défis qui interpellent les universitaires et les étudiants dans la société. Enfin, nous aborderons la particularité de l'apport des étudiants et des universitaires au sein du combat de l'intelligentsia *non-conformiste* pour une société ouverte et harmonieuse. Le rappel historique d'une telle démarche nous permettra de percevoir avec Marcuse, la particularité des intellectuels, universitaires et étudiants précisément, qui s'inscrivent sous le vocable de l'intelligentsia, la mobilité de leur engagement sociétal, les critiques dont-ils sont porteurs et les voies d'un monde plus harmonieux qu'ils nous indiquent.

²⁹ Marx n'a pas publié les *Thèses sur Feuerbach* de son vivant. Elles ont été éditées en 1888 par Friedrich Engels dans une version modifiée par ce dernier, le texte original réapparaissant en 1924.

1. Du sens de l'engagement de l'intelligentsia chez Marcuse

Chez Herbert Marcuse, intelligentsia et engagement se confondent dans le défi de la transformation de la société, à la fois dans une visée dénonciatrice, pratique et concrète. La forme et le fond de l'engagement marcusien sont particuliers. L'intelligentsia qu'il défend se particularise, ainsi que les couches qui s'y identifient. Le jeune Marcuse, tout comme l'intellectuel et l'universitaire qu'il devient, se singularisent chaque fois dans un engagement à défendre des valeurs qui combattent l'injustice, l'oppression et toute forme d'iniquité afin de garantir au monde le mieux-être qu'il est en droit de revendiquer.

1.1. La notion de l'engagement dans la vie de Marcuse

L'engagement marcusien pour une société dont les potentialités profitent à l'ensemble de l'humanité de façon harmonieuse et non conflictuelle n'est pas synonyme de principes moralisant ou d'injonctions aux autres pour un "devoir être". Il ne s'agit donc pas d'interpeler en se mettant en marge de toute interpellation. Le "Connais-toi, toi-même" de Socrate est ainsi remis au jour dans l'engagement marcusien. C'est en ce sens que H. Marcuse (1963, p.302) peut affirmer que « Socrate représente, non le droit de l'individu contre celui de la Cité, mais la Cité juste contre la Cité injuste. Ce n'est pas la liberté privée de pensée et de conscience qui est en jeu, mais la pensée et la conscience politique, c'est-à-dire la Cité ».

Il ne s'agit donc pas d'être dans une position de critique mais de fonder toute critique objectivement, en soi et pour soi sur des bases à la fois éthiques et morales pour le bien de la société tout entière. Rien ne saurait échapper à la critique. Cela passe par une cure de dépouillement de l'inessentiel pour faire jaillir l'essentiel à travers un engagement personnel aux côtés de tous les sujets du changement. C'est en ce sens que du jeune à l'universitaire, Marcuse n'a cessé de s'engager pour les causes justes tout en critiquant celles qu'il jugeait d'injustes et contraires à toute éthique universelle.

À 20 ans, en 1918, il est membre du parti politique SPD (parti social-démocrate), en Allemagne, qu'il considérait comme un défenseur de la politique socialiste. Marcuse s'oppose à ses parents qui avaient du mépris pour cette formation. Ceux-ci jugeaient le SPD d'être simplement « un parti d'ouvriers » (R. Wiggershaus, 1993, p.91). Les parents de Marcuse qui appartiennent à la bourgeoisie allemande car propriétaires d'une usine de construction « Friedenthal et Marcuse » (*Idem*) voient ainsi dans le SPD, une association de personnes peu instruites, qui ne comprennent pas les réalités sociales et qui sont enclines aux troubles, inutilement. Pour Marcuse, il s'agit plutôt, selon la vision qu'il avait du SPD, de dénoncer les injustices sociales, économiques ou politiques que subissait une partie de la population allemande. Toutefois, Marcuse qui n'a pas un esprit critique sélectif, ne tarde pas à dénoncer et à se désolidariser du SPD qu'il critique d'avoir des attitudes déviationnistes, précisément « en 1919, après l'assassinat de Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht » (A. Nicolas, 1970, p.5).

Marcuse voit dans la mort atroce de ces deux responsables politiques, le 15 janvier 1919, la main du SPD. Karl Liebknecht est en effet, membre fondateur du SPD dont il est exclu, après avoir été emprisonné pendant 18 mois, pour avoir critiqué le militarisme qui s'en empare et pour s'être opposé à la Première Guerre Mondiale. Liebknecht crée à sa sortie de prison le Parti Communiste d'Allemagne, le KPD avec Rosa Luxembourg. Deux semaines après, ils sont assassinés à Berlin. Face à ce qu'il considère comme une intolérance, Marcuse rompt totalement ses liens avec le SPD et s'en explique clairement Comme le cite C. Dupuydenus (2015, p.47) :

La social-démocratie allemande, déclare Marcuse dans un entretien, je dois vous dire que depuis que je suis vraiment né à la conscience politique en 1919, j'ai combattu ce parti. J'en ai été membre en 1917-1918, j'en suis sorti après l'assassinat de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht. Non

parce que le parti travaille à l'intérieur du système [...] mais parce qu'il travaille en collaboration avec les forces réactionnaires, destructrices et répressives. Les forces de gauche dans ce parti finissent toujours depuis 1918 par glisser à droite.

Croyant défendre les principes d'une vraie révolution de liberté et d'évolution épanouissante, Marcuse se sent ainsi trahi par le SPD qui met en péril tout ce que la réflexion agissante, selon ses principes, devrait véritablement permettre. Cette même conviction de pouvoir critiquer toute pensée déviationniste ou susceptible de l'être est celle qui le guide, à nouveau à avoir des positions divergentes avec Martin Heidegger sous la direction de qui, il a pourtant soutenu sa thèse de Doctorat en 1932 sur le thème de "*L'ontologie de Hegel et le fondement d'une théorie de l'historicité*" à Fribourg. Sa critique de Heidegger peut être résumée, en trois points principaux : l'absence d'une prise en compte de *l'historicité de l'être*, le manque d'une *philosophie concrète* et le fait qu'il l'accuse de s'être rapproché du national-socialisme, du nazisme, lui, le philosophe, modèle de toute une génération.

Parti en effet, en exil en 1933 aux États-Unis, Marcuse rentre en Allemagne en 1947 pour un bref séjour durant quelques mois, pendant lequel il a l'occasion d'avoir des correspondances écrites avec son maître Heidegger. Dans l'une de ces correspondances, la dernière, remise par le fils de Marcuse, Peter Marcuse à C. Dupuydenus (2015. p. 143), il est écrit ceci par Marcuse à son maître d'hier :

Que la conversation soit difficile me semble devoir s'expliquer plutôt par le fait que les gens en Allemagne, ont été exposés à une totale perversion de tous les concepts et sentiments, perversion acceptée par le plus grand nombre, en parfaite connaissance ou complicité. Autrement, il serait impossible d'expliquer qu'un homme tel que vous, capable de comprendre la philosophie occidentale comme nul autre pareil, soit capable de voir dans le nazisme "un renouveau de la spiritualité et de la vie" [...]. Il ne s'agit pas d'un problème politique mais d'un problème intellectuel, j'ai envie de dire un problème portant sur la connaissance de la vérité. Vous, le philosophe, vous avez confondu la liquidation du Dasein occidental avec son renouveau ? Est-ce que cette liquidation n'était pas déjà présente dans chaque parole des leaders, chaque geste et action des SA bien avant 1933 ?

Cette dernière précision de Marcuse fait suite à celle du philosophe et de l'intellectuel, Heidegger, qui pour sa défense, parle de sa démission du Rectorat en 1934 sous le signe d'"*un renouveau spirituel total*" qu'il attendait du nazisme et du massacre des Allemands de l'Est, plutôt que des Juifs. Sur ce dernier point, M. Heidegger (20 janvier 1948) répond ceci :

Quant aux accusations d'une validité douteuse, que vous exprimez à l'encontre d'"un régime qui a tué des millions de Juifs, un régime qui a institué quotidiennement la terreur, qui a tourné chaque chose du domaine de la liberté et de la vérité en son contraire le plus sanglant", je ne peux simplement qu'ajouter que si au lieu de "Juif" vous aviez écrit "Allemand de l'Est" (c'est-à-dire Allemand des territoires de l'Est), alors la même chose aurait été vraie pour un des Alliés (C. Dupuydenus, 2015. p. 140 citant Heidegger).

Marcuse est définitivement convaincu que Heidegger ne commet pas une simple faute politique mais bien une faute réellement intellectuelle. L'intellectuel, quel que soit son

niveau, encore plus pour un philosophe, ne doit être guidé que par la vérité. Il ne s'agit pas d'une vérité d'un camp mais de la vérité universelle. Celle-ci consiste à clairement dénoncer toutes les formes de domination et à les combattre. Il s'agit pour la pensée intellectuelle de ne pas s'emprisonner dans des idéologies partisans, utilitaristes ou égoïstes, là où se joue le destin des peuples dans leur entièreté. C'est en ce sens que pour Marcuse, l'intellectuel, le vrai, est bien celui qui se fonde dans une vraie intelligentsia.

1.2. Intelligentsia et intellectuels chez Marcuse

Le dictionnaire Robert propose du substantif intellectuel, la définition suivante : « dont la vie est consacrée aux activités intellectuelles (<https://universalis.fr/encyclopedia/intellectuel/15> aout 2018 à 19h24mn). Pour être plus précis, on peut retenir que :

Le mot *intellectuel* est né durant l'affaire Dreyfus (ce capitaine de l'armée française accusé d'intelligence avec l'Allemagne et condamné en 1894), quand des professeurs, des écrivains, des artistes dénoncèrent l'injustice faite au capitaine Dreyfus, accusé de haute trahison. Dès lors, le mot intellectuel renvoya plus à une prise de position éthique et politique qu'à la nature intellectuelle des activités professionnelles de ceux qui s'en réclamaient ([https:// universalis.fr/encyclopedia/intellectuel](https://universalis.fr/encyclopedia/intellectuel), 15 aout 2018 à 19h50).

Le mot "intellectuel" sera réellement amplifié grâce au romancier Emile Zola dans un article paru le 13 janvier 1898 au titre évocateur de « *J'accuse* » en première page du quotidien Parisien, *l'Aurore*. Ce pamphlet constituera ainsi, une ligne de démarcation entre ceux pour qui, la connaissance doit être au service des valeurs de justice et de vérité face à ceux pour qui vérité et justice doivent être subordonnées aux intérêts de l'État. Pour Marcuse il faut faire la différence entre une *intelligentsia rétrograde* et une *intelligentsia non conformiste*. Dans l'une comme dans l'autre se retrouvent en effet, les intellectuels mais dans des combats différents qu'il faut éclairer. Les universitaires et les étudiants constituent à propos une référence dans le lot des intellectuels. Leur engagement dans l'intelligentsia est un baromètre important de leur combat pour la société. Marcuse les identifie dans une intelligentsia particulière, celle d'être porteuse des espérances qu'une société marchande et de profit tente d'étouffer par tous les moyens.

2. Rôle et engagement de l'intelligentsia universitaire et étudiantin dans la société

« L'intelligentsia non conformiste » (H. Marcuse, 1969, p.37) est celle qui continue de constituer un rempart face aux actions du capitalisme englobant, stabilisateur, manipulateur et appauvrissant. Cette intelligentsia met à nu, le capitalisme avancé dont les tentacules se retrouvent partout dans un but de contrôle tout en donnant l'illusion de satisfaction de besoins, qui ne sont réellement que l'expression de son orientation. Au-dessus en effet des individus, il y a tout un processus qui tend à faire croire que tout le monde participe aux décisions de l'avenir de la société quand dans le fond, c'est un système bien huilé de domination savamment entretenu. En vérité, « le capitalisme a réussi, par le moyen des communications de masse, à ajuster les facultés rationnelles et émotionnelles des individus à son marché et à sa politique, et à les utiliser pour défendre sa domination » (H. Marcuse, 1969, p.36 Ibidem). Face à cette réalité implacable, le front commun de l'intelligentsia, dans lequel, on retrouve tous ceux qui ont fait de la réflexion, une analyse digestive des réalités dominatrices de la société, afin d'engager le combat de son changement qualitatif, sont interpellés. Le milieu universitaire, auquel appartient aussi Marcuse, ne saurait rester en marge de ce combat.

2.1. Les universitaires et la société

Marcuse ne cesse de le mentionner dans chacun de ses textes ou livres. Il n'y a aucune société spontanée. Toute société est la marque d'une mobilité permanente, plus précisément d'une historicité. Une société n'est pas une histoire passée, présente et future sans que l'on puisse établir le continuum qui lie tous ces moments. C'est pourquoi H. Marcuse (1972, p. 17) peut préciser ceci : « Ce qui est historique advient d'une certaine manière. L'histoire comme advenir, comme mobilité, tel est le problème posé ». Cet advenir historique est clairement sous le sceau de la perpétuation de la domination et de l'exploitation que les universitaires, dans le grand défi de l'intelligentsia, se doivent de déconstruire pour ne pas être les complices d'un obscurantisme, là où ils devraient être les éclaireurs d'une société qui dans son ensemble, les voit comme tels. H. Marcuse (1973, p.79) peut en ce sens souligner que : « rendre l'Université « adaptée » au monde d'aujourd'hui et à celui de demain, c'est lui demander de mettre en relief les faits et les forces qui ont fait de la civilisation ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle pourrait être demain ; c'est cela l'éducation politique ».

Les universitaires ne devraient pas se soustraire de l'influence qu'ils sont censés avoir sur la société et son éducation, ni se contenter d'être des experts mondialement reconnus dans leurs domaines spécialisés ou de n'être que des grands dépositaires de théories ou courants de pensées sans un impact véritable dans le monde auquel ils appartiennent, eux-aussi. Ceci commence par un dépouillement de la civilisation elle-même, celle qui est en cours, les forces qui ont favorisé sa venue, celles qui la maintiennent et celles qui sont en train d'en faire notre avenir sans notre consentement. Un avenir, tout comme un passé avec le trait commun, devenu répétitif de « la domination et de la soumission (...) » auquel « (...) il faut mettre un point » (H. Marcuse, 1973, *Idem*). Les universitaires ont un devoir d'utiliser leurs connaissances afin qu'elles ne se perdent pas dans la connaissance mais qu'elles ouvrent de vraies voies de libération par des interpellations sur le dysfonctionnement constant de notre monde et du péril constant qui est devenu son appendice. E. Morin (2005 pp.19-20) ne peut en ce sens s'empêcher de dénoncer cette parcellisation du monde et de la connaissance dont se fait complice l'université. Il peut en ce sens constater ceci :

On arrive à l'intelligence aveugle. L'intelligence aveugle détruit les ensembles et les totalités, elle isole tous ses objets de leur environnement. Elle ne peut concevoir le lien inséparable entre l'observateur et la chose observée. Les réalités clés sont désintégrées. Elles passent entre les fentes qui séparent les disciplines. Les disciplines des sciences humaines n'ont plus besoin de la notion d'homme. Et les pédants aveugles en concluent que l'homme n'a pas d'existence, sinon illusoire. Tandis que les media produisent la basse crétinisation, l'Université produit la haute crétinisation. La méthodologie dominante produit un obscurantisme accru, puisqu'il n'y a plus d'association entre les éléments disjoints du savoir.

L'Université et les universitaires devraient jouer leur rôle, à savoir celui de demeurer encore les derniers remparts en ce qui concerne les actes de valeurs à poser, des chemins à emprunter pour que nos sociétés ne continuent pas de s'embourber dans des déliquescentes à tous les niveaux. Il nous faut nous échapper de cette pseudo-culture moderne qui ne cesse de nous envelopper dans un brouillard où s'effrite notre humanité pour nous rapprocher de la déshumanité. Le cloisonnement universitaire qui se mue en spécialisations infinies catégorise la connaissance elle-même et fini par catégoriser le monde. Comme résultat, c'est à un émiettement de ce qui ne devrait pas l'être, à une séparation grotesque des réalités de la réalité, là où le monde devrait être réellement vu de façon plus complexe que cela afin d'en sauver sa corrélation à la fois historique et engageante. Tout simplement parce que la connaissance n'est pas quelque chose de figée, de statique.

Cet engagement universitaire ne saurait échapper aux étudiants, eux qui font aussi partie de ce milieu. Leur combat au sein de l'intelligentsia peut avoir un réel effet sur le changement social tel que perçu par Marcuse.

2.2. Le combat des étudiants au sein de l'intelligentsia

La jeunesse estudiantine fait partie de ces minorités à laquelle Marcuse accorde un rôle important dans le changement social. Elle fait partie du « substrat des parias et des « outsiders », les autres races, les autres couleurs, les classes exploitées et persécutées, les chômeurs, et ceux qu'on ne peut pas employer » (H. Marcuse, 1968, p.280). Cette jeunesse estudiantine qu'on retrouve partout, à la fois dans les pays industriellement avancés et ceux qui ne le sont pas, porte encore les espoirs de pouvoir lier « rébellion instinctuelle et rébellion politique » (H. Marcuse, p. 9). Sa conscience contestataire est constamment en éveil face à un monde capitaliste de domination auquel il n'a pas participé à sa mise en place mais aussi à cause de ses aspirations profondes qui ne sont pas celles qu'on écoute d'abord avant de donner toute orientation à la société à laquelle elle appartient pourtant. La jeunesse estudiantine peut donc en ce sens, avoir des idées politiques nouvelles et révolutionnaires. Cette capacité est aiguisée par le fait qu'elle fait, particulièrement partie du monde de la réflexion, de l'intellect et de l'intelligentsia non-conformiste et réformiste. Cette jeunesse est :

"un des facteurs les plus décisifs de changement dans le monde", car elle est seule à pouvoir refuser de devenir adulte en refusant ce que la société considère comme normale, car elle est seule à écouter et à savoir encore penser, seule à pouvoir déceler les traces archaïques et leur force de paix (A. Nicolas, 1970, p.161).

Elle n'est pas tributaire de cette société marchande, exploitante et injuste à bien des égards. C'est pourquoi, elle garde encore avec elle son autonomie partout sur le globe à crier son indignation et sa désapprobation face à ce que cette société est encore capable de nous réserver demain. Elle sait déjà l'adulte que veut faire d'elle cette société de manipulation, de domination et d'intérêts meurtriers. C'est pour cela qu'elle refuse ce monde d'apocalypse répété à souhait en faisant sa part du combat à mener.

En Amérique, Europe, Asie, Afrique, aux quatre coins du globe, la jeunesse estudiantine ne cesse de mener la lutte contre le monde chaque fois qu'il prend un tournant autoritaire totalement inadmissible. C'est en ce sens que :

Là où a succombé la résistance des pauvres, des étudiants mènent la lutte contre la soldatesque et la police ; par centaines, ces étudiants vont à la boucherie, on les gase, on jette sur eux des grenades, on les emprisonne. Pour l'ouverture des jeux Olympiques de Mexico (1968), on pourchasse trois cents d'entre eux dans les rues en leur tirant dessus. Aux États-Unis, ils sont encore en première ligne de la protestation radicale... (H. Marcuse, 1973, pp.9-10).

On ne dira pas, face à cet engagement des étudiants devant des forces aussi répressives, qu'ils ont failli à leur mission. Celle, au prix de leurs vies, de prendre le relais de la lutte des pauvres, des miséreux, des victimes de l'injustice, de l'exploitation, des inégalités ahurissantes, des libertés constamment étouffées. Leurs consciences constamment nourries aux valeurs universelles que le monde universitaire ne cesse de leur prodiguer, sont brusquement réveillées par un monde d'antivaleurs renforcé par un système capitaliste qui règne par la violence, la spoliation, le profit à outrance, une internationalisation de la

rationalisation de la domination. Commentateur d'Herbert Marcuse, J. Lazure (1989, p. 6) peut réaffirmer que :

Il m'est d'avis que la population étudiante joue, à l'heure des sociétés industrielles avancées et même à celle des pays sous-développés, un rôle analogue à celui rempli par les masses ouvrières du début de la civilisation industrielle. Celles-ci tendent maintenant à rentrer dans le rang, surtout celles qui font partie des syndicats techniquement puissants, et à se contenter de jouir des bienfaits matériels de la société opulente. Les étudiants, eux, constituent un des rares noyaux de résistance au « désordre établi », tant dans le monde de l'économie, de la politique, que dans celui de l'éducation, de la culture et de la justice. Il est sain et rafraîchissant qu'au travers et en dépit du tumulte, de la confusion et des excès présents, la jeunesse ait encore ces sursauts de vie. C'est la garantie d'un monde meilleur qui s'édifie dans l'antithèse et la dialectique.

Qu'on soit donc dans un pays industriellement établi ou pré-technologique, les étudiants n'en demeurent pas moins se trouver en face du même système de domination technologique qui s'habille avec des étoffes de différentes couleurs tout en conservant sans aucune concession sa vraie nature dirigiste et exploitante. L'esprit de liberté et de connaissance des étudiants, reste par contre intact. C'est pourquoi, ils savent reconnaître partout, le monstre technologique quelle que soit l'époque. À Tiananmen³⁰, sur Wall-Street³¹ ou en Afrique noire.

Le 16 juin 1976 à Soweto dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, ce sont des milliers d'élèves et d'étudiants, à l'appel du mouvement du jeune leader noir, Steve Biko (*Black Consciousness*), qui protestent contre le système éducatif qui veut faire de la langue du gouvernement oppresseur blanc, l'*afrikaans*, celle qui doit servir de canal d'enseignement de plusieurs disciplines pour les noirs au détriment de l'anglais. C'est une loi ségrégationniste de plus qui est combattue par les jeunes apprenants noirs. Le premier jour de la manifestation, on dénombre 23 tués par la police. La protestation des élèves et étudiants noirs continue et gagne l'ensemble des communautés noires dans tout le pays avec toujours en face, une police de l'apartheid qui n'a pour seule réponse que de tuer des étudiants noirs qui ne demandent juste que d'apprendre dans les mêmes conditions que leurs concitoyens blancs. Un universitaire sud-africain en dresse un tableau horrible :

Le bilan officiel des émeutes sera de 575 morts et de centaines de blessés. Le gouvernement se résout à retirer sa loi en juillet 1976. La révolte des jeunes Sud-Africains noirs contre une énième loi de ségrégation est

³⁰ Du 4 au 29 mai 1989, bravant les interdictions du pouvoir, trois cent mille étudiants manifestent dans les rues de Pékin pour fêter l'anniversaire du mouvement de protestation qui agita la Chine en 1919. Comme en avril, ils réclament l'ouverture de discussions sur la démocratisation du régime. Plusieurs centaines de journalistes se joignent à eux pour demander la liberté de la presse. Des manifestations ont lieu simultanément dans plusieurs autres villes chinoises. Le 29, des étudiants érigent sur la place Tiananmen une statue de la Liberté en polystyrène, rebaptisée déesse de la Démocratie, que les Pékinois viennent voir par centaines de milliers (« **4-29 mai 1989** - Chine. Les étudiants sur la place Tiananmen et Gorbatchev à Pékin », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 22 octobre 2018. URL : <http://www.universalis.fr/evenement/4-29-mai-1989-les-etudiants-sur-la-place-tiananmen-et-gorbatchev-a-pekin/>).

³¹ En septembre 2011 est né aux Etats-Unis, un mouvement, en majorité composé d'étudiants, dénommé Occupy Wall Street dont l'objectif est de dénoncé le système bancaire mondial en général, sa politique de profit essentiellement qui laisse place à plus de pauvreté que de richesse. Le mouvement qui a réuni à ses débuts plusieurs centaines de personnes s'attaque particulièrement aux dérives du capitalisme (<https://www.lapresse.ca/debats/debat-du-jour/201110/17/01-4458122-occupy-wall-street-definir-les-revendications.php> consulté le 28 octobre 2018 à 9 heures 04).

ainsi le signe avant-coureur de l'effondrement du régime de l'apartheid fondé sur la théorie « du développement séparé » élaborée par les idéologues afrikaners. Les présents événements marquent le début de la nouvelle ère dans laquelle les Blancs auront cessé de contrôler exclusivement le pouvoir politique (Erich Leistner, 21 juin 1976, *Le Monde* in <https://jeuneafrique.com/societe/jour16-juin1976sowetose-soulevait-contre-lapartheid>, consulté le 28 octobre 2018 à 8h26mn)

Cette revendication des étudiants noirs d'Afrique du Sud, au-delà de l'aspect académique, malgré les nombreux morts, est aussi un signal de la détermination de ce que l'intolérable ne sera plus accepté et qu'il sera chaque fois combattu jusqu'à son effondrement total.

Cette fougue de la jeunesse estudiantine, son rôle dans l'intelligentsia, a toutefois besoin d'être encadrée, d'être enracinée dans un champ plus vaste que celui de son milieu originel afin d'avoir, non seulement une réelle portée mais d'être aussi reconnue comme une action au profit de toute la société. Les étudiants en agissant ainsi, inscriraient par-là leurs actions dans une éthique universelles tout en bénéficiant du soutien, à défaut de toutes les couches, de certaines couches de la société. C'est bien pour cela que H. Marcuse (1968, p.59) prévient :

Tant que les étudiants resteront isolés, tant qu'ils ne réussiront pas à sortir de leur cercle et à mobiliser les milieux qui, à cause du rôle qu'ils exercent dans le processus social de production, peuvent jouer un rôle décisif dans la révolution, alors les étudiants doivent se résoudre à un rôle accessoire. On peut naturellement voir dans l'opposition étudiante le germe de la révolution, mais justement si on reste au germe, on n'obtient pas la révolution. L'opposition étudiante a aujourd'hui la possibilité de briser le cadre étroit dans lequel elle se confine encore, et de faire en sorte que la qualité décriée d'intellectuel « bourgeois » redevienne un honneur. Ceci signifierait ou une rupture du cercle fermé des étudiants ou alors un élargissement de leur sphère suffisant pour englober toutes les forces qui, intellectuellement et matériellement, pourraient travailler à la révolution.

Il reste donc admis que les universitaires et les étudiants ont, au sein de l'intelligentsia, une influence considérable pouvant permettre à la révolution d'être en marche et à la société de connaître dans son entièreté une transformation véritablement qualitative.

3. L'apport des étudiants et des universitaires dans la transformation de la société

L'une des particularités des étudiants et des universitaires, c'est leur présence dans tous les domaines du savoir. À ce titre, au sein de l'intelligentsia non-conformiste, leur apport pour une société qui promeut les valeurs tout en se débarrassant des pesanteurs artificiellement entretenues est indéniable.

3.1. Les défis des étudiants au sein de l'intelligentsia

Au-delà de leur appartenance à l'intelligentsia, les étudiants ont cette particularité d'appartenir à une classe difficilement définissable. Pour la simple raison qu'ils viennent de toutes les familles sociales (riches, bourgeoises, intellectuelles, pauvres, démunies...). Dans les luttes qu'ils mènent, à la fois pour leurs conditions d'apprenants et pour une société juste et équitable, ce n'est pas la différence d'appartenance à leurs familles respectives qui les guide mais bien celui d'un engagement d'ensemble en vue d'atteindre leur objectif commun. « Ils se situent à l'extérieur du processus démocratique ; leur vie exprime le besoin le plus immédiat et le plus réel de mettre fin aux conditions et aux institutions intolérables » (H. Marcuse, 1968, p.281). Ils n'appartiennent pas à une classe d'intérêts contre une autre classe. C'est pourquoi leur apport à la société est celui d'une lutte commune pour ne pas perpétuer

les injustices que ce monde leur impose aujourd'hui tout en leur réservant cela demain. « Cette protestation révèle une rébellion contre *l'ensemble* des conditions de travail imposées, contre *toute* l'activité à laquelle on est condamné » (H. Marcuse, 1973, p.33). Leur révolte concerne à la fois le présent mais aussi le futur qui les attend et dans lequel ils seront les décideurs. La valeur négative de leur lutte a cet avantage de ne pas rentrer dans les calculs de profits personnels mais bien dans celui d'une société réellement humaine pour tous. C'est seulement en se comportant ainsi que les étudiants peuvent prétendre, à travers leurs différents mouvements, se présenter comme un groupe de pression pour impulser un changement général et améliorer la société. Leur intérêt transcendant ainsi les intérêts purement corporatistes pour se fondre dans l'intérêt général.

Bien que ni les implications de la dynamique des groupes d'intérêt, ni le problème du ballon, ne puissent jamais être entièrement maîtrisés, certaines sociétés, à certaines époques, se sont manifestement révélées, capables d'affronter ces questions plus efficacement que d'autres et sont parvenues à abaisser le taux de corruption, d'abus en tous genres et autres comportements contraires à l'intérêt public (D. D. Ferranti, J. Jacinto, A. J. Ody, G. Ramshaw, 2014, p. 71).

Les étudiants s'inscrivent dans cette dynamique pouvant permettre à la société de se débarrasser de ses lourdeurs qui ont fini par être considérées comme une situation normale.

Ce droit de résistance joue les valeurs supérieures contre le droit positif, c'est-à-dire la Loi contre la loi. Toute loi est par définition *légale* mais non pas nécessairement *légitime* (d'un point de vue moral, religieux ou constitutionnel). (...) Il est dès lors possible de distinguer deux types de force : (1) celle des résistants, juste et libératrice mais bien évidemment criminalisée; (2) celle de l'État, à la fois injuste et oppressive, mais néanmoins légale par définition (Francis Dupuis-Déri, 2012).

Ce droit de résistance est celui dont se servent les étudiants en France en 1968, aidés en cela par les universitaires, les autres couches sociales pour paralyser le pays de mai à juin avec des revendications portées par les écrits de Marcuse sur la toute puissance de l'État, la qualité de l'enseignement, le chômage, les raréfactions des débouchés etc.

Incontestablement, les positions philosophiques et politiques défendues par Herbert Marcuse sont en étroite correspondance avec les luttes et les aspirations de cette époque rebelle et utopique, au sein de laquelle aux combats anti-impérialistes, anti-colonialistes, tiers-mondistes, anti-capitalistes, se mêlent de nouvelles mobilisations contre tout ce qui entrave et empêche de vivre pleinement au quotidien (Lachaud Jean-Marc, 2009).

Cette époque est en effet, marquée par le triptyque d'une lutte globale autour du social, de la politique et de la vie universitaire. Des thèmes chers à Marcuse qui interpellent une fois de plus le sens de l'engagement des universitaires dans la vie de la société toute entière.

3.2. Analyse et engagement des universitaires aux côtés de l'intelligentsia transformatrice

Si l'intelligentsia devrait assumer son rôle pour l'avènement d'une société plus épanouissante, il demeure évident que les universitaires, les chercheurs et tous ceux à qui la société a conféré le statut de doctes, de dépositaires, peut-on dire du savoir, sont particulièrement interpellés. Pour la simple raison que les universités et centres de recherches ont non seulement pour vocation d'enrichir le savoir, mais aussi de valoriser l'universel et promouvoir des valeurs. Il convient de rappeler en effet que, « la science, entendue dans le

sens général de connaissance, est au cœur de la mission originelle de l'université » (L. Roy, 2015, p.244). Cette connaissance, principale matière des universités, des centres de recherche et des laboratoires, ne saurait donc être une ré-production ou un renforcement des pesanteurs de la société mais bien une innovation constante au sein de celle-ci. C'est bien pourquoi, le rôle des universitaires au sein de l'intelligentsia demeure primordial pour un mieux-être de la société dans chacun de ses compartiments, sans exception. Une économie de mieux-être pourrait par exemple guider chaque action gouvernementale comme le suggérait déjà l'économiste et sociologue italien Vilfredo Pareto (1848-1923) lorsqu'il affirme que : « les ressources disponibles sont allouées de telle sorte que l'on ne peut pas améliorer la satisfaction d'une personne sans diminuer celle d'au moins une autre personne » (J.E. Stiglitz, J.-D. Lafay, J. K. Rosengard, 2018, p.75).

Ce qui constitue un enjeu ici, c'est bien la recherche constante des universaux de justice, d'équité et de tout ce qui doit concourir à une vie harmonieuse plutôt que conflictuelle ou exploitante. Il s'agit dans ce cas de la recherche constante du « flambeau des Lumières, guidant l'Humanité vers la tolérance et le bonheur » (A. Karamoko, 2017, p. 47). L'université et ses acteurs ont donc un devoir de constamment promouvoir les valeurs d'une vie qui mérite de l'être tout en refusant de se taire devant toutes les dérives qui célèbrent la domination et l'animosité afin de ne pas se rendre complices des acteurs du chaos. H. Marcuse (1973, p. 79) peut en ce sens rappeler l'apport des universitaires au sein de l'intelligentsia en affirmant ceci :

J'ai souligné le rôle clé des universités dans la période actuelle : elles peuvent encore fonctionner en tant que centres de formation de contre-cadres (...) Rendre l'Université « adaptée » au monde d'aujourd'hui et à celui de demain, c'est lui demander de mettre en relief les faits et les forces qui ont fait de la civilisation ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle pourrait être demain (...) car il est hélas vrai que l'histoire se répète ; c'est à cette répétition de la domination et de la soumission qu'il faut mettre un point final, et pour ce faire, il faut connaître sa genèse et ses processus de reproduction.

Cette précision rappelle tout simplement le fait que la connaissance, matière principale des universités, traverse les époques et demeure outillée pour savoir ce que le monde a été, ce qu'il est et ce qu'il pourrait ou devrait être. Au sein de l'intelligentsia, les universitaires, ont ce devoir de ne pas donc enfermer cette lumière de la connaissance dans les campus, les centres de recherches et les laboratoires, essentiellement, mais l'analyser et la partager avec tous les acteurs qui ont pris l'engagement de se débarrasser des fioritures nauséabond d'un monde qui perpétue cela, afin de parvenir à une humanité qui guérit définitivement de ses plaies tout en construisant un avenir radieux avec l'implication de tous. Il devient urgent de rappeler qu' :

Il est impossible de méconnaître le rôle de l'intelligentsia dans les périodes révolutionnaires et contre-révolutionnaires mais, face à la tendance totalisante de la domination néocapitaliste, elle acquiert un poids tout à fait particulier. Quand l'idéologie et la raison elles-mêmes deviennent des instruments de domination et sont reproduites par les individus, alors se fait sentir la nécessité d'une *contre-psychologie*, d'une *contre-éducation*. C'est-à-dire que, en contradiction avec la fusion capitaliste de la culture intellectuelle et de la culture matérielle, de la raison et de l'idéologie, le mot d'ordre de la libération du travail intellectuel en vue de sa propre autonomie doit être : *l'intelligentsia en contradiction* » (H. Marcuse, 1976, p. 87).

Il demeure en effet, suspect d'être tous témoins de dérives, souffrances, exploitations et dominations aux quatre coins du monde et de constater le mutisme assourdissant ou peu audible de l'intelligentsia. Ce qui redonne toute sa place à l'*intelligentsia non-conformiste* et à la nécessité de faire tout passer au fer de la critique afin de secouer ce monde de l'engourdissement conformiste dans lequel il s'est confortablement assis quand partout monte des cris de désespoir. Les étudiants et les universitaires dont la principale matière demeure l'esprit critique sont, sans aucun doute, appelés à reprendre toute leur place dans cette intelligentsia des réformes et de libération. Toute la vie de Marcuse se confond elle-aussi à cette lutte.

CONCLUSION :

Face à l'intelligentsia rétrograde et statique, Herbert Marcuse oppose une intelligentsia non-conformiste, progressiste et mobile. Celle-ci s'inscrit dans la longue tradition de ces intellectuels dont on retrouve les origines dans la Russie tsariste du XIX^e siècle. C'est une intelligentsia critique dont les acteurs sont dans diverses institutions tout en conservant leur sens de liberté et de réforme pour une société moins contraignante et épanouissante. Les étudiants et les universitaires auxquels s'identifie Marcuse ont un rôle essentiel dans la lutte pour une société qui s'améliore. Le fait qu'ils se retrouvent dans toutes les couches de la société, tout comme le fait qu'ils touchent à tous les domaines de la connaissance leur donne encore plus de valeur au sein de l'intelligentsia. C'est pourquoi leur lutte doit être menée dans une union avec tous les acteurs de l'intelligentsia autour des principes universels.

BIBLIOGRAPHIE

DUPUYDENUS Claude, 2015, *Herbert Marcuse. Les vertus de l'obstination*, Paris, Autrement, « Universités populaires et Cie ».

FERRANTI David de, JACINTO Justin, ODY Anthony J., RAMSHAW Graeme, 2016, *pour une meilleure gouvernance*, Paris, Nouveaux Horizons, trad. Monique Berry.

GRAND DICTIONNAIRE DE LA PHILOSOPHIE, 2003, Montréal, Larousse, Gallica.

KARAMOKO Abou, 2017, *les enjeux du discours philosophique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

MARCUSE Herbert, 1963, *le marxisme soviétique*, Paris, Gallimard, trad. Bernard Cazes.

MARCUSE Herbert, 1968, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, trad. Monique Wittig.

MARCUSE Herbert, 1968, *La fin de l'utopie*, Paris, Seuil, trad. Liliane Roskopf, Luc Weibel.

MARCUSE Herbert, 1969, *Vers la libération*, Paris, Minuit, trad. Jean-Baptiste Grasset.

MARCUSE Herbert, 1972, *L'ontologie de Hegel et la théorie de l'historicité*, Paris, Minuit, trad. Gérard Raulet et Henri-Alexis Baatsch

MARCUSE Herbert, 1973, *Contre-révolution et révolte*, Paris, Seuil, trad. Didier Coste.

MARCUSE Herbert, 1976, *Actuels, Échec de la nouvelle gauche, Marxisme et féminisme, Théorie et pratique*, Paris, Galilée, trad. Jean-Marie Menière.

MORIN Edgar, 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Points.

NICOLA André, 1970, *Marcuse*, Paris, Seghers

ROY Lyse, 2015, in *sciences technologies et société de A à Z*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

STIGLITZ Joseph E., LAFAY Jean-Dominique, ROSENGARD Jay K., 2018, *l'économie du secteur public*, Paris, Nouveaux Horizons.

WIGGERSHAUS Rolf, 1993, *L'École de Francfort, histoire, développement, signification*, Paris, Puf, trad. Lilyane Deroche-Gurcel.

WEBOGRAPHIE

DUPUIS-DERI, Francis, « Herbert Marcuse altermondialiste ? », *Variations* [En ligne], 11 | 2008, mis en ligne le 01 février 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://variations.revues.org/265> ; DOI :10.4000/variations.265).

<HTTPS://WWW.JEUNEAFFRIQUE.COM/333509/societe/jour-16-juin-1976-soweto-se-soulevait-contre-lapartheid/> consulté le 28 octobre 2018 à 8h26.

<HTTPS://WWW.UNIVERSALIS.FR/encyclopedie/intellectuel/> consulté le 15 aout 2018 à 19h24.

LACHAUD Jean-Marc, « Du « Grand refus » selon Herbert Marcuse. », *Actuel Marx* 1/2009 (n° 45), p. 137-148 URL : www.cairn.info/revue-actuel-marx-2009-1-page-137.htm. DOI : 10.3917/amx.045.0137 consulté le 15 janvier 2020 à 23h50).

LAZURE Jacques, 1989, *Herbert Marcuse et la crise étudiante*, Paris, <http://www.cdc.qc.ca/prospectives/25/lazure-25-4-1989.pdf>Article revue *Prospectives*. Volume 25, Numéro 4, consulté le 4 mars 2020 à 18h50)

LEISTNER Erich, 21 juin1976, *Le Monde*, (in <https://jeuneafrique.com/333509/societe/jour-16-juin-1976-soweto-se-soulevait-contre-lapartheid/> consulté le 28 octobre 2018 à 8h26).

LE CONATUS ET LA POLITIQUE EN AFRIQUE, ANTINOMIE DE L'INSTABILITÉ

DON Anoman Nathalie
nathalieake@yahoo.fr
Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY
Département de philosophie (RCI)

YAO Koffi Azoumanan
Lycée Moderne Abengourou (RCI)
yaokoffixavier@gmail.com

Résumé : Le *conatus* est la perfection ontologique caractérisant l'essence de l'individu humain. C'est l'essence même de Dieu dont la puissance s'exprime dans notre individualité singulière. Constituant l'essence de l'individu humain, le *conatus* acquiert une signification anthropologique qui ne peut manquer d'être politique. C'est pourquoi, il permet de comprendre la mobilité et la dynamique des rapports socio-politiques. C'est au travers du *conatus* et de la mobilité qu'il implique que la politique doit être comprise comme espace conflictuel où se croisent et s'entrechoquent les multiples intérêts des individus humains. La dynamique politique est alors perçue comme le résultat de la mobilité globale du *conatus* de la multitude. Ainsi, l'État dynamique est-il celui qui favorise l'expression-actualisation des *conatus* de la multitude formant un seul individu et agissant comme un seul corps. C'est pourquoi, en partant du *conatus* pour concevoir sa philosophie du corps social, Spinoza saisit la politique comme manifestation nécessaire du *conatus*. Dès lors, la puissance de l'État ne doit aucunement s'incarner en opposition au *conatus*. Or, les nombreuses crises que traverse le continent Africain laisse penser qu'en Afrique l'architecture étatique s'édifie sur la répression, voire la négation des *conatus* des individus. C'est pourquoi, à travers cette réflexion, nous voulons comprendre l'espace politique africain à l'aune du *conatus*.

Mot-clé : *Conatus*, Dieu, dynamique, État, Nature, ontologie, politique.

INTRODUCTION :

L'espace politique africain révèle de profondes pathologies chroniques si bien que la construction d'un régime valorisant le *conatus* de l'individu humain semble impossible. C'est pourquoi, une herméneutique synthétique du pouvoir en Afrique nécessite un examen critique de la sphère qu'occupe le citoyen dans l'espace politique. Cela permet de connaître non seulement l'importance accordée au citoyen dans la gestion du pouvoir mais aussi de mieux cerner son rôle dans l'arène politique. Tout pouvoir politique, dans son organisation comme dans son exercice doit tenir compte de la réalité de l'individu humain. Chez Spinoza par exemple, la politique ne doit être que l'expression dynamique dans l'espace social des *conatus* des individus singuliers. Mais on remarque qu'en Afrique c'est tout le contraire. D'où le sujet de notre présent article : "La politique et le *conatus* en Afrique, antinomie de l'instabilité". La problématique qui éclaire notre travail se décline comme suit : L'antinomie de la politique et du *conatus* en Afrique est-elle facteur de l'instabilité des États africains ? Pour stabiliser l'espace politique, ne faut-il pas penser l'éthique politique de l'espace politique à partir des exigences du *conatus* ? Quelle est la réalité de l'espace politique africain ? À travers cet article nous voulons mettre en évidence la paradoxale réalité de la politique en Afrique. En effet en Afrique, la construction de l'espace politique ne favorise pas l'expression de l'affirmation du *conatus* des individus. De là découle l'instabilité chronique

de notre environnement politique. Notre article sera encadré par les méthodologies synthétique qui procède de la connaissance de la cause à celle de leur effet (P. Macherey, 2015, p.15) et analytique qui part de la connaissance de l'effet à celle de la cause (Ibidem). Dans cet article, nous partirons du *conatus* à l'éthique politique du *conatus* pour ensuite montrer la réalité de la pratique politique en Afrique.

1. Du *conatus* et l'éthique politique du *conatus*

1.1. Du *conatus*

Pour comprendre avec perfection une doctrine philosophique, il est nécessaire de saisir l'architecture essentielle à partir de laquelle le système prend sens et acquiert signification. Cette signification révèle simultanément un enjeu qu'il faut comprendre afin de cerner son innovation sémantique permettant de se faire une approche nouvelle de la réalité politique. Mais la valeur d'une définition s'accompagne toujours d'une destruction sémantique dans le champ conceptuel. La philosophie de Spinoza n'échappe pas à cette évidence dialectique de la redéfinition-destruction des concepts.

Pour qui a, un tant soit peu, fréquenté les penseurs, l'entreprise de définition ne se joue pas sans enjeux. C'est dire que toute définition est un enjeu voire une théorie, parce qu'elle implique une prise de position. Les prises de position théoriques ont leur logique propre que déterminent leurs perspectives. C'est celle-ci qui distingue une définition d'une autre. (R. K. Niamkey, 1997, p.3.)

La définition, étant une prise de position, révèle un enjeu qui reste inséparable de la compréhension globale du projet philosophique. De ce fait, la rationalité de l'entreprise philosophique est donc inséparable de la redéfinition et de l'enjeu. C'est pourquoi, chez Spinoza, les concepts contenus dans son registre conceptuel bénéficient d'une réorientation sémantique dont la primauté est Dieu. La définition de Dieu détermine l'essence de sa perspective philosophique en arrimant indissolublement nature et puissance saisie dans une perspective non pas chronologique mais simultanée. La puissance de Dieu, étant productrice détermine la puissance des choses singulières, puisqu'une chose singulière qui est déterminée par Dieu à agir d'une certaine façon ne peut se rendre soi-même indéterminée. (B. Spinoza, 2015, p.112.) Chez Spinoza, le *conatus* révèle cette puissance qui s'exprime dans la Nature.

Le *conatus* est un terme latin que l'on traduit par "effort" et qui peut être interprété comme la puissance d'exister d'un être, d'une essence singulière possédant sa nature propre. Dans la perspective spinozienne, le *conatus* est l'affect fondamental déterminant toute chose à persévérer dans son être: « Chaque chose, autant qu'il est en elle, s'efforce de persévérer dans son être. » (B. Spinoza, 2005, p.205). Sur le plan ontologique, le *conatus* est un mode des attributs de Dieu s'exprimant selon une modalité particulière et détermine la puissance par laquelle Dieu est et agit. Le *conatus* est donc la puissance de Dieu qui s'exprime en toute chose y compris l'individu humain.

La philosophie de Spinoza s'appuie ainsi sur une conception ontologique de la puissance rendue nécessaire par la plénitude affirmative du *deus cive natura*, c'est-à-dire Dieu, autrement dit la nature (B. Spinoza, 2005, p.281.) Dieu s'identifie à la Nature. Or, la Nature est puissance et se présente comme l'unique source de production des choses singulières. Ce qui revient à dire que « Nature et puissance constituent donc les séquences d'un unique processus rationnel et causal qui les enchaînent rigoureusement l'une à l'autre. » (P. Macherey, 2015, p.24.) Il existe de ce fait un rapport de consubstantialité entre Nature et Puissance, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent s'appréhender dans une logique de séparabilité ontologique. L'ontologie de Spinoza est en fait, une épistémologie de la puissance divine.

La puissance est une propriété de la nature et elle occupe une fonction positive précisément marquée et déterminée en ce sens qu'elle révèle l'essence de Dieu. « Cela signifie que l'essence de Dieu est une essence active, une essence qui développe sa nature de

cause à travers la puissance par laquelle elle produit les effets qu'il est en elle en tant que cause de produire. » (P. Macherey, 2015, p.24-25.) La puissance est un attribut de Dieu et fait partie du *quid* divin. La puissance s'identifie à la nature divine et se matérialise objectivement par la production des effets contenus en l'être divin. En ce sens, « les lois universelles de la Nature suivant quoi tout se fait et tout est déterminé, ne sont pas autre chose que les décrets éternels de Dieu qui enveloppent toujours une vérité et une nécessité éternelles. » (B. Spinoza, 1965 ; p.71.)

La puissance universelle de la nature prédispose l'individu humain à agir en vue de sa propre conservation. Le *conatus* est alors un principe d'individuation, de conservation de soi et donc essence de l'être exprimée par son effort naturel de persévérance. L'identité individuelle des êtres singuliers est saisie comme puissance active et causale. La puissance ontologique acquiert une expression anthropologique. Le *conatus* implique donc un mouvement physique, une dynamique de l'essence actuelle de l'individu singulier pour atteindre son être optimal. C'est Cet effort que Spinoza nomme *conatus*. En fondant l'anthropologie et la politique sur le *conatus*, Spinoza veut montrer avant tout que l'homme est une réalité naturelle qui ne cherche avant tout que ce qui lui est utile ; d'où l'affirmation de son autonomie naturelle.

Il suit que l'ontologie de Spinoza fait de l'homme une puissance exprimée par le *conatus*. En ce sens, il est une force ou une énergie de la Nature, une réalité dynamique désirant s'approprier son être et son environnement. Le *conatus* le prédispose naturellement à agir suivant sa propre complexion, à vivre selon ses penchants, c'est-à-dire à faire ce qu'il veut, quand il le veut et comme il le veut. L'individu humain est en ce sens une disposition naturelle d'affirmation, de conservation de soi, une logique de persévérance actualisante. Le *conatus* le propulse à être un effort indéfini d'auto-conservation et d'auto-construction de soi. L'individu humain est semblable à tous les êtres naturels, qui sont les modes de la substance divine. Chaque être est mû par une réalité naturelle qui constitue le principe de son développement autonome en tant que causalité matérielle.

C'est en comprenant la puissance dynamique structurante du *conatus* qu'on peut déterminer la réalité de l'environnement politique. En ce sens, le *conatus* détermine l'éthique politique de l'espace politique.

1-2. L'éthique politique du *conatus*

Des philosophies du contrat social aux philosophies de l'histoire, on assiste à des tentatives pour fonder scientifiquement la politique. Ce qui signifie la volonté déclarée de dépasser le monde des dieux législateurs pour une explication rationnelle ne faisant appel à aucun principe transcendant la raison. (A.L. Koménan, 1985, p.129.) De ce fait, la saine appréciation de l'espace politique nécessite la saisie rationnelle de l'humaine nature. C'est pourquoi, comprendre la réalité du *conatus*, c'est comprendre la réalité dynamique de l'espace politique chez Spinoza. De même que le *conatus* définit l'essence de l'espace politique, de même il caractérise la réalité essentielle de l'éthique politique qui fait la trame de cet espace. Or, l'éthique politique définit un certain dispositif idéal qui fait la quintessence de la réalité politique. Elle oriente la politique en précisant le contenu du permis et de l'interdit, du bien et du mal, du juste et de l'injuste, bref ce qu'on pourrait entendre par morale politique. L'éthique politique nous imprime une certaine compréhension de la politique au travers du conflit des *conatus*. Le *conatus* doit s'exercer pleinement, persévérer dans son être pour accroître sa puissance et déterminer l'espace politique. Un espace politique sans activité dynamique du *conatus* est un espace politique instable car niant la réalité des *conatus* des individus humains. Pour que l'environnement politique soit stable, il faut que le *conatus* l'occupe et l'organise selon ses exigences. La politique est donc l'activité des *conatus* des individus humains dans l'espace politique. C'est en s'exerçant dans sa plénitude et en exprimant joyeusement sa perfection que le *conatus* peut définir l'éthique politique et résister à l'oppression. C'est dire

que l'individu humain doit se retrouver pleinement dans son individualité intrinsèque, être en accord avec son essence dans l'espace politique. La non-satisfaction de soi est une pathologie qui peut fragiliser l'espace politique en tant qu'obstacle à l'éthique politique participative. En effet,

il faut avoir accédé à une subjectivité heureuse ou « saine », pour pouvoir s'intéresser et s'engager ensuite dans les relations humaines et dans les affaires de la Cité. (...) Comment s'intéresserait-on aux autres, si l'on n'a pas même pu devenir un sujet, un « soi », dans les relations avec les autres ? Il y a là un profond paradoxe. (F. Worms, 2017, p.112.)

L'individu doit jouir pleinement de son *conatus*, c'est-à-dire de sa puissance naturelle pour espérer construire collectivement une société saine avec les autres. Une société malade est d'abord une société constituée par des hommes malades ; la maladie se vit individuellement avant d'être appréhendée collectivement. Il est donc nécessaire que l'individu, à travers son *conatus* soit libre dans une perspective dynamique pour que la société à son tour se sente libre et dynamique. L'actualisation des *conatus* est par conséquent un principe essentiel pour la stabilité de l'État et est facteur de développement de la société entière. La construction de la démocratie nécessite la préservation, la protection et l'affirmation de la puissance de l'individu humain.

La puissance de l'individu humain est un mode par lequel les attributs de Dieu s'expriment suivant une modalité particulière et déterminée. « Comprendre l'essence et l'existence d'une chose, (...), c'est déterminer la manière dont elle est contenue dans les attributs de Dieu et produite par sa puissance. » (C. Jaquet, 2005, p.112.) La compréhension de l'essence d'une chose nous conduit conséquemment à comprendre la manière dont elle doit se déterminer dans son existence singulière. C'est pourquoi, « nous ne pouvons connaître l'existence singulière d'une chose que si l'essence nous en est connue ». (B. Spinoza, 1964, p.188.) La politique est donc un espace d'expression de l'essence de Dieu exprimée à travers l'individu humain par le *conatus*. En vivant en société, l'individu humain ne se détourne pas pour autant de son essence, c'est-à-dire de la puissance de Dieu qui s'exprime en lui. L'espace politique est donc le lieu où se manifeste le *conatus* des individus humains. C'est pourquoi, chez Spinoza, le *conatus* est l'affect fondateur de la politique. C'est ainsi que la réalité politique trouve son évolution au travers des modifications des *conatus* des individus humains. L'espace politique a donc pour soubassement le *conatus* de la multitude.

J'avertis que j'ai établi tout cela en me fondant sur la nécessité de la nature humaine de quelque façon qu'on la considère. Je pars en effet de l'effort universel que font tous les hommes pour se conserver, efforts qu'ils font également, qu'ils soient sages ou insensés. (B. Spinoza, 1966, p.32.)

L'effort universel que font tous les hommes pour se conserver est ce que Spinoza nomme *conatus*. Chez Spinoza donc, la réalité politique est le fruit de l'activité vitale des *conatus* des individus humains. La démocratie doit être perçue à cet effet comme l'expression politique des *conatus* des individus formant le corps social, en ce sens que l'expression autonome du *conatus* conduit à « une relation heureuse et créative à l'environnement et à soi-même, qui nous donne le sentiment d'exister et même d'« être ». » (F. Worms, 2017, p106-107.) C'est pourquoi, une politique de conjuration des *conatus* des individus humains s'assimile à un état de guerre permanent ou de conflit ouvert. En se fondant sur les *conatus* humains, la politique se construit rationnellement dans l'immanence constitutive des désirs des individus humains.

La négation explicite de la part de Spinoza d'une distinction réelle ou substantielle entre la chose elle-même et la tendance par laquelle elle est déterminée à conserver son être paraît impliquer le postulat d'une immanence constitutive du *conatus* à l'entité existante

dont il est *conatus*. L'*ipséité* de la chose ne peut être ontologiquement séparée de son *conatus* propre, elle le suppose au contraire. (P. Gillot, 2004, p.53.)

Si la tendance par laquelle la chose est déterminée à se conserver se conçoit dans une immanence constitutive, il va sans dire que la dynamique politique se structure dans une logique immanentiste à travers la réalité du *conatus*. La réalité politique se trouve ainsi affranchie de toute réalité transcendante. Dès lors, le *conatus* des individus doit servir de principe de construction du pouvoir politique, qui, pour se rendre dynamique doit le valoriser en tant que ressources déterminant l'espace politique. C'est ainsi qu'il sera possible de construire un espace politique démocratique. La démocratie est alors perçue comme un environnement politique dans lequel la puissance du *conatus* est pleinement affirmée, un espace politique qui permet aux *conatus* de maintenir « leurs propres pulsions » et de créer leur monde interpersonnel. (F. Worms, 2017, p.107.)

La dynamique de l'espace politique est étroitement liée à l'actualisation indéfinie du *conatus* collectif. Les institutions sociales n'ont pas pour but de réprimer les *conatus* des individus singuliers mais d'en favoriser leur libre expression. C'est ainsi que la politique peut s'établir sur les dispositions de la nature humaine. Il n'y a donc pas de rupture épistémologique entre l'ordre naturel et l'ordre social. L'homme peut ainsi se déterminer dans un environnement qui est le sien ; environnement à partir duquel il pourra exprimer son être ontologique. L'ordre politique est en fait la puissance ontologique qui se manifeste au travers des modifications auxquelles les hommes sont sujets se matérialisant à travers leurs aspirations profondes.

En partant de tout ce qui précède, il est nécessaire de comprendre que la dynamique de la réalité politique s'objective comme étant le produit de l'activité agissante des multiples *conatus* formant le corps politique. C'est de par la disposition des *conatus* des individus à agir en s'actualisant indéfiniment que la Cité se récrée, s'actualise pour s'arracher à l'intangibilité et à la fossilisation des institutions sociales. Les *conatus* disposent donc les individus à se mettre en mouvement, à exister « avec pour remède un cadre qui leur permet d'explorer, de créer et de contester ! » (F. Worms, 2017, p.107.) De là l'idée que la stabilité d'un État n'est aucunement l'œuvre d'un pouvoir autocratique répressif, mais se situe dans la valorisation du *conatus* collectif et de la reconnaissance de leur vertu politique. L'espace politique devient par conséquent, un vaste champ d'affrontement des *conatus* des groupements humains. Le *conatus* implique la notion de conflit faisant du coup de l'espace politique « un système institutionnel aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur des décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur des votes du peuple. » (R. M. Afan 2020, p.10.)

Le *conatus* est donc une notion polémologique, il est simultanément un instrument de vitalité du corps politique mais aussi source de conflit et de discorde. Avec le *conatus*, on assiste à l'émergence d'une démocratie confligène. Les crises sociopolitiques engendrant des mobilisations populaires sont en fait des manifestations du *conatus* souhaitant se donner plus de droit en occupant l'espace politique qui est le sien. Toute crise doit être évaluée à l'aune des exigences de cette réalité ontologique qu'est le *conatus*

En partant du *conatus* pour construire l'espace politique, Spinoza conçoit l'ordre politique comme un ordre immanent excluant à cet effet toute forme de transcendance. Il établit du coup la puissance de l'État sur la puissance constitutive de l'individu. Qui plus est, l'individu humain en vivant au sein d'une société organisée, doit jouir pleinement de la puissance ontologique découlant de son appartenance à la Nature dont il ne peut se séparer. Cette puissance qui ne peut manquer d'organiser la Cité, fait de celle-ci un espace dynamique opérant en son sein des recompositions périodiques du paysage politique. C'est pourquoi, de ce qui précède, nous pouvons adéquatement comprendre la réalité de la politique en Afrique.

2. La réalité de l'espace politique africain

2.1. L'Afrique, un espace politique anti-*conatus*

Le lendemain des indépendances avait suscité beaucoup d'espoir en Afrique au sud du Sahara (B. Adjii, 2003, p.21.) Mais des indépendances à nos jours, l'espace politique africain a du mal à se construire selon la rationalité de la démocratie participative si bien que la multitude semble être privée du droit d'avoir son propre espace politique. En effet, dans la plupart des pays africains, les dirigeants usent d'un complexe militaro-administratif pour mettre en place une idéologie moniste qui témoigne d'un cynisme et d'un machiavélisme qui vont au-delà de tout entendement. (P. D. Kokora, 1999, p.9.) Ce complexe militaro-administratif contrarie l'expression-affirmation du *conatus* des individus si bien que la puissance de la multitude, fondatrice de la démocratie se trouve éclipsée pour l'émergence d'une autocratie sanguinolente. Tout laisse croire que la mise en place d'un espace de démocratie ne fait point partie des exigences des dirigeants africains soucieux plutôt d'instituer un dispositif autocratique de répressions permanente. L'idée de démocratie est incompatible par essence à la logique de répression systématique du libre exercice du *conatus*. La confrontation des *conatus* qui devrait définir la trame de l'espace politique cède le pas dès lors à l'émergence d'une autocratie radicalisée, parfois à charpente militaire. L'espoir suscité par la période du multipartisme n'a jusqu'à présent pas pu vaincre ce cynisme qui s'est rendu consubstantiel à notre espace politique. De là cette conséquence que la politique telle que matérialisée en Afrique ne favorise aucunement l'expression de l'affirmation des *conatus* individuel et collectif. En ce sens, elle s'oppose dans l'absolu à celle objectivée par le philosophe hollandais. Il est nécessaire de préciser qu'au-delà de la pluralité des pouvoirs publics africains, il existe un fond commun qui définit la nature des pouvoirs. Ce fond commun nous permet d'envisager la réalité politique comme homogène nécessitant une approche scientifique transversale. L'ontologie spinozienne engendre un espace politique indissolublement défini par la nécessité et dans lequel les individus sont libres d'agir selon leur propriété naturelle pourvu qu'ils agissent selon les préceptes de la raison. En évaluant l'environnement politique aux exigences de cette ontologie politique, on note une contradiction du fait qu'en Afrique, les dirigeants construisent un espace politique qui consacre l'expression de leur volonté hégémonique. Entre Spinoza et l'Afrique, on passe ainsi du nécessaire au volontarisme politique.

Le nécessaire est une doctrine philosophique qui admet que tout ce qui existe dans la nature est nécessaire, tout en défendant l'existence de la liberté comme principe essentiel pour la compréhension des choses et des êtres. En ce sens le nécessaire ne s'oppose pas au libre exercice du *conatus*, au contraire c'est du nécessaire que découle la liberté. Est libre en effet ce qui existe par la seule nécessité de sa nature et est déterminé par soi seul à agir. (B. Spinoza, 2005, p.84.) Le libre s'oppose à ce qui est contraint, c'est-à-dire à ce qui obéit à une nécessité extérieure. La philosophie de Spinoza, rationalisme absolu, est donc une philosophie de la nécessité (C. Ramond, 2015, p.46.) Le nécessaire politique définit donc un espace politique dans lequel les actions des citoyens sont perçues comme nécessaires puisque conçus comme des êtres libres ou dépositaires de droits naturels dont ils ne peuvent se départir. De ce fait, il est nécessaire de comprendre qu'aucune cause extérieure ne peut empêcher ce droit naturel de s'exprimer politiquement. Le nécessaire politique conduit donc à l'émergence d'un espace politique où règne la nécessité, où les agirs des individus sont perçus comme nécessaires car découlant de leur essence. Celle-ci leur conférant un droit qui définit leur être. Dans cet espace politique, la promotion du respect du droit d'autrui est un principe sacrosaint, le droit d'autrui y est intangiblement sacralisé.

Quant au volontarisme, il caractérise l'attitude d'une personne qui croit prétendre soumettre le réel à sa volonté. (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, nouvelle Édition 1995.)

Ainsi, le volontarisme politique caractérise-t-il l'attitude d'un souverain qui prétend soumettre l'espace politique à sa seule volonté ; on peut entendre une idée de politique où la volonté d'un individu ou d'un groupe d'individus est omniprésente puisque servant d'étalon à l'action politique et ce au détriment de celle de la multitude. Le volontarisme politique consacre à cet effet, le règne du non-droit, de l'arbitraire en favorisant un complexe politique reposant fortement sur la répression.

En niant la réalité du *conatus* pour se construire, l'espace politique africain semble s'inscrire dans le volontarisme politique. En Afrique, en effet, ce n'est pas le *conatus* qui définit l'espace politique, au contraire cet espace subit la pesanteur d'une puissance extérieure qui le contraint à se déterminer autrement. L'essence de l'espace politique africain devrait être produite par sa structuration immanentiste rendue nécessaire par la réalité des *conatus*. Cependant, loin de satisfaire à cette exigence, il se présente comme est un espace qui détruit la réalité dynamique du *conatus*, le fragilisant en vue de le cantonner dans un espace rigide qui le rend politiquement insignifiant. Le pouvoir parvient ainsi à les soumettre et à les entretenir dans la servitude (M. Onfray, 2017, p.371.)

Il suit que l'ordre politique africain se présente comme un ordre d'hétéronomisation qui contrarie le plein exercice des *conatus* des individus singuliers. Il y a donc une opposition entre Spinoza et l'Afrique. En définissant sa politique sur le principe de la nécessité, Spinoza reconnaît aux individus le droit qu'ils ont d'agir selon la perfection de leur *conatus*. Le contrat de nécessité reconnaît aux individus la nécessité qu'ils ont d'agir selon leur essence ou perfection. Cette essence définit un droit inaliénable, c'est-à-dire un droit dont ils ne peuvent se dessaisir sans aliéner leur essence ou perfection. Or, l'ordre volontariste qui caractérise la plupart des États africains mettrait l'accent « en effet sur la capacité d'artifice de l'individu, c'est-à-dire sur un pouvoir qu'a l'homme de se retirer de l'ordre commun de la nature et d'abandonner la totalité de son droit de nature. (D. Weber, 2009, p.64.) De ce fait, l'individu aurait la possibilité d'agir contrairement à son essence ou perfection. Cette compréhension des choses conduit à la négation de leur droit tant naturel que civique. La politique en Afrique ne tient pas assez compte du respect des droits des individus, elle ne favorise pas leur promotion. Dans cette perspective, l'on ne fait que le lit de l'autocratie répressive. C'est pourquoi, en Afrique tout semble lié à la volonté du souverain, laquelle s'objective comme négatrice mais aussi dispensatrice de droits.

En Afrique, il n'y a de droit que celui qu'impose l'autorité politique. Les souverains africains adoptent la figure du Léviathan, cet artifice institutionnel politico-juridique à qui on aura remis tous les droits des citoyens. (D. Weber, 2009, p.64.) Ce qui fait de l'espace politique africain un espace politique controversé, dépourvu de dynamisme conflictuel structurant, offrant en permanence des germes de crises politiques suicidaires à sa stabilité. Dans un tel espace, tout se passe comme si l'individu doit faire remise de la totalité de son droit naturel pour la stabilité de l'État. Cette réalité nous offre une lucarne adéquate pour faire l'ontologie des crises qui surviennent.

Par ontologie de la crise, nous pouvons entendre le mécanisme originel, le mal premier qui subvertit l'ordre naturel en installant le vice qu'il sécrète lentement, le conduisant à son paroxysme, à un niveau de fermentation ou de pourrissement si bien que la déflagration s'avère inévitable. Une ontologie de la crise des pouvoirs publics africains mettrait en évidence l'horizon métaphysique de la crise. En effet, une étude de la genèse de la crise des États africains révélerait un dérèglement de l'ontologie pensée par Spinoza pour construire la puissance des États sur le libre exercice du *conatus*. La pratique politique africaine révèle l'incapacité du *conatus* à occuper l'espace politique qui est le sien et à y assumer le rôle qu'il est naturellement sensé exercer. C'est donc un *conatus* privé de sa puissance, mutilé dans son essence et fragmenté de son être qui se présente à la longue comme la cause manifeste de la crise.

Être privé de persévérer dans son être, c'est être privé d'exister. En tant qu'essence actuelle de toute chose, le *conatus* est la puissance par laquelle toute chose se fait, se renouvelle, se conserve en persévérant dans son être. Il est la force d'exister et la capacité d'accroître cette force. Commune à toute chose, cette force d'exister est constitutive de l'être humain. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit le fondement, le point de départ de toute l'anthropologie spinoziste. Le bonheur ou le malheur, la joie ou la tristesse de l'être humain dépendent de sa réalisation ou sa non-réalisation. Or cette réalisation ne peut être possible sans les autres. Comme le souligne F. Flahault (2008, p. 255), « la force d'exister loin de provenir d'un noyau individuel propre à chaque être, se comprend à partir d'une ontologie de la relation ». D'ailleurs avec Spinoza il n'existe pas de corps qui ne soit affecté par un autre³².

Comme tous les autres êtres l'homme se trouve affecté par des individus aussi bien de nature différente que de même nature que lui, et cela fait partie de sa nature. Dans ce cas, la préservation et l'augmentation de son *conatus* implique pour chaque homme « qu'il gère ses relations avec les autres, qu'il agisse et réagisse en tant qu'élément d'une configuration mouvante qui le dépasse, mais qui constitue en même temps l'étoffe de sa propre vie. » (F. Flahault, 2008, p. 256.) L'homme n'est pas et ne saurait être un individu isolé. « Ensemble de (...) besoins, de (...) ressources et de (...) pouvoirs » (P-F. Moreau, 2006, p. 15), l'homme est un individu nécessairement relié : relié à la Nature et à tous ses modes et surtout aux modes de même nature que lui c'est-à-dire les autres hommes. C'est donc une loi de la nature humaine que d'être en permanence en relation.

Le propre du *conatus* est d'être en relation, d'être ouvert, de sortir de son isolement initial, de sa fragilité singulière afin de se composer avec les autres. En cela, il accroît sa puissance, la démultiplie pour construire une puissance commune. Celle-ci, fondement de l'État est le seul rempart capable de résister à un ordre tyrannique. La composition des citoyens est un gage rassurant pour le contrôle vigilant des actions du pouvoir. Pour qu'il y ait une stabilité durable qui favoriserait la liberté des citoyens, il faut nécessairement que la puissance de la multitude serve d'autonomisation au pouvoir politique.

. Cependant en Afrique, la composition des *conatus* pour instituer une puissance redoutable et vigilante qui exercerait un contrôle sur la gestion de la chose publique semble ne pas être appréciée par des dirigeants autocrates. C'est pourquoi, ils instaurent une politique de ségrégation ethnique pour perpétuer sa domination. De ce fait, la relation entre la multitude et le pouvoir est empreinte de méfiance, d'hostilité latente qui devient à la longue manifeste. Dans ce conflit permanent, lorsque les deux forces sont en équilibres, on assiste à une stabilité précaire. Si c'est la multitude qui l'emporte, on assistera à la recomposition du pouvoir politique et la montée de l'opposition à la gestion des affaires publiques. Dans le cas contraire, c'est l'autocratie répressive du pouvoir sur la communauté des citoyens. C'est pourquoi, dans une Cité quelconque, Spinoza n'accorde de droit au souverain sur les sujets que dans la mesure où, par la puissance, il l'emporte sur eux. (B. Spinoza, 1966, p. 283.)

Conscient de cette réalité, le pouvoir politique africain met tout en œuvre pour contrarier la combinaison des multiples *conatus* composant le corps politique. Par une politique de la terreur, le politique empêche les *conatus* de s'associer, de se composer en vue de construire une puissance solide. En œuvrant à leur dispersion, à leur éparpillement, le tyran espère imposer sa volonté comme instrument de régulation de l'espace politique qui devient l'expression du *conatus* du souverain, qui le plus souvent s'appuie sur l'armée pour atteindre cette fin. C'est pourquoi la plupart des pouvoirs publics africains sont bâtis sur des charpentes ou complexes militaro-sécuritaires qui annihilent considérablement la volonté de la masse citoyenne. Autrement dit, le fondement des pouvoirs publics dans la plupart des pays africains est assuré par l'armée. Dans cette dynamique, la participation des citoyens à la

³² Cf Ethique II, Axiome IV des définitions et Lemme III de la proposition XIII.

gestion de la chose publique est fortement compromise. Les institutions ont donc pour rôle essentiel de perpétuer cette barbarie de l'ordre qui contrarie la vie relationnelle avec le *conatus*.

Or, les institutions sont nécessaires aussi bien pour « soutenir, réguler, médiatiser et étendre cette vie relationnelle » (F. Flahault, 2008, p. 257), que pour permettre aux hommes « de réunir un grand nombre de commodités (...) pour entretenir leur vie et la conserver autant qu'il est possible » (B. Spinoza, 1997, p. 684.) L'individu humain ne peut vivre seul et pour accroître sa puissance le secours de l'autre, dans un cadre institutionnel bien organisé, lui est nécessaire. D'où la nécessité pour l'homme, de donner une dimension politique à sa puissance naturelle puisque « le besoin de coopération appartient à l'essence même de la puissance : persévérer dans son être en s'unissant à un être semblable, de telle sorte que l'addition des forces produise mécaniquement une puissance plus grande. » (D. Weber, 2009, p.65.) On peut donc affirmer que l'espace politique est l'espace d'affirmation et de déploiement du *conatus* humain. Malheureusement une telle affirmation dans le contexte africain semble devoir être limitée au domaine théorique tant, dans la pratique, les nombreuses crises socio-politiques que connaissent les États africains rendent difficile voire impossible le déploiement des *conatus* individuels.

Pour un individu donc, s'affirmer consiste à manifester son individualité avec clarté et vigueur. L'affirmation revient à faire paraître ce que l'on est, elle serait donc l'expression de l'essence sur la plan de l'existence. C'est en quelque sorte, une expression de ce qui est vécu ou pensé. C'est pourquoi, exister pour individu consiste à agir et à se déterminer selon les propriétés définies par son être. Or, agir selon son être, c'est être libre. « Exister pour un être humain, c'est par essence être libre. » (R. Misrahi, 2015, p. 15.) Et cette essence humaine pour Spinoza ne peut véritablement s'exprimer que dans l'État qui par ses institutions et lois garantit et protège la liberté de chacun. Tel est d'ailleurs selon lui « le but final de l'instauration d'un régime politique. » (B. Spinoza, 1997, p. 899.) Ainsi il est du devoir de tout régime politique de favoriser et faciliter l'expression de la nature humaine ; d'encourager et de booster l'effort que fait chaque homme pour persévérer dans son être, pour exprimer au quotidien son essence c'est-à-dire sa liberté. « Le contexte sociopolitique actuel de l'Afrique (...) fait de crises sociales, politiques et religieuses dégénérant souvent en conflits armés » (A. N. Don, 2018, p. 51) est un obstacle majeur à l'affirmation du *conatus* de l'individu africain. « Devenues, depuis quelques décennies, monnaie courante sur le sol africain » (Ibid.), ces crises sociopolitiques, combinées aux maux communs à la majorité des citoyens du monde, c'est-à-dire « la pauvreté et le chômage, la maladie et l'isolement, l'ignorance et la violence, la superstition et l'intolérance » (R. Misrahi, 2015, p. 13), se résument en un seul mot : « l'aliénation, la non liberté » (Ibid.).

"La non liberté", voilà à notre sens l'origine ou la cause de l'impossible persévérance-affirmation du *conatus* des individus particuliers composants les États africains mais également des États eux-mêmes. Ce manque de liberté est à la fois cause et conséquence de ce cercle vicieux, fait de querelles politiciennes, de violences politiques et sociales et même de guerre, dans lequel se trouvent enfermés les États africains et leurs populations. Toutes ces crises sont révélatrices d'une crise d'identité : une crise d'identité aussi bien individuelle que collective.

Mais devons-nous rester pessimistes ? Ne pouvons-nous pas espérer un réveil du *conatus* des Africains ? Les signes ne sont-ils pas présents ? Ces préoccupations nous conduisent à nous faire une vue perspectiviste sur la politique en Afrique.

2.2. Vue perspectiviste sur la politique en Afrique

La politique, telle qu'elle semble se pratiquer en Afrique ne peut faire éclore l'exigence de démocratie participative. L'espace politique africain apparaît incompatible avec l'idée de

démocratie participative, puisqu'il n'offre pas de réelles possibilités aux citoyens de faire valoir leur *conatus*. Le génie des citoyens africains ne peut s'affirmer dans un environnement politique qui contrarie la persévérance de leur *conatus*. Mais il n'y a pas lieu de désespérer ou d'adopter une posture pessimiste contre-productive car des signes cliniques prophétisant des lendemains meilleurs se manifestent. C'est pourquoi, nous parlons de vue perspectiviste pour consolider cette vue optimiste annonciatrice de lendemains satisfaisants. Ainsi, par vue perspectiviste sur la politique en Afrique, pouvons-nous entendre l'angle sous lequel nous envisageons ou voyons la politique en Afrique les temps à venir. Convaincu qu'aucune réalité ne demeure statique et que tout est en perpétuelle transformation, l'espace politique africain subit des coups de boutoir qui le conduiront à se réorganiser et à s'exercer selon les exigences de la démocratie. L'Afrique aura sans doute un jour son siècle des lumières qui lui permettra de faire disparaître l'obscurantisme qui l'avilit en l'empêchant de prendre son envol dans tous les domaines.

Sous nos tropiques en effet, la jeunesse prend de plus conscience des enjeux auxquels notre continent est confronté. C'est pourquoi, elle ne souhaite plus se laisser dicter une quelconque conduite. Cela a pour conséquence de faire naître une société civile forte, politiquement engagée. Au Sénégal par exemple, le mouvement "*Y'en a marre*" créé en 2011 par des rappeurs fut très décisif dans la contestation du troisième mandat du Président Abdoulaye Wade. L'objectif de ce mouvement de société civile qui s'est fait connaître dans tout le Sénégal et qui se voulait apolitique était de replacer le citoyen au cœur des décisions, l'intéresser à la chose politique. L'espace politique devrait être donc fortement définie par la participation active du citoyen sénégalais. "*Y'en a marre*" qui incarnait à cet effet une force de pression populaire, une sorte de sentinelle qui veillait aux intérêts des sénégalais a depuis lors laissé ses traces dans la vie politique sénégalaise. Pareillement, au Burkina Faso, le mouvement *coup de balai citoyen*, animé par des jeunes dynamiques engagés fut très actif dans la chute du président Blaise Compaoré le 31 octobre 2014 après vingt-ans de règne. « Notre nombre est notre force » est l'un des slogans les plus connus de cette organisation. Initialement instituée pour servir de contrepoids à l'autocratie répressive du président Blaise Compaoré, cette organisation est devenue aujourd'hui incontournable dans l'espace politique burkinabé. Au Mali l'Imam Mahmoud Dico, a été la figure de proue dans la contestation ayant entraîné la chute du président Ibrahim Boubacar Kéita après avoir annoncé qu'il quittait le pouvoir le 18 août 2020. De même dans « l'expérience tunisienne, les syndicalistes de l'UGTT ont joué un rôle-clé dans l'extension du soulèvement sur le plan national et dans le renversement de la dictature en janvier 2011. » (G. Achar, 2019, p.7.)

En effet en 2011, l'espace maghrébin fut ébranlé par des séquences ou scènes de mobilisations populaires rappelant le dynamisme révolutionnaire dont sont capables les peuples lorsqu'ils sont indignés par des pouvoirs à autocratie répressive. En effet, en Tunisie, en Égypte des mouvements populaires s'opposèrent aux régimes en place bâtis sur des charpentes militaires. L'éviction de Ben Ali en Tunisie et la chute humiliante d'Hosni Moubarack en Égypte témoignent de la puissance des peuples à déconstruire les régimes à autocratie répressive. Dans ces États néopatrimoniaux que sont la Tunisie et l'Égypte, l'appareil révolutionnaire est parvenu à se débarrasser de leurs dirigeants politiques devenus trop encombrants. (G. Achar, 2019, p.6.) Des contestations populaires similaires ont eu lieu en 2019 au Soudan entraînant la chute d'Omar Al-Bachir le 11 avril et en Algérie qui a vu le départ du pouvoir de Boutéflika poussé à la démission par le commandement militaire le 2 avril. Longtemps, on a pu faire croire que l'espace politique était défini par une volonté autocratique, mais on oublie que la masse immergée qui s'est montrée indolente est essentiellement constituée des *conatus* imprévisibles des individus humains et qu'il est maintenant convenu d'appeler « État profond » (G. Achar, 2019, p.6.)

Ces mouvements de contestation qui se construisent dans l'espace africain sont des indices annonciateurs d'une lente maturation historique du *conatus* des peuples africains. C'est comme si leur *conatus* prenait conscience de sa puissance fondatrice et destructrice, qu'il se réveillait de son indolence pathologique pour occuper l'espace politique qu'il avait abandonné, c'est-à-dire assumer sa charge citoyenne pour la matérialisation de la dimension substantielle de la démocratie en tant que « synonyme de contrôle populaire sur les dirigeants élus, d'égalité des droits, de liberté politique, de vivre à l'abri du besoin, de respect, de justice et de sécurité » (R.M. Afan 2020, p.9-10.)

Les peuples africains deviennent de plus en plus exigeants, car ils ont soif de liberté, de démocratie. Ils ne souhaitent plus se confiner dans des structures intangibles pendant qu'autour d'eux tout change. La démocratie est dynamique et nullement intangible. La puissance qu'a l'individu de persévérer dans son être étant toujours en mouvement, l'espace politique doit constamment refléter ce mouvement dynamique pour une stabilité durable de nos États afin que la politique ne soit plus en antinomie avec le *conatus*. La politique doit se faire sur le droit pour une collectivité humaine de prendre en main son destin, et donc de se doter d'un gouvernement qui exprimerait son *conatus* collectif. Mais aussi, elle doit être le droit pour chaque homme de se protéger des abus du pouvoir, la garantie que la minorité ne sera pas écrasée par la majorité. (J. M. Guéhenno, 1993, p.95.)

CONCLUSION :

L'espace politique est un espace conflictuel qui met en évidence la dynamique des sociétés humaines. En cela, elle doit être construite sur l'image complexe de la nature humaine. Chaque État a donc son choc qu'il subit en fonction de la réalité de l'humaine nature caractérisée fondamentalement par le *conatus*. C'est pourquoi, la dynamique de l'espace politique est l'expression de la puissance d'agir des *conatus* interagissant sur cet espace politique. Dès lors comprendre l'éthique politique, c'est comprendre avant tout la réalité du *conatus*. Il faut donc partir du *conatus* pour comprendre l'éthique qui définit l'espace politique. Cela nous permet de comprendre l'origine des maux qui minent notre espace politique africain. Il ressort qu'en Afrique, la politique se construit en contrariant l'expression d'agir du *conatus* des individus. En contrariant la puissance d'agir des *conatus*, la politique africaine inscrit l'État dans un cycle de vulnérabilité aiguë. C'est pourquoi, l'histoire politique de l'Afrique, depuis les indépendances en passant par la période du multipartisme ne nous offre que des épisodes horribles de gestions chaotiques, de guerres horribles et de stabilités (?) réversibles. Mais vu des événements de cette dernière décennie, il y a lieu d'espérer un changement à l'horizon, d'où la vision perspectiviste de la politique en Afrique qui témoigne de cet optimisme. Un réveil dynamique des *conatus* semble prendre forme sur le continent.

À travers cet article, nous souhaitons repenser, avec un regard ontologique, la problématique de la stabilité des États africains, dont la solution réside dans la valorisation des désirs des peuples en quête de liberté et de mieux-être.

En définitive, il convient de retenir que la nature humaine étant incompressible, aucun dirigeant ne peut parvenir à la canaliser éternellement et la rendre indolente au point de faire ce qu'il veut. Il est à cet effet nécessaire d'en faire la matière première pour définir l'espace politique en vue de la stabilité durable de nos États.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHAR Gilbert, 2019, « Un processus révolutionnaire au long cours. Le Soudan et l'Algérie reprennent-ils le flambeau du « printemps arabe » ?, in *Le monde diplomatique* no 783-66^{ème} année. Juin, p.6-7.
- ADJI Boukary, 2003, *L'Afrique à la croisée des chemins. Problématique du développement*, Abidjan, Éditions Eburnie.
- AFAN Mawuto Roger, *Vivre sous l'abri du pouvoir politique. Fondement d'une démocratie en Afrique*, 2020, L' Harmattan.
- BOVE Laurent, 2009, « Résister à l'oppression. Une théorie de la pratique collective », in *Spinoza, le Maître de la liberté, le nouvel observateur Hors-Série* juillet-août, p.62-63.
- DON Anoman Nathalie, 2018, « Citoyenneté et cohésion sociale », in *Nazari : Revue africaine de philosophie et de sciences sociales*, hors-série, Actes du colloque international *l'État en Afrique : Fondements et réponses aux défis du développement*, Niamey, Volume 2, État et développement en Afrique, PP. 45-62.
- FLAHAULT François, 2008, « Spinoza au XXI^{ème} siècle », in L'Harmattan, *L'homme et la société*, n° 170-171, octobre 2008-mars 2009, p. 251-262. En ligne, consulté le 05 mars 2021, URL:<https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2008-4-page-251.htm>.
- GUÉHENNO Jean-Marie, 1993, *La fin de la démocratie*, Paris, Flammarion.
- JAQUET Chantal, 2005, *Les expressions de la puissance d'agir chez Spinoza*, Publications de la Sorbonne.
- ONFRAY Michel, 2017, *Décadence. Vie et mort du judéo-christianisme*, Flammarion.
- KOKORA Dago Pascal, 1999, *Le Front Populaire Ivoirien. De la clandestinité à la légalité. Le vécu d'un fondateur*, collection Études africaines, L'Harmattan.
- KOMÉMAN Aka Landry, 1985 « Philosophie politique : problème de découverte ou d'invention ? » in *Le Korè. À la conquête de l'homme. Revue ivoirienne de philosophie et de culture*, no 24 Février 1985, p.129-135.
- MACHEREY Pierre, 2015, *Introduction à l'Éthique de Spinoza. La première partie, la nature des choses*, Paris, puf.
- MISRAHI Robert, 2015, *La liberté ou le pouvoir de créer*, Paris, Editions Autrement.
- MOREAU Pierre-François, 2006, « Baruch Spinoza, classique et actuel », in *Le point*, Hors-série, n° 10 septembre-octobre, p. 14-43
- NIAMKEY Koffi Robert, 1997 « Faut-il abandonner la Côte d'Ivoire aux étrangers ? », in *Le jour* no 854 du mercredi 3 décembre, p.3-4.
- RAMOND Charles, 1999, *Le vocabulaire de Spinoza*, ellipses.
- SPINOZA Baruch, 2005, *Éthique*, trad. Robert Misrahi, Paris, Éditions de l'Éclat.
- SPINOZA Baruch, 1966, Œuvres 4, *Traité politique*, trad. Ch. Appuhn, Paris, GF Flammarion.
- SPINOZA Baruch, 1966, Œuvres 1, *Court traité, Traité de la réforme de l'entendement, Les principes de la philosophie de Descartes, Pensées métaphysiques*, trad. Ch. Appuhn, Paris, GF Flammarion.
- SPINOZA Baruch, 1997, *Œuvres Complètes*, trad. et annotation Roland Caillois, Madeleine Francès et Robert Misrahi, Paris, coll. « Bibliothèque de La pléiade », Gallimard, 1^{ère} édition 1954.
- WEBER Dominique 2009 « Dispute avec Hobbes. Face au « Léviathan », in *Le nouvel observateur, Spinoza, le maître de la liberté*, Hors-série no 73 juillet-août, p.64-65.
- WORMS Frédéric, 2017, *Les maladies chroniques de la démocratie*, Paris, Desclée De Brouwer.

PAUPÉRISATION ET EXODE EN AFRIQUE : PERSPECTIVES HORKHEIMÉRIENNES POUR UN DYNAMISME D'INTÉGRATION SOCIALE

AKPA Gnagne Alphonse

Maître Assistant au Département de Philosophie

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire), e-mail alphonseakpa@yahoo.fr, contacts : 05 11 77 13 / 57 44 55 91

Résumé : À l'instar des autres ensembles géographiques du monde, l'Afrique reste un continent gagné par l'exode qui draine sa jeunesse vers un ailleurs jugé meilleur. Cela relève évidemment d'un mal de sécurité sociale non convenant qui contraint la jeunesse à l'aventure. Car, « la survie ou la réussite dépend, selon Max Horkheimer, de la faculté d'adaptation de l'individu aux pressions exercées sur lui par la société » (1974, p. 104). La quête d'un mieux-être, la fuite de la pauvreté et surtout la volonté affichée de découverte du monde occidental, sont autant de facteurs de mobilité qui poussent les jeunes africains à l'exode. Est-ce un désenchantement, une perte de valeur ou l'aveu d'une lueur d'espérance ? L'expérience de cette marche épouvantable vers l'Occident, considéré comme une terre paradisiaque, dévaste le continent noir de ses braves fils et ruine ses espoirs de développement. La pauvreté et le manque d'activités rémunératrices sont les motifs principaux de cet exode. Comment réussir alors à stopper ce flux migratoire perpétré par les jeunes africains qui espèrent un lendemain meilleur en occident ?

Mots clés : Afrique - Exode - Développement - Intégration - Paupérisation - Société

Abstract : Like other geographic areas in the world, Africa remains a continent won by exodus which drains its youth to a better elsewhere. Such a situation obviously reveals an unsuitable social security problem that forces the youth. According to Max Horkheimer survival or success depends on the ability of individual to adapt to pressure exerted on him by the society. The quest for well-being, the escape from poverty and above all the declared desire to discover the western world are factors of mobility which urge young Africans to exodus. Is it unhappiness, loss of value or admission of a glimmer of hope ? Experience of such a dreadful migration to western countries, considered as being paradise lands, devastates the black continent of its brave sons and destroys its hopes for development. Poverty and the lack income-generating activities are the main reasons for exodus. How then to succeed in stopping this migratory flow of young Africans who hope for a better future in the west ?

Keywords : Africa - Exodus - Development - Integration - Pauperization - Society.

Introduction

L'Afrique, à l'instar des autres ensembles géographiques du monde, reste un continent gagné par l'exode qui draine sa jeunesse vers un ailleurs meilleur. Ce constat relève certainement de la défaillance notoire de politique d'intégration sociale des sociétés africaines à l'endroit de la jeunesse qui appelle seulement à survivre. C'est bien ce que souligne Max Horkheimer (*Ibidem*) lorsqu'il écrit que « la survie ou la réussite dépend de la faculté d'adaptation de l'individu aux pressions exercées sur lui par la société ». La quête d'un mieux-être, la fuite de la pauvreté devenue de plus en plus grandissante dans nos milieux sociaux, et surtout la volonté affichée de découverte du monde occidental en termes d'aventure, sont autant de facteurs de mobilité qui poussent les jeunes africains à emprunter les chemins périlleux de l'exode. Affligés, résignés et résolus, ils s'engagent à sortir des territoires africains pour rompre d'avec le spectre illusoire et incertain d'un meilleur avenir même si, avec André Comte-Sponville, « notre besoin de consolation est impossible à rassasier » (2006, p. 16).

Devant cette fugacité entretenue par les jeunes africains, nous nous demandons est-ce un désenchantement, une perte de valeur ou l'aveu d'une lueur d'espérance par l'exode ? L'expérience de cette marche épouvantable vers l'occident, considéré comme terre paradisiaque, dévaste non seulement le continent noir de ses braves et valeureux fils mais ruine dans le même temps tous ses espoirs de développement. La pauvreté et le manque d'occupation lucrative et assurée sont, pour la plupart, les motifs principaux de cette fuite de la jeunesse d'Afrique. Dans ce contexte, comment réussir à stopper ce flux migratoire perpétré par les jeunes africains qui espèrent un lendemain meilleur en occident ? Dans le cas contraire, ne peut-on pas parvenir, au travers d'un plan d'action sous-régional de sécurité intérieure, à instaurer efficacement une politique de mobilité migratoire en termes d'intégration sociale sur le continent africain ? En quoi un réinvestissement de la politique sociale de Max Horkheimer peut-il favoriser cette politique d'intégration sous-régionale ?

I. De l'exode des jeunes africains : malaise social ou quête paradisiaque

Il est récurrent de constater un flux migratoire pratiqué très souvent par les jeunes africains. Cet exode de la jeunesse africaine fait signe soit à un malaise social soit à un rêve de paradis à réaliser absolument. Partant, ce rêve auquel se livrent nos jeunes crée un environnement de paupérisation qui marque négativement l'Afrique.

1. La paupérisation du continent noir ou la plaie symptomatique de l'Afrique

L'Afrique, à l'instar des cinq continents que compte le monde, reste de loin la plus grande étendue de terre profondément marquée par la pauvreté. Le développement, principal indice socio-économique qui atteste du bon niveau de vie des populations, n'est pas encore une tradition sous les cieux africains. Initié, encouragé et entrepris par des actions d'envergure pour sa mise en œuvre, le processus de développement est, certes, enclenché sous les tropiques mais il reste très timide et déficitaire parce que tardif dans les États constitutifs du continent noir. C'est bien ce que soutient Niamkey Koffi (2019, p. 12) lorsqu'il écrit ceci : « pour les pays dits sous-développés, le problème est celui du développement ».

Les États africains, plutôt que d'être en phase avec le développement, sont permanemment en lutte de positionnement sur la voie du développement. Cet écart de progrès est manifeste dans la mesure où la plupart de nos économies n'ont pas encore atteint le niveau de croissance attendue relativement à la stabilité sociale pour assurer une parfaite administration de la gestion des ménages, des populations voire même des cités. En lieu et place du développement qui tarde à prendre son envol afin de soulager les populations démunies, c'est plutôt la pauvreté qui bat son plein au détriment du bonheur des peuples. Il existe aujourd'hui, en ce XXI^{ème} siècle, des contrées africaines dans lesquelles plusieurs localités souffrent de manque criard d'eau potable, de réseau électrique sans parler des produits de consommation de première nécessité tels que le gaz, le téléphone, la mobilité motorisée, l'école ainsi que les centres de santé. Ce qui s'explique par l'enclavement des dites zones pratiquement d'accès difficile. Victimes de l'indigence, les populations fragilisées et vulnérables crouissent sous le poids d'une vie de misère qui fait régner « l'injustice sociale et le fanatisme » (M. Horkheimer, 1993, p. 77).

On peut couramment constater, partout ici en Afrique, des zones ainsi que des regroupement de communautés ou de populations, entièrement enclavées et coupées des pôles de grande agglomération. C'est le cas du nord du Mali et du Burkina Faso dont les régions, en ce que trop éloignées des centres de forte densité que constituent les pôles d'agglomération du sud, sont permanemment en proie aux incursions meurtrières des djihadistes qui sèment des actions de terreur et de trouble porteuses de désolation décimant des vies humaines. L'incertitude d'une vie paisible s'est emparée de l'esprit des peuples et habitants des contrées

africaines dans la mesure où les attaques imprévisibles planent sur la plupart des pays du continent noir.

La recrudescence de la pauvreté grandissante est la plaie entaillée qui stigmatise tout le continent en ce que symptomatique à la plupart des pays du continent. C'est le stéréotype du mal qui consume et ronge cet espace territorial tout en plongeant les populations qui le peuplent dans un état de dénuement indescriptible. On peut citer, de façon non exhaustive, le drame de la vie de pauvreté dans laquelle croupissent, pour la plupart, certains peuples d'Afrique par les cas suivants : il s'agit de l'absence de logements décentes pour contenir les familles nombreuses dont beaucoup vivent dans la promiscuité totale ; il y a aussi le manque d'emplois lucratifs, rentables et de structures de formation de qualité ; on peut également noter l'évolution rapide et croissante du chômage ; la déscolarisation ; l'état avancé de délabrement des structures et infrastructures de formation ; le manque d'alimentation saine, très mauvaise et due à la malnutrition ; le desengclenchement et mauvais état des routes ; la précarité du système de santé ; la désuétude et vétusté des moyens de transport ; l'insalubrité ; la défaillance d'adduction d'eau, d'électrification, le manque de cohésion sociale, de solidarité préjudiciable à l'allocation familiale, etc...

Cette approche de la misère ainsi décrite est tributaire à la plupart des pays africains pour qui la pauvreté est le lot des citoyens qui vivent au quotidien dans des conditions d'existence difficiles et déplorables et, par conséquent, très miséreuses. On peut constater pour ces populations vivant dans l'indigence notoire une similarité de condition d'existence miséreuse. N'est-ce pas le lieu de reconnaître avec Niamkey Koffi (2018, p. 14) que « la cause requiert les déterminations suffisantes pour prendre en compte la paternité de l'effet dont on lui confie la charge de la production ». En certains de ses milieux, la misère caractérise le symptôme de cette plaie qui marque l'abjection de l'Afrique qui pourtant reste et demeure un continent plein d'espérance en ce que disposant de la plénitude de ses richesses naturelles. La fuite de cet état de misère conduit donc nos jeunes à l'exode pour une aventure de rêve, d'espoir et de vie salubre.

2. L'exode dévastateur ou la nouvelle panacée de la jeunesse africaine

La liberté est au cœur du fondement de toute existence humaine. Définie comme « l'état de celui qui fait ce qu'il veut et non ce que veut un autre que lui : elle est l'absence de contrainte étrangère » (L. André, 2016, p. 559). La liberté renvoie ainsi à l'état de l'être qui conduit son action conformément à sa volonté. C'est en cela que dans son expression pleine et entière, elle est cette force qui, tout en mettant l'homme à l'abri de toute contrainte, le rend heureux dans la jouissance de ses volontés. Toutefois, la véritable liberté réside dans la conformité des choix individuels aux normes établies par la société. M. Horkheimer (1993, p. 207) le dit si bien par ses termes : « par liberté il faut entendre le droit pour chacun de n'être limité dans ses actions que dans la mesure où cela est nécessaire à la liberté de tous ». La liberté sera donc un moteur d'aisance ainsi qu'une possibilité d'action que si et seulement si elle s'inscrit dans le respect des principes et exigences mis en place par les hommes pour la bonne marche de la société.

En phase pleinement avec la jouissance des désirs et passions à assouvir nécessairement mais surtout obnubilés par la quête du principe actif de liberté qui domine notre être entier, les jeunes africains sont, pour la plupart, poussés à l'exode. Pour nos jeunes gens, l'exode en lui-même s'appréhende ainsi, selon les mots de Niamkey Koffi, comme le rêve d'un mieux-être de l'intrigant projeté dans l'aventure pour la quête de « sa préservation entendue comme désir de liberté et d'autonomie » (N. Koffi, 2019, p. 84) convoitée et aspirée. Défini par Le Petit Robert comme « l'émigration en masse d'un peuple » (2015, p. 169), l'exode devient donc un salut voire une panacée permettant non seulement à nos jeunes de fuir la paupérisation grandissante dans laquelle le continent d'Afrique reste englué mais aussi de joindre

l'Occident donné comme le nouvel eldorado. Alors, comment comprendre ce désir de liberté, mieux cette volonté de migration comme une voix salutaire qui pousse les jeunes africains à l'exode ? Autrement, pourquoi l'exode se présente-t-il à la jeunesse africaine comme une forme de résurrection ?

Gagnés par le désespoir des milieux d'Afrique qui ne peuvent pas assurer le confort socio-professionnel que promet toute bonne politique de sécurité sociale, les jeunes d'Afrique immigreront, pour la plupart, dans les pays de l'Occident. Ces pays d'accueil leur offrent non seulement beaucoup plus de possibilités professionnelles mais aussi des opportunités d'affaires assez intéressantes qu'ils ne pourront pas avoir dans leur monde d'origine. C'est bien cela la dure réalité d'une Afrique qui, par faute de structures et d'infrastructures socio-professionnelles pour accueillir, maintenir et donner du travail à ses enfants comme mérite et gage du droit inaliénable de leur appartenance au sol qui les a vu naître, incite ses progénitures à l'escapade. Mais, de fait, qu'est-ce qui favorise cet attrait de la jeunesse africaine à fuguer vers les horizons enchantés du monde occidental où la croissance économique rime avec le développement social et le progrès technique ?

En vérité, il revient qu'en dépit du fait que les pays africains ont été, dans leur ensemble, colonisés par des pays européens desquels les peuples d'Afrique ont hérité la civilisation qui, jusque-là, meuble leur existence, force est de reconnaître que les États occidentaux offrent des convenances en terme d'affaires ainsi que des possibilités professionnelles reluisantes. Ainsi, parmi tant d'expédients qui stimulent les jeunes africains à fuir le continent noir pour s'occidentaliser, on peut citer, entre autres, le taux élevé du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui demeure non seulement élevé mais bien considérable et avantageux pour les jeunes noirs qui ne peuvent en espérer mieux dans la plupart de leur patrie d'origine. Il y'a également les diverses prestations de services qui permettent d'engranger de l'argent consenti par la sécurité sociale en termes d'allocation familiale, d'allocation de chômage ou de logement etc... En clair, il existe, en Europe, une très bonne politique de sécurité sociale séduisante et gracieuse. Incontestablement, il est avéré que ces pays dits développés du monde occidental marquent un point d'honneur à préserver le principe d'une existence confortable et à défendre le privilège du droit à la vie et surtout au bien-être social pour tout individu vivant sur leur sol. Ils prescrivent alors des filets de sécurité aux mesures normatives, bienfaites et salutaires pour asseoir une bonne gouvernance sociale. Ce sont, à n'en point douter, ces mesures incitatives de vie confortable qui attirent les jeunes africains. Attirés par l'existence sociale de la sublime vie rayonnante qu'offre l'espace occidental, ils se jettent alors avidement au saut de l'exode pour affronter et braver les vicissitudes inhérentes à la fuite migratoire. Cependant, l'exode se pose non seulement comme un mirage qui dépouille l'Afrique mais aussi comme une panacée d'assurance sociale dans l'esprit des jeunes africains. Pour notre part, tout comme les pays européens sont parvenus à instituer un mode d'existence rayonnant pour la vie des citoyens de leur espace territorial, l'Afrique peut elle aussi fonder, pour le bonheur de ses peuples, des conditions de vie respectables, convenables et dignes pour le bien de ses fils.

II. Pour une efficacité migratoire comme facteur social d'intégration sous-régionale

Très fluide pour son usage en masse, la mobilité migratoire entraînant vers l'Occident les jeunes africains pour une espérance de vie meilleure est une pratique qui peut être contenue et jugulée. La perméabilité des terres africaines aux frontières poreuses peut bien être estompée par des perspectives de maîtrise efficace de la fluidité migratoire.

1. L'Afrique, une terre perméable à la mobilité migratoire

La compréhension de l'origine du flux migratoire remarquée et observée en Afrique est symptomatique des fondements endogènes qui exposent ses enfants à la dérive

d'expatriement à l'étranger. Il n'est plus besoin de rappeler les facteurs aggravants de l'émigration sous les tropiques africains essentiellement constitués de conditions économiques étatiques peu attrayantes qui n'offrent surtout pas de mesures incitatives. À côté des situations économiques non reluisantes dans nos états africains, il y'a également la question principale de la misère qui se pose comme le plus grand facteur de l'exode de la jeunesse. En effet, touchée du manque des besoins et de la privation de conditions essentielles d'existence par la majeure partie de sa population le démarquant des autres continents en dépit des richesses naturelles que recouvre tout son paysage terrestre et souterrain jusque-là non encore exploité conséquemment, la pauvreté est la grande plaie de l'Afrique qui ronge ses enfants et ses habitants. Alors, pour fuir et résorber cet abcès de damnation, de supplice et de « souffrance comme une vérité négative » (M. Horkheimer, T. Adorno, 2015, p. 193) innervée des facteurs de paupérisation à grande échelle qu'offre malheureusement la région d'Afrique, sa jeunesse s'adonne alors à l'exode à l'étranger, principalement vers l'occident, pour une espérance salutaire. Se faisant, elle met ainsi en pratique l'expression de cette maxime francfortoise selon laquelle « l'homme rusé ne survit qu'au prix de son propre rêve », (*Idem*, p. 96).

Cependant, l'exode des jeunes africains vers l'Occident correspond-t-il à la fuite de leurs terres d'Afrique au profit des cieux marqués du sceau de l'espérance salutaire ? Ou bien, comment comprendre la perméabilité des frontières africaines insidieusement favorables à toute forme de migration ?

À la vérité, il faut reconnaître qu'il existe pour la plupart des pays africains, un véritable mobile qui favorise la mobilité migratoire. Il s'agit non seulement de l'absence d'un plan global d'action sous-régionale de maintien de l'ordre favorable à un environnement propice de sécurité intérieure mais aussi du manque d'une bonne politique d'insertion sociale capable de redynamiser le secteur des activités socio-professionnelles pour le bonheur de la jeunesse. D'une part, la non-existence d'un plan global d'action sous-régionale susceptible d'assurer un ordre efficace de sécurité intérieure fragilise et met en mal l'action de surveillance mise en œuvre pour le contrôle fiable et sûr des passerelles au niveau des frontières interétatiques. Donc par inadvertance à cet effet, ce défaut sous-régional de manque de politique globale de sécurité intérieure a fini par corrompre nos frontières qui sont devenues poreuses au grand bonheur de trafics de tout genre ainsi que pour toute sorte de mobilité. D'autre part, la carence d'une bonne politique d'insertion sociale susceptible de redynamiser les activités socio-professionnelles devant inciter notre jeunesse à postuler et exercer des emplois lucratifs pour ainsi demeurer au bercail sans toutefois nourrir l'idée d'une quelconque aventure quel que soit l'horizon prometteur. Une absence criarde de mesures professionnelles incitatives. C'est bien malheureusement ce qui est à constater dans nos contrées africaines.

Reconnue pour son hospitalité légendaire qui fait d'elle un monde d'accueil, un univers de vivre-ensemble et donc un havre généreux de paix, l'Afrique souffre du mal de sa vie politique et de ses politiques. Par ailleurs, il est malheureux de constater que dans les démocraties récentes, celles des pays sous-développés et particulièrement sous les cieux des États d'Afrique, c'est une véritable course à l'enrichissement qu'il est donné d'observer. La plupart des dirigeants politiques sont poursuivent l'obtention de toute sorte de trésors qui font les merveilles de ce monde. Pour les deux illustres théoriciens francfortois que sont M. Horkheimer et T. Adorno, (2015, p. 70), « les dirigeants eux-mêmes ne croient en aucune nécessité objective » quant à l'avenir radieux des peuples dont ils ont la charge de gouverner. Faisant juste ce qu'ils peuvent pour les contenter, ils baignent, pendant ce temps, dans le bonheur de l'opulence avec leurs familles respectives. La population croupit dans la misère et vit dans la promiscuité. C'est ainsi que, très souvent, on peut observer des inégalités sociales aux conséquences aliénantes pour des démunis sociaux. Et pour cause, certains hommes politiques oublient les promesses et engagements qui les conduisent aux affaires. Ces hommes

politiques ne regardent plus la population une fois qu'ils sont portés au pouvoir. Elle est plutôt délaissée et oubliée au profit d'une quête légendaire de célébrité. Ils entraînent alors, dans leur mauvaise gestion des affaires publiques, des divisions criardes qui fondent les nivellements des sociétés pour approfondir davantage l'avilissement des classes sociales de paupérisation avancées.

Par ce fait, le peuple est laissé pour compte et avec lui son destin, un simulacre du reflet de l'ombre de lui-même. Or, la gestion des affaires publiques ou politiques exige nécessairement la bonne gouvernance, c'est-à-dire faire la volonté des peuples. Le constat est clair et décevant. La mauvaise conduite des hommes politiques qui ne tiennent pas compte de la vie des administrés ouvre la voie à la privation des droits et des prérogatives des citoyens qui sont, tous, les potentiels ayants droit aux privilèges de leur société. Cela dit, le bon sens voudrait que les gouvernants initient une politique sociale en faveur de sa population pour des actions concrètes. Mais, rien de tout cela. Au contraire, il est regrettable d'assister au dépérissement des peuples qui se meurent par faute de moyens nécessaires pour la réalisation concrète de leur volonté d'existence sociale. Car, ils leur manquent, très souvent, le minimum qu'il faut pour mener à bien cette vie sociale accomplie disposant des exigences primaires qu'elle nécessite. Ils sont donc livrés à leur propre sort. Le sort d'une vie de privation, de besoins et de misère faisant accentuer la pauvreté progressivement par manque d'une bonne volonté politique de la part de nos dirigeants.

Par conséquent, refusant de croupir impuissamment sous une misère qui ruine tout espoir de vie alléchante assurée par des conditions matérielles d'existence commode alors nos jeunes se lancent dans l'aventure. Ils penchent à l'exode pour s'affranchir afin de se libérer « de la tutelle de l'autorité dogmatique » (M. Horkheimer, 1974, p. 28). Par cette volonté de libération, nos jeunes dépeuplent ainsi le continent noir qui se vide de ses braves et valeureux fils. Comment réussir alors à briser et freiner la vitalité de cette chaîne de désertion qui dévaste le continent de ses valeureux enfants qui inconsidérément espèrent trouver leur compte social en Occident plutôt qu'en Afrique ?

2. Perspectives pour une maîtrise efficace de la fluidité migratoire

L'intérêt que la pensée sociale du philosophe Max Horkheimer peut avoir pour l'Afrique est principalement articulé autour du paradigme de la justice sociale. L'objet de cette justice sociale est de faire valoir « la dignité humaine » (M. Horkheimer, 1974, p. 28). En effet, considéré comme le plus illustre des théoriciens influents qui ont contribué au rayonnement intellectuel de l'École de Francfort, Max Horkheimer se pose en adepte défenseur de l'équitable rétribution des richesses que la nature offre gracieusement aux enfants d'un même espace social. C'est en vertu de cette offre généreuse des biens naturels que Max Horkheimer reconsidère la vie de l'homme quel que soit son statut social mais bien plus qu'il soit d'un état social prolétaire ou bourgeois. Pour lui, tout être humain doit jouir pleinement de « ce qu'on désigne habituellement comme un but- le bonheur de l'individu, la santé, la richesse » (M. Horkheimer, 1974, p. 102). Il pense que tous les hommes ont le droit à une existence meilleure. Pour lui, conformément à la répartition équitable des biens et à la juste rétribution des revenus, l'homme a nécessairement le droit de mener une vie meilleure, une existence qualitative. Il préconise alors « la possibilité d'éliminer toute misère, cette misère, antithèse de la puissance » (M. Horkheimer et T. Adorno, 1974, p. 70). Pour lui donc, la misère avilissante sous toute forme doit être purement et simplement proscrite, combattue et extirpée de l'environnement humain. Sans cela, il nous sera « impossible de vivre frugalement, parce que sans argent... on est exposé à la brutalité, à la mort, à la terreur. Sans beaucoup d'argent, plus de sécurité et donc plus de vie propre » (M. Horkheimer, 1993, p.

66). Cela est clair dans l'esprit du philosophe francfortois pour qui les hommes doivent être à l'abri de tout besoin.

Prenant conscience de cet état de fait, il considère que « l'humanité doit se libérer des servitudes qui pèsent sur elle et instaurer un ordre social conforme à la raison » (V. Frédéric, 1998, p. 30). Libérer l'humanité de toute servitude revient à la réalisation d'un dessein social qui incombe l'ordre d'un plan prévoyant, à ses yeux, un système de « planification consciente et rationnelle de la production, de la distribution et de la consommation des biens » (Ibidem, p. 32). Et, en tant que tel, ce plan salésien déterminant le système social doit coordonner l'ensemble des activités économiques du même espace social pour un meilleur vivre-ensemble.

À cet effet, il note ceci : « Le plan général détermine les fins et les moyens économiques de telle façon que les crises sont évitées. Les lois naturelles du marché sont éliminées et les biens sont produits en vue de leur usage » (Ibidem). Tout ceci pour indiquer que la vie de l'individu, bien plus, la quête de son bonheur doivent demeurer l'intérêt devant servir l'ouvrage pour toute entreprise destinée à l'être humain. Et, si la formulation de l'idée de justice sociale à laquelle fait allusion le célèbre penseur allemand Max Horkheimer est que « l'être humain, dans le processus même de son émancipation, partage les sort du reste du monde » (M. Horkheimer, 1974, p. 102) alors il est impérieux, dans cette ère de mondialisation, de créer un environnement de prospérité à tous égards. Car, les populations du monde n'aspirent qu'au bien-être social. Et, pour renforcer et adapter l'idéologie horkheimérienne de socialisation enrichissante des peuples au continent noir, il importe que les gouvernants africains procèdent à l'adoption de mesures concrètes de sûreté. La rétribution convenable et équitable des biens et richesses que la nature offre gracieusement aux enfants du même espace social conditionne le véritable ordre de justice sociale tant proclamée en ce que chaque individu devra en bénéficier. La finalité de ces mesures contribuera, à moyen terme, à la réduction considérable des inégalités disparates. Pour contenir et empêcher cette marche ascendante de la mobilité migratoire sous nos tropiques, des mesures d'ordre politique s'imposent à nos sociétés. Il s'agira de l'institution d'un code déontologique assorti de mesures politiques, strictes et contraignantes, régulant la traversée des frontières. C'est pourquoi, pour y arriver afin de retenir les jeunes au bercail, les pouvoirs africains ont l'impérieux devoir d'éditer des mesures politiques, séduisantes et captivantes dans le seul but de mobiliser l'engagement de nos jeunes à s'inscrire aux différents programmes d'emploi pour se faire enrôler.

Pour notre part, il s'agira pour les États africains de définir dans le Programme de Politique Générale de la Nation un titre spécifié consacrant l'institution d'une politique d'insertion sociale qui doit tenir compte, par exemple, de certaines priorités que nous estimons nécessaires et énumérées comme suit, à savoir : la création d'emplois pour désengorger le taux de chômage trop élevé ; le renforcement du secteur informel et du privé par des appuis budgétaires ; la création d'un environnement économique paisible et propice pour attirer les capitaux et les investisseurs étrangers ; le développement d'une bonne politique agricole pour soulager les parents paysans qui évoluent dans ce domaine ; la redynamisation du milieu scolaire et universitaire avec une politique adéquate qui débouche sur l'emploi après la formation ; la mise en place d'un environnement propice aux affaires ; l'initiation des actions de moralisation de la vie politique ; la promotion du bien-être social par des actions incitant à une vie hygiénique, saine et d'assainissement vouée à la salubrité, etc...

Voilà épluchées quelques idées qui devront normalement inspirer et guider nos gouvernants politiques à bien administrer leurs peuples. À côté de cet appel lancé aux gouvernants, nous en appelons également à la prise de conscience des peuplements africains qui doivent prendre en main le destin du développement de leur propre Cité. Car, si nous convenons effectivement que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des

travailleurs eux-mêmes » (N. Koffi, 2019, p. 25) alors il revient aux africains de se poser comme les principaux acteurs et artisans du progrès de leur milieu tout en mettant en œuvre les conditions favorables au développement qui sied au continent. Que retenir au terme de cette réflexion portant sur la paupérisation et l'exode en Afrique intensifiés et outrés par la migration ?

Conclusion

Au terme de notre réflexion portant sur la paupérisation et l'exode en Afrique, il convient de s'accorder sur le sort échu à ce continent noir dominé singulièrement, de nos jours, par la migration qui décime sa population de ses braves jeunes qui espèrent un lendemain meilleur ailleurs. Quelles peuvent être bien les perspectives de régulation d'une véritable intégration sociale pour l'Afrique ? Le continent africain est subjugué par la fuite de ses enfants des terres de leurs ancêtres au profit d'une destination d'espérance lucrative en se ruant vers l'occident. Présenté comme une expédition à hauts risques, l'exode migratoire auquel se livrent les enfants de l'Afrique est consécutif à la fuite d'un état de fait, celui du constat d'un état de dénuement saillant. Ainsi, cet aspect de dénuement flagrant et opprimant que présente la plupart des milieux sociaux africains est la cause qui pousse nos enfants à refuser d'être passivement des laissés pour compte. Il s'agit, pour la plupart des sphères étatiques d'Afrique, du manque criard de conditions favorables à l'émergence d'une véritable existence sociale. C'est bien ce que Max Horkheimer (1993, p. 65) note ici lorsqu'il affirme que l'« une des causes du mouvement de jeunesse, et non des moindres, c'est qu'on n'attendait plus rien de l'entreprise paternelle ». Le constat de ce manque écœurant se résume principalement à l'inexistence des opportunités et des facilités convenantes liées spécialement à l'emploi. Il s'agit, entre autres, du manque d'une bonne politique d'employabilité et d'insertion sociale ; de l'absence de structures et d'infrastructures adéquates de formation ; et enfin, de la recrudescence du chômage qui bat son plein. Et pour conséquence, ces facteurs désolants et aggravants contribuent au renforcement et à l'accentuation de l'état de pauvreté qui dégrade continuellement l'existence sociale des populations vulnérables tout en aliénant l'esprit de nos jeunes. Ainsi, pour se soustraire de la carence d'une vie à l'existence périlleuse afin d'échapper au naufrage d'une voie somme toute faite de souffrance physique et morale aux corollaires de peine et d'épreuves, nos jeunes préfèrent livrer la bataille éprouvante et hasardeuse de la migration. C'est justement pour résorber cet exécration fléau de paupérisme en état d'avancement sur les terres d'Afrique que la perspective de justice sociale du penseur francfortois Max Horkheimer se pose donc comme une panacée susceptible d'exercer un dynamisme d'intégration sociale pour le bonheur des peuples africains. L'observation des principes de la conception sociale horkheimérienne peut aider grandement à corriger certaines tares et défaillances dues à l'exode constaté un peu partout en Afrique noire. Il entend, par cette projection de justice sociale, un vrai ordre de disposition qui consiste en une rétribution des biens de l'espace communautaire, de façon équitable et égalitaire, à tous les ayants droit du même espace naturel de vie. De cette façon, ce sont les biens et richesses qui seront proportionnellement rétribués pour le bonheur des enfants du même terroir. « Ils ne se montrent capables d'un tel bonheur qu'à partir du moment où leur sont accordées, dans la société comme dans leurs familles respectives, les conditions matérielles les meilleures » (Ibidem, p. 198). Car, il est évident que l'aventure migratoire, imputée de sa relation aux fléaux affligeants que sont l'exode et la pauvreté avec leurs succédanés dévastateurs de désespoir, ne se pose pas comme la quête efficiente d'une solution idoine aux problèmes récurrents de manque des conditions confortables déterminant l'existence d'une vie sociale convenable que connaît l'Afrique.

Pour notre part, nous disons qu'au regard des prescriptions du célèbre penseur francfortois, les États d'Afrique doivent s'approprier cette idée de justice sociale afin de

mieux juguler l'action de déchéance encourue par certains de ses fils pour ainsi mettre fin à ce paupérisme sans précédent du fait, en partie, de la fuite de ses fils. Elle est capable de dompter et de maîtriser cet état permanent de désertion et de défection qui ruine ses espoirs et retarde son développement. Au demeurant, l'idée de justice sociale dont parle Max Horkheimer reste et demeure la formule idéale la mieux appropriée destinée à une rétribution équitable, juste et égalitaire des biens sociaux que les enfants d'un même espace social doivent se partager convenablement.

Références bibliographiques

- COMTE-SPONVILLE (André), 2006, *L'esprit de l'athéisme : introduction à une spiritualité sans Dieu*, Paris, Albin Michel
- Dictionnaire Le Robert, 2015, *Le Robert dictionnaire de français*, Paris, Le Robert
- HORKHEIMER (Max), 1974, *Eclipse de la raison suivi de Raison et conservation de soi*, Traduit de l'américain par Jacques Debouzy et traduit de l'allemand par Jacques Laizé, Paris, Payot.
- HORKHEIMER (Max) et ADORNO (Theodor), 2015, *La dialectique de la raison*, Traduit de l'allemand par Eliane Kaufholz, Paris, Gallimard
- HORKHEIMER (Max), 1993, *Notes critiques (1949-1969) sur le temps présent*, Traduit de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, Payot.
- HORKHEIMER (Max), 1974, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Traduit de l'allemand par Claude Maillard et Sibylle Müller, Paris, Gallimard.
- LALANDE (André), 2016, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige-PUF.
- NIAMKEY (Koffi), 2018, *Essai sur l'articulation logique de la pensée akan-nziman*, Paris, L'Harmattan
- NIAMKEY (Koffi), 2019, *Révolution et liberté*, Paris, L'Harmattan.
- VANDENBERGHE (Frédéric), 1998, *Une histoire critique de la sociologie allemande, Aliénation et réification*, Tome II, Paris, La Découverte.

REGARD SUR UNE FORME PERVERTIE ET ALIÉNANTE DE LA MOBILITÉ SCIENTIFIQUE : LA FUITE DES CERVEAUX AFRICAINS

Mahamoudou KONATÉ

Université Alassane Ouattara

komahfr@yahoo.fr

mahamoudoukonate@uao.edu.ci

Résumé

La mobilité scientifique est un cadre d'échange constituant un facteur important dans la coopération scientifique et technologique, en ce sens qu'elle est l'une des bases sur lesquelles peuvent se matérialiser des collaborations et se mettre en place des partenariats de recherche bilatéraux durables. Même si le terme de mobilité scientifique est d'un usage récent, il faut souligner que le phénomène qu'il désigne date de l'Antiquité. Aujourd'hui encore, plus que jamais, la mobilité scientifique demeure un cadre excellent de financement de la recherche et de renforcement des compétences technologiques. Á ce titre elle est le moteur de l'innovation en matière de recherche afin d'assurer l'excellence technoscientifique, renforcer le leadership et la compétitivité internationale. Mais en Afrique, la mobilité scientifique prend parfois une toute autre forme : la fuite des cerveaux. Toutefois, au vue de ses conséquences désastreuses sur les programmes de développement, le phénomène de la fuite des cerveaux africains peut-il s'inscrire dans la dynamique d'une féconde mobilité scientifique ? Ce texte, à travers une analyse critique et prospective, tente de démontrer que la fuite des cerveaux africains est une extraversion technoscientifique perversie et aliénante qui entrave le développement de l'Afrique.

Mots clés : Afrique – Développement – Extraversion technoscientifique - Fuite des cerveaux – Mobilité – Recherche.

LOOKING AT A PERVERTED AND ALIENANT FORM OF SCIENTIFIC MOBILITY : THE AFRICAN BRAIN DRAIN

Abstract:

Scientific mobility is a framework for exchange constituting an important factor in scientific and technological cooperation in the sense that it is one of the bases on which collaborations can materialize and lasting bilateral research partnerships can be established. Although the term scientific mobility is in recent use, it should be noted that the phenomenon it designates dates back to Antiquity. Even today, more than ever, scientific mobility remains an excellent framework for funding research and strengthening technological skills. As such, it is the engine of innovation in research in order to ensure technoscientific excellence, strengthen leadership and international competitiveness. However, can the phenomenon of the African brain drain fit into the dynamics of scientific mobility ? This text, through a critical and prospective analysis, attempts to demonstrate that the African brain drain is a perverted and alienating technoscientific extraversion that hinders the development of Africa.

Keywords : Africa - Development - Technoscientific extraversion - Brain drain - Mobility - Research.

Introduction

Le phénomène de la fuite des cerveaux africains consiste en une migration des intellectuels africains vers les pays développés. Au regard des inconvénients de ce phénomène sur les politiques de recherche ainsi que sur les projets de développement en Afrique, l'interrogation qui surgit est celle de savoir si la fuite des cerveaux africains est à considérer comme une forme féconde de mobilité scientifique. Pour répondre à cette préoccupation, une

triple interrogation se fait jour dans notre esprit : qu'est-ce que la mobilité scientifique ? Le phénomène de la fuite des cerveaux africains peut-il être qualifié de mobilité scientifique au sens de la richesse que porte cette entreprise ? Au demeurant, comment promouvoir en Afrique les conditions d'une mobilité scientifique intégrée et émergente ? À cette problématique, s'adosse l'hypothèse selon laquelle la fuite des cerveaux africains est une forme pervertie et aliénante de la mobilité scientifique. Pour mieux élucider les enjeux de cette thèse, nous montrons, d'abord, dans la première partie de notre étude consacrée pour l'essentiel à l'histoire de la mobilité scientifique, que cette forme de coopération intellectuelle est un phénomène qui traverse le temps. Ensuite, dans la deuxième partie, nous faisons une analyse critique du phénomène de la fuite des cerveaux africains en mettant en relief ses causes et conséquences. Enfin, dans la troisième et dernière partie, nous mobilisons les ressources éthiques et épistémologiques, pour prospecter les pistes d'une mobilité scientifique intégrée et émergente en Afrique.

1. La mobilité scientifique : le caractère intemporel d'un phénomène de coopération intellectuelle

Il s'agit, dans cette section, en partant d'exemples empiriques de la circulation des scientifiques et de ses effets épistémiques, de mettre en relief l'histoire d'un phénomène qui a traversé le temps depuis l'Antiquité et qui continue d'inspirer les politiques de recherche scientifique.

1.1. Les formes traditionnelles de la mobilité scientifique

Les voyages scientifiques ont joué un rôle essentiel dans les mutations tant théoriques qu'institutionnelles des savoirs dans le monde depuis l'Antiquité. Si les savants antiques et médiévaux, parmi les plus consacrés, décident de partir, souvent pour de longues durées, c'est que le voyage scientifique constitue un instrument incontournable, non seulement pour valider des théories, mais aussi pour ouvrir de nouveaux chantiers de recherches, établir de nouvelles découvertes ou conquérir de nouveaux espaces et espèces. Par ailleurs, le voyage scientifique est aussi un moyen solide de se bâtir une renommée dans l'espace scientifique et public. C'est pourquoi, le voyage scientifique joue un rôle particulièrement fort et structurant dans les mentalités et dans les pratiques scientifiques des acteurs antiques, notamment en ce qui concerne les savants et philosophes grecs qui, en transplantant dans leur langue, techniques, méthodes et usages de la connaissance reçue de l'Égypte ancienne, déclenchèrent une réorganisation du savoir et de la vie dont l'ordre essentiel est toujours actuel. Perçue alors comme berceau de la science, l'Égypte antique reçut la visite de l'élite grecque qui venait s'abreuver aux sources de la connaissance auprès des prêtres égyptiens. Pour le grec cultivé, le voyage scientifique en Égypte couronnait les études. Comme le souligne F. Hartog (1996, p. 55) :

Voyager en Égypte signifiera pour un intellectuel grec remonter le temps et entrevoir les commencements, pouvoir recueillir un récit ou tenir un discours vraisemblable sur les débuts de la vie civilisée en général ou de telle ou telle pratique culturelle. [...] En somme, faire le voyage d'Égypte, c'est pour le Grec le moyen d'avoir "plus de souvenirs que s'il avait mille ans !" Trouver la mémoire qu'il n'a pas ou retrouver celle qu'il n'a plus.

Le déplacement du centre de production du savoir de la Méditerranée vers la vieille Europe fera de celle-ci la destination idéale pour les étudiants et chercheurs durant l'époque médiévale. C'est ainsi que

beaucoup de maîtres et d'étudiants du Moyen Âge ont dû se déplacer pour aller aux études au point que, même sans être universelle, la mobilité géographique a bien été un des éléments constitutifs dans la définition même de l'université médiévale. (J. Verger, 1991 ; p. 66).

En fait, la mobilité scientifique est antérieure à l'université et a été précisément un des facteurs qui ont provoqué le passage des écoles de type ancien à l'université. On peut même dire que c'est la mobilité des étudiants et des maîtres médiévaux dans l'Europe savante qui a permis la continuité rétablie de l'universalisme médiéval à celui de la science moderne et du progrès. C'est ce que tente de démontrer J. Verger (1991, p. 65) en affirmant :

Après des voyages qui étaient des aventures, par mer ou à travers les Alpes, les savants de l'Europe entière, se réunissant ici, retrouvaient leur patrie dans les nations dont se composaient les universités ; l'université constituait pour eux un État ; l'usage commun de la langue latine les faisait aspirer à cette unité supérieure, à cette fraternité civile des peuples tendant au bien, vers laquelle Rome a conduit par la loi, que l'Évangile a proclamée pour l'esprit, que la civilisation actuelle veut atteindre par la raison.

Dans la droite continuité de l'Antiquité, la mobilité des maîtres et des étudiants médiévaux constitue l'un des principaux ressorts de l'histoire intellectuelle, notamment en ce qui concerne la production, la diffusion et le partage des connaissances. La majorité des étudiants voyageurs « étaient des oiseaux de passage » (J. Verger, p. 89). Cependant, beaucoup d'entre eux étaient des auditeurs studieux et attentifs qui

ramenaient au pays les livres acquis à l'université. Dans leur enseignement, s'ils devenaient à leur tour professeurs, ou dans leur pratique professionnelle (de juristes, de secrétaires, de médecins), ils mettaient en œuvre, en les adaptant plus ou moins aux conditions locales, les doctrines qui leur avaient été enseignées au cours de leurs études. (J. Verger, p. 89).

Naturellement, à l'issue de ce voyage d'études, les jeunes étudiants revenaient dans leurs pays pour y faire de belles carrières, parfois comme professeurs, plus souvent dans l'Église ou auprès du roi. Dans tous les cas, pour ceux qui la pratiquaient, la mobilité scientifique constituait une expérience sociale et intellectuelle exceptionnelle. En effet, aux étudiants voyageurs, le voyage scientifique n'apportait pas seulement une formation intellectuelle prestigieuse et des titres enviés, il représentait, pour le temps des études et bien au-delà, une expérience humaine irremplaçable, qui trempait le caractère, élargissait les horizons, créait des liens sociaux, d'amitié ou de fidélité, particulièrement durables.

1.2. Les visages modernes de la mobilité scientifique

Les visages modernes de la mobilité scientifique tirent leur source dans l'avènement des académies en Europe. Il est incontestable que le premier rôle de l'Académie des sciences auquel elle a toujours, dès sa fondation, été très fidèlement attachée, est l'organisation des missions lointaines jugées par elle utiles au progrès des connaissances technoscientifiques. D'où les tentatives de l'Académie des sciences d'organiser et rationaliser les voyages scientifiques. Mais très vite, apparaît une forme de voyage scientifique, avec des experts envoyés sur le terrain, en étroite relation avec le corps politique, dans le but d'accumuler des connaissances utiles à la nation. Dans cette logique, l'Académie des sciences fonctionne comme un relais du pouvoir dans un certain nombre de grandes expéditions scientifiques qu'elle est chargée d'organiser et de suivre dans le cadre de l'expansion coloniale par exemple. Dans le long rapport de la remise du prix Delalande-Guerineau à Savorgnan de Brazza en 1883, la mission scientifique est aussi évaluée à l'aune de son importance patriotique :

Tout le monde a senti l'extrême importance qu'elle peut avoir pour nous dans l'avenir, comme celle de Jean Dupuis au Tonkin, si nous savons en profiter. Cette remarquable unanimité prouve que l'on commence à perdre en France la regrettable insouciance avec laquelle on a traité jusqu'ici tout ce qui se passe au-delà des mers, et à sentir l'impérieuse nécessité de tourner l'activité et les forces vives de la nation vers les entreprises coloniales. (H. Blais, 2004, p. 11).

Ces déclarations pro-coloniales marquent la symbiose des académiciens avec l'idéologie dominante de l'Europe à cette époque. En situation de conquête coloniale, les intérêts de l'État priment sur l'avis scientifique. En conséquence, l'Académie des sciences est ici le porte-parole du projet gouvernemental, et s'inscrit dans la dimension politique de l'expédition.

Aujourd'hui encore, les tentatives d'organisation et de normalisation, par les institutions scientifiques et politiques occidentales, de la mobilité scientifique, témoignent de la volonté d'intégrer pleinement la circulation des cerveaux (intellectuels, savants et chercheurs) dans le cadre d'une politique scientifique depuis longtemps en œuvre. En effet, l'une des principales stratégies des pays occidentaux pour attirer les meilleurs chercheurs du monde sont les bourses d'études et de coopération scientifique décernées gratuitement par ces pays. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le projet "Bienvenue en France", du gouvernement français, lequel projet a pour but d'attirer davantage sur son sol des étudiants étrangers. L'idée selon laquelle ces étudiants devaient absolument retourner chez eux pour servir leur pays et par ricochet être des ambassadeurs politiques, économiques et culturels de leur pays de formation, en l'occurrence la France, ne peut être occultée. Dans ce cas d'espèce, ces dynamiques concernent également les enseignants et les chercheurs africains. Tandis que des moyens de plus en plus considérables sont mobilisés pour enrayer cette forme de migration, une compétition pour les meilleurs cerveaux se met en place au sein des États de l'Europe afin de faire face au vieillissement démographique et aux besoins futurs du marché de travail globalisé.

Certains pays d'Europe ou d'Amérique se sont lancés dans la publicité pour faire immigrer chez eux les cerveaux africains : le Québec avec l'immigration francophone par l'étude des dossiers, les États-Unis par la promotion et la loterie de la Green-Card, l'Italie par l'apprentissage de la langue italienne, etc. Émerge ainsi dans les pays d'origine une élite locale formée à l'étranger, qui est, en particulier dans le secteur public, l'héritière de la période coloniale, lorsque la métropole formait aussi des cadres autochtones dans ses grandes écoles. Dans le secteur privé, cette élite formée à l'extérieur contribue à l'émergence d'une classe capitaliste transnationale dominée par l'idéologie de la mondialisation. Pis, lorsque le retour après la formation n'est pas garanti pour diverses raisons sociales, politiques et économiques, alors la mobilité scientifique se transforme en mobilité permanente ou fuite des cerveaux.

2. Les causes et les conséquences du phénomène de la fuite des cerveaux africains

L'exode des cerveaux n'est pas un phénomène récent et encore moins un phénomène propre à l'Afrique. En effet, cette forme d'émigration des intelligences peut aussi bien s'appliquer à l'exil des scientifiques allemands durant les années 1930 à 1940, qu'aux migrations de chercheurs anglais vers les États-Unis dans les années 1950 à 1960, ou même le départ forcé de scientifiques latino-américains durant les dictatures des années 1970 dans les pays de l'Amérique latine. La fuite des cerveaux est un phénomène qui existe aussi dans les pays développés, « où les travailleurs qualifiés s'expatrient pour trouver un emploi qui est totalement différent de celui qu'ils occupaient » (A.-C. Roisin, 2004). Cependant, si la fuite des cerveaux n'épargne aucun pays, ses proportions en Afrique restent tout de même inquiétantes. Quelles sont les causes de ce phénomène ? Quelles en sont les conséquences sur le développement du continent ?

2.1. Les causes du phénomène de la fuite des cerveaux africains

La fuite des cerveaux, selon M. Lututala (2012), peut se définir comme « le départ des Africains qualifiés à l'étranger ». Il s'agit donc des migrants qui ont des qualifications professionnelles avérées : professeurs d'université, médecins, enseignants, ingénieurs, chercheurs, artistes, sportifs, etc. L'ampleur du phénomène est importante. Selon Clemens et Pettersson (2006), au moins 16 pays africains ont perdu entre 51 et 75% de leurs médecins

formés alors que le continent en manque cruellement. Selon les mêmes sources, le nombre de migrants africains titulaires d'un diplôme du supérieur qui ont migré à l'étranger au cours des cinq dernières années était estimé à 450.000.

Les causes de cet exode des intellectuels africains sont nombreuses. Mais les multiples raisons évoquées par les candidats à l'exode peuvent être ramenées à trois principales. La première raison, ou cause de la fuite des cerveaux africains, est liée aux mauvaises conditions de vie et de travail dans les universités africaines. De façon générale, l'Université, temple du savoir par excellence, se veut « un espace de quiétude et de sérénité au sein duquel se tissent des relations policées entre des acteurs qui convergent harmonieusement vers une progression du savoir scientifique dans une situation professionnelle privilégiée » (B. Fusulier, 2016). Or, la réalité est tout autre dans la plupart des universités africaines. C'est par exemple le cas de l'Université de Cocody, à Abidjan, le plus grand établissement universitaire de la Côte d'Ivoire. Construit au départ pour 6000 étudiants, cette institution compte aujourd'hui environ 54 000 étudiants ; ce qui pose des problèmes d'infrastructures et d'encadrements. Seule une minorité des personnes inscrites reçoivent une bourse de l'État de Côte d'Ivoire. Quant à la qualité de certains enseignements, elle laisse à désirer.

La deuxième raison évoquée est la cruelle question de l'emploi ou de l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés africains. En effet, une formation hautement qualifiée en Europe devrait être une chance pour la jeunesse de revenir et se mettre au service de son pays d'origine. Mais, une fois le diplôme en main, retourner en Afrique à la fin de ses études devient une décision difficile à prendre, compte tenu des conditions de vie dans les pays d'accueil comparées à celles de l'Afrique. De plus, bien que les pays africains aient des universités publiques et privées, les entreprises, et même l'État, accordent peu de crédit aux diplômes obtenus dans le pays au contraire de ceux obtenus en Occident. En outre, le gel des salaires, la dévaluation de la monnaie et l'inflation galopante dans un certain nombre de pays en développement, ont incité les professionnels à émigrer dans des environnements plus sûrs où les salaires correspondent à leurs qualifications. À titre d'illustration le témoignage poignant de Aimé Ndongou, un jeune expatrié congolais :

Parfois on n'a pas d'autres choix que de rester en Europe. Je sais que ce n'est pas facile tous les jours surtout pour nous les extra-communautaires. Mais, par rapport aux difficultés que l'on rencontre dans nos pays d'Afrique, le chômage, les salaires médiocres, la santé, les mauvaises conditions des étudiants dans les facultés, etc., on se pose forcément la question du retour. Ici je travaille et en même temps je suis en Faculté de médecine. Je gagne pas mal ma vie et j'aide ma famille en Afrique. Par exemple, il y a deux mois, j'ai fait un transfert de 1500 euros à l'un de mes frères, afin qu'il exerce une activité commerciale, ma mère était contente et ça me plaît. Donc, si après mes études, je repartais au pays sans pouvoir offrir une vie meilleure à ma famille, cela n'aurait servi à rien. C'est pour cette raison que je n'ai toujours pas pris ma décision quant à mon retour au pays. (B. Naboutawo, 2012).

La troisième raison qui pousse les cerveaux africains à l'exil définitif est la question de la gouvernance en Afrique. Le chômage, le manque de bien-être social, le manque de bonne gouvernance, qui se traduit par le népotisme et le tribalisme dans certains pays font partie des causes qui font s'évaporer des centaines ou même des milliers de personnes. Celles-ci s'installent à l'étranger pour trouver des conditions de vie, de travail ou de rémunération qu'elles ne trouvent pas dans leur pays d'origine. À titre d'illustration ce témoignage d'un étudiant africain :

J'ai vécu 26 ans dans mon pays natal et je sais parfaitement ce que ça fait de vivre sans option. En Europe je peux travailler, avoir un contrat à durée indéterminée et poursuivre mes études en parallèle. Il y a la démocratie, la sécurité et même le service social. Les bonnes conditions de vie sont réunies et l'on oublie parfois d'où l'on vient. Ce sont des choses que nos dirigeants devraient imiter pour le bien-être du peuple. (B. Naboutawo, 2012).

À côté des trois principales raisons endogènes évoquées pour expliquer le phénomène de la fuite des cerveaux africains, il en existe une exogène liée au phénomène de la mondialisation. En effet, la révolution technologique a entraîné une croissance rapide d'industries spécifiques dans les pays développés, notamment dans le secteur de la technologie de l'information. Cette tendance a

encouragé une demande mondiale croissante pour les travailleurs hautement qualifiés et les nouvelles technologies de communication ont augmenté leur accès au marché du travail mondial. La mondialisation a également changé le modèle des relations dans le domaine du travail, les économies avancées faisant appel à la main-d'œuvre des pays en développement. (A.-C. Roisin, 2004).

Cette situation s'est renforcée par la diminution de la population et des travailleurs qualifiés, en particulier due au vieillissement de la population, rendant les pays développés de plus en plus dépendants des expatriés dans certains secteurs économiques et sociaux. Ainsi, à la faveur de l'ouverture plus grande des marchés du travail européens et nord-américains, de plus en plus d'étudiants africains restent dans le pays où ils ont été formés ou ré-émigrent vers d'autres contextes plus favorables à leur embauche.

2.2 Les conséquences de la fuite des cerveaux sur le développement de l'Afrique

Le phénomène de la fuite des cerveaux n'est pas sans répercussion sur les États et gouvernements africains. Il constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la performance technologique et au développement d'institutions plus robustes en matière de sciences, de technologies et d'innovation dans les pays africains. Pis encore, étant donné que l'Afrique continue de perdre ses plus brillants cerveaux au profit des pays développés, le continent est privé simultanément des connaissances technologiques qui pourraient le mettre directement sur le chemin du développement. En plus du retard qu'elle accuse en matière de sciences et d'innovation, l'Afrique est privée chaque année de ces meilleurs cerveaux, rendant ainsi la tâche davantage plus difficile. C'est pourquoi, la fuite des cerveaux demeure l'une des principales problématiques qui entravent la capacité de l'Afrique à se renouveler et à innover.

Pour le pays des migrants, le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs économiques clés peut créer une détérioration dans les domaines sociaux et économiques vitaux. Par exemple, selon le Conseil des infirmières et des sages-femmes du Malawi,

le Malawi est confronté à l'une des pénuries d'infirmières les plus graves d'Afrique, deux tiers des postes dans le système de santé publique étant vacants. Plus d'infirmières diplômées sont parties travailler à l'étranger au cours des quatre dernières années qu'il n'en est resté dans les établissements hospitaliers pour soigner une population de 11,6 millions d'habitants. (A.- C. Roisin, 2004).

Pour compenser les flux migratoires, les pays sont souvent forcés de recruter des personnes expatriées pour les remplacer. Même si, dans la plupart des cas, cela fait partie de l'aide étrangère dont bénéficient les pays en développement, les estimations montrent que le recrutement de 100 000 étrangers qualifiés coûte à l'Afrique 4 milliards de dollars par an. De plus, cette tendance générale est souvent perçue par la population nationale comme un autre type de domination étrangère ou même comme une nouvelle forme de colonisation.

La fuite des cerveaux place les universités africaines en position de faiblesse sur le marché de l'enseignement supérieur globalisé, qui s'inscrit dans une compétition mondiale

pour le recrutement des meilleurs talents. La fréquentation d'une université bien cotée dans les classements internationaux et la mobilité transnationale peuvent conférer un certain prestige à tous les étudiants, indépendamment de leur pays de résidence. Mais, pour les étudiants d'Afrique de l'Ouest, une distinction supplémentaire provient de la progression inégale des grandes écoles techniques entre pays en développement et pays industrialisés. Ce hiatus encourage essentiellement une mobilité Sud-Nord peu propice à l'essor des universités africaines, coupées des autres espaces sociaux et du monde économique et soumises à l'ingérence politique. Est-il possible de juguler ce phénomène tout en respectant le principe de la mobilité scientifique ? Comment encourager les intellectuels et chercheurs africains à renoncer à la migration pour se mettre au service de leurs pays ?

3. Pistes pour une mobilité scientifique intégrée et émergente en Afrique

À rebours d'un discours alarmiste concernant la souffrance engendrée par la perte des talents africains, nous saisissons l'occasion de cet article pour prospector les pistes épistémologiques et éthiques d'une mobilité scientifique intégrée et émergente comme clé du futur de l'Afrique.

3.1. Les avantages épistémiques de la mobilité scientifique

Longtemps a prévalu l'idée que ces professionnels hautement qualifiés étaient perdus pour le continent africain ; ils ont parfois même été qualifiés de traitres ou de fuyards par leurs pays face à l'ampleur des défis qui interpellent cette région du monde. Or, la mobilité scientifique présente de nombreux avantages. Comme on le dit souvent, la Silicon Valley aux États-Unis doit son succès aux CI, abréviation qui désigne non pas les circuits intégrés, mais la contribution des Chinois et des Indiens à ce foyer de l'innovation. Outre des formes de coopérations scientifiques que génère la constitution des diasporas, ces circulations permettent de renouveler les objets de recherche ainsi que les épistémologies et conduisent à des transformations qualitatives des institutions des pays d'origine et des territoires d'accueil professionnel. Dans ce contexte, le départ ne signifie plus rupture, mais possibilité de collaboration, de partage de compétences intellectuelles et technoscientifiques, par le maintien de liens académiques avec les espaces de départ.

La performance des systèmes d'innovation ne dépend pas uniquement de leur capacité à générer de nouvelles connaissances, mais aussi de la capacité à les transmettre, à les distribuer à l'intérieur du système et entre les systèmes eux-mêmes. Étant donné que la connaissance, à la différence de l'information, est étroitement liée aux personnes, de façon individuelle ou collective et que, par conséquent, elle ne peut pas être transmise facilement, la mobilité des ressources humaines, en particulier celles qui sont hautement qualifiées, est perçue comme un véhicule fondamental de transmission. À l'évidence, la motivation à acquérir les meilleures connaissances possibles est grande et continuera à alimenter la mobilité transnationale d'Afrique subsaharienne, pour autant qu'elle ne soit pas limitée par souci migratoire.

Certes, l'acquisition d'un diplôme étranger peut n'être qu'une stratégie d'acquisition de capital symbolique, mais elle peut aussi s'inscrire dans un projet d'ascension sociale qui bénéficie également aux pays d'origine sous la forme de transfert de connaissances. D'ailleurs, la plupart des intentions migratoires restent principalement temporaires pour autant que la stabilité des institutions et des perspectives minimales de développement personnel soient assurées. Cette constatation permet de relativiser les craintes de fuite des cerveaux et rend plus plausible la thèse d'une véritable circulation des compétences. « Ces observations font basculer les enjeux politiques de la seule thématique migratoire vers des objectifs généraux de coopération au développement et posent la question de la participation de l'Afrique à la nouvelle géographie européenne et mondiale de la formation. Favoriser la mobilité librement consentie des étudiants africains et plus généralement collaborer à une

amélioration des cursus d'études universitaires est donc une voie prometteuse pour concilier migration et développement.

De plus en plus, les scientifiques africains installés dans les pays du Nord développent toute une série d'actions, en rapport avec leurs métiers, envers leur pays d'origine : conception et participation à des programmes de formation, organisation d'événements scientifiques internationaux comme des colloques, des conférences, encadrement d'étudiants, publication d'ouvrages ou d'articles, participation à des groupes de réflexion de haut niveau sur d'importantes questions telles le changement climatique, les migrations, la refonte des organisations internationales, l'évaluation des rapports entre pays du Nord et pays du Sud, élaboration et conduite de programmes de recherches, évaluation et questionnement des écrits scientifiques sur l'Afrique. C'est ainsi que se tiennent à Dakar, depuis 2016, un événement scientifique d'envergure internationale : Les Ateliers de la pensée. Ces derniers fédèrent des intellectuels de la diaspora et leurs collègues en activité sur le continent. Un des objectifs de cette manifestation est de « réfléchir sur le présent et les futurs d'une Afrique au cœur des transformations du monde contemporain » (L. Ngwé et H. Dia, 2019). Ces Ateliers organisent aussi une école doctorale dont la première édition s'est tenue à Dakar du 21 au 29 janvier 2019 autour de la thématique : « Nouveaux savoirs et enjeux planétaires : épistémologie, pédagogie et méthode ». De tels projets ont permis à des universités africaines de gagner des places dans les classements mondiaux, de stimuler la production globale de la recherche et de renforcer les capacités locales en matière de recherche-développement.

La mobilité scientifique contribue à établir des contacts professionnels et des réseaux de collaboration entre organisations, secteurs ou pays. Il en résulte que c'est surtout parce qu'elle peut contribuer à l'accumulation de connaissances sociales, élément essentiel du Capital Humain Scientifique et Technique (CHST) que la mobilité professionnelle des chercheurs est importante. Elle contribue, en fait, à l'augmentation du réservoir de CHST du pays d'origine. En effet, l'émigration d'un chercheur vers un autre pays peut aider à établir des réseaux de coopération scientifique et peut lui donner accès à une infrastructure qui n'est pas disponible dans son pays d'origine. Dans ce cas, ses connaissances sociales, scientifiques et techniques augmenteront probablement. Le maintien des liens avec le système de recherche d'origine pourra aider celui-ci à profiter de la croissance des connaissances liée à la mobilité. Au moyen de la création de ces réseaux qui impliquent un accroissement des connaissances sociales et donc du CHST, les chercheurs émigrants peuvent collaborer au développement de leurs pays d'origine et établir plus facilement des relations avec d'autres réseaux internationaux de chercheurs.

3.2. Pour le paradigme de la circulation des cerveaux

Selon le philosophe camerounais Achille Mbembe, le plus gros drame de l'Afrique a toujours été son incapacité historique à conserver, chez elle, le meilleur d'elle-même. Cette idée selon laquelle l'Afrique souffre du départ de sa population la plus qualifiée semble parfois assombrir le regard des Africains sur les perspectives de leur continent. Il faut alors trouver les éléments cognitifs et structurels pour sortir de la sphère aliénante. Pour ce faire, nous proposons d'implémenter le paradigme de la circulation des cerveaux en lieu et place de la fuite des cerveaux. Le paradigme de la circulation des cerveaux est une invitation à une réflexion conceptuelle qui quète en direction des conditions d'implémentation en Afrique des conditions d'une mobilité dynamique intégrée et émergente au profit du développement du continent. L'idée de ce paradigme nous a été inspirée par les recherches du sociologue J.-B. Meyer Baptiste. Pour ce chercheur, la fuite des cerveaux a toujours été évaluée sous ses aspects négatifs ; or, ajoute-t-il,

les conséquences de ces mouvements ne sont pas nécessairement dramatiques. Il est possible de générer des impacts positifs pour le pays d'accueil et pour le pays

d'origine. Le défi n'est dès lors plus de stopper les personnes hautement qualifiées mais d'encadrer le phénomène du mieux possible» (J.-B. Meyer, 2003).

L'approche de Meyer invite ainsi à un changement de regard sur le phénomène de la fuite des cerveaux. C'est ce changement de regard ou paradigme de la circulation des cerveaux que nous tentons de modéliser dans cette section de notre travail. Le retour permanent des émigrants qualifiés laisse supposer que le pays d'origine peut offrir des salaires et une infrastructure comparables à ceux des pays d'accueil. Il est évident que cela ne sera pas possible avant bien longtemps dans de nombreux pays africains en développement. En retour, il est possible d'implémenter les conditions d'un retour temporaire des personnes qualifiées. De plus, les migrants transnationaux peuvent, individuellement ou par la communauté de la diaspora, stimuler la recherche technologique, l'association d'entreprises ou la coopération entre les deux pays. La difficulté est de trouver les moyens d'y parvenir et les conditions pour mettre en place le processus.

Il faut noter que davantage on assiste à l'émergence d'une mobilité scientifique entre les pays africains. C'est ainsi que de nombreux étudiants africains poursuivent leurs études en Afrique du Sud où ils paient les mêmes frais de scolarité que les étudiants sud-africains. Dans la même veine, plusieurs chercheurs africains résident de façon temporaire en Afrique du Sud, faisant de ce pays, le premier pays d'accueil du continent en matière de mobilité scientifique. En l'occurrence, l'Afrique du Sud est devenue un pôle important de mobilités d'enseignants et chercheurs africains. On enregistre une multiplicité des formes d'engagement des enseignants et chercheurs africains de la diaspora au travers des initiatives diverses qu'ils développent, tels les publications conjointes, les projets de recherche, des invitations, les co-directions d'étudiants, etc. Ces différentes formes de coopération scientifique, fondées sur des approches politiques intégrées, peuvent soutenir les besoins des pays d'accueil en matière de travail et le développement durable des pays d'origine. Toutefois, les lois d'immigration et les réglementations en matière de délivrance de visas dans certains pays africains sont un obstacle majeur à la circulation des cerveaux. Il faut donc travailler à la question de la circulation libre des chercheurs africains entre les pays du continent.

Pour ce qui est des réseaux de la diaspora, les pays de destination pourraient tirer avantage de la promotion de leur développement en leur fournissant une assistance technique. Les gouvernements pourraient aussi établir des liens avec leurs expatriés et fournir une assistance aux différentes phases du processus de migration, telles que la préparation du départ, le retour, la double citoyenneté ou l'investissement étranger direct (IED). L'édition 2015 du Rapport de l'UNESCO sur la science affirme :

Un aspect important de l'intégration économique en Afrique serait de passer de systèmes d'innovation nationaux à un unique système d'innovation régional. L'ouverture des frontières à la libre circulation des personnes et des services permettrait également la formation de pôles transfrontaliers informels de connaissances tacites et de capital social.

Selon le même rapport, le développement de programmes régionaux dans le domaine de la science, la technologie et l'innovation est haut placé dans la liste des priorités de l'Union africaine et des organismes régionaux. La mobilité scientifique est encouragée par l'expansion sur le continent des réseaux de centres d'excellence, à l'image du réseau sur les biosciences qui permet aux instituts participants de mettre à disposition leurs installations pour une utilisation à l'échelle sous-régionale.

Les diasporas scientifiques et techniques sont aussi des ressources pour les pays. Il manque un chaînon important dans ce travail de lien entre l'Afrique et les diasporas : les politiques publiques étatiques nationales et continentales. Jusqu'à présent ce sont les anglophones qui ont été les plus visibles dans ce type d'activités, étant mieux positionnés dans les espaces académiques des pays où ils sont installés et, surtout, étant mieux organisés.

En effet, les enseignants et chercheurs africains installés en Amérique du Nord sont davantage impliqués dans ces dynamiques. De plus, les pays anglophones comme le Ghana, le Nigéria, l'Afrique du Sud ou l'Ouganda bénéficient de ces investissements des diasporas pour redynamiser leur enseignement supérieur. Ces initiatives ont été précédées pour certaines, ou renforcées pour d'autres, par des dispositifs internationaux tels le programme du PNUD³³ Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN)³⁴ lancé en 1977 mais mis en œuvre à partir de 1985 ; le projet de l'Organisation internationale des migrations Temporary Return of Qualified Nationals (TRQN)³⁵, engagé en 1983, ou encore son programme Migration for Development in Africa (MIDA)³⁶ lancé en 2008. Sur le continent, l'Union Africaine s'est imprégnée de ces enjeux à travers des initiatives de financement conjointes avec l'Union Européenne par exemple. Sur le plan symbolique, l'organisation a également attribué vingt postes de son Conseil économique, social et culturel à des membres des diasporas. Aussi bien les États que les universités, les centres de recherches sur le continent, les communautés scientifiques et techniques à l'étranger doivent y travailler à l'échelle nationale, sous-régionale et continentale.

Il faudrait investir dans l'amélioration de la qualité de formation et créer un cadre d'interconnexion favorable à la mobilité de la diaspora et aux échanges de savoirs. De nos jours, la circulation du savoir entre la diaspora et les structures de production dans leurs pays d'origine n'est que symbolique. Aussi, les postes d'enseignants associés, même à titre bénévole, restent presque fictifs et la mobilité universitaire reste orientée vers le Nord. Pis, les centres d'études africaines à l'étranger sont peu développés, ce qui limite la diplomatie culturelle et scientifique. Il faudrait tendre vers la création de centres d'excellence et de pépinières d'entreprise permettant de profiter des plus brillants sur place. Une nouvelle impulsion est nécessaire au niveau de la gouvernance et de l'optimisation de l'action publique afin d'offrir un environnement attractif aussi bien à la diaspora désirant revenir qu'aux locaux devant être convaincus de rester sur place. Cela implique, entre autres, des réformes institutionnelles pour promouvoir l'investissement et l'entrepreneuriat, l'investissement dans les infrastructures en partenariat avec le privé, la valorisation du mérite et de la compétence, la stabilité politique et la protection des droits et libertés.

Face à l'ampleur du fléau que constitue le phénomène de la fuite des cerveaux, et étant donné que la plupart des pays africains pensent ne pas avoir les moyens pour développer leurs capacités scientifiques et innovatrices, les institutions africaines cherchent toujours un modèle qui fera profiter le continent de ces talents perdus. Le plus ambitieux modèle de retour des

³³ Programme des Nations Unies pour le développement.

³⁴ L'initiative de transfert de connaissances par les ressortissants expatriés est une modalité d'assistance technique du PNUD qui vise à renforcer les capacités des ressources humaines dans les pays qui souffrent de la fuite des cerveaux.

³⁵ Les migrants des pays en guerre qui séjournent dans les pays d'accueil sont souvent très instruits et bénéficient de possibilités d'éducation qui ne seraient pas disponibles dans leur pays d'origine. Cependant, dans la phase de reconstruction d'après-guerre, les pays d'origine ont un grand besoin de nationaux qualifiés, dans des secteurs cruciaux pour le développement et la reconstruction qui ne sont pas disponibles localement. Le gouvernement des Pays-Bas a nommé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en avril 2006 pour lancer un programme de retour temporaire des ressortissants qualifiés (TRQN). L'objectif est de contribuer à la reconstruction et au développement d'un certain nombre d'anciens pays en guerre, à savoir l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, l'Éthiopie, la Géorgie, la Sierra Leone et le Soudan. Cela se fait en plaçant temporairement dans chaque pays d'origine des personnes diplômées de l'enseignement supérieur originaires de ce pays mais résidant aux Pays-Bas. Le programme est axé sur le transfert de connaissances dans des postes où l'expertise fait défaut localement.

³⁶ "Migration pour le développement en Afrique" (MIDA) est un programme de renforcement des capacités, qui permet de mobiliser les compétences acquises par les ressortissants africains à l'étranger au profit du développement de l'Afrique. Son but est le renforcement des capacités en aidant les pays africains à bénéficier de l'investissement qu'ils ont fait dans leurs ressortissants. Ainsi, par son approche basée sur la mobilité, MIDA vise à aider les ressortissants africains à contribuer directement au développement de leur pays d'origine.

compétences intellectuelles, appelé « Fifarisation » de la science et de la technologie, commence à émerger. Encouragé par le Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique, il s'inspire du modèle de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et propose de l'appliquer sur les chercheurs et les scientifiques africains exerçant à l'étranger. En vertu des règles de la FIFA, les clubs de football professionnels étrangers sont tenus de libérer leurs joueurs pour défendre les couleurs de leur pays d'origine pendant les événements majeurs comme la Coupe d'Afrique des Nations. De la même façon, les accords de « Fifarisation » des scientifiques et des chercheurs africains leur permettraient de retourner dans leur pays d'origine, lorsque l'occasion se présente et d'obtenir la permission de contribuer en temps opportun à tracer la voie à suivre pour le développement de la science dans leur pays. Une fois leur mission accomplie, ils regagneraient leur base à l'international.

Conclusion

Notre réflexion a pour ambition d'alimenter la discussion sur les questions épistémologiques et éthiques en relation avec le phénomène de la fuite des cerveaux africains. L'objectif est d'analyser les causes et conséquences de ce phénomène qui entrave le développement de l'Afrique, afin de proposer des pistes de solution. L'analyse part de l'hypothèse que la fuite des cerveaux est une forme pervertie et aliénante de la mobilité scientifique. La démonstration de cette hypothèse nous a conduit à trois résultats. D'une part, la mobilité scientifique est un phénomène de coopération et de partage scientifique, intellectuel et culturel enraciné dans l'histoire de l'humanité. D'autre part, nous avons pu montrer que la fuite des cerveaux africains était un travestissement aliénant de la mobilité scientifique. Ces deux principaux résultats mettent en relief l'intérêt de travailler à l'implémentation des conditions, en Afrique, d'une mobilité dynamique, intégrée et émergente capable de contribuer au développement du continent. À la lumière de cet article, il ressort que le paradigme de la circulation des cerveaux, parce que fondé sur des valeurs de coopération et de partage, est une piste sérieuse à prospecter dans la recherche de solutions au phénomène de la fuite des cerveaux africains.

Références bibliographiques

- BABO Alfred, 2009, « Quels partenariats scientifiques pour des universités africaines en crise ? Le cas de la Côte d'Ivoire », *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala, p. 103-128.
- BLAIS Hélène, 2007, « Le rôle de l'Académie des sciences dans les voyages d'exploration au XIX^e siècle », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 10 | 2004, mis en ligne le 04 septembre 2007, URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/587> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.587>
- BOUFFIER Sophie, 2017, « L'exemple des Grecs en Méditerranée », *Archéologie des migrations*, Paris, La Découverte, p. 153-166.
- FALL Magate, 2010, « Migration des étudiants sénégalais. Impact sur le développement de leur pays d'origine », *Hommes et Migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, No 1286-1287, DOI : 10.4000/hommesmigrations.1755, p. 222-233.
- FUSULIER Bernard, 2016, *L'expérience de la carrière scientifique aujourd'hui*, En ligne <https://doi.org/10.1051/medsci/20163203015>
- HAHN Roger, 1994, *L'Anatomie d'une institution scientifique. L'Académie des sciences de Paris, 1866-1803*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- HARTOG François, 1986, « Les Grecs égyptologues », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 41, N° 5, Cambridge University Press, <https://www.JSTOR.org/stable/27583383>, p. 953-967.

KHAN Salman, 2013, *L'éducation réinventée : Une école grande comme le monde*, Traduction de Perrine Chambon, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès.

KHELFAOUI Hocine, 2009, « Le Processus de Bologne en Afrique : globalisation ou retour à la "situation coloniale" ? », *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, vol 7 No 1-2, pp. 1-20.

KUNZLER Daniel, 2008, *L'éducation pour quelques-uns? Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation: le cas du Bénin*. Paris, Éditions L'Harmattan.

LEJEUNE Dominique, 1993, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel.

LUTUTALA Mumpasi Bernard, 2006, *L'exode des cerveaux en Afrique : état de la question et pistes de solution*, en ligne <https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/media/documents/publication/CODESRIA-%20French%20Version.doc>.

MARFOUK Abdeslam, 2007, *Africain Brain Drain : Scope and Déterminants*, No 08-07, *Dulbea, Département d'Économie Appliquée de l'Université de Bruxelles*, <https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/13586/1/dul-0071.pdf>.

MEYER Jean-Baptiste, 2003, *Policy implication of the brain drain's changing face*, en ligne, <https://www.equinet africa.org/sites/default/files/uploads/documents/MEYhres.doc>.

NABOUTAWO Bourges, 2012, *La fuite des cerveaux africains*, <https://www.afriqueinvisu.org/la-fuite-des-cerveaux-africains704/>.

NGWÉ Luc et DIA Hamidou, 2019, « Diaspora et mobilité : enrichir la recherche africaine », *The conversation*, en ligne <https://theconversation.com/diaspora-et-mobilite-enrichir-la-recherche-africaine-110308>.

ROISIN Anne-Christine, 2004, « La fuite des cerveaux. Défis et opportunités de développement », *Chronique de l'ONU*, Édition en ligne, <https://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero4/0404p51.html>.

TERRIER Eugénie, 2009, « Les migrations internationales pour études : facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud », *L'Information géographique*, vol 73, No 4, DOI : 10.3917/lig.734.0069, p. 69-75.

VERGER Jacques, 1991, « La mobilité étudiante au Moyen Âge », *Histoire de l'éducation*, n° 50, *Éducatons médiévales. L'Enfance, l'École, l'Église en Occident. Ve-XVe siècles*, p. 65-90, doi : 10.3406/hedu.1991.2494 http://www.persee.fr/doc/hedu_0221-6280_1991_num_50_1_2494.

Webographie

Rapport de l'UNESCO sur la science. Vers 2030, Résumé exécutif, en ligne. http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/unesco-science-report-towards-2030-ex-sum-fr_0.pdf.

PENSER LA MOBILITÉ ET L'IMMOBILISME DANS L'ESPACE UNIVERSITAIRE IVOIRIEN

Dr. KOUADIO Koffi Décaird

Enseignant-Chercheur/ Maître de Conférences/ Université FHB de Cocody.

decairdk@yahoo.fr/ Tél : +22507721830 / 25 Bp 2428 Abidjan 25

Résumé :

La mobilité qui, dans l'espace universitaire est le moteur de la recherche et du dynamisme des universités est en crise en Côte d'Ivoire. Cette crise conduit inexorablement à l'immobilisme qui, à dire vrai, ne peut produire des rencontres et des échanges intersubjectivement partagés entre universitaires. Cet immobilisme dans l'espace universitaire est une fermeture sur le chercheur qui ne peut voir l'horizon et ne peut savoir des autres. Pourtant, la mobilité ouvrant sur l'extérieur, permet des rencontres entre universitaires et fait vivre des expériences pour le développement des pays. Dans cette communication, il s'agit de poser la mobilité scientifique dans l'espace universitaire comme le moteur de la recherche et une exigence pour les universités qui se mesurent à la qualité de leur existence. Cette pensée de la mobilité doit permettre de panser l'immobilisme qui freine le sérieux de la recherche et anesthésie les universités ivoiriennes incapables de créer un cadre propice pour la recherche scientifique.

Mots clé : Mobilité, immobilisme, université, enseignement supérieur, enseignants-chercheurs, développement.

Abstract :

Mobility which, in the university space is the engine of research and the dynamism of universities, is in crisis in the Ivory Coast. This crisis inexorably leads to stagnation which, to tell the truth, cannot produce intersubjectively shared encounters and exchanges between academics. This immobility in the university space is a closure on the researcher who cannot see the horizon and cannot know about others. However, mobility opening up to the outside allows meetings between academics and brings experiences for the development of countries. In this communication, it is about positing scientific mobility in the university space as the engine of research and a requirement for universities which are measured by the quality of their existence. This thought of mobility should make it possible to heal the stagnation that slows down the seriousness of research and anesthetizes Ivorian universities unable to create a favorable framework for scientific research.

Keywords: Mobility, immobility, university, higher education, teacher-researchers, development.

Introduction

Depuis quelques années, les universités ivoiriennes sont dans une impasse qui a fini par les plonger dans l'immobilisme. Cet immobilisme signifie que les universités ivoiriennes semblent se satisfaire de leurs politiques actuelles, incapables de réaliser la mobilité scientifique dans leurs espaces. Or, la mobilité dans l'espace universitaire est une exigence sans laquelle cet espace se disqualifie de ce que fait rayonner le concept même d'université. Au fond, c'est la mobilité qui dynamise l'enseignement supérieur et rend possible la recherche et l'innovation. Mais, pourquoi dans nos espaces universitaires, la mobilité des enseignants chercheurs, des chercheurs, du personnel administratif et des étudiants est si difficile à intégrer dans les budgets et les projets que portent ces universités ? Cette situation n'handicape-t-elle pas la compétitivité des universités ivoiriennes qui donnent le sentiment que les bourses de mobilité ou bourses étrangères et les voyages d'étude pour les enseignants chercheurs, chercheurs, étudiants et personnels administratifs sont un luxe et une contingence

? Nous constatons ainsi que le financement de la recherche devient problématique et ouvre les universités à des crises interminables qui finissent par faire partie du programme des années académiques qui se succèdent. Que représente la mobilité scientifique dans l'enseignement supérieur et dans l'espace universitaire ? Comment cette mobilité en crise a pu déboucher sur l'immobilisme dans l'espace universitaire ivoirien ? N'est-il pas urgent de saisir la mobilité comme une exigence scientifique dans l'espace universitaire ? Autrement dit, comment réorganiser l'enseignement supérieur, de sorte à le poser véritablement comme un puissant outil au service du développement ? Cette réflexion intervient à une période de crise universitaire multiforme qui indique l'incapacité des gouvernants à prendre en charge les difficultés réelles des universités plongées dans un coma profond en attente d'une résurrection qui ne vient pas. Ici, nous avons choisi de penser la mobilité et l'immobilisme dans l'espace universitaire ivoirien, pour faire voir l'impasse dans laquelle navigue nos universités, instituts et grandes écoles, les dangers en jeu et la possibilité de leur libération par des politiques courageuses innovantes qui mettent les universités à l'abri du besoin et les contraignent à la production d'idées pour le développement, par l'abnégation à la recherche. Dans cette communication, il s'agit de dénoncer la gouvernance des universités ivoiriennes gagnées par l'immobilisme, dès lors qu'elles refusent toute transformation et tout progrès. Dans une démarche à la fois analytique et critique, l'immobilisme sera présenté dans l'espace universitaire comme un handicap qui ne permet pas l'innovation. Cela sera pour nous, l'occasion de poser la mobilité comme principe de toutes les universités engagées dans la compétition scientifique internationale. Notre analyse de la question s'inscrit dans une logique de schéma ternaire se présentant ainsi : 1. La mobilité comme exigence de progrès dans l'enseignement supérieur, 2. Bureaucratie, gouvernance problématique et crise de la mobilité, et enfin, 3. L'immobilisme et la régression en recherche universitaire : analyses et perspectives.

1. La mobilité comme exigence de progrès dans l'enseignement supérieur

Que signifie pour nous enseignants-chercheurs et chercheurs, le concept de mobilité aujourd'hui ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord saisir le sens que renferme l'université, l'enseignement supérieur et ce que représentent ceux qui sont porteurs du savoir académique.

L'université désigne avant tout un lieu de savoir, un lieu où a lieu les rendez-vous du savoir par l'apprentissage et surtout la recherche. Elle renvoie ici, à une communauté vivante et dynamique d'enseignants, d'étudiants et du personnel administratif dans laquelle s'organisent les échanges et le partage en matière de savoir. Selon le dictionnaire *Le Robert*, l'université, c'est l'établissement public d'enseignement supérieur. Il est, de ce point de vue, le corps des maîtres de l'enseignement public des divers degrés. Le site internet *Wikipédia* nous apprend que, l'université est une institution d'enseignements supérieurs et de recherche, constituée par la réunion de divers établissements nommés suivant les traditions « collèges » ou « facultés », « instituts », « départements », « centres », « sections », « unités » ou écoles spécifiques, mais aussi bibliothèques ou ateliers, médiathèques ou musées... formant un ensemble administratif cohérent avec un statut de droit défini, public, privé ou éventuellement mixte. Sous cette égide légale et administrative, sont ainsi rassemblées ou monopolisées la production (recherche), la conservation (publication et bibliothèque) et la transmission (études supérieures) de différents champs d'études et de connaissances choisis. Dans le nouveau dictionnaire étymologique et historique, son origine remonte en latin médiéval entre 1214 et 1218, et est emprunté au vocabulaire des organisations marchandes, en particulier des guildes de commerce et corporations régulant des activités de services marchands. *Universitas magistrorum et scholarium*, est cette association de Maîtres/d'élèves qui est devenue ce que nous appelons aujourd'hui, université. Ces corporations universitaires spécifiques, nous apprend *Wikipédia*, ne caractérisent les premières et rares concentrations d'écoles

d'enseignement supérieur de l'Europe méridionale et occidentales qu'à partir de la fin du premier tiers du XIII^e siècle. Il s'agit d'un statut qui permet de faire face aux autorités de l'école ecclésiastique, aux bourgeois de la ville réunis en assemblées ou en communes, voire au besoin, à l'autoritarisme régalien ou papal. En somme, écrit J-M. Ela (2007, p.182), « l'université est née, en fait, de l'exigence de soumettre à l'examen toute vérité qui veut s'imposer autoritairement comme un dogme ». Au fil des siècles, l'université n'a cessé d'être organisée par l'État pour assurer la formation intellectuelle des jeunes et produire le savoir pour le développement. Dans ce métier de formation, S. Alava (1999, pp. 46-50), souligne que « le livre d'études est l'instrument privilégié et spécifique des étudiants et des clercs qui, à l'aube du XIII^e siècle, vont construire l'université. Savoir lire mais, bien au-delà, savoir écrire, discuter, questionner, soutenir ces lectures, ces compétences sont au centre de ce métier nouveau qui est celui d'intellectuel ». Les universités, comme le montre Séraphin Alava se structurent sur des savoirs et des savoir-faire encore d'actualité. Dans cette sphère, l'enseignement et les études sont perçus comme des métiers techniques qui ne peuvent être exercés sans la maîtrise de l'art d'enseigner et de maîtrise des outils intellectuels pour nourrir la mémoire et l'esprit. Dans cette perspective, fait voir W. Bongo-Pasi (2016, p. 381),

l'université vise toujours les hauteurs et les cimes. *Altus*, terme venant du verbe *alere*, inspire l'idée de monter, de faire croître ou d'alimenter, propre aux personnes et aux choses qui atteignent un haut degré de perfection. Bannissant toute médiocrité, elle forme un corps d'élites, c'est-à-dire un ensemble de personnes considérées comme les meilleures, les plus remarquables d'un groupe et d'une communauté. Ces personnes occupent le premier rang, de par leur formation et leur culture.

C'est donc l'excellence qui, selon Bongo-Pasi caractérise l'université dès lors qu'elle incite ses membres à l'amour de la culture, à la recherche de la vérité et de l'inconnu, à la création de la science et à sa transmission. Ainsi, pour J-M. Ela (2006, p. 185), « la création d'une université est un atout pour l'avenir de la science dans un pays. En rigueur, se doter d'une université répond à la volonté de créer des foyers de recherche. C'est là que doit se former le potentiel de chercheurs dont ce pays a besoin ».

L'Afrique, malmenée par des siècles d'esclavage et de colonisation, n'a pu suivre ce rythme organisationnel du savoir pour son développement. Ce n'est qu'après les indépendances que la plupart des universités africaines virent le jour. Héritiers de l'État colonial, les pays africains ont aussi hérité des instruments de développement de la modernité. C'est pourquoi, la recherche doit être une arme fondamentale dans l'institution des universités africaines. Comme le fait remarquer K. Niamkey (2021, p. 57), « la recherche universitaire africaine nourrit, à l'instar de toute recherche universitaire, l'ambition d'être un moteur indispensable, une source d'inspiration, de rénovation et de référence fondamentale pour la mise en œuvre de toute stratégie de développement ». En Côte d'Ivoire, par exemple, la première université est née après les indépendances et depuis, l'État est face aux défis de la multiplication des universités dans plusieurs régions du pays. Dans cette situation, l'enseignement supérieur renvoie à l'instruction dispensée par les universités, les instituts et les grandes écoles, d'où sont décernés des grades universitaires et des diplômes supérieurs. C'est le lieu où sont formées les élites qui acquièrent des compétences professionnelles pour se préparer aux métiers futurs et surtout se mettre au service du développement de leur pays respectif. La formation universitaire est, de ce point de vue, caractérisée par des enseignements, des participations à la recherche scientifique, des productions scientifiques individuelles et collectives, des voyages de mobilité scientifique, voire des stages.

Dans tous les pays du monde, c'est l'enseignement supérieur qui tire tout vers le haut, vers le développement socio-économique comme but. Le statut de l'enseignement supérieur exige des formateurs et des apprenants, l'ouverture sur des lieux différents pour capter ce

qu'il y a de mieux ou de divers en ce qui concerne l'offre et les besoins de formation. Les projets divers et diversifiés qui se posent dans l'espace universitaire donnent aux acteurs, la ou les possibilités ou de choix qui enrichissent et expriment la faculté de choisir, qui est l'expression de la liberté. C'est pourquoi, cette institution est respectée et privilégiée par la plupart des États qui s'organisent à faire face à la compétition scientifique au plan internationale.

L'université publique se présente comme l'institution la plus prestigieuse du pays. En tant que telle, elle délivre des diplômes d'étude supérieure. C'est en ce lieu que se crée et se transmet le savoir scientifique, technologique et philosophique. C'est un espace de culture dans lequel des hommes et des femmes savants se rencontrent, échangent des expériences et partagent des connaissances. L'université selon P. Diarra (2016, p. 8) est

un univers de savoir qui vise la convergence et l'unité du savoir, profitable à l'ensemble de la société. Ainsi, l'université a une fonction sociale, car les chercheurs et les étudiants s'obligent à répondre aux besoins de chacun en y apportant leur contribution pour trouver des solutions aux problèmes sociaux et construire un avenir commun.

Pierre Diarra indique que l'espace universitaire se présente comme un lieu de rencontres multiculturelles d'où est tissé l'apprentissage à la vie en société. C'est l'espace de dialogue et de tolérance, mais aussi de transmission de valeurs humaines et culturelles. La vocation des universités, c'est non seulement d'instruire les jeunes, mais aussi de les former au savoir et au savoir-faire. Cette vocation consiste à éduquer et assurer la reproduction culturelle et sociale nécessaire au développement intégral du pays. Dans cet espace, la mobilité est fondamentale pour la coopération universitaire et la qualité de la recherche. De cette façon, l'université produit les élites qui travaillent à la construction d'une société responsable. Elle a aussi un rôle d'interprétation de la conduite sociale. C'est le lieu de l'élaboration et de la diffusion de la connaissance où l'éducation du citoyen prend racine. Selon W. Bongo-Pasi (2016, p. 380),

l'Université est aussi appelée *Alma Mater*, mère génitrice et nourricière de la société. Berceau de la culture, de l'instruction, de la formation et d'éducation des nouvelles générations. Elle mobilise ses membres à vivre-ensemble afin d'aimer, de rechercher, de cultiver, d'approfondir et à enseigner la vérité afin de garantir intérieurement et de faire grandir leurs disciples socialement. L'université est donc intrinsèquement uni-diversité et unis-vers-la-cité.

C'est l'espace où se rencontrent des hommes et des femmes d'horizons divers pour le partage des sciences et des technologies, des théories philosophiques et économiques, des doctrines sociales, sur la base de la promotion et de l'expression de la liberté de l'esprit critique à vocation révolutionnaire et progressiste.

L'université se présente dès lors comme le lieu social de la culture, de l'information, de l'apprentissage et de l'exercice de la pensée. Dans cette formation ou éducation universitaire, l'éveil des consciences, l'interprétation des discours, la formation de l'esprit critique, la construction des capacités d'analyse et l'élévation de l'esprit à la créativité sont autant d'exercices qui nourrissent la vie des savants et des enseignants. Les enseignants sont de cette façon, des artisans de l'esprit et de la connaissance. Par les conseils prodigués et l'invitation à prendre au sérieux les études, les maîtres formateurs, façonnent les étudiants qui s'exercent à devenir meilleurs pour servir la société. C'est ici que se préparent la vie professionnelle, l'éducation des citoyens faite de mobilité et d'interactions. De ce point de vue, la mobilité scientifique se pose dans l'espace universitaire comme une exigence de progrès, de sorte qu'un enseignement supérieur sans initiative de mobilité est insensé.

Qu'est-ce qui peut motiver la mobilité scientifique dans l'espace universitaire ? D'où viennent les moyens octroyés aux enseignants pour se mouvoir comme attiré par le savoir en tout lieu et en tout espace ? Se déplacer, voyager pour susciter des rencontres à cette ère de la

mondialisation, est une chance que l'homme se donne pour transformer le monde et briser les barrières. La mobilité désigne ainsi, la capacité de se mouvoir, de se déplacer librement sans contrainte. Ce mouvement est motivé par des projets. Ce qui suppose un ou des projets qu'on veut réaliser. Dans un autre sens, le financement ou les facilités pour la mobilité peuvent susciter des projets. La mobilité, c'est l'opportunité que se donnent les espaces universitaires pour le partage des expériences et des savoirs. Elle est le vecteur de transformation des pensées et de leur confrontation pour sortir des unilatéralités qui pensent que le monde se déroule sur un espace unique, clos et renfermé sur soi, où il n'y a de vérité que dans cet univers. L'université est le lieu de la quête du savoir, de la pensée libérée pour « désobscurantiser » les esprits renfermés, afin de les offrir à la production scientifique et à l'universel. C'est pourquoi, écrit J-M. Ela (2007, p. 163), « l'accès au savoir est un enjeu vital pour les nouvelles générations africaines ». Pour lui, le savoir est l'une des conditions du développement durable ; c'est dans cette sphère que se trouve l'une des clés pour sortir de la pauvreté. La mobilité des étudiants, du personnel administratif et des enseignants contribue à renforcer et à rendre compétitif le système universitaire. C'est le renforcement des capacités de tout le système d'enseignement supérieur qui est en jeu.

Dans l'espace universitaire ivoirien, il y a un grand besoin d'intégration dans les stratégies de développement des compétences générales empreintes d'ouverture d'esprit et de capacités interculturelles. L'expérience internationale des acteurs de l'espace universitaire qui, par le canal de la mobilité ont pu avoir des échanges avec d'autres personnes et d'autres structures extérieures peut contribuer à renforcer la compétitivité des universités ivoiriennes. Les accords bilatéraux conclus avec différentes universités partenaires aux nôtres devront donner la possibilité d'étudier un à deux semestres dans des universités plus performantes. Cette mobilité scientifique devrait se faire aussi chez les enseignants-chercheurs pour l'échange d'expériences et la mise en place de réseaux dans le cadre de la recherche. Il faut que le point soit fait avec l'institution qui organise ce programme, l'évaluer et tirer profit pour sa compétitivité. Ce qui signifie que les coopérations existantes doivent pouvoir profiter aux destinataires qui n'ont pas toujours les informations qui, curieusement restent en secret à la coopération universitaire.

L'organisation et la promotion de la mobilité doivent être une préoccupation majeure pour l'enseignement supérieur dans la mesure où la mobilité permet le dynamisme de la recherche par des rencontres et des échanges informationnels sur la connaissance. La mobilité est un atout immense pour la compétitivité, le rayonnement de la recherche et des universités, instituts et grandes écoles. De la sorte, les stages à l'étranger pour les étudiants et les bourses de mobilité pour le personnel administratif sont une exigence de progrès dans l'espace universitaire. Cette action doit profiter aussi aux enseignants pour l'effectuation des missions d'enseignement, de formations périodiques et de recherches afin de se mesurer à la compétitivité internationale des universités qui se joue dans des pôles d'excellence. Dans le cadre de leur perfectionnement, l'État doit accorder une aide à la mobilité aux étudiants qui effectuent un séjour à l'étranger ou des étudiants qui ont l'ambition de poursuivre une formation supérieure à l'étranger ou même en Côte d'Ivoire. Cette aide financière doit être accessible à tous sans discrimination dans le respect de procédures qui incitent au travail et à l'excellence. Cette mobilité peut favoriser l'acquisition de compétences linguistiques, interculturelles et permettre une grande ouverture d'esprit des apprenants capables de s'insérer dans le marché du travail ou susciter en eux, la capacité et l'expertise nécessaire à la création d'emplois. Les formations complémentaires dans des universités extérieures et les stages dans des entreprises, sont un puissant outil de développement et de responsabilisation des étudiants. Dans la même perspective, l'aide à la mobilité peut améliorer les performances du personnel administratif et lui permettre de servir un service administratif de qualité qui pourra booster la compétitivité de nos universités, endormies sous le poids de la monotonie et

de l'amateurisme. À travers les rencontres, le partage de connaissances, l'acquisition de savoir-faire et les recherches extérieures permanentes, le financement périodique de la mobilité des enseignants et chercheurs peut améliorer la qualité de l'enseignement, puis créer de réels espoirs d'innovation. C'est de cette façon que les enseignants et les chercheurs pourront être productifs, créatifs pour le développement de la Côte d'Ivoire.

Pour l'heure, les bourses ou aides à la mobilité dans l'enseignement supérieur sont inexistantes. Les voyages d'études sont financés par les enseignants eux-mêmes pour progresser en grades au CAMES³⁷, avec des primes de recherches ridicules qui ne peuvent que prendre à peine et avec peine un billet d'avion. Les bourses d'étude pour les étudiants sont quasi inexistantes et quelques-unes s'octroient sur fond de corruption indescriptible à la direction des bourses, puis au paiement, d'où ils sont rackettés avec violence par la FESCI³⁸, qui est imité dans ce forfait, par d'autres syndicats d'étudiants. C'est pourquoi, penser la mobilité ici, c'est penser la crise de la mobilité qui fait le lit de l'immobilisme. N'est-ce pas les lourdeurs administratives et la mauvaise gouvernance des universités qui suscitent la crise de la mobilité scientifique ?

2. Bureaucratie, gouvernance problématique et crise de la mobilité

La lourdeur administrative est devenue un obstacle à la mobilité universitaire avec des dirigeants qui ignorent ou méprisent ses avantages pour leur propre compétitivité et pour le développement du pays. L'ignorance ou le mépris liés aux avantages de la mobilité scientifique fait qu'il n'y a pas d'appui institutionnel aux initiatives de mobilité. Nos universités sombrent, pour ainsi dire, dans l'immobilisme. Cette situation d'immobilisme les contraint à faire du "sur place", et ils tournent en rond sans possibilité d'ouvrir l'espace à des horizons meilleurs. Pourtant, c'est entre les mains des autorités universitaires que se trouve la clé d'une possibilité heureuse d'ouverture des universités ivoiriennes sur le monde extérieur, le dynamisme, la création, l'innovation et les conditions du développement du pays. Ces universités sont donc plantées avec leurs incapacités collectives à dresser un calendrier clair de l'année universitaire, d'où les années en *dents de scie* que nous observons avec amertume dans la vie universitaire. Incapables de penser la mobilité scientifique et l'université, ils fabriquent et exploitent tous les leviers qui les font régresser. Cette situation nous donne le sentiment que les autorités universitaires n'ont pas la compétence requise pour gouverner l'université et assurer la promotion de l'innovation. Le résultat est sans appel : aucune université ivoirienne n'est classée parmi les 200 meilleures d'Afrique³⁹. Le drame, est qu'aucune autorité universitaire ou politique n'est capable de diagnostiquer le mal qui prend des allures d'un coma profond dans lequel sont plongées nos universités. On en prend toujours acte et on continue avec une gestion approximative et médiocre de la vie universitaire dans ses sphères scientifiques et administratives. La corruption et l'instrumentalisation des normes universitaires ne cessent de saper l'articulation logique entre règles et pratiques universitaires. Pourquoi dans le système LMD actuel, les frais de mission des membres de jurys extérieurs sont supportés par les impétrants ? Quel est le texte qui l'indique et pourquoi les universitaires restent-ils sans réaction positive sur cette violation de l'éthique qui gouverne et structure les universités ?

³⁷ Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur

³⁸ Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire. Cette association sensée être le syndicat pour la défense des élèves et étudiants s'adonne depuis plusieurs années au rackette des étudiants boursiers sans que personne ne soit dérangée. C'est de 10 000 frs à 20 000Frans que chaque boursier est obligé de payer comme taxe. Leurs attitudes sur l'espace universitaire a tous les traits de fonctionnement d'une milice armée, incapable d'implémenter les exigences d'une république et de l'Etat de droit.

³⁹ <https://www.leral.net> classement. Le nombre d'étudiants croît chaque année dans nos universités mais nos universités ne se développent pas. Les structures d'accueil restent immobiles. Aucune université ivoirienne ne figure parmi le TOP 200 des universités africaines.

En effet, depuis l'avènement du système LMD⁴⁰, nous avons été instruits par le CAMES, et des injonctions ont été faites à toutes les universités de son espace de mettre en pratique ses règles. Il s'agit entre autres, de celle qui stipule qu'un des membres du jury de thèse doit venir de l'extérieur, pour y prendre part. Mais, pour les frais de mission et même le billet d'avion, les décanats et la présidence de l'université déclinent la responsabilité, laissant l'impétrant s'organiser sur les conseils de son Directeur de thèse, pour payer la facture et l'émolument du membre de jury venu de l'extérieur. Alors que l'organisation même de l'université doit prévoir une ligne budgétaire pour ce volet, et laisser la science se produire librement pour ainsi parler de mobilité scientifique en levant ces genres d'obstacle qui freinent l'élan de la recherche scientifique. Ce dysfonctionnement et cette inélégance administrative en forme d'obstacle financier nous font dire que nos institutions sont malades de la mauvaise gouvernance de ceux qui les dirigent. Ils n'ont aucun projet capable de hisser l'enseignement supérieur vers ce qui a de la contenance et de la valeur scientifique à même de permettre à l'amorce du développement socio-économique du pays. Pourtant, ils sont toujours en mission à l'extérieur, ils échangent avec d'autres institutions qui innovent, dont les années académiques sont soumises à l'exécution d'un calendrier académique administrativement bien structuré. De retour au pays, les changements qui devraient impactés leur gestion de l'administration universitaire ne sont pas visibles.

Le système d'enseignement supérieur est confus, bureaucratique et incapable de faire face à la modernisation. La logique du profit qui a fait irruption dans la conception actuelle des universités, instituts de recherches et grandes écoles au détriment des contenus de formation et des conditions d'apprentissage freine la cohérence dans les programmes de formation, démotive et entraîne une baisse du niveau académique des étudiants. De cette façon, souligne S. Alava (1999, pp. 46-50),

notre université est productrice d'échec et l'entrée à l'université est toujours un espace de sélection sociale. Mais ce qui étonne le chercheur qui souhaite approfondir ce constat général d'échec de nos structures et de nos étudiants, c'est de constater que dans une société où l'innovation est le mot majeur, nous sommes obligés de prendre acte de l'immobilisme profond de notre dispositif de formation.

Sous le prétexte fallacieux qu'on ne rentre pas à la fonction publique pour devenir riche, toutes les dispositions administratives prises vont dans le sens de la restriction budgétaire et salariale des fonctionnaires, qui sont sous-payés. De cette même façon, les enseignants du supérieur ne peuvent voir leur salaire évoluer avec une prime de recherche ridicule qui ne peut permettre de faire de véritables recherches. Cette prime de recherche est finalement utilisée par certains enseignants-chercheurs à d'autres fins autres que la recherche. Ce qui fait comprendre pourquoi certains enseignants-chercheurs ne peuvent pas participer à des colloques internationaux. Ainsi, ils ne peuvent pas sortir de leur espace universitaire pour rencontrer et échanger scientifiquement avec leurs collègues d'autres espaces universitaires. Ils restent comme immobilisés dans leur propre espace universitaire et n'assurent que l'enseignement où il leur est, impossible de se focaliser sur la recherche et surmonter ses contingences endogènes et exogènes. Enseignants plantés, immobiles, dégoûtés par leurs fonctions, ils sont alors dans l'impossibilité de produire des savoirs, de faire la recherche

⁴⁰ Licence, Master, Doctorat (La réforme licence-master-doctorat, ou réforme LMD, est un ensemble de mesures modifiant le système d'enseignement supérieur français pour l'adapter aux standards européens de la réforme BMD. Elle met en place principalement une architecture basée sur trois grades : licence, master et doctorat ; une organisation des enseignements en semestres et unités d'enseignement ; la mise en œuvre des crédits européens et par la délivrance d'une annexe descriptive au diplôme. Les textes fondateurs de cette réforme paraissent en 2002, mais son application dure plusieurs années). Cette réforme est intervenue en Côte d'Ivoire depuis l'année académique 2012-2013, pour dit-on se conformer aux normes internationale.

proprement dite. Les chercheurs sont pris dans l'engrenage de la paresse quant à la production ou la recherche scientifique effective. À mesure qu'on dépossède l'enseignant de ses droits et de son autorité, c'est l'enseignement supérieur qu'on dépossède de sa substance, de sa matière grise qui perd de la consistance intellectuelle. Il n'a plus rien de supérieur, il est plutôt bas, aplati et vidé. En fin de compte, c'est l'école qui est couchée et dévalorisée.

Nous avons le sentiment que tout est mis en œuvre pour rendre impossible la mobilité scientifique dans l'espace universitaire ivoirien. Ces espaces universitaires ne sont plus compétitifs, car la problématique de la gouvernance universitaire plonge les universités dans l'immobilisme scientifique. C'est un ministère démissionnaire, incapable d'amorcer de réelles réformes intersubjectivement partagées, susceptibles de sortir l'espace universitaire de la grisaille dans laquelle il se trouve. Comment concilier l'impensé des pulsions au pouvoir avec les exigences de la réalité académique et universitaire ?

La domination protéiforme dans laquelle s'engouffrent bien souvent les universitaires qui tiennent la destinée de la vie universitaire leur fait jouer un rôle négatif dans lequel ils se contraignent à produire une nouvelle vision des universités pour empêcher l'espace universitaire d'être le lieu de la mobilité, de l'ouverture et de la production scientifique. Par leur gestion, l'université devient le lieu de la mise à mort de la volonté des enseignants de produire des savoirs et de la formation des classes d'élite. L'espace universitaire en crise structurelle et en mal de bonne gouvernance est devenu un lieu d'ostracisme déguisé où la mobilité scientifique est rendue difficile en raison de pratiques qui la freinent. L'amour et la course frénétique au gain matériel est le moteur qui freine tous les élans scientifiques à la recherche. Ainsi dit,

quand on sait que la recherche universitaire africaine dépend pour son financement interne des pouvoirs publics, crée chez ceux-ci, l'illusion que la recherche universitaire est un luxe dévolu aux pays riches. D'où la tendance spontanée à la diminution ou à la stagnation de l'investissement public dans la recherche universitaire africaine au plan non seulement du financement des programmes et projets de recherche, mais encore au plan du recrutement des chercheurs, de l'édition, et de la publication des résultats, des équipements logistiques... (K. Niamkey, 2021, p. 57-58).

L'absence de financement de la recherche oblige certains enseignants (ceux qui aiment vraiment la recherche) à la prendre eux-mêmes en charge. Or, la prise en charge de la recherche par le chercheur lui-même fait de l'activité elle-même, une affaire personnelle. Elle fait du chercheur, un individu isolé, travaillant pour lui-même, en rupture avec l'esprit et l'espace universitaire ; il n'a d'exigence que pour lui-même.

Les vidéoconférences sont ici utilisées par la gouvernance pédagogique-administrative comme alternative pour réduire le financement de l'enseignement supérieur et la mobilité scientifique dans l'espace universitaire. Pourtant, ces vidéoconférences devraient apparaître comme un complément qui ne devrait en aucun cas limiter les déplacements et les cours en présentiel. L'université perdrait de sa substance académique vivante si les universités virtuelles occupaient tout l'espace de l'enseignement supérieur. Dans un espace universitaire sans connexion internet, sans intranet, comme le nôtre, à l'heure de la révolution numérique mondiale, nos universités sont paradoxalement dans l'immobilisme, incapables qu'elles sont, de saisir l'actualité numérique et s'y conformer. La lourdeur administrative dans laquelle les universitaires stagnent ou se sont vautrés et leur attitude plus ou moins rétrograde vis-à-vis du progrès dans le numérique sont autant d'obstacles à la bonne marche de nos universités. C'est l'émergence des problèmes de personnes et le non investissement ou fructification des acquis sociaux actuels dans l'espace universitaire ivoirien. La résurgence de problèmes artificiels, créés de toutes pièces confinent les projets universitaires, aux intérêts strictement pécuniaires, ne garantissant pas une prise en compte ou reconsidération sérieuse des questions liées à la

recherche. La démotivation des enseignants-chercheurs qui n'ont plus confiance en l'enseignement supérieur en tant qu'un espace capable de leur épanouissement intellectuel et le progrès de la recherche scientifique, est le piège qui guette la Côte d'Ivoire. En effet, la fuite des cerveaux et l'inclination ou la propension à la recherche du profit matériel par le biais d'autres activités lucratives et enseignantes dans d'autres espaces universitaires, même l'activité politique, inhibent l'enthousiasme initial du chercheur. Nous assistons à une sorte de mort programmée de la recherche et de la production scientifique. Comme le souligne K. Niamkey (2021, p. 58),

ces difficultés constituent des sources de découragement pour les chercheurs qui, peu à peu se détournent de la recherche pour se tourner vers la conquête du pouvoir politique à la faveur des processus actuels de démocratisation, abandonnant ainsi le terrain de la réflexion et de la production des savoirs scientifiques et techniques nécessaires au développement de nos pays.

Niamkey Koffi poursuit en dénonçant les impacts négatifs des programmes d'ajustement structurel (P.A.S) qui ont longtemps plombé et fragilisé nos économies et provoqué sur une longue échelle temporelle, la démotivation des chercheurs et enseignants-chercheurs, ajoutés aux conditions d'existence et de travail des enseignants du supérieur déjà précaires. Ce qui veut dire que ces politiques contre-productives ont brisé l'espoir d'un enseignement supérieur qualitatif et dynamique capable de se mettre en compétition avec les autres universités du monde, dans le cadre de la création, l'innovation et du progrès technoscientifique. C'est à l'échelle internationale, dans le combat symbolique de la pensée et la saine concurrence qui impulse à la production scientifique sa dynamique structurante que le savoir se prouve en s'éprouvant, avec l'exigence de se former, de se réformer, de se transformer et de se rendre plus performant. Dans le cas contraire,

l'articulation de la recherche universitaire africaine au système mondial, qui est, par principe une nécessité, s'avère dans ses formes objectives une source de marginalisation permanente et d'inhibition. Elle tend à cantonner la recherche universitaire africaine dans la position humiliante de pourvoyeuse de matériaux pour la recherche scientifique du Nord ; elle fait d'elle une consommatrice des savoirs que celui-ci produit et déverse sur elle par le canal de ses industries culturelles en la réduisant à un académisme théorisant sans une véritable prise sur la réalité sociale et économique. (K. Niamkey, 2021, p. 57).

Avec la conjoncture dans l'enseignement supérieur depuis des décennies, la compétitivité des universités, instituts et grandes écoles est en crise ou en régression considérable. L'esprit universitaire immobilisé ne peut innover. Le désenchantement, le manque d'enthousiasme des enseignants pour la recherche et la fuite des cerveaux sont autant d'obstacles majeurs au développement du pays.

Imiter, c'est imiter ce qu'il y a de meilleur pour nous en vue de nous faire évoluer. Nos universités, promptes à imiter les modèles extérieurs doivent importer les bonnes pratiques de gestion universitaires susceptibles d'impulser les dites universités vers le progrès. Il ne s'agit pas d'imiter ce qui fait régresser, c'est-à-dire incapable d'impulser systématiquement le développement effectif. Il s'agit plutôt de regarder dans les autres systèmes universitaires, ce qu'il y a de meilleur et voir les possibilités de leur implémentation.

Dans la sous-région ouest-africaine par exemple, au Sénégal, au Niger et même au Burkina Faso, chaque enseignant-chercheur et chercheur bénéficie régulièrement de voyages d'études. En Côte d'Ivoire, dans le passé, ce genre de voyage a existé, mais ne l'est plus ; ce qui fait que les enseignants-chercheurs sont contraints de financer eux-mêmes leurs voyages de mobilité scientifique. Alors que ces voyages de mobilité scientifique sont un atout pour la recherche et devraient occuper une portion congrue ou convenable dans le budget des

universités et grandes écoles. C'est de cette même façon que les colloques, séminaires et autres rencontres scientifiques ne reçoivent pas de financement, ni du ministère, ni des universités. Sous ce rapport, les départements et les organisateurs de ces rencontres scientifiques sont obligés ou s'obligent à trouver eux-mêmes le financement de leurs déplacements pour se rendre aux différentes rencontres scientifiques tels que les colloques, les séminaires et les symposiums à l'étranger par exemple. C'est un paradoxe de voir que l'espace universitaire soit dépourvu de moyens permettant le développement des compétences, avec en toile de fond, une documentation insuffisante en qualité et en quantité d'ouvrages scientifiques. Comment ne pas voir dans cette attitude une sorte de mépris ou du moins un manque d'intérêt prononcé des gouvernants pour l'enseignement supérieur et pour une formation de qualité ?

Il y a contraste entre les intellectuels qui tiennent les rênes de la gouvernance universitaire et l'état des universités caractérisé par le retard dans les années académiques, leur équipement en matériels nécessaires à leur bon fonctionnement et leur dynamisme interne. Il est courant de voir certains enseignants-chercheurs ayant achevé la course aux grades, à savoir les professeurs titulaires, voyager, courir après les richesses matérielles et s'embourgeoiser. Ainsi, ils sont incapables de relever les grands défis de développement socio-économique par le biais d'une recherche scientifique efficiente. C'est le décalage entre leur culture et l'état de leur environnement qui est déplaisant. Ils sont comme aliénés par les forces régressives qui entretiennent le sous-développement par la pensée rétrograde. Ainsi, l'absence de volonté rend incapable de construire des universités de développement. De la sorte, l'espoir nourri d'une université affranchie de la médiocrité et ouverte à des réformes salutaires bute sur l'immobilisme de l'espace universitaire tel que dépeint. La mobilité scientifique noyée dans l'immobilisme bureaucratique et académique est une réalité des universités africaines en général et ivoiriennes en particulier.

Comme on peut le voir, la gouvernance universitaire observée depuis des années est une gouvernance qui ne trouve pas d'intérêt à valoriser la recherche en y investissant davantage. Cette gouvernance n'est donc pas à la hauteur des exigences de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle stagne ou est en état inertiel, incapable de progresser et démobilise les chercheurs en promouvant une gestion administrative non compétitive. Elle est à la base de crises, court-circuite les réformes et se pose comme un frein au développement.

3. L'immobilisme et la régression dans la recherche universitaire : analyses et perspectives

La domination bureaucratique dans l'espace universitaire fait craindre une perte de la liberté et une perte de la mobilité. On pourrait parler d'une bureaucratie dont la cécité freine toute possibilité d'innovation, de production intellectuelle et d'interaction. L'amour extrême pour l'argent instrumentalise les ressources à la production, c'est-à-dire la réduction drastique des fonds de recherche jusqu'à leur suppression : ce qui fait dire que l'État et sa représentation universitaire ont une disposition paradoxale pour le développement. Comment le mépris de l'enseignant dans l'espace universitaire peut-il conduire à la production du savoir pour le développement du pays ? L'insuffisance du budget affecté à la recherche et l'absence de financement de la recherche ne sont-elles pas, en arrière-plan une incapacité à penser un développement digne de ce nom ?

Le système actuel de l'enseignement supérieur ne peut aider à la recherche scientifique efficiente. Ce qui signifie que le système universitaire actuel est défaillant, en raison d'une gouvernance qui n'est pas à la hauteur des attentes de ses principaux acteurs. Ce système en régression conduit à une crise de la mobilité, qui induit l'immobilisme, l'absence de mobilité scientifique, la circulation par échanges nationaux et internationaux des savoirs dans le contexte universitaire ivoirien. Or, cet immobilisme est une pathologie qui ralentit et paralyse significativement l'action des enseignants-chercheurs et freine drastiquement l'élan de la

recherche. Enfin de compte, les enseignants-chercheurs abandonnent la recherche avec des savoirs surannés ou non actualisés et non dialectisés.

Il faut se libérer des contraintes et devenir scientifiquement mobile. Se libérer des contraintes, c'est sortir de la paresse intellectuelle dans laquelle certains enseignants-chercheurs se sont installés sans possibilité de se déplacer pour voir d'autres catégories de signification que ce que leur offre leur quotidien spatial. Il en va de même pour des étudiants qui se contentent du peu et se rendent incapables de recherche et de performance intellectuelle, par faute de moyens conséquents. Dans cette crise, l'amateurisme et le manque de rigueur du personnel administratif augmentent en intensité l'immobilisme en question et nous donnent le sentiment que l'espace universitaire est un espace de non progrès. C'est pourquoi, les recteurs ou présidents des universités doivent définir des objectifs clairs, intersubjectivement partagés et en mesurer leur efficience, leur capacité à impulser le progrès. Il faut, pour ce faire, une réforme démocratique profonde des universités ivoiriennes, à même de faire reculer ou de venir à bout du conformisme rétrograde et inertiel de certains gestionnaires de nos universités qui tirent profit de la défaillance du système. Pour la compétitivité des universités, ces réformes peuvent permettre d'insérer par exemple, au moins 80% des diplômés et normaliser les années académiques avec un programme rationnellement conçu et appliqué.

En pensant l'immobilisme dans l'espace universitaire ivoirien, nous découvrons l'impensé de tout le système universitaire qui gèle toute initiative de mobilité. C'est l'enseignement supérieur qui est en crise et qui la fait subir aux étudiants, aux personnels administratifs, aux enseignants-chercheurs et chercheurs. Contre le désenchantement observé chez les enseignants-chercheurs et chercheurs, comment ré-enchanter la fonction d'enseignants-chercheurs en Côte d'Ivoire ? Comment remotiver aujourd'hui les chercheurs et relancer la recherche universitaire ivoirienne ?

Pour sortir de cet immobilisme qui enlaidit l'espace universitaire, K. Niamkey (2021, p.81) fait signe à ce qu'il appelle la notion d'itinéraire intellectuel qui

nous renvoie au cheminement intellectuel, au voyage dans le monde de la pensée et des idées, dans l'univers de la passion des idées, le mode de la passion de la culture, du savoir et de l'intelligence dont le thème ultime est la culture de soi, à travers le souci d'acquérir les techniques de vie et des pratiques de soi, conduisant au gouvernement de soi que seul l'ascèse, c'est-à-dire le travail que l'on fait soi-même sur soi-même pour se transformer grâce aux pratiques de soi en vue de faire de sa vie une œuvre d'art.

Niamkey Koffi nous invite à lutter contre les ténèbres en nous qui nous empêchent de rêver et imprimer un espace universitaire digne. Il s'agit pour les responsables destinés à diriger l'enseignement supérieur et les universités, d'exercer sur eux-mêmes, un travail psychologique dont le but est d'anéantir en eux, les passions négatives qui entachent leurs actions dans le système universitaire. Ce travail qui doit pouvoir les amener à contempler ce qui a de la hauteur et leur donner le goût du beau, voire du bien, pourra leur inculquer un esprit universitaire pour le rayonnement des universités ivoiriennes. Pour J-M. Ela (2007, p. 178-179), l'université

doit redéfinir ses tâches d'enseignement et de recherche en se rappelant que si le « savoir-faire » est une condition nécessaire de développement économique et social, le « devoir faire » renvoie au « savoir-faire » qui, en définitive, exige de réhabiliter les questions du sens, des valeurs et de la normativité dans les disciplines de formation et de production des connaissances.

Jean-Marc Ela invite à la réévaluation de l'activité scientifique et à la réorganisation des systèmes d'enseignement et de recherche en assumant l'existence humaine dans sa totalité, avec l'ensemble des questions qu'elle pose à la recherche scientifique. Les universitaires

doivent prendre leur responsabilité pour trouver des solutions aux problèmes qui plombent l'enseignement supérieur dans son ensemble. Remotiver les chercheurs et relancer la recherche scientifique passe par un ré-enchantement de la fonction d'enseignant-chercheurs. Dans la même perspective, K. Niamkey (2021- p.58), fait voir que

toute motivation devra être solidaire d'une renaissance fondée sur une redéfinition de la recherche universitaire impliquant la réforme de sa conception, de son orientation institutionnelle et du système de découpage des disciplines universitaires dans un souci d'efficacité et de performance accrues. Cette efficacité et cette performance seront à la mesure de la capacité de la recherche universitaire africaine à briser les réflexes de reproduction de la dépendance qui fait que nos États sont d'éternels gouffres financiers.

Cette recherche de performance accrue de nos universités, instituts de recherche et grandes écoles doit nous amener à mettre en place un processus à même de garantir la perméabilité, la transparence et la mobilité scientifique à l'échelle internationale, afin de contribuer au renforcement de leur compétitivité. Les universités ivoiriennes devraient dans un cadre transparent ouvert, donner la possibilité à leur personnel enseignant, d'exercer des missions d'enseignement dans des universités à l'échelle internationale pour enchanter la recherche et la rendre dynamique. Il appartiendra aux universités rationaliser, de régler sur des bases objectives, la procédure de candidature, la durée du séjour, la rémunération et la programmation.

Les exigences du développement nous imposent la mise en place de projets de mobilité scientifique pour enseignants et étudiants afin de bénéficier de compétences nouvelles pour servir de viatique au développement. Ces projets de mobilité ne vont pas sans projets de coopération avec des institutions partenaires extérieures. Dans ces projets de mobilité, les étudiants pourront effectuer des études et des stages dans des universités partenaires aux nôtres dans le but de partager les savoir-faire, mais surtout ouvrir l'esprit à la créativité et à l'innovation. C'est de cette façon qu'il nous sera possible de transformer l'offre de formation et rendre attrayantes et compétitives nos universités, qui pourront s'offrir des perspectives réelles de développement. De ce point de vue, les stages d'étudiants doivent se poser comme une activité régulière et effective dans le processus de formation. Il permettra de sortir de ce que nous appellerions, « le fétichisme des stages », assurés pour certains et non garantis pour d'autres. Les bourses d'étude pour étudiants et étudiantes, enseignants-chercheurs, et chercheuses, bourses doctorales ou post-doctorales dans ce contexte, doivent être une priorité pour l'État, qui en crée les conditions objectives et rationnelles d'octroi et de promotion, en vue d'impulser l'élan de la recherche. Les séjours d'études et de recherches doivent, pour ainsi dire, être l'expression d'un espace universitaire crédible apte à promouvoir un enseignement supérieur de qualité, outil intellectuel et scientifique de développement.

Les défis du développement qui ne vont pas sans croissance économique et sans savoir nous obligent à hisser sans complaisance, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au premier rang des leviers du développement, de l'innovation et de la recherche du bien-être des populations. Nous devons donc impliquer nos universités dans les projets de développement, d'innovation scientifique et du rayonnement culturel, intellectuel et social. Car, comme le fait voir J. Ngandjeu (1988, p.266), « la puissance des pays du Nord n'est pas le fruit du hasard. Elle repose, entre autres, sur la maîtrise de la science et de la technique ». Il faudrait donc des structures intermédiaires prenant en compte les priorités immédiates de l'État et du peuple, la diffusion des résultats et des produits de la recherche académique nécessaires à la production des chercheurs et des enseignants chercheurs.

La fragilité budgétaire à laquelle font face les universités doit pouvoir prendre fin lorsque l'État ouvrira le financement des universités aux collectivités territoriales, locales et régionales, aux secteurs privés et à l'esprit managérial des recteurs. Certes, l'enseignement

supérieur relève du devoir régalién de l'État, mais avec le rôle que doit jouer l'université pour relever les défis du développement, il y a l'exigence qu'elle soit accompagnée par les collectivités locales, les mairies, le secteur privé, par les aides financières conséquentes à la recherche, aux projets de recherche, aux colloques, à l'équipement et aux bibliothèques, à la vie estudiantine, culturelle et sportive, au logement d'étudiants et aux stages. Il faut équiper les espaces universitaires d'intranet et d'internet à très haut débit pour booster la recherche numérique. Pour ce faire, écrit S. Diakité (1994, p. 213), « il faut commencer par rompre avec certaines pratiques archaïques tendant à limiter les occasions de dialogue entre universitaire et industriel, ainsi que l'échange des hommes et la mobilité des chercheurs entre l'université et l'industrie et réciproquement ». La discussion permanente entre les universitaires et les entreprises pourra permettre à coup sûr, d'impulser le développement par la prise en compte des besoins de chaque entité, l'enrichissement des modules de formation et l'adaptation des maquettes pédagogiques aux nouveaux besoins développementalistes du pays.

Les acteurs de l'espace universitaire doivent avoir une hauteur d'esprit et retrouver la sympathie pour la recherche et pour la culture universitaire. Notre développement a besoin d'une élite responsable qui se met rigoureusement au travail et qui soit capable de rêver et réaliser ses ambitions pour que l'université soit et demeure le lieu de la formation intellectuelle et de la formation éthique des hommes. Les universités doivent être d'excellents promoteurs d'idées et contribuer au développement du pays. L'enseignement supérieur reste ainsi, un service public et l'éducation un bien commun à entretenir. Penser la mobilité et l'immobilisme, c'est penser les politiques d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique avec l'amélioration des conditions de travail des étudiants et des enseignants-chercheurs dans l'espace universitaire. Force est donc de reconnaître que dans l'espace universitaire, la mobilité est le moteur de la recherche et demeure une exigence pour les universités soucieuses de progrès scientifiquement qualitatif. Cette pensée de la mobilité scientifique doit permettre de panser l'immobilisme qui freine le sérieux de la recherche et anesthésie les universités ivoiriennes incapables de créer un cadre propice au développement et au progrès de la recherche scientifique.

Conclusion

La tâche des universités, c'est travailler à faire venir un avenir radieux pour la nation qui les met en mission. De ce point de vue, leur impulsion aux méthodes rétrogrades induisant programmatiquement leur propre immobilisme, sont des voies périlleuses qui freinent leur dynamique et empêchent leur progrès. Or, dans un monde de compétition, il faut emprunter la voie du progrès et approuver ce qui est susceptible d'impulser le progrès, de susciter la mobilité dans la quête du savoir et la promotion de la recherche efficiente et s'y conformer. Les recteurs doivent se mettre à la tâche pour un idéal pour lequel ils travailleront à réaliser de façon effective et permanente. Il s'agit pour eux, de sortir de leur tour d'ivoire qui ne fait que plonger l'institution qu'ils dirigent dans l'immobilisme. Il faut se mobiliser pour embellir l'enseignement, la recherche et le service à la société, qui sont les missions essentielles des universités. Nous devons, pour ainsi dire, travailler en vue de l'avènement d'une université ouverte et interactive qui permette une recherche scientifique efficiente et édifiante du point de vue intellectuel. De la sorte, il faut ennoblir les espaces universitaires par la compétence des recteurs qui ont de l'amour pour la recherche et une hauteur d'esprit susceptible de les conduire à une gestion administrative et financière rationnelle de l'espace universitaire.

Bibliographie

ALAVA Séraphin, « Entre immobilisme et innovation : l'artisanat des études », In *Bulletin d'informations des associations des bibliothécaires Français*, Paris, N° 182, 1999, pp. 46-50
 BONGO-PASI Moke Sangol Willy, 2016, « Université et uni-diversité. Le défi du vivre-ensemble », In *Les défis du vivre-ensemble au XXI^e siècle, (contribution à l'occasion des 15 ans de l'université catholique d'Afrique de l'Ouest)*, Paris, Karthala, 2016, pp. 379-380.

DIAKITE Sidiki, 1994, *Technocratie et question africaine de développement, rationalité technique et stratégies collectives*, Abidjan, Strateca diffusion (collection penser l'Afrique n° 2).

DIARRA Pierre, 2016, « Introduction », In *Les défis du vivre-ensemble au XXI^e siècle, (contribution à l'occasion des 15 ans de l'université catholique d'Afrique de l'Ouest)*, Paris, Karthala.

ELA Jean-Marc, 2006, *L'Afrique à l'ère du savoir : science, société et pouvoir*, Paris, L'Harmattan.

ELA Jean-Marc, 2007, *Les cultures africaines dans le champ de la rationalité scientifique*, Livre II, Paris, L'Harmattan,

NIAMKEY Koffi, 2021, *Philosophie, culture et développement*, Paris, L'Harmattan.

NGANDJEU Jean, 1988, *L'Afrique contre son indépendance économique ? Diagnostic de la crise actuelle*, Paris, L'Harmattan.

LA FUREUR DE L'ILLOCUTIONNAIRE DANS *L'OPTIMISTE* (SAVERIO NAIGIZIKI) OU L'ÉBRANLEMENT DES PRÉVALENCES⁴¹ DANS LA SOCIÉTÉ RWANDAISE

Yousseuf DIAWARA
Université Alassane OUATTARA
Côte d'Ivoire
E-mail : diawara.yous@yahoo.fr

Résumé

L'intention illocutionnaire du discours de Saverio Naigiziki dans son œuvre dramatique *L'optimiste* sert de modèle pour comprendre l'isotopie⁴² sémantique de son message. Celle-ci se résume par un remodelage de la mentalité de ses concitoyens afin que ceux-ci arrivent à une véritable cure de régénération psychologique qui leur donne accès à l'autre, et leur permet de reconstruire une vie communautaire brisée par la force des préjugés. Pour parvenir à cette reconversion, le dramaturge opte pour une syntaxe simple qui pourvoit son discours d'une certaine force illocutionnaire marquée par des actes ASSERTIFS-CONSTATIFS. Aussi cet article prend-il le parti d'analyser le discours de ce dramaturge rwandais à partir des rapports entre perception et représentations sociales, favorisant ainsi l'émergence de réseaux sémantiques et, par la même occasion, l'identification de réseaux d'organisation du discours.

Mots clés : Illocutionnaire, assertion, pertinence, inférentiel, perception du monde, représentation du monde, intention informative, intention communicative.

Abstract

The illocutionary intention of Saverio Naigiziki's speech in his dramatic work « The optimistic » serves as a pattern for understanding the semantic isotopy of his message. This one is summed up by a modelling of his fellow citizens' mentality in order to allow those ones to reach a true psychological regeneration cure which gives them access to the others, hence allowing them to reconstruct the communitarian life which has been broken by the strength of prejudices. To reach this reconversion, the playwright opts for a simple syntax system which gives his speech a certain illocutionary force marked by DECLARATIVE-CONSTATIVE acts. So this article chooses to analyse this Rwandan playwright's speech starting with the relations between perception and social representations, favouring then the emergence of semantic networks and, at the same time, the identification of speech organisation networks.

Key-words : Illocutionary, assertion, pertinence, inferential, perception of the world, informative intention, communicative intention.

Introduction

Le discours de Saverio Naigiziki (désormais Saverio N.) a pour corrélat ou pour substrat fondamental un sujet (le changement des mentalités), qui est un des effets, sinon

⁴¹ Par *prévalence*, il faut entendre qualité de ce qui a l'avantage.

⁴² La force illocutionnaire du discours de Saverio Naigiziki favorise la conversion ou la reconversion des mentalités et, corollairement les prévalences qui gangrèment la société rwandaise. C'est tout naturellement que cet acte de parole garantit l'isotopie argumentative de *L'optimiste*. Par isotopie entendons avec U. Eco (1985a, p.131), « la constance d'un parcours de sens qu'un texte exhibe quand on le soumet à des règles de cohérence interprétative »

l'effet majeur, de son fonctionnement. Le changement des mentalités ou l'évolution en un mot s'explique par le fait que l'expérience humaine n'est ni une donnée universelle ni définitive. Cette expérience change, se modifie avec le temps et chaque groupe social la construit en fonction de son vécu. Aussi des comportements nouveaux sont-ils construits autant que des valeurs nouvelles qui apparaissent. Pour « lire totalement » *L'optimiste*, il faut que la cible (le rwandais surtout) ait vécu l'expérience de la ségrégation et ses conséquences et qu'il projette cette expérience vécue sur l'œuvre dramatique en question. *L'Optimiste* est particulièrement marqué par des actes illocutionnaires qui se sustentent d'actes de discours ASSERTIFS-PREDICATIFS, DIRECTIFS, EXPRESSIF et d'ASSERTION⁴³. Ces actes, pour reprendre les termes de C. K. Orecchioni (1996, p.36)

se combinent pour constituer des interventions, actes et interventions étant produits par un seul et même auteur ; dès que deux auteurs au moins interviennent, on a affaire à un échange ; les échanges se combinent pour constituer les séquences, lesquelles se combinent pour constituer les interactions, unités maximales de l'analyse.

Aussi notre étude ne peut-elle que s'inspirer de la pragmatique transphrastique qui réduit la textualité « aux enchainements d'énoncés et de répliques dialogales » (Sorin Stati, 1990, p.12). En effet, le drame est le genre qui convient le mieux à l'objectif de communication de Saverio N. *L'optimiste* est un champ d'argumentations où les principaux protagonistes s'adressent mutuellement à la partie raisonnable des uns des autres, c'est-à-dire leur capacité à réfléchir et à comprendre. Pour atteindre ses fins, le sujet parlant qui argumente passe par l'expression d'une conviction et une explication qu'il essaie de transmettre à l'interlocuteur pour le persuader et modifier son comportement. Ainsi les répliques en elles-mêmes et par leur structure linguistique, parviennent-elles à exprimer des phases de processus psychologique où alternent des moments de vives tensions avec des moments de sagesse.

La présente analyse pose l'hypothèse que les prévalences sociétales qui régissent les rapports entre les communautés rwandaises ont engendré un malaise existentiel dont l'une des conséquences est, sans conteste possible, l'animosité inouïe entre les deux principales communautés : les hutu et les tutsi. C'est cette hypothèse qui place l'acte illocutionnaire au centre de la présente étude. D'où les interrogations suivantes : comment Saverio N. parvient-il à inscrire dans son discours une représentation des hutu et des tutsi ? Et, subsidiairement, quelle est la nature des relations qu'entretiennent les deux pôles de l'échange quand on sait que *L'Optimiste* est une œuvre expositive et dialogique ?

Le discours de Saverio N. a une visée à la fois illocutoire et performative⁴⁴ : en même temps que les protagonistes de la pièce décrivent les réalités de leur existence, ils construisent la représentation du réel qu'ils souhaitent partager avec l'autre. Dans ces conditions, le discours ne peut que reposer sur une double intention : l'intention de transmettre un contenu et l'intention de réaliser cette intention grâce à sa reconnaissance par l'interlocuteur. Ces deux intentions nous enjoignent à articuler notre analyse autour de deux axes majeurs, à savoir les intentions informative et communicative et la dimension cognitive du discours de Saverio N.

1. Les intentions informatives et communicatives

⁴³ La notion d'assertion doit être prise dans une double acception : d'abord comme « propos sur le monde », que celui-ci apparaisse sous forme positive ou négative, ensuite comme « acte d'énonciation » sous forme de modalité allocutive et délocutive.

⁴⁴ Le performatif est un acte volontariste d'influence. Énoncer un discours, c'est chercher à agir sur l'autre.

La fonction du langage est, d'abord et avant toute chose, de représenter l'information et de permettre, par la communication verbale entre autres, aux individus d'augmenter leur stock de connaissances. De ce point de vue, le but de tout système cognitif est de se construire une représentation du monde qui peut à tout moment être améliorée. Considérons l'énoncé suivant :

- (1) Sylvère : [...] En tout cas, **ne** venez **pas** souvent chez nous. Vous serez **mal** vu et **mal** jugé. Vous devez savoir que nos parents, tout évoluant qu'ils soient, **ne** sont **pas** de notre temps et **conservent encore, sous forme de préjugés, un relent de l'ancienne mentalité indigène**. *L'Optimiste*, p.27.

où se perçoivent aisément une double intention : l'intention informative et l'intention communicative⁴⁵ du locuteur. Cette réplique de Sylvère campe la situation au Rwanda, une société figée et sous l'emprise des préjugés dont toute la force se lit principalement à travers les modalisateurs (la négation explicite *ne... pas* et la négation implicite *mal*, un terme à polarité négative) et le lexique. La modalité négative a une portée sémantique : elle fonctionne en tant que modalisateur en ce qu'elle indique comment Sylvère vit émotionnellement ce qu'il dit. Dans la théorie des actes de langage, des énoncés comme « En tout cas, *ne venez pas* souvent chez nous » ou « tout évoluant qu'ils soient, *ne sont pas* de notre temps » sont des actes illocutionnaires d'assertion⁴⁶. Quant au lexique, notamment les substantifs (préjugés / mentalité) et les adjectifs (mal / ancienne / indigène) n'en ont que plus du relief pour engendrer l'effet désiré par Sylvère, c'est-à-dire, signifier plus. Ces unités lexicales « énoncent en même temps que l'objet qu'elles déterminent une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980, p.84). Ce sont des expressions subjectives-affectives à valeur intensive, voire superlative qui pourraient être considérées comme « des composantes sémantiques, c'est-à-dire une unité qui, en grammaire générative, détermine l'interprétation sémantique de la phrase » (G. Mounin, 1974, p.294.). Ainsi le lexique, dans cette séquence, tout comme dans nombre de répliques de cette pièce, a, ou, à tout le moins, « acquiert une valeur marchande dans la mesure où il révèle l'identité sociale de ceux qui l'emploient, et que cette identité s'accompagne d'une évaluation négative qui lui confère un certain prix » (P. Charaudeau, 1992, p.106-107). Au reste, les substantifs « préjugés, mentalité », les adjectifs subjectifs « ancienne » et « indigène » et les faits de modalisation (la négation explicite *ne...pas* et implicite *mal*, et l'adverbe *encore*) expriment des phases du processus psychologique où alternent des moments de vives émotions (le lexique subjectif) avec des réflexions tranquilles (nos parents, tout évoluant qu'ils soient, ne sont pas de notre temps). La modalité négative, dans ce passage, a une portée prémonitoire : le choc entre les deux générations et, pour cause, la jeune génération en grandissant, se détache, chaque jour de sa vie, des anciens symbolisés dans la pièce par Joseph (un hutu) et Martin (un tutsi). Pour ces derniers, tout obstinée qu'est la jeune génération symbolisée par Jules (hutu), Sylvère et Monica (deux tutsi), elle n'est que leur progéniture et ne peut, dépendante qu'elle est toujours dans sa vie, imposer sa volonté. Les énoncés suivants ont assez suggestifs à cet égard :

⁴⁵ L'intention informative et l'intention communicative ne sont pas séparées comme des cloisons étanches : elles sont complémentaires et subsistent dans le même énoncé : l'intention informative relève de l'intention qu'a un locuteur d'amener son interlocuteur à la connaissance d'une information donnée. Quant à l'intention communicative, elle, traduit l'intention qu'a le locuteur de faire connaître à son interlocuteur son intention informative (A. Reboul et J. Moeschler, 1998 p.71).

⁴⁶ L'intention illocutionnaire est l'acte que le locuteur a l'intention d'accomplir à travers son énoncé.

(2) Joseph : Les filles d'aujourd'hui, **affranchies de la claustration coutumière**, savent se composer des attitudes pour attirer les garçons, le mien ne saura jamais choisir. *L'Optimiste*, p.17.

(3) Martin : **On** est toujours enfant vis-à-vis de son père. Je suis et reste, ma vie durant, votre père, votre avocat, votre juge, votre Dieu visible. *L'Optimiste*, p.23.

On peut lire toute la force des préjugés et de la tradition dans cette société. Joseph (hutu) et Martin (tutsi), bien qu'appartenant à deux communautés foncièrement antagonistes, défendent peu ou prou les mêmes valeurs : leurs obligations d'homme, leurs devoirs de père. Obligations et devoirs que, par un excès d'inconscience, sinon d'ingratitude, la jeunesse se plaît à mettre en cause. Les unités prédicatives « savent se composer des attitudes pour attirer les garçons, le mien ne saura jamais choisir » en (2) et « suis et reste, ma vie durant, votre père, votre avocat, votre juge, votre Dieu visible » en (3) traduisent tout le désarroi et l'amertume de l'ancienne génération jusque-là réfractaire à toute évolution des principes qui gouvernent leur monde. En ce sens, l'unité verbale *conservent encore* en (1) est très révélatrice de cette mentalité. Elle souligne toute la ténacité des préjugés dans cette société où le seul et simple fait pour un hutu de nourrir le projet (le dessein) d'épouser une tutsi et vice versa est considéré dans cette société comme un sacrilège, une bêtise sociale. Si en (2), Joseph use du domaine des modalités d'énonciation, en (3), Martin opte pour le domaine des modalités d'énoncés.⁴⁷ Le discours, dans les deux cas, avance par gradation : on peut noter le rythme créé en (2) par la structure même de l'énoncé (l'accumulation et la parataxe). Il s'ensuit un crescendo sémantique qui traduit la force de la conviction : le réel est ce qui compte. Le discours est alors marqué par une forte cohésion lexicale assurée par la proposition participiale (affranchies de la claustration coutumière) et par l'accumulation en (2) où le pronom *on* a une valeur affective. Il renvoie ici à un tiers collectif qui englobe une totalité. C'est l'effet de généralisation que l'on trouve dans les maximes et toute phraséologie à valeur générale comme c'est, semble-t-il, le cas ici. Au reste, dans les deux cas, cette classification (le domaine des modalités d'énoncés et le domaine des modalités d'énonciation) porte sur des phrases assertives-constatives, l'une des formes d'intervention verbale qui vise à modifier ou infléchir le comportement de la jeunesse symbolisée dans la pièce par Jules (hutu et prétendant de Monica) et Sylvere (tutsi et frère de Monica). La force illocutionnaire du discours de Saverio N. peut se lire au travers de ces phrases assertives-constatives (dont la première caractéristique est d'engager le locuteur sur une certitude et corrélativement d'amener l'allocutaire à y adhérer) au moyen desquelles Joseph et Martin disent respectivement à Justin (son frère hutu) et Sylvere (son neveu tutsi) de manière autoritaire, comment sont ou devraient être les choses. La proposition participiale « affranchies de la claustration coutumière » qui traduit et l'aveu et l'impuissance de Joseph est assez révélatrice à cet égard. Elle sonne, en effet, comme une sorte de capitulation des anciens dont l'entêtement suscite les interrogations suivantes : comment la génération actuelle, avec son temps et ses possibilités, peut-elle se rendre à aux raisons des anciens ? En effet, en nivelant les conditions, la formation scolaire des enfants rwandais actuels ne tend-t-elle pas de plus en plus à remplacer la race par la classe avec pour corollaire la naissance de nouvelles prétentions visant à faire tomber des préventions sociales ?

La réponse à ces interrogations se trouve dans l'objectif communicationnel de Saverio N., lequel objectif repose sur la force illocutionnaire des répliques de nombre de

⁴⁷ Le domaine des modalités d'énonciation correspond aux moyens par lesquels le locuteur implique ou détermine l'attitude de l'allocutaire à partir de sa propre énonciation. Quant au domaine des modalités d'énoncés, il rassemble tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit.

personnages de la pièce. Cette force procède principalement des actes ASSERTIFS-CONSTATIFS, c'est-à-dire des moyens par lesquels le locuteur s'adresse à l'interlocuteur de manière vraie ou fausse ou comment sont (ou seront) les choses. Considérons la réplique suivante :

- (4) Félicien : C'est vous Petro, qui, sans savoir exactement le bien social que vous faites, nous réduisez à cette extrémité [...] dès **aujourd'hui**, elle a pour premier effet de consoler un père, **d'ébranler la solidité d'une vieille routine et d'instaurer la compréhension nécessaire, mais jusqu'ici** problématique, des Bahutu avec les Batutsi **des temps nouveaux**. *L'Optimiste*, p.43.

Les ASSERTIFS-CONSTATIFS sont donnés ici au travers d'une épaisseur matérielle qui renforce l'intention illocutionnaire de Félicien. Il s'agit, entre autres, des « rituels discursifs de la discontinuité » (aujourd'hui / jusqu'ici), de la subordonnée infinitive (d'ébranler la solidité d'une vieille routine et d'instaurer la compréhension nécessaire), du *MAIS* adversatif et du syntagme prépositionnel (des temps nouveaux). Toutes ces expressions argumentatives fonctionnent en tant que des prémisses du vent de changement (ou de mobilité) qui commence à souffler dans ce milieu où les préjugés ou prévalences ont toujours droit de cité.

En convenant avec D. Sperber et D. Wilson (1986, p.73-74) que « l'activité cognitive a pour but la construction et la modification de la représentation du monde que se fait l'individu », alors tout l'intérêt de cette activité réside dans le fait que la représentation du monde qu'elle réalise soit vraie et pas seulement la construction et l'amélioration de cette représentation. Et une information n'est vraie que si elle représente de façon appropriée un événement ou une situation qui existe ou qui a effectivement existé dans le monde comme c'est le cas de cette jeune nation (le Rwanda) en pleine mutation et où la jeune génération en grandissant, cause plus de soucis et devient par conséquent le cauchemar des anciens. Un énoncé comme :

- (5) Justin : Je **ne** puis vous donner **ni** raison **ni** tort. Quand vous vous mettez à émailler de lieux communs vos discours, je peux d'avance m'avoir vaincu. **Mais**, je **n'en** maintiens **pas** moins mon opinion selon laquelle votre fils, avec 20 ans et ses possibilités d'avenir, **ne** voudra **jamais** se rendre à toutes vos raisons. *L'Optimiste*, p.18.

est assez révélateur de l'ordre qui règlemente la vie dans cette partie de l'Afrique. Le connecteur pragmatique *MAIS* et la modalité négative (les négations totales *ne... ni, ne... pas* et la négation partielle *ne... jamais*) assurent une double fonction ici : d'abord ils conservent à la langue son rôle fondamental : celui d'exprimer la pensée ou la sensation avec la plus grande clarté et la plus grande force, ensuite ils témoignent de la fureur ou de la force illocutionnaire du style de Savério N. Il s'agit donc d'une lutte psychologique dont l'expression passe par les tours susmentionnés qui visent à façonner la mentalité de l'autre atteint par un ego démesuré et nocif pour toute la communauté entière. Il en est ainsi, dans la pièce, de toutes les répliques de Justin, de Félicien d'une part, de Martin et de Joseph d'autre part : elles restituent toute la brutalité de leurs sentiments et confèrent à leur discours un ton à la fois émouvant et plein d'espoir. En effet, comme dit J. Sumpf (1971, p.161), « la structure linguistique de la pièce [des répliques] « exprime le dynamisme des processus psychologiques ». Ainsi en est-il des répliques suivantes :

- (6) Joseph : J'ai accoutumé de ne tenir en considération que le meilleur côté des choses et de **n'attendre que les meilleures éventualités**. On me dit optimiste et je

m'en félicite. Car, **si tout ne débute pas toujours à souhait, l'enchaînement des circonstances se fait si heureusement que ce que nous appelons le dernier chainon est toujours reconnu être la meilleure solution possible.** *L'Optimiste*, p.18.

- (7) Joseph : Mon caractère est d'une faiblesse qui peut profiter à Martin et à moi. **Qui sait si ma générosité n'aura pas raison de sa rage ? Ma conduite que vous blâmez₁, ce₁ sont encore mes principes d'essor₁ qui₁ me la₁ dictent.** Les préjugés raciaux de mon voisin en font mon ennemi. Mais **ses malheurs₂**, en ce qu'**ils₂** affirment qu'**il₃** est homme comme nous, me **le₃** rendent frère. *L'Optimiste*, p.29.

La pertinence du discours de Joseph, dans ces deux passages, tient à la quantité des effets produits. Elle procède des actes simples de mise en sens qui demandent moins d'effort pour leur interprétation. Autrement dit, la pertinence est une notion d'effort (les efforts nécessaires à la constitution du contexte, notamment) et d'effets (les conclusions que l'on tire du processus inférentiel) comme c'est le cas ici où transparaît très clairement l'intention informative du sujet parlant (Joseph). Cette intention repose principalement sur des actes ASSERTIFS-CONSTATIFS qui portent un coup aux mentalités et aux prévalences. Si en (6), l'assertion apparaît comme un argument en faveur du point de vue de Joseph, c'est-à-dire « le dernier chainon est toujours reconnu être la meilleure solution possible », en (7) l'interrogation rhétorique « Qui sait si ma générosité n'aura pas raison de sa rage ? » et l'anaphore grammaticale⁴⁸ revêtent une valeur affective qui traduit son état d'âme – en proie qu'il est à une tension intérieure. On pourra y apprécier également toute la portée narrative de l'anaphore grammaticale : c'est un processus de focalisation qui assure la continuité de plusieurs plans thématiques et renforce l'intention illocutionnaire de Joseph qui au départ, était, certes, aux antipodes de celle de son voisin tutsi Martin, mais qui, avec le temps, converge avec celle de ce dernier. Les trois stratégies argumentatives susmentionnées⁴⁹ visent à exprimer l'irréversibilité et l'inaliénabilité du changement ou de l'évolution des mentalités. Ces deux processus s'opèrent avec le temps qui, pourrait-on dire, est le remède aux prévalences même les plus ancrés dans les mœurs. Ce pan de la réplique (7) de Joseph :

Car, si tout ne débute pas toujours à souhait, l'enchaînement des circonstances se fait si heureusement que ce que nous appelons le dernier chainon est toujours reconnu être la meilleure solution possible.

est très suggestif à cet égard. Il traduit le mouvement de la « marche de l'âme ».

En tout état de cause, les moyens linguistiques mis à contribution dans ces deux passages ne visent pas seulement à énoncer et à exprimer ce que Joseph dit ; ils sont destinés surtout à influencer sur l'attitude de son interlocuteur (ici Martin, pour qui, donner sa fille Monica – une tutsi – en mariage avec Jules – un hutu – serait inconvenant, en somme une bêtise sociale), le persuader, et en définitive le modifier. Ces moyens linguistiques favorisent à la fois l'expression de l'intention informative et de l'intention communicative. Cette double intention procède, tout compte fait, d'un processus cognitif que nous abordons maintenant.

2. La dimension cognitive du discours de Saverio N.

⁴⁸ L'anaphore rhétorique se définit comme « la répétition d'un mot ou d'un groupe de mots en tête de phrase, de membres de phrase ou de vers successifs. Elle est à distinguer de l'anaphore grammaticale qui consiste le plus souvent en la reprise par un terme dit anaphorique (pronom, article, adverbe) d'un élément du contexte antérieur (mot, syntagme ou phrase) » (R. L. Wagner, 1968, p.48).

⁴⁹ L'assertion, l'interrogation rhétorique et l'anaphore grammaticale.

La visée de tout système cognitif est la construction et la modification constante de la représentation du monde. Ainsi, tout ce qui concourt à modifier cette représentation du monde revêt un effet cognitif qui se sustente soit du résultat d'un acte de perception, soit d'un acte de communication ostensive-inférentielle.

Le Rwanda est une société en pleine mutation et nombre de faits de société, notamment le mariage interracial, se réalisent sans le consentement des parents ni l'approbation sociale. C'est un processus de transformation de la société rwandaise qui est ainsi engagé et s'il est un acte de parole qui exprime, avec pertinence, ce processus, c'est bien l'assertion. *L'Optimiste* est particulièrement marqué par des actes assertifs. Félicien en use de façon naturelle tout le long de la pièce. En témoignent les répliques suivantes :

(8) Félicien : **Tant d'autres de sa race et de meilleure condition l'ont fait.**
L'Optimiste, p.25.

(9) Félicien : On croit aisément ce que l'on souhaite. Ce mariage vous répugne et vous croyez qu'il est impossible. **Vous connaissez si peu les enfants d'aujourd'hui. Et encore moins l'évolution.** *L'Optimiste*, p.31.

où il ne se contente pas d'énoncer et d'exprimer ce qu'il pense. L'assertion est un processus argumentatif qui vise à influencer sur l'attitude de son cousin Martin, à persuader celui-ci de l'anachronisme de son opiniâtreté et, au bout du compte, à modifier son comportement. Sa force expressive et persuasive est surtout marquée par la construction parallèle dans la réplique (9) qui est bâtie sur le même schéma syntaxique même si l'on y observe l'ellipse du sujet et du verbe dans la dernière phrase « Vous connaissez si peu les enfants d'aujourd'hui. Et [vous connaissez] encore moins l'évolution ».

L'acte de communication ostensive-inférentielle est un processus cognitif qui apparaît dès l'instant où un sujet parlant fait connaître à son allocataire par un acte quelconque son intention de lui faire connaître de façon claire une information. Autrement dit, tous les actes de communication ostensive-inférentielle sont sous-tendus par le principe de la pertinence étant entendu que les énoncés ne correspondent qu'à une partie de ces actes. Aussi ce principe favorise-t-il le processus d'interprétation surtout quand celui-ci agit sur des actes de communication ostensive-inférentielle qui opèrent de trois manières dans la pièce *L'Optimiste*.

1) D'abord, par les implications contextuelles qui se réalisent par l'adjonction d'une nouvelle information (ce peut être une conclusion que l'on déduit du processus inférentiel).

À force de méditer sur la fragilité des amitiés humaines et sur leur vanité, Martin se surprend à conclure que, pour la tranquillité de sa conscience, une franche réconciliation avec ses voisins serait opportune. S'adressant à Petro, il argue dans ce sens :

(10) Martin : **Plus vous le dédaignez, plus il me devient cher, et plus je sens mes préventions tomber, puisque, vous venez de l'entendre, à l'honneur d'être mon ami, j'ajoute, pour Joseph, celui de donner en mariage ma fille à son fils.** *L'Optimiste*, p.31.

Le système cognitif repose ici sur la comparaison proportionnelle qui met en parallèle des comportements gradués : les trois propositions (Plus vous le dédaignez, plus il me devient cher, et plus je sens mes préventions tomber,...) sont en relation d'interdépendance : la suppression de l'une ne permet pas aux autres de subsister séparément comme énoncé. C'est un système corrélatif qui crée un parallélisme de qualité ou de comportements à gradation

croissante (P. Charaudeau, 1992, p.371). Les assertions 3 (il me devient cher) et 2 (plus je sens mes préventions tomber,...) sont les conséquences de la première assertion (vous le dédaignez). Il s'ensuit alors un crescendo sémantique renforcé par des pauses syntaxiques consécutives à la construction paratactique. L'argumentation est ainsi marquée par une dynamique communicationnelle et le discours peut ainsi évoluer par l'adjonction d'informations nouvelles.

2) Ensuite, par le changement dans la force de conviction avec laquelle une croyance est entretenue.

La pulsion représentative qui relaie la pulsion communicative, pose encore plus nettement le social dans ce pays, le Rwanda. À l'étudier, revient à appréhender plus spécialement le code de production, dont la portée et l'efficacité sont contrôlées en chaque message. Il en est ainsi de nombre de répliques formées de hiérarchies illocutionnaires avec un acte illocutif dominant (la négation des prévalences) étayé par des actes illocutionnaires subsidiaires comme dans les répliques susmentionnées. C'est semble-t-il le cas ici :

- (11) Félicien : **Il ne suffit plus** d'être fils de tel noble important pour avoir la vie toute faite. **Il ne suffit plus de** posséder 10 ou même 20 têtes de bétail pour être à l'abri du besoin. **L'argent**, en tant que moyen d'échange le plus commode et facteur économique de premier ordre, **change la signification du bétail et laisse entrevoir, dans un avenir proche, la suppression inévitable du buhake et la destruction de** patronat mututsi. *L'Optimiste*, p.28.

où le discours est particulièrement marqué par des actes assertifs. Ces actes trouvent leur expression dans une **combinaison** de phénomènes linguistiques qui donnent du relief aux différentes unités prédicatives dont se sustente l'intention illocutionnaire de Félicien. D'abord l'anaphore rhétorique (un processus de focalisation matérialisé par la répétition symétrique du membre phrastique *Il ne suffit plus*) qui permet à Félicien de mettre l'accent sur chacune des pensées qu'il lui tient à cœur et la comparaison qui montre l'impact salutaire du comparé (*l'argent*) et du comparant (*moyen d'échange le plus commode et facteur économique de premier ordre*) dans le processus de reconversion des mentalités. À travers ces modalités d'énonciation, se lit l'intention illocutionnaire de Savério N., c'est-à-dire le changement dans la force de conviction avec laquelle certains préjugés ont encore cours dans la société rwandaise. Ces modalités⁵⁰ procèdent de la pulsion communicative de Félicien dont les répliques fonctionnent en que des valeurs d'échange en ce sens que l'objectif des protagonistes en conflit étant d'influer sur la mentalité et le comportement de l'autre. Les stratégies argumentatives mises régulièrement à contribution par ce personnage sont des produits d'un travail spécifique de ce dernier, modélisés socialement par le système linguistique. Comme dans :

- (12) Joseph : **N'allez pas** confondre mes principes, fondés d'ailleurs, et socialement défendables, avec de prétentions dont mon fils **n'est pas** capable et que l'opinion, **jusqu'à ce jour condamne**. *L'Optimiste*, p.18.

- (13) Justin : Les prétentions **d'hier** sont les possibilités **d'aujourd'hui** et les réalisations **de demain**. *L'Optimiste*, p.19.

Dans la théorie des actes de langage, la négation en (12) et les « rituels discursifs de la discontinuité » en (13) sont des actes illocutionnaires d'assertion. En effet, la modalité négative (la négation explicite et totale *ne.... pas* et la négation implicite de type lexical

⁵⁰ L'injonctif, l'assertif et les « rituels discursifs de la discontinuité ».

*condamne*⁵¹) et les « rituels discursifs de la discontinuité » (J. J. Courtine, 1981, p.123), matérialisés par les expressions temporelles *jusqu'à ce jour* en (12) et *hier, aujourd'hui, demain* en (13), servent de base au processus inférentiel d'interprétation des assertions. Si ces rituels fonctionnent en tant que des marqueurs de force illocutionnaire, les composantes sémantiques telles que les syntagmes nominaux « les prétentions / les possibilités / les réalisations », elles, agissent en tant que des marqueurs de contenu propositionnel. La combinaison de ces deux marqueurs traduit la remise en cause de certaines pratiques sociétales, donc de la pertinence du changement de la mentalité ou de la psychologie du rwandais en général.

La reconversion des mentalités est favorisée par le temps qui semble le remède le plus efficace contre les préjugés nocifs qui minent la société rwandaise. En effet, si le temps joue en faveur de la jeunesse, il est hostile à certaines préventions sociales. Avec le temps et l'éducation occidentale aidant, la jeune génération a appris à avoir des secrets pour leurs parents. En grandissant, ils ont appris à réfléchir. Et réfléchir, c'est se taire ou, à tout le moins, savoir dire chaque chose en son lieu et temps. Preuve que le monde est en mutation permanente. Autrement dit, les pratiques, quelle qu'en soit la nature, ne peuvent rester en l'état. Elles évoluent irréversiblement avec le temps. À la question de Joseph (le père de Jules) de savoir ce qu'il fera après le refus catégorique de Martin de lui accorder la main de sa fille, Jules lui répondit :

(14) Jules : Ce **que fera le temps**. *L'Optimiste*, p.36.

Conscient qu'il est, qu'un excès de mots diluerait certainement l'idée dont son propos est le véhicule, Jules use de phrase assertive dont la brièveté traduit et son optimisme et sa conviction quant à l'issue de ce « bras de fer » qui l'oppose et à son propre père et à Martin, le père de Monica sur laquelle s'est jeté son dévolu. Son discours tire son pouvoir de persuasion de sa concision. Les éléments occultés sont, en fait, non nécessaires à leur sens ; ils font partie du contexte et sont si patents qu'il lui semble inutile de les intégrer dans son discours. On retrouve la même tendance chez Félicien :

(15) Félicien : **Les temps ont changé ! [...]** Que de mariages de nos se concluent **sans** le consentement des parents **ni** l'approbation sociale ! *L'Optimiste*, p.25.

Félicien, à travers des phrases exclamatives qui, tout naturellement, expriment ses sentiments et convictions, invite son allocutaire (Martin, le tutsi qui refuse de donner sa fille en mariage à Jules, un hutu) à regarder les choses comme elles sont, en elles-mêmes ni telles qu'il veut qu'elles soient, mais par rapport seulement aux réalités et au temps, deux puissants catalyseurs de mutations sociales et culturelles. Le temps façonne tout, rien ne lui résiste, y compris les us et coutumes les plus coriaces et ancrées dans les mœurs comme c'est le cas des préjugés raciaux qui gangrènent la société rwandaise depuis de longues années. Jules, à l'instar de Félicien, a une foi inébranlable dans le temps. En réaction au point de vue (PDV) selon lequel son amour pour Monica et le sien sont des maladies d'enfance que le temps guérira, Jules, dans un mouvement argumentatif souligné par le connecteur pragmatique *MAIS* dans la réplique suivante :

(16) **Mais, ce temps₁ que₁** vous invoquez comme guérisseur de tous les maux et même des amours innocentes, me donnera peut-être raison. *L'Optimiste*, p.30.

⁵¹ Dans un mouvement de réfutation, Joseph use de deux types de négation : la négation explicite et totale *ne... pas* et du morphème à polarité négative *condamne* qui a, ici, le sens de rejeter ou blâmer.

rétorque ou objecte le PDV1 de Justin (son oncle) par l'allégation du PDV2 (un nouvel argument) « guérisseur de tous les maux et même des amours innocentes, me donnera peut-être raison » qui réfute l'opinion commune adverse, c'est-à-dire le PDV1 émis par Justin. Les intentions illocutionnaires de Jules et de Félicien portent sur deux propriétés grammaticales : les types assertif et exclamatif et la modalité négative. Il s'ensuit une relation logique⁵² d'implication (P. Charaudeau, p.495) exprimée par la conjonction *SI* dans une opération d'*Hypothèse* ou, à tout le moins, d'*Implication*. En effet, bien qu'une simple hypothèse, on pourrait parler ici d'*Implication* en ce que l'existence de l'assertion de base A_1 ne fait pas de doute. Il existe comme « une clause suspensive » qui reste provisoire, car il suffit que A_1 s'actualise pour que A_2 le soit aussi. Tout se passe comme si la relation $A_1 \rightarrow A_2$ s'étant déjà actualisée, il ne reste plus qu'à la vérifier comme dans :

(17) Félicien : **Si Monica** a pu éconduire un gendre de votre choix, **elle** peut vous en faire accepter un qui ne soit pas à votre convenance. *L'Optimiste*, p.26.

où Félicien, s'adressant toujours à Martin, use de l'"*Implication conditionnelle*" selon l'expression de P. Charaudeau (1992, p.538) qui pose que l'existence de A_1 détermine celle de A_2 . Cette stratégie permet à Félicien ici de développer sa stratégie persuasive. En effet, lorsqu'il se hasarde : *Si Monica a pu éconduire un gendre de votre choix* A_1 , *elle peut vous en faire accepter un qui ne soit pas à votre convenance* A_2 , il propose une implication certes conditionnelle mais absolue, puisque son discours revêt une forte orientation persuasive. En effet, la structure *Si X..., elle..... (Si X..., p...)* ici présente l'existence d'une assertion A_1 comme entraînant la prise en considération d'une autre assertion A_2 . Et donc, l'une se dit à propos de l'autre. Elle est caractéristique de la structure explicative : *p* est vrai « Monica a pu éconduire un gendre de votre choix ». Le mouvement inférentiel part de l'indice-fait observé *p* pour envisager l'énoncé *q* qui introduit une valeur positive « peut vous en faire accepter un qui ne soit pas à votre convenance ». Comme on peut le voir, la conjonction *si* est un connecteur argumentatif avec une valeur de construction de monde. En effet, la structure *Si X..., p...* crée une sorte d'attente ou de suspens : tout se passe comme si le locuteur (Félicien) pose d'abord une phase d'attente ou de tension (la protase), que résout ensuite l'apodose, c'est-à-dire, l'énoncé introduit par l'anaphorique *elle*. C'est un jeu de bascule, manifeste de la force illocutionnaire du discours ici. Cet ordre progressif traduit l'irréversibilité de l'avènement de l'énoncé *q*, c'est-à-dire l'acceptation et/ou la réalisation de la volonté de Monica, résolvant ainsi le problème sous-jacent. Evidemment, la situation du discours dans cette réplique y pourvoit. Ainsi, comme dit R. Barthes (1984, p.173) :

Par la même, il y a une rupture entre le vraisemblable ancien et le réalisme moderne ; mais, par là même aussi, un nouveau vraisemblable naît, qui est précisément le réalisme (entendons par là tout discours qui accepte des énonciations créditées par le seul référent).

3) Et enfin, par la suppression d'une information ancienne lorsque celle-ci est contredite par une information plus convaincante.

L'interaction verbale, dans la pièce, est d'une telle pertinence qu'elle suscite un certain intérêt pour l'analyste. Une information est pertinente dans la mesure où elle représente de façon appropriée une situation qui existe effectivement dans la société, dans une communauté donnée comme c'est le cas au Rwanda qui a connu un ségrégationnisme les plus rudes et nocifs et dont ont pâti les deux plus importantes communautés, les hutu et les tutsi.

⁵² L'opération logique consiste à relier entre elles deux assertions sur le monde, de telle sorte que l'existence de l'une dépende de l'existence de l'autre, et inversement.

La pertinence procède d'un certain nombre de maximes dont la principale est la maxime de relation⁵³ qui enjoint le sujet parlant d'être pertinent. En effet, être pertinent suppose que l'on donne la quantité d'informations requise sans noyer son interlocuteur dans une masse de détails superflus, comme les répliques des différents protagonistes (Joseph, Martin, Justin, Félicien etc.) donnent à voir. Ces personnages clés de la pièce usent de la maxime de qualité pour rendre compte de la pertinence de leurs propos. Ce faisant, ils montrent la fécondité et de cette maxime et des processus inférentiels ostensifs sur l'émergence d'effets interprétatifs supplémentaires des différentes répliques. Il en est ainsi du principe même de la pertinence. En d'autres termes, l'énoncé même suscite chez le récepteur l'attente de sa propre pertinence. Considérons les deux exemples suivants :

(8) Félicien : **Tant d'autres de sa race et de meilleure condition l'ont fait.**
L'Optimiste, L'Optimiste, p.25.

(18) Martin : Que je sois le premier à faire ce que mes congénères n'ont jamais admis ?

Félicien : Qu'ils n'ont jamais admis, **mais** qu'ils admettront par vous et que déjà **l'évolution₁, mère des opinions nouvelles₁**, approuve. [...] Comme vous dites si bien, soyez le premier à y souscrire, pour servir de modèle aux autres. Et le pays ne s'en trouvera que mieux.
L'Optimiste, p.31

Il s'agit d'une lutte psychologique où Félicien se présente comme un donneur d'alerte, un éveilleur de conscience contrairement à son cousin Martin pour qui, donner sa fille Monica (une tutsi) en mariage à Jules (un hutu), revient à avilir sa race et à hisser celle de l'autre dans l'élite de la société rwandaise. Si Martin demeure figé, réfractaire à tout changement ou à toute évolution sociétale, Félicien, lui, est conscient que l'évolution du monde est un processus irréversible et que les contingences sociales finiront par avoir raison des principes des anciens. Il est plus prévoyant ou, à tout le moins, plus réaliste. Il tente de convaincre son cousin Martin, encore hésitant de reconsidérer sa position comme l'indique l'interrogation rhétorique. La force illocutionnaire des répliques de Félicien repose sur les connecteurs pragmatique *MAIS* et *Et* puis sur les figures de construction (le superlatif *meilleure*) et de pensée (la reprise métaphorique *mère des opinions nouvelles*). Autrement dit, le sens se construit dans un contexte et une situation qui sont autant de constructions de l'expérience humaine. En effet, lorsque Félicien dit à Martin : « Qu'ils n'ont jamais admis, mais qu'ils admettront par vous et que déjà l'évolution, mère des opinions nouvelles approuve » en (18) ou « Tant d'autres de sa race et de meilleure condition l'ont fait » en (8), il ne dit à Martin rien que ce dernier n'ait entendu. Mais pour Martin, avant que Félicien n'attire son attention sur la représentation de la société, ces considérations sociétales n'avaient pas de signification particulière. Toutefois, la pertinence des propos de Félicien pousse Martin à leur en attribuer une. D'où tout l'intérêt du principe de la pertinence car, en eux-mêmes, les arguments de Félicien (l'évolution₁, mère des opinions nouvelles / Tant d'autres de sa race et de meilleure

⁵³ Si tant est que les interlocuteurs qui participent à une conversation commune respectent le principe de coopération, ceux-ci s'attendent à ce que chacun d'entre eux contribue à la conversation de manière rationnelle et coopérative pour faciliter l'interprétation de leurs propos respectifs. Ce principe, à en croire Herbert Paul Grice (1975), se fonde sur « quatre maximes qui doivent être exploitées par les interlocuteurs : la maxime de relation qui enjoint le sujet parlant d'être pertinent, la maxime de quantité qui demande que la contribution d'un locuteur contienne une quantité de contenus appropriée (pas plus et pas moins d'information qu'il n'est nécessaire), la maxime de qualité qui impose que le locuteur croie ce qu'il dit et ait de bonnes raisons de le croire et enfin la maxime de manière qui impose que l'on parle clairement et de façon non ambiguë ».

Rappelons à toute fin utile que si la maxime de relation suffit à faire le travail de l'ensemble des maximes, elle peut néanmoins les remplacer.

condition l'ont fait) ne suscitent aucune attente de pertinence. En effet, si ces arguments revêtent une certaine pertinence pour Félicien relativement à ses expériences, ce n'est pas le cas pour Martin. Mais, ils deviennent pertinents pour ce dernier dès lors que Félicien les place au centre focal de son attention. Ce faisant, il parvient à porter un coup à l'orgueil de son cousin, désormais en proie à un déchirement psychologique. En effet, à la question de ce dernier de savoir s'il doit être le premier à faire ce que ses congénères n'ont jamais admis⁵⁴, Félicien allègue :

(19) Félicien : C'est l'étoile qui guide nos enfants, qui leur ouvre des horizons nouveaux, mais qui accable par sa vive clarté nos yeux affaiblis [...] Comme vous dites si bien, soyez le premier à y souscrire, pour servir de modèle aux autres. Et le pays ne s'en trouvera que mieux. Le plein essor du Rwanda réside avant tout dans la fusion des races par l'intermariage. Qu'il n'y ait ni Bahutu ni Batutsi, mais seulement et officiellement des Banyarwanda. *L'Optimiste*, p.31.

Cette réplique répond au propos de Martin en (18) qui fait question pour lui quant à sa légitimité. En réponse à ce questionnement (conviction), Félicien développe un argumentaire pour établir la pertinence de son propos auquel Martin n'attribuait pas une signification précise. Toutefois, l'assertion restrictive exprimée par le connecteur pragmatique *MAIS* et la force illocutionnaire des propos de Félicien suscitent une attente de pertinence. Dans la mesure où son intention communicationnelle vise à attirer l'attention de son interlocuteur (Martin) sur l'irréversibilité de l'évolution ou de la mobilité des mœurs sociales, ces arguments ou son raisonnement acquièrent une certaine pertinence qui emmène Martin à leur attribuer une signification susceptible de faire tomber et l'orgueil et les préjugés de celui-ci.

Au total, plutôt qu'une simple description des réalités que vivent ses concitoyens, Saverio N., à partir des stratégies discursives ou actes de parole suscités, notamment l'ASSERTIF-CONSTATIF, ambitionne de les transformer, de les transfigurer. Corroborant ainsi la thèse selon laquelle « l'art ne se contente pas de reproduire la vie, il la façonne également... » (R. Wellek et al, 1971, p.138). Ainsi en est-il du lexique, de la syntaxe et de la cohésion logico-sémantique des répliques des principaux protagonistes de la pièce (Joseph et Justin d'une part – deux hutu – puis Martin et Félicien d'autre part – deux tutsi).

Conclusion

Au terme de cette analyse sur l'intention illocutionnaire de Saverio N., dans son œuvre dramatique *L'Optimiste*, on retiendra que celle-ci correspond aux objectifs de communication du dramaturge, à savoir la remise en cause d'un certain ordre et/ou de pratiques qui maintient encore le peuple rwandais dans la léthargie et dans l'obscurantisme, en somme en dehors du temps et ses corollaires.

L'Optimiste est une œuvre polémique et le discours de Saverio N. convoque des stratégies argumentatives résultant de l'emploi de certains moyens discursifs, notamment les actes ASSERTIFS-CONSTATIFS qui sont sources d'effets multiples, des plus discrets jusqu'aux plus expressifs et aux plus frappants. Ces actes suscités s'inscrivent dans une visée rationalisante et jouent le jeu du raisonnement marqué par une logique et un principe de la constance ou de la non-contradiction. Ainsi en est-il de Justin et Félicien qui sont restés

⁵⁴ Céder à la volonté de sa fille Monica (une tutsi) qui s'est éprise de Jules, un hutu. Pour Martin l'évolution n'autorise pas tout. Elle ne peut niveler la société en égalisant les conditions par des mariages qui marquent, avec l'affaiblissement des autorités familiales ou parentales, la phase la plus aiguë d'une évolution mal comprise.

constant tout le long du drame. Avec toutes les ressources de leur expérience, ils ont travaillé à porter des coups à l'orgueil de Joseph et de Martin, symboles de la génération ancienne, donc nostalgiques du passé et attachés foncièrement à leurs privilèges.

Enfin, la force illocutionnaire de *L'Optimiste* est un moyen efficient qui sonne la fin d'une longue histoire faite d'inhumanités, et la perception d'une espérance. Il y a comme une résurrection à l'échelle d'une race qu'on a longtemps ravalée au rang de l'animal. *L'Optimiste* ne peint-il pas en réalité l'état d'âme du dramaturge lui-même ? Dans cette hypothèse la pièce n'est-elle pas une production autographique ? Saverio N. n'est optimiste que parce qu'il est réaliste. Le monde évolue irréversiblement : c'est une marche sans fin consécutive à la quête du bien-être, quête inhérente à la nature humaine.

Références bibliographiques

Corpus

NAIGIZIKI Saverio, 1954, *L'optimiste*, Rwanda, Les éditions Astrida.

Ouvrages de référence

BARTHES Roland, 1984, *Le bruissement de la langue*, Paris, Éditions du Seuil.

CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

COURTINE Jean-Jacques, 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens » in *Langages, Analyse du discours politique*, 15^e année, n° 62, p-p.9-128.

DAN Sperber et DEIRDRE Wilson, 1986, *La Pertinence, Communication et cognition*, Traduit de l'anglais par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber.

ECO Umberto, 1985a, *Lector in Fabula*, trad.fr., Paris, Grasset.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, - 1980, *L'Énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

- 1996, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin.

MOUNIN Georges, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F.

REBOUL Anne et MOESCHLER Jacques, 1998, *La pragmatique d'aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Editions du Seuil.

STATI Sorin, 1990, *Le transphrastique*, Paris, PUF, collection « Linguistique nouvelle ».

SUMPF Joseph, 1971, *Introduction à la stylistique du français*, Paris, Larousse.

WARREN Austin et WELLEK René, 1971, *La théorie littéraire*, Paris, Editions du Seuil.

WAGNER Robert Léon, 1968, *La grammaire française, les niveaux, les domaines, les normes, les états de langue*, Paris, C.D.U. et S.E.D.E.S.

LA MIGRATION DES MALIENS : QUELS COÛTS POUR QUELLES EFFICACITÉS ?

Mamoutou. K
TOUNKARA

Docteur en Sciences Sociales,
Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Sociales de
Université de Ségou (Mali)
tounkara_karamoko@yahoo.fr
(00223) 97603838/94198921

Résumé

Le Mali est aujourd'hui à la confluence de plusieurs réalités migratoires, puisqu'il est à la fois un pays d'émigration, d'immigration et de transit. Sur une population estimée à seize millions d'habitants, plus de quatre millions de Maliens vivent à l'étranger selon les dernières statistiques du Ministère des Maliens de l'extérieur. Les migrants sont considérés comme des acteurs incontournables du développement à travers leurs investissements dans les infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, adductions d'eau, etc.) Ces investissements sont effectués par substitution à l'Etat malien qui n'arrive pas à assurer pleinement ses obligations vis-à-vis des localités dont sont originaires ces migrants. Conscient de cet apport financier des migrants, l'Etat malien entend faire de la migration un axe majeur pour le développement du pays. Eu égard au contexte actuel de durcissement des politiques d'immigration des pays d'accueil, n'est-il pas fallacieux de penser qu'il serait possible de compter sur l'argent de la migration pour financer le développement ?

Ainsi, nous mettrons un accent particulier sur les vraies retombées de la migration des Maliens en termes de coûts et de bénéfices et prendrons appui, à la fois, sur les pertes et bénéfices pour le Mali et pour le migrant lui-même.

Mots-clés : migration, développement, coûts, bénéfices, Mali.

Abstract

Mali is today at the confluence of several migratory actualities because it is both an emigration and an immigration country and also a transit country. Upon a population estimated at sixteen millions inhabitants, more than four millions of Malians live abroad according to the last statistics of the ministry in charge of Malians living abroad. These migrants are considered as unavoidable development actors through their investments on basic social infrastructures (schools, health centers, water supply etc.) these investments are done in substitution to the Malian state which is unable to fully insure her obligation for the rural areas from which those migrants come. Conscious of the migrants' financial contribution, the Malian state is willing to make of migration a major axis for the country's development. Given the current context of immigration policies' hardening in the welcoming countries, isn't it fallacious to think that it would be possible to count upon migration money to finance development?

Thus we will put a particular emphasis on the actual Malians migration incomes in terms of costs and benefits for Mali and for the migrant himself.

Key words : migration, development, costs, benefits, Mali.

Introduction

Il est une vérité de soutenir que la migration est aussi vieille que l'humanité, puisqu'il fut un temps où les populations se sont déplacées sans aucune restriction. Quand on regarde l'histoire de peuplement du monde, on se rend compte que les pays, les continents se sont construits avec les vagues migratoires. Les raisons sont multiples et diverses qu'il s'agisse des

placements volontaires et/ou contraints. Les gens partent à la recherche de meilleures perspectives. Ils partent pour découvrir le monde, pour fuir la misère, la guerre, la famine, les persécutions, les catastrophes naturelles, etc. La migration des Maliens ne fait pas exception à la règle, puisqu'on retrouve dans les discours les mêmes raisons qui poussent les populations, particulièrement les jeunes à partir. Partir devient dans ce cas un impératif pour se réaliser, pour venir en aide à la famille et à toute la communauté d'origine. Sur une population estimée à seize millions d'habitants, plus de quatre millions de Maliens vivent à l'étranger selon les dernières statistiques du Ministère des Maliens de l'extérieur⁵⁵. Un chiffre qui reste statique depuis un certain temps, donc ne reflète pas aujourd'hui la vraie réalité, faute d'un recensement actualisé.

On estime que cette migration est plus importante à l'intérieur du continent africain (soit plus trois millions cinq cent mille⁵⁶) répartis entre les pays comme : la Côte d'Ivoire⁵⁷, le Congo Brazzaville, le Gabon, la Guinée équatoriale, l'Angola, la Libye, etc. L'Europe et les autres parties du monde⁵⁸ ne constituent qu'une part infime de cette migration contrairement aux informations véhiculées dans les médias. Ces informations donnent l'impression d'un envahissement des pays européens par la jeunesse africaine et un accent particulier est toujours mis sur le cas malien, ce que Mahamet Timéra (2001) qualifie à juste de titre de « syndrome malien ».

Ainsi, pour gérer les flux migratoires, le déplacement entre les différents pays est réglementé surtout avec l'instauration des visas et des titres de séjours. Le chemin légal est difficile à trouver pour une catégorie de population, en l'occurrence, les migrants maliens qui sont pourtant considérés comme des acteurs incontournables du développement de leur pays (Mamoutou Tounkara, 2013).

Les investissements dans les infrastructures sociales de base, les transferts d'argent vers le pays d'origine sont des éléments qui apparaissent en premier lieu et qui sont mis en avant par les chercheurs et/ou les institutions publiques et privées à chaque fois quand on parle de la migration des Maliens pour vanter ses mérites. Mais cela cache d'autres réalités qui sont non moins importantes analyser et qui peuvent nous permettre d'apprécier différemment cette migration. Les différentes études réalisées à ce jour sur cette migration ne se sont pas suffisamment focalisées sur les retombées qui pourtant posent de véritables problèmes de société. Ce qui nous fait rebondir sur cette sempiternelle question par rapport aux coûts et profits de la migration. Quelles sont les vraies retombées de la migration des Maliens en termes de coûts et de bénéfices pour l'Etat, pour les communautés d'origine et pour les migrants eux-mêmes ?

Ainsi, le contexte actuel des crises migratoires révèle un durcissement des lois et politiques d'immigration des pays d'accueil, un traitement dégradant et inhumain des migrants dans les pays de transit. D'autres manifestations fâcheuses des crises migratoires sont le développement des filières des passeurs, les traversées maritimes et désertiques, la fuite des cerveaux, la dépendance des localités d'origine de la rente des migrants, les statistiques affolantes du nombre de tués au moment des traversées, les actes xénophobes dans les pays de transit et de destination, le trafic illicite et la traite des migrants, etc. Alors la question qui se pose est de savoir : N'est-il pas fallacieux de penser qu'avec l'argent de la migration on peut amorcer un développement des localités d'origine des migrants maliens ?

L'objectif de cet article est d'essayer de répondre à ces questionnements tout en prenant appui sur les pertes et les profits occasionnés par l'Etat, les villages et les migrants. Mais aussi de

⁵⁵ Politique nationale de migration du Mali. Le Mali est notre Eldorado, 2014

⁵⁶ Estimation de la délégation Malienne des Maliens de l'Extérieur/Ministère des Maliens de l'Extérieur et l'Intégration Africaine

⁵⁷ Près de deux millions de migrants Maliens

⁵⁸ Soit une estimation de sept cent mille

dégager des éléments de réflexion pouvant permettre de mieux comprendre ce phénomène qui n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches sur le cas spécifique du Mali.

1.Méthodologie

L'approche méthodologique utilisée dans ce travail est qualitative. Pour ce faire, nous avons opté pour une exploitation des documents administratifs et/ou de recherches qui traitent les différents problèmes posés. Dans un premier temps, les services techniques du ministère des Maliens de l'extérieur ainsi que l'association malienne des expulsés (AME) ont été sollicités pour le recueil des données. Cette étape a permis de collecter les rapports d'activités, les documents sur la politique nationale de migration du Mali et d'autres productions en lien avec la thématique étudiée. Ensuite, les ouvrages, les articles scientifiques et de presses, les thèses, etc., ont été constitués. L'ensemble de ces documents ont servi de supports pour réaliser cet article. En fin, la méthode utilisée pour le traitement des informations qualitatives a porté sur l'analyse de contenu. Elle a été effectuée en rapport avec l'objet de cette étude et les différentes questions posées.

Ainsi, le présent article s'articule autour de trois points essentiels. Le premier point présente les pertes et profits de l'Etat Malien qui entend faire de la migration un des axes majeurs du développement du pays. Le deuxième point porte sur les actes posés par les migrants qui n'ont jamais dépassé le cadre communautaire, plus spécifiquement, les localités d'origine. Et le dernier point sur les discussions autour des théories développées par les différents chercheurs.

2. Les profits et coûts de la migration pour l'Etat Malien

2.1. Les transferts d'argent des migrants, une aubaine pour l'Etat

Pendant longtemps, les migrants ont largement contribué au développement du pays d'origine à travers les transferts d'argent qui sont en constante évolution. En 2015, 471 milliards de FCFA, 483 milliards de FCFA en 2016 et 500 milliards de FCFA en 2017⁵⁹. Les transferts d'argent bien qu'étant importants sont destinés à plus de 90% pour la consommation des ménages. Le secteur productif, c'est-à-dire, la création d'entreprises ou la mise en place des activités génératrices de revenus représentent un très faible pourcentage dans les transferts. Ces transferts ne prennent pas en compte les fonds qui sont envoyés de façon informelle via les réseaux traditionnels. Marc-Antoine Pérouse de Montclos (2012, p.7) écrit :

« Dans le cas du Mali, l'essentiel de l'argent passe en l'occurrence entre les mains des porteurs de valise (...), on estime que trois quarts des envois de Maliens de l'extérieur continuent en conséquence d'emprunter des canaux informels. Les sociétés de transfert d'argent n'ont pas encore réussi à capter l'ensemble du marché ».

Le montant des transferts des migrants maliens dépasse de loin l'aide publique au développement⁶⁰ d'où la ferme volonté de l'Etat malien de faire de la migration un atout pour le développement, la croissance économique, et un moyen de lutte contre la pauvreté dans sa « Politique Nationale de Migration ».

Subséquentement, la diaspora malienne effectue depuis des décennies des réalisations en termes d'infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, adductions d'eau, mosquées, etc.) par substitution à leur Etat. Depuis les années 1970, les migrants maliens ont largement contribué au développement de leurs localités d'origine à travers les systèmes de cotisation (Mamoutou Tounkara, 2019). Cette solidarité envers le milieu social d'origine a quelque part contribué à accentuer le relâchement des efforts de l'Etat dans la satisfaction des besoins primaires des populations des dites localités. Si les actions des migrants sont louables à plus d'un titre, puisque cherchant à améliorer les conditions de vie des populations durement éprouvées par les décennies successives de sécheresse, l'attitude de l'Etat Malien

⁵⁹Selon les statistiques de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

⁶⁰Politique nationale de migration du Mali, le Mali est notre Eldorado, 2014

par contre, est incompréhensible au regard des enjeux de développement dans la région de Kayes⁶¹, principale zone pourvoyeuse de migrants. Les différentes études ont montré que les projets de grandes envergures sont non seulement réalisés par les migrants, mais aussi, leur pérennisation, mêmes ceux relevant du domaine régalien de l'Etat, en l'occurrence l'éducation et la santé. Les migrants ont construit des écoles, des centres de santé, en plus, ils assurent la prise en charge des équipements, du personnel censé travailler dans ces établissements. Même si les infrastructures connaissent de sérieuses difficultés de fonctionnement (Lisa Gauvrit, Goulven Le Bahers, 2004), il est rare de voir l'Etat intervenir pour suppléer les migrants dans leurs efforts. Cette attitude est beaucoup dénoncée par les migrants, mais aussi par certains scientifiques qui s'intéressent à l'étude de ce phénomène. Ce qui oblige les migrants à chercher les voies et moyens pour extraire leurs villages dans la situation de précarité. C'est pourquoi Mahamet Timera (1996, p.72-73) écrit :

« (...) Il y a sans doute beaucoup d'honneur sinon de légitimité pour les migrants à chercher à extraire leur terre d'origine et leurs villages de la situation d'abandon et d'oubli dans laquelle les ont réduits leurs Etats respectifs [...] Mais l'initiative populaire doit-elle et peut-elle suppléer aux défaillances de l'Etat et ainsi le décharger de ses responsabilités ? S'il est indéniable que les projets de ces émigrés traduisent l'expression d'une forme de citoyenneté, et actualisation de la conscience nationale, la possibilité que ces projets seuls permettent le décollage et le développement de ces régions me paraît problématique ».

Au regard de ces éléments non exhaustifs, on peut soutenir que la migration profite à l'Etat pour la simple raison qu'il y a une fuite en avant de ses responsabilités vis-à-vis de ses citoyens, mais aussi par le fait qu'il continue de les ponctionner sans le respect strict de leur droit.

2.2. Les coûts de la migration pour l'Etat Malien

Si l'Etat tire profit de la migration au regard des éléments évoqués, il est aussi perdant quand on regarde de près certaines réalités en l'occurrence, l'expatriation de ses forces vives connue sous le vocable de la fuite des cerveaux. C'est un problème épineux surtout pour un pays comme le Mali qui manque de compétences dans de nombreux domaines pour son développement. Pendant que certaines catégories de personnes sont considérées comme des *persona non ingrata* dans les pays européens et pour lesquelles il faut prendre des mesures dissuasives, d'autres par contre, sont invitées à venir participer au développement et au rayonnement économiques de ces pays par des mesures incitatives. Le cas de la France sous Nicolas Sarkozy en est une parfaite illustration. Ce qu'il qualifie lui-même d'immigration « choisie et de jetable ». Ces politiques qui entendaient choisir les migrants de talent ont fortement contribué au départ de bon nombre d'intellectuels africains et maintenir sur place ceux qui étaient partis pour se former et retourner travailler après dans leur pays d'origine. Alpha Oumar Konaré⁶² ne le déplorait-il pas quand il soutenait que plus de 25 000 intellectuels africains quittent tous les ans le continent pour aller travailler ailleurs ce qui constitue un manque à gagner inestimable pour les pays qui les ont formés et qui n'ont pas eu un retour sur investissement. Le même constat est dressé par Oumar Hamadoun Dicko (2006)⁶³ quand il soutenait que : « la fuite des cerveaux constitue le coût le plus significatif de la migration pour les pays africains, compte tenu du stock limité de personnel qualifié dans ces pays »

⁶¹Première région administrative du Mali

⁶²Président du Mali de 1992 à 2012

⁶³Ancien Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine de 2004 à 2007

Le Mali est un cas d'école pour mieux comprendre ce phénomène au regard des programmes qui sont mis en œuvre pour pallier les insuffisances en ressources humaines dans des secteurs clés du développement que sont : l'éducation et la formation, l'agriculture, la santé, etc.

Le Mali regorge d'énormes potentialités en ressources humaines qualifiées, mais malheureusement non disponibles à hauteur de souhait. Le paradoxe est qu'aujourd'hui les Maliens excellent dans les technologies les plus avancées partout dans le monde sans que le pays d'origine en tire pleinement profit. Il est vrai qu'à travers le programme « transfert des connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés », en anglais : *Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN)*, ils interviennent périodiquement au Mali, mais cela est-il suffisant pour amorcer le développement tant souhaité ?

Le Ministère des Maliens de l'extérieur dans son document portant sur le projet *TOKTEN* transitoire de 2017 à 2019, p.11., fait ressortir des chiffres à couper le souffle sur les talents Maliens :

« A la date du 30 juin 2016, le répertoire actualisé du TOKTEN comporte 545 nationaux expatriés dont 55 femmes repartis par secteur comme suit : Education (278 experts nationaux expatriés dont 25 femmes), agriculture (59 experts nationaux expatriés dont 3 femmes), santé (84 experts nationaux dont expatriés dont 18 femmes), et PME/PMI (124 experts nationaux expatriés dont 9 femmes) ».

Ces secteurs d'intervention sont pourtant essentiels et vitaux au regard de la situation actuelle du pays. Le secteur éducatif souffre depuis quelques décennies des difficultés structurelles et conjoncturelles, parmi lesquelles, le manque criard d'enseignants de rang A dans les structures d'enseignement supérieur notamment les universités. L'université de Ségou à l'instar d'autres établissements supérieurs publics illustre parfaitement cette triste réalité, puisqu'elle reste tributaire des enseignants qui viennent d'ailleurs. La faculté des sciences sociales de cette université a bénéficié de l'apport du programme *TOKTEN*, une expérience salubre mais qui reste très insuffisante au regard des différents défis à relever surtout dans le nouveau système Licence, Master, Doctorat (LMD). Les professeurs qui viennent en missions d'appui dans le cadre du renforcement des capacités ne dépassent pas tout au plus, deux semaines.

En dehors de l'éducation, l'agriculture aussi occupe une place de choix dans le développement du Mali. L'exemple le plus marquant porte sur la région de Ségou qui a une vocation agro-sylvo-pastorale. Cela témoigne d'ailleurs la présence de l'Office du Niger dont l'objectif est de devenir le grenier de l'Afrique de l'ouest compte tenu de son système d'irrigation avec le barrage de Markala, mais aussi et surtout, de l'immensité de ses terres cultivables. Le Mali peine à assurer l'autosuffisance alimentaire à plus forte raison d'être exportateur comme initialement prévu. Si l'agriculture souffre des aléas climatiques (sécheresse, désertification, pluviométrie insuffisante, etc), de technologies de pointes, puisque la majeure partie des agriculteurs utilisent encore les moyens rudimentaires (houe, daba, charrue, etc). Pourtant, cette agriculture a besoin d'expertises pour assurer une production intensive des cultures céréalières et commerciales. Le Mali est le deuxième producteur de coton en Afrique de l'ouest, mais ne transforme que 2% de cette production. C'est une perte énorme de n'avoir pas à sa disposition 59 experts⁶⁴ capables d'apporter une réelle valeur ajoutée au développement de ce secteur stratégique.

Ensuite, dans le domaine de la santé, l'école de médecine au Mali était une référence dans la sous-région pour la qualité de ses formations. Aujourd'hui, il est regrettable de constater que les Maliens migrent vers d'autres pays pour obtenir un soin de qualité. Pour des besoins de facilité, les pays comme la Tunisie ou le Maroc sont devenus des passages obligés pour ceux

⁶⁴ Projet *TOKTEN* transitoire de 2017 à 2019

dont les parents disposent de moyens financiers pour assurer leur prise en charge sanitaire. Les gens partent souvent non pas par faute d'équipements disponibles, mais par manque de spécialistes dans certains domaines. Les spécialistes qui font défaut au Mali, on les retrouve pourtant un peu partout dans le monde, dans les grands centres hospitaliers. Bien que certains occupent des postes de responsabilité, d'autres au contraire sont assignés à l'occupation de rôles subalternes malgré que leurs compétences soient avérées.

Même si la diaspora malienne s'investit d'une manière générale pour apporter son aide, son expertise, force est de constater que son absence constitue aujourd'hui un manque à gagner pour le pays qui peine à trouver des solutions aux problèmes existentiels. Selon Jeff Dayton-Johnson et Théodora Xenogiani (2007, p.108) :

« En particulier, la perte des enseignants, des médecins et des infirmières perturbe la fourniture des services sociaux là où ils sont les plus nécessaires, ce qui a un coût social très important (dont celui lié à la formation des émigrants potentiels) ».

Venir périodiquement au Mali est un acte patriotique, mais de là à penser qu'on peut changer les choses positivement et dans la durée paraît problématique. Sinon, dans l'histoire de la migration, des expatriés Maliens se sont illustrés par leur savoir-faire scientifique reconnu mondialement. Nous pouvons citer le cas de Madiassa Maguiraga et de Cheick Modibo Diarra pour leurs apports à la NASA, de Diola Bagayoko dans le domaine de la physique, de Dialla Konaté en mathématique, etc. La liste n'est pas exhaustive et voilà autant de talents qui n'ont pas pu être capitalisés à bon escient par le Mali alors qu'ils pouvaient changer considérablement la situation d'insuffisance de ressources du pays. Car s'ils ont pu se rendre utiles à leurs pays d'accueil étant en situation d'immigration, ils pouvaient faire autant pour leur pays d'origine qu'est le Mali.

En somme, il est vrai que la diaspora malienne est très dynamique et soucieuse du développement du pays à travers principalement les transferts d'argent, mais par contre, le bilan est mitigé par rapport aux coûts et bénéfices de la migration pour l'Etat. Quels que soient les motifs du départ, ils créent un vide le plus souvent difficile à combler. La migration n'est pas mauvaise en soi, mais ce qui la rend plus acceptable est le retour pour bâtir le pays d'origine. Les statistiques avancées dans ce programme ne prennent pas en compte tous les expatriés nationaux. La liste est établie sur la base des inscriptions et beaucoup ne le font pas. Beaucoup de jeunes docteurs, d'ingénieurs Maliens à cause de la peur liée au retour du pays d'origine, s'adonnent à des activités qui n'ont rien à voir avec leur formation initiale. Ils sont souvent des agents de sécurité devant les grands magasins ou dans la restauration.

Par contre, ceux qui ont aussi fait le choix de rentrer définitivement après les études ont été vite rattrapés par la réalité du pays. Les gens qui occupent des postes de responsabilité ont peur pour leur place et, celui qui rentre avec de gros diplômes constitue pour eux une menace qu'il faudra écarter. Combien sont retournés après avoir tapé à toutes les portes ? Combien ont eu la mauvaise expérience de se retrouver en face des cadres véreux qui ne se soucient que de leur bien-être personnel ? Ceux qui ont connu ces mésaventures, qui sont partis se réaliser ailleurs, n'aspirent plus à revenir au pays pour faire une carrière professionnelle.

3. Les profits et coûts pour le migrant et sa communauté d'origine

3.1. Les profits en termes de réalisation

Les migrants à travers leurs actions ont largement contribué à l'amélioration des conditions de vie de leurs localités d'origine comme en témoignent les nombreuses études et recherches réalisées à ce jour. Ces réalisations sont multidimensionnelles, puisqu'elles portent entre autres sur : la santé, l'éducation, les adductions d'eau, la construction de mosquée, etc. Aucun secteur ne semble être négligé pour le grand bonheur des populations restées sur place et durement éprouvées par les années successives de sécheresse des années 1970 et 1980. Ce qui était au départ une migration de travail avec comme principal objectif, venir en aide à la famille et à toute la communauté, a finalement laissé place à une migration d'installation,

surtout avec la fermeture à l'immigration économique par des pays européens en l'occurrence la France. Ceux qui partent et qui sont ressortissants d'une même localité se sont regroupés en associations afin de conjuguer leurs efforts pour réduire les effets de pauvreté qui caractérisent leur communauté d'origine. A travers les cotisations des membres et un maillage partenarial dans le cadre des jumelages avec certaines villes de France, que certaines associations ont pu réaliser des projets de grandes envergures dans leur localité. Les investissements des migrants dans les projets collectifs se chiffrent à des milliards de francs CFA par an. Cela représente une manne financière importante pour toute action de développement.

En outre, à titre individuel, les premiers investissements sont surtout d'ordre familial pour assurer l'autosuffisance alimentaire à travers l'achat des produits de premières nécessités. Un demi-siècle après, force est de constater que les choses n'ont pas évolué à la hauteur des attentes, puisque les migrants continuent toujours d'intervenir dans la prise en charge des besoins de la famille en nourriture, santé, habillement, éducation, construction ou rénovation des maisons des parents, envoi des parents à la Mecque, etc.

La réussite ou l'échec de la migration aux yeux des populations d'origine passent par ces réalisations mais aussi et surtout, par l'acquisition des biens ostentatoires et qui, le plus souvent serait à l'origine des difficultés entre les migrants. La migration dans cette optique peut être considérée comme un investissement car permet à la famille d'avoir un surplus de revenu et un soutien de taille pour sa survie. Quoi de plus valorisant que d'avoir un à deux enfants dans la migration qui arrivent à subvenir aux différents besoins de la famille ? Force est de reconnaître que sans l'argent de la migration, de nombreuses familles et communautés villageoises seront certainement au bord de l'anéantissement. La migration sert dans ce cas de rempart contre les coups durs de la vie et joue par conséquent, un rôle exutoire des tensions sociales d'une part et, d'autre part, favorise l'équilibre social.

Même si les populations d'origine bénéficient de certains avantages liés à la migration, comme le dit le dicton : « l'arbre ne doit pas cacher la forêt » au point de perdre de vue ses effets en termes de coûts surtout humains et financiers.

3.2. Les coûts humains

3.2.1. Des villages de plus en plus victimes d'un manque de bras valides

Au départ, la migration des Maliens évoluait au rythme de la *noria* ou migration tournante. Elle permettait un renouvellement de génération, puisque les uns partaient pour un temps et se faisaient remplacer par les autres. Les migrants n'avaient pas vocation à s'installer dans la migration. Ceux qui sont partis et qui sont parvenus à apporter la preuve de leur réussite, ont longtemps été adulés par les populations d'origine et sont donc devenus des modèles auxquels les autres veulent s'identifier. Au fil du temps, la nécessité a laissé la place à l'émulation, puisque partir est devenu un phénomène qui permet aux candidats d'avoir une certaine reconnaissance sociale et même de changer de statut. Quelle que soit son origine sociale, partir est le seul moyen de se faire accepter par les autres et cela a fortement été instrumentalisé par les griots. Il faut partir pour être chanté et loué, partir pour avoir quelque chose à raconter aux autres, partir pour avoir la chance de trouver une femme à marier. Progressivement, ceux qui sont dans les villages n'aspirent qu'au départ et n'entendent plus se réaliser sur place. Chacun attend son tour, c'est-à-dire, un parent qui est déjà parti, le temps pour ce dernier de trouver l'argent nécessaire pour financer le voyage. C'est une chaîne de solidarité qui se met en place pour aider les autres à réaliser ce projet tant convoité. Les migrants rivalisent par le nombre de frères, de cousins, d'amis qu'ils ont aidés à franchir les portes de l'Europe. C'est ainsi que les villages ont commencé à se vider totalement de leurs bras valides. Mamoutou K Tounkara (2017, p.32) fait ressortir le témoignage très intéressant de ce migrant quand celui-ci explique :

« (...) nos villages sont en état de perdition totale. Il était difficile d'y trouver des jeunes de mon âge car tout le monde était parti à l'aventure. S'il t'arrivait de rencontrer un jeune dans la rue, demande-le-lui d'où il venait, à coup sûr, c'est un étranger. On ne rencontrait que les femmes, les enfants et les personnes âgées ».

Partir est un véritable leitmotiv et sort de la bouche des candidats comme « l'urine d'une vessie malade » si on emprunte cette expression à (Amadou Hampâté Ba, 1994). Si tout le monde part, cela donne une nouvelle reconfiguration sociale des villages et crée plus de dépendance de la rente des migrants. Les travaux qui sont censés être exécutés par les migrants (cultures des champs, entretien des maisons et des bétails, etc.) ; compte tenu des absences seront finalement réalisés par des étrangers moyennant une rétribution comme on a pu le constater dans ce témoignage. Ce qui est paradoxal dans cette situation est qu'au même moment quand les migrants partent, d'autres personnes des localités lointaines viennent travailler dans leurs villages et parviennent tant bien que mal à s'en sortir avec l'argent qu'ils gagnent.

De plus, les quelques rares jeunes qui attendent leur départ sont vite gagnés par une certaine oisiveté dans les villages et espèrent aussi sur l'argent des migrants pour la prise en charge de leur besoin. Par ces agissements, les migrants contribuent de ce fait à enfoncer leur localité d'origine dans la dépendance et se retrouvent dans un cercle vicieux où il sera difficile pour eux de s'en sortir. Certains estiment d'ailleurs être des sacrifiés, puisqu'ils ne travaillent que pour la famille et difficile dans ce cas pour eux de jouir pleinement des avantages de leur migration.

Au regard de ces éléments, il n'est donc pas surprenant de constater que les migrants ne puissent investir dans les secteurs productifs, puisqu'ils sont sollicités par tout et pour tout. Ainsi, la migration n'a pas que des avantages, elle constitue sous d'autres angles un problème de société et produit l'effet contraire quant au développement des localités d'origine. Après un demi-siècle de migration, comment comprendre que jusqu'à présent dans la quasi-totalité des localités, le développement endogène tarde à devenir une réalité ? Il est plus facile d'imputer cela aux départs massifs à la migration, mais aujourd'hui, l'équation la plus difficile à résoudre porte sur la migration clandestine et irrégulière. Une migration sans issue et qui occasionne des pertes en vie humaines inestimables pour les populations d'origine.

3.2.2. Les pertes en vies humaines

Il n'y a probablement aucun sujet qui soit difficile à aborder aujourd'hui que les conséquences liées à l'immigration clandestine et irrégulière. Les candidats à la migration qui ne parviennent pas à obtenir un visa cherchent d'autres alternatives pour leur aventure européenne ou américaine. Nombreux sont ceux qui empruntent les chemins maritimes et désertiques et cela au risque de leur vie. Conscients de part et d'autre des dangers, ils sont malgré tout encouragés par la famille et la communauté d'origine. Parmi ces milliers de jeunes Maliens qui prennent la route, nombreux d'entre eux n'arrivent jamais à destination en raison des cas de décès ou de refoulements. Il est aujourd'hui difficile de comptabiliser ces cas, faute de statistiques fiables.

Les statistiques ne sont jamais fiables à cent pour cent par rapport au nombre de migrants tués au cours de leur parcours que ce soit dans le Sahara, dans les océans et même dans les pays de transit. Les chiffres sont toujours approximatifs et on estime à des milliers par an. Ceux qui ont connu ces dures épreuves dans leur parcours ne sortent jamais indemnes et seront marqués à vie à cause des traumatismes liés aux dures conditions de la traversée, de l'ampleur des traitements dégradants et inhumains. Ces atrocités dont sont victimes les candidats ne sont jamais appréciés à leur juste mesure. Ceux qui parviennent à dépasser les premiers obstacles de la traversée du Sahara ne sont pas pour autant au bout de leur peine. Ils restent souvent bloqués en Libye, au Maroc, en Mauritanie, en Tunisie et en Algérie durant des années espérant franchir les forteresses de l'Europe à Ceuta, Melilla, Lampedusa, Iles canaries. C'est

ainsi qu'ils se retrouvent piégés et à la merci des trafiquants de tout genre. Les images sur la traite et le trafic illicite des migrants en provenance de la Libye au cours de ces dernières années ont choqué l'opinion internationale. Les traitements inhumains et dégradants infligés aux migrants dans les prisons libyennes ont révolté plus d'un et interpellé les décideurs politiques à prendre des mesures pour le rapatriement de leurs ressortissants. C'est ainsi que le Mali soutenu par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), organise des « retours volontaires » de ces candidats qui ont tout perdu dans leur parcours. Ceux qui ont été rapatriés ont échappé in extrémis à une mort certaine, mais malheureusement, d'autres n'ont pas eu cette chance.

Avec le développement des nouvelles technologies, les candidats à la migration sont pourtant au courant de toutes ces réalités. Ce qui peut être d'ailleurs incompréhensible pour un observateur externe qui ne voit que le caractère suicidaire de cette aventure. Beaucoup ignorent que dans les localités à fort taux d'émigration, ne pas tenter l'aventure équivaut à une mort sociale, puisque rien n'est plus dramatique pour un individu bien portant que de se voir être exclu de toute décision concernant sa famille, son quartier, son village. Pour ne pas être la risée de tous, le slogan des candidats à la migration n'est – il pas : « Barcelone ou la mort », « Beaucoup d'argent ou tombeau lointain de la patrie. » (Bâ Cheikh Oumar, 2008). Malheureusement, cela se produit dans la réalité dans la plupart du temps et atteint aujourd'hui des dimensions incalculables.

Le prix est lourd à payer par les familles qui sont restées sans nouvelle de leurs enfants, et pour d'autres qui apprennent avec amertume le décès des leurs par l'intermédiaire d'une connaissance ou via les réseaux sociaux. Cela s'explique par le fait que ceux qui partent ne sont pas recensés par l'Etat et difficile d'établir leur identité à moins qu'ils n'aient un document Malien en leur possession. Il arrive dès fois que les gens apprennent avec stupéfaction le décès d'un migrant sur les réseaux sociaux. Les compagnons de fortune n'hésitent pas à poster les photos sur ces réseaux dans l'espoir de trouver une tierce personne susceptible de les identifier et qui pourra par suite informer les parents de son décès.

4. Discussions

Etudier les coûts et profits de la migration n'a pas fait l'objet de nombreuses recherches sur le cas spécifique du Mali. Par contre, il est loisible de constater que dans d'autres pays en l'occurrence, la France, cela a toujours fait débats entre les différents courants dans l'étude du phénomène migratoire. Jean Paul Gourevitch (2007, p.270-286) traite le sujet en insistant sur trois points :

« Le coût et les gains pour les pays d'origine (les transferts de fonds, l'aide au développement consentie par les pays où sont fixés les migrants, la perte subie par le pays d'origine dans l'expatriation de ses forces vives). Les coûts pour le migrant (l'accroissement de ses possibilités de carrière, son accès à une communauté plus large et plus variée, pour les migrations de compétences, à des travaux et échanges qui vont lui permettre d'améliorer les siennes, il part donc avec une dette financière doublée d'une dette morale, car il sait qu'il devra faire plus que rembourser pour ceux qui lui ont permis de réaliser son rêve d'émigration). Les coûts pour le pays d'accueil (bénéfice pour l'employeur qui paie moins cher un travailleur étranger et peut jouer sur ce volant de main-d'œuvre pour museler les revendications sociales, voire baisser les salaires, un déficit pour l'Etat si le travailleur ne repart pas après la fin de son contrat de travail et surtout si, outre les prestations sociales auxquelles il a droit, il fait venir sa famille (...) il va devoir y consacrer des dépenses supplémentaires en matière de logement, d'éducation des enfants, des prestations familiales) »

Il ressort dans ses analyses que :

« Pendant les trente glorieuses, l'immigration de travail a été un bénéfice pour les Etats, les cotisations sociales payées à l'Etat étant supérieures aux prestations reçues.

Avec le regroupement familial, le rapport s'est inversé : les besoins de la population immigrée en santé et éducation ont augmenté, la baisse du taux d'activité a fait chuter les cotisations ». (p.270)

Ainsi, ce renversement de situation a occasionné des difficultés entre les français et les immigrés, d'où le fameux syllogisme « l'immigration coûte chère à la France et plombe sa dette, supprimons l'immigration, la dette sera supprimée » (p.271-272).

Jacques Dupâquier et Yves-Marie Laulan (2005) analysent aussi les coûts économiques et financiers de l'immigration et de l'intégration en France. Ils insistent sur certains chiffres (36 milliards pour l'immigration et 12 milliards pour l'intégration) ce qui expliqueraient le poids de ce phénomène sur l'économie française et qui seraient responsables du déficit de ses finances publiques. Quant à Gérard Noiriel (1988, p.312-318), au-delà de ces différentes considérations, l'immigration a contribué à l'essor économique de la France. Il estime que :

« Les immigrés recrutés depuis la seconde guerre mondiale ont construit l'équivalent d'un logement sur deux, 90% des autoroutes, une machine sur sept. Leur apport a été aussi considérable dans l'agriculture par rapport aux économies réalisées sur les coûts de reproduction de la main d'œuvre, sans oublier leur contribution à l'équilibre démographique de la France ».

Les différentes études présentées ici sur les coûts et les profits de la migration ne sont pas exhaustives, elles permettent seulement de comprendre que le phénomène n'est pas une spécificité malienne. Chaque fois que l'immigration prend de l'ampleur dans un pays, cela emmène les chercheurs ou les décideurs politiques à porter un regard sur le phénomène soit pour comprendre ou pour trouver des solutions idoines aux problèmes posés.

Conclusion

Aujourd'hui les réalités migratoires ont changé avec le durcissement des politiques migratoires des pays de destination. La libre circulation des personnes qui est un principe sacrosaint des droits de l'homme est entravée (pour une catégorie de personnes) par des pays qui avaient une longue tradition d'accueil des migrants pour des raisons politiques, économiques, sécuritaires, etc. Les migrants de bas niveau de qualification ne sont plus les bienvenus dans ces pays, puisque les visas se font de plus en plus rares et, cette situation pousse les déboutés à chercher d'autres alternatives : l'immigration clandestine.

Le phénomène migratoire malien dans ce cas, doit être étudié dans sa globalité pour en saisir ses retombées en termes de coûts et de profits. Il est ainsi insidieux au regard des différents éléments apportés dans ce travail, de penser que la migration des Maliens n'apporte que des profits. Les études qui s'évertuent à ne voir dans cette migration que le bon côté des choses (réalisation des migrants, transferts de fonds vers les localités d'origine, etc) n'ont qu'une vision unilatérale du phénomène. Cette façon unilatérale de voir les choses contribue du même coup à oublier certaines réalités par rapport à cette migration. Il est de tout honneur pour les migrants (hautement qualifiés et/ou sans qualification) de chercher à apporter leur soutien à leur milieu social d'origine, mais vu les conséquences de part et d'autre, on est aussi en droit de se poser des questions sur les coûts et profits de cette migration. L'Etat malien n'a-t-il pas tiré une conclusion hâtive dans sa « Politique Nationale de Migration » en accordant une place de choix à la migration pour être un levier important du développement du Mali ? Peut-il ou doit-il continuer à compter sur l'argent de la migration au risque de perdre de vue ses obligations dans le développement des localités dont sont originaires les migrants ? Quelles politiques mettre en place pour éviter autant que possible la fuite de cerveaux ? Autant de questions que nous mettons en perspective pour de recherches futures sur ce phénomène.

Bibliographie

- BA Amadou Hampâté, 1994, *Oui, mon commandant !*, Paris, Actes Sud
- BA Cheikh Oumar, 2007, *Les tendances migratoires actuelles en Afrique de l'Ouest : les migrations clandestines vers l'Europe. Synthèse de quatre études de cas sur le Ghana, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal*, Rapport final, OSIWA
- DE MONTCLOS Marc-Antoine Pérouse, 2012, *De l'usage politique des remises de fonds des migrants : cas du Mali*, CEPED
- DICKO Oumar Hamadoun, 2006, *Les échos n°915 du 21/04/06, le fonds renouvelable pour l'emploi (FARE) »*, extrait du site Internet de l'ANPE, le 10 nov.2009 (<http://www.anpe-mali.org/news/le-fonds-auto-renouvelable-pour-l-emploi-fare>)
- DUPÂQUIER Jacques, LAULAN Yves-Marie, 2006, *Immigration/Intégration. Un essai d'évaluation des coûts économiques et financiers*, Paris, l'Harmattan
- GAUVRIT Lisa, LE BAHERS Goulven, 2004, *Pratiques associatives des migrants pour le développement de leur localité d'origine : le cas des maliens de France originaires de la région de Kayes*, FSP codéveloppement
- GOUREVITCH Jean Paul, 2007, *Les migrations en Europe*, France, Acropole
- JOHNSON Jeff Dayton- et Theodora XENOGIANI, 2007, *Immigration, développement et arbitrages entre politiques*, De Boeck Supérieur, *Revue d'économie du développement*, Vol. 15, p. 97-138
- Ministère des Maliens de l'extérieur, *Projet TOKTEN Transitoire » PRODOC 2017-2019*
- Ministère des Maliens de l'extérieur, 2014, *Politique nationale de migration du Mali, le Mali est notre Eldorado.*
- NOIRIEL Gérard, 2006, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Points
- TIMERA Mahamet, 1996, *Les soninké en France, d'une histoire à autre*, Paris, Karthala
- TIMERA Mahamet, 2001, *Les migrations des jeunes sahéliens : affirmation de soi et émancipation*, *Autrepart*, Vol (18), p.37-49
- TOUNKARA Mamoutou K, 2019, *La migration des Maliens vers la France, enjeux politique, économique et socioculturel*, Paris, l'Harmattan
- TOUNKARA Mamoutou K, 2017, *Les itinéraires illégaux de Maliens : récits de deux migrants sur leurs parcours*, *l'AUTRE*, cliniques, cultures et sociétés, volume 18, n°1, p.27-37
- TOUNKARA Mamoutou, 2013, *Les dimensions socioculturelles de l'échec de la migration : cas des expulsés Maliens de France*, thèse de doctorat en sciences sociales de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

MODES DE PERCEPTIONS DU PALUDISME ET RECOURS AUX SOINS CHEZ LES POPULATIONS DE WAYERMA II DANS LA COMMUNE URBAINE DE SIKASSO.

Bouréma Sissoko*, Doctorant en Anthropologie, East China Normal University, School of Social Development Shanghai-China, mail: sissokobourma@yahoo.fr

D^r Issa Diallo, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, mail : issosfr@yahoo.fr

N'Bamori dite Naba Sissoko, Etudiante en Master, Nanjing Medical University, School of Pediatrics Nanjing-China, mail: nabasissoko00@gmail.com

Résumé

Cet article porte sur les perceptions et les recours aux soins chez les populations de Wayerma II dans la région de Sikasso. Il a pour objectif d'analyser les perceptions des populations de cette maladie ainsi que leur recours aux soins. L'approche qualitative appuyée par les entretiens, la recherche documentaire et l'observation directe a été convoquée. Les résultats montrent que le paludisme s'appelle *sumaya* chez les populations. Les aliments gras, aigres, trop sucrés ainsi que les fruits saisonniers, et le *Kono* interviennent dans l'explication causale de la maladie. Les plantes telles que le *Kosafunè* (*vernina colorata* Willd), le *Golobè* (*combretum micranthum*), le *N'galama* (*Anogeissus leiocarpus*) sont utilisées dans le traitement de la maladie. En plus de ces plantes, la « pharmacie par terre » joue travers l'usage de la Maloxine, du Madar, du Quarcitem, du un rôle important à Co-arinate, mais aussi le sudrex ou "*fatokèni*" (le petit fou), de l'Ibumole ou "*samprin*" (la foudre) et de l'Ipucup ou "*bérébila*" (le laisser le bâton). La dernière voie de recours est la médecine moderne notamment les structures sanitaires dont le choix est fonction de la réputation, de la confiance et des compétences des structures mais aussi des soignants.

Mots clés : paludisme, perception, recours aux soins, Sikasso, Wayerma II.

Abstract

This article focuses on the perceptions and recourse to care among the populations of Wayerma II in the Sikasso region. Its objective is to analyze the perceptions of populations of this disease as well as their use of care. The qualitative approach supported by interviews, documentary research and direct observation was called upon. The results show that malaria is called *sumaya* in populations. Fatty, sour, too sweet foods as well as seasonal fruits, and *Kono* are involved in the causal explanation of the disease. Plants such as *kosafunè* (*vernina colorata* Willd), *Golobè* (*combretum micranthum*), *ngalama* (*Anogeissus leiocarpus*) are used in the treatment of the disease. In addition to these plants, the "pharmacy on the ground" plays an important role through the use of Maloxine, Madar, Quarcitem, Co-arinate, but also sudrex or "*fatokèni*" (the little fool), Ibumole or "*samprin*" (lightning) and Ipucup or "*bérébila*" (leave it with the stick). The last recourse is modern medicine, in particular health structures, the choice of which depends on the reputation, confidence and skills of the structures but also of the caregivers.

Keywords: malaria, perception, recourse to care, Sikasso, Wayerma II.

Introduction

Au Mali, le paludisme constitue un problème majeur de santé publique WHO, (2015, p.181). Selon le SLIS, il est la première cause de morbidité (32%) et de mortalité (0, 09%), avec des répercussions économiques sur les populations. Il est ainsi l'une des priorités de la politique nationale de santé. Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes sont les couches les plus affectées (PNLP, 2018).

La région de Sikasso est une zone à transmission saisonnière longue du paludisme avec une prévalence de 62%. Dans cette région, le taux de létalité est passé de 1,09 en 2011 à 0,9% en

2012, avec des taux de fréquentation des formations sanitaires se situant entre 25 et 30% (EDSM V, 2014, p.547).

Trois décennies après l'Initiative de Bamako, deux décennies de l'initiative Roll Back Malaria OMS, (2000) et en dépit de la création du Programme National de lutte contre le Paludisme (PNLP), la mise en œuvre des stratégies d'éradication du paludisme rencontre des obstacles dus aux perceptions que les populations ont de cette maladie. En effet, les traitements à domicile non prescrits sont en importance, la première thérapeutique usuelle D. Bonnet, (1986) ; S. L. Faye et al., (2004) ; J-P. K. Bah, (2013). Cette pratique est une réalité aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural au Mali malgré l'amélioration de l'offre biomédicale.

Les perceptions populaires et culturelles de la maladie sont quelques raisons de la sous-utilisation des services sanitaires pour la prise en charge du paludisme S. L. Faye, (2009) ; F. Nuwaha, (2002) ; M. A. Ashikeni, (2013). Il existe aussi d'autres causes du recours tardif aux structures sanitaires. Ces causes sont relatives à la pauvreté/le manque de moyen (d'argent), l'automédication, le doute sur les compétences du soignant, le coût élevé des traitements médicaux, la négligence, la qualité de l'accueil des malades dans la structure sanitaire, le vol, le racket et l'escroquerie des malades D. T. Some et R. Zerbo, (2007). De ces problèmes, découlent un certain nombre de questions : comment les populations de Wayerma II perçoivent le paludisme ? Leur manière de percevoir cette maladie n'influence-t-elle pas le recours aux soins ? Nous partons donc de l'hypothèse selon laquelle ce sont les perceptions qui déterminent le recours aux soins. La perception, dans ce travail, est définie comme une conduite psychologique des populations en rapport avec leur propre expérience personnelle et sociale du paludisme. Quant au recours aux soins, il implique le choix de l'itinéraire thérapeutique en matière de traitement du paludisme. Ce choix dépend généralement d'un ensemble de facteurs socioéconomiques et culturels qui sont liés entre eux.

La littérature sur la perception des populations du paludisme est relativement abondante. Certaines études ont été menées sur les représentations sociales du paludisme D. Bonnet, (1986) ; Y. Jaffré, (2007) ; T. A. Okeke & H. U. Okafur, (2008) ; S.L. Faye, (2009) ; S.L. Faye et al., (2004) ; L. Caceres et al., (2017), d'autres ont portées sur les dimensions biomédicales de la malaria T. K. Ruebush II et al., (2004) ; N. C. Iriemenam et al., (2011) ; H. M. Koenker et al., (2013) ; C. Pell et al., (2011) ; S. Berthe et al., (2014) ; L. Leonard et al., (2014) sans oublier la politique de gratuité de prise en charge du paludisme I. Diallo et B. C. Traoré, (2019) ; I. Diallo, (2017). Malgré cette littérature, il faut noter que peu d'études ont été consacrées à la perception du paludisme par les populations en milieu urbain encore moins le recours aux soins à la maison et dans les structures sanitaires.

Cet article vise à analyser les perceptions des populations de Wayerma II du paludisme ainsi que leur recours aux soins.

Au plan structurel, ce travail traite d'abord la méthodologie, ensuite il présente les résultats de l'étude et enfin la discussion.

1. Méthodologie

1.1. Zone d'étude

La ville de Sikasso est la deuxième plus grande ville du Mali après la Capitale Bamako avec 424 574 habitants environ selon les estimations de World Population Review⁶⁵. Capitale de la troisième Région administrative du Mali, la Commune urbaine de Sikasso est une ville carrefour et est située au Sud du Mali environ 380 kilomètres de Bamako. Sa superficie initiale est de 28550 kilomètres carrés et compte 15 quartiers. Située dans la zone soudanaise, elle bénéficie d'un climat tropical soudanais caractérisé par une pluviométrie variant de 1300

⁶⁵ <https://worldpopulationreview.com/world-cities/sikasso-population>, consulté le 30 Décembre 2021

à 15000 millimètres par an. Son économie est basée essentiellement sur l'agriculture, à l'instar du pays, qui est agro-sylvo-pastoral.

Au plan sanitaire, la ville de Sikasso compte un hôpital régional ultra moderne, un centre de référence de santé (CSréf), trois dispensaires, cinq CScom (centre de santé communautaire), deux maternités, quatre cabinets de consultation, quatre cabinets de soins, quatre cliniques, trois centres de dépistage et de prise en charge des malades du SIDA B. Sissoko, (2011).

Wayerma II, le site de l'étude, l'un des quartiers de Sikasso, fut fondé en 1974 et son premier Chef fut Adama Traoré (le vieux L.S, douanier à la retraite et Chef du quartier Wayerma II). Ce quartier est limité : à l'Est par le marigot Lotio, qui le sépare du quartier Sanoubougou I ; à l'Ouest par Bougoula ville ou Fulaso ; au Nord, le marigot Sofakoni le sépare de Mamassoni et du village de Kourousandougou et au Sud par Wayerma I.

1.2. Processus de collecte des données

Les données de cet article sont issues en partie du mémoire de Maitrise de M. Bouréma Sissoko, soutenu en 2011. Une enquête de terrain a été conduite en 2016 et 2018 pour compléter ces données. L'approche qualitative a été exclusivement utilisée. En effet, le guide d'entretien de type semi-directif a servi d'instrument de collecte des données. La recherche documentaire et l'observation directe viennent en complément de cette approche qualitative.

Les entretiens semi-directifs ont été concernés au total 70 personnes composées de : femmes enceintes, jeunes, personnes âgées, tradithérapeutes, mères d'enfants, chefs de familles et de professionnels de santé au niveau du district sanitaire de Sikasso. Mis à part les professionnels de santé, les autres catégories socio-professionnelles ont été interrogées de manière aléatoire en vue d'être le plus objectif possible.

Quant à la collecte des données, elle a été faite avec un dictaphone. Les données recueillies ont été retranscrites avant d'être analysées et interprétées en se focalisant sur les objectifs de cette étude. Au plan éthique, l'anonymat et la confidentialité des informateurs ont été strictement respectés en utilisant les initiales de leurs noms et prénoms.

2. Résultats

2.1. Diversité de perceptions du paludisme chez les populations

Le paludisme est une maladie dont les explications étiologiques renvoient à des interprétations variées auprès des personnes enquêtées à Wayerma II. Ainsi, la dénomination socioculturelle du paludisme à Sikasso est le *sumaya*. Cette expression est d'origine bambara, elle signifie l'humidité, la fraîcheur et il est aussi lié à l'hivernage (à cause de la fraîcheur provoquée par la pluie). Le paludisme est donc lié à l'humidité. Le mot *sumaya* a son correspondant chez les Wolof du Sénégal, il se traduit par *siburu*, qui est traduit très souvent par le corps chaud B. Sissoko, (2011) ; S. L. Faye, (2009). Selon LT une femme enceinte paludéenne du Centres de Santé Communautaire CScom de Wayerma II : « le soleil ardent et les aliments gras sont les causes du *sumaya* ». Il ressort de ce discours que l'alimentation intervient beaucoup dans l'explication causale du paludisme. A cet effet, les aliments gras, aigres, trop sucrés ou les fruits saisonniers (mangues, oranges, maïs et fruits sauvages) sont l'une des causes de la maladie. Il se manifeste très souvent par le vertige, le vomissement, le corps chaud, l'anorexie et le *kono*⁶⁶. A.C, un paysan explique:

La maladie du kono est liée à un oiseau malfaiteur, cet oiseau démoniaque survole les toits des maisons pendant le crépuscule et met une substance maléfique dans les seins des nourrices. Au moment où ces nourrices vont allaiter avec leurs seins empoisonnés, les symptômes du sumaya (fièvre, frissons, vomissement) vont apparaître chez les enfants d'où la corroboration

⁶⁶ L'engoulement à balancier, est un oiseau maléfique qui cause l'état pernicieux du paludisme. Cet état se manifeste par des convulsions fébriles, des pertes de connaissance et plafonnement du regard surtout chez les enfants.

avec le paludisme. Ensuite, l'oiseau malfaiteur va s'en prendre à l'âme ou psyché des enfants à travers des manifestations de convulsion fébrile. Au cours de ces manifestations, l'enfant pris (possédé) par le kono imite les gestes de l'oiseau volant c'est-à-dire en battant ses bras contre le sol, ce qui amène généralement la mort.

Ce témoignage révèle que le *kono* peut être une cause du *sumaya*. La libération de l'esprit possédé se fait par des rites incantatoires et propitiatoires. A cet effet, nous avons constaté que chaque peuple, communauté a ses croyances, ses connaissances socio-culturelles pour analyser et décrire les faits sociaux. Cette perception du paludisme n'est pas seulement le propre des pays pauvres comme le Mali, des pays dit développés comme la Chine, ont une perception similaire. Ainsi, lors d'une causerie informelle au *grin* (groupuscule de thé et de causerie ou discussion), S.C, médecin, nous révèle qu'« en Chine le paludisme est décrit sous la forme de trois démons: le premier est doté d'un marteau (céphalée), le second a un sceau d'eau (sueur froide) et le dernier tient un four brûlant (hyper pyrexie) » (Sissoko, 2011, p.33). C'est donc pour dire que la maladie est présentée de manière ironique.

Parallèlement à ces enquêtes, certains perçoivent le paludisme à partir de certains signes cliniques. Ainsi, les entités nosologiques du paludisme (*sumaya*) sont nombreuses. Globalement, les informateurs connaissent les symptômes cliniques du paludisme qui sont entre autres la fièvre, le vomissement un peu jaunâtre, les frissons, la courbature générale, le *kono*, le vertige. Plus spécifiquement BT, tradithérapeute, dégage quelques signes cliniques : « les symptômes du paludisme sont la constipation, les maux de tête, la fatigue générale, les maux de ventre, le vertige, le vomissement, le *kono*, les frissons ».

Somme toute, les informateurs révèlent différentes perceptions du paludisme. Ces perceptions sont relatives au climat, à la saison pluvieuse c'est pourquoi certains l'appellent *sumaya*. Par contre, d'autres font allusion aux signes cliniques de la maladie (*kono*, fièvres, frissons, courbature, vertige).

Par ailleurs, la perception que les populations ont du paludisme détermine le choix des recours thérapeutiques.

2.2. Recours des populations aux soins

Le recours aux soins implique les itinéraires thérapeutiques. En effet, la notion d'itinéraire thérapeutique est la description de la construction des choix thérapeutiques que suivent les malades et leurs familles. L'itinéraire des malades débute très généralement par le traitement à domicile suivi de celui d'un thérapeute qui peut-être un tradithérapeute et/ou un professionnel de la santé dans une structure sanitaire. Après l'apparition des signes cliniques, l'automédication à domicile constitue la première phase de thérapie.

En paraphrasant Arthur Kleimman, l'itinéraire thérapeutique est constitué de trois étapes: (1) la perception par le sujet d'une maladie qui est susceptible d'être interprétée en termes de maladie. C'est l'étape de la maladie (*illness*). Autrement dit *illness* désigne l'état de maladie en tant que subjectivement reçu par un individu. La communication par le sujet d'information sur son vécu, ce qui est susceptible de déboucher sur une reconnaissance de maladie. Elle permet au sujet d'accéder au rôle de maladie (*sickness*), (2) *sickness* désigne donc l'état de maladie en tant que maladie socialement reconnue. Et une troisième partie (*disease*), (3) qui correspond à une entité nosologique, qui est reconnue par la biomédecine et qui entre dans une nomenclature de l'état de malade par le thérapeute. (Sissoko, 2011, p.33).

2.2.1. Plantes comme premier recours

Le recours à l'automédication est fréquent dès les premiers signes et symptômes cliniques du paludisme. Cette pratique est faite pour soulager le malade avant la recherche de soins plus convenables et appropriés dans certains cas, dans d'autres, elle est destinée contre les maux passagers. L'automédication pourrait être définie comme l'administration et l'utilisation des médicaments traditionnels et/ou modernes sans prescription d'un thérapeute.

Ainsi, selon BT, agriculteur de 65 ans :

Le paludisme (sumaya) est la maladie que les membres de ma famille rencontrent très souvent. Pour le traiter, c'est la chose la plus facile du monde c'est-à-dire nous partons en brousse pour couper certaines feuilles et racines d'arbres. Ensuite, leur mère prépare ces feuilles et racines et donne la décoction bien faite aux enfants. Nous n'allons au CScom que si ces médicaments n'arrivent pas à soigner les enfants.

Ici, la fréquence de la maladie dans le milieu tend à la banaliser. En effet, le recours aux structures modernes se fait si seulement les décoctions issues des plantes montrent leur limite. C.K, ménagère de 30 ans, aborde dans le même sens que B.T, mais elle s'approvisionne chez les herboristes du marché:

Si nous tombons malade du "sumaya", je vais au marché chez les herboristes. J'achète les produits tels que Kosafunè, Golèbè, N'galama...En outre, je les lave proprement, [et je les] prépare pour que toute la famille puisse s'en servir. Nous buvons "Kosafunè", "Golèbè" et mettons la poudre de "N'galama" dans la bouillie chaque matin, jusqu'à ce que le "sumaya" soit vaincu.

Dans ce discours, les plantes les plus fréquemment utilisés sont le *Kosafunè* (*vernia colorata* Willd), le *Golèbè* (*combretum micranthum*), le *N'galama* (*Anogeissus leiocarpus*). Dans le milieu Sikasso et même au-delà, ces plantes au goût amer sont bien sollicitées même s'il se pose un problème de dosage quant à la consommation de ces produits. En effet, elles peuvent souvent être toxiques à fort dosage.

Notre observation de juin 2016, dans la famille T., porte sur le cas d'une fillette de 4ans environ. L'enfant présentait des signes du paludisme, du moins cliniquement (avec des céphalées et un corps chaud) et il n'arrivait pas à jouer avec ses camarades dans la cour. La grand-mère de l'enfant, informée de la situation, a aussitôt pris soin de sa petite fille avec des recettes qui consistaient à laver, à donner à la fillette quelques décoctions et la masser avec du beurre de karité tout en récitant des incantations. Malheureusement cette recette de grand-mère n'a pas fonctionné et un jour après les parents de l'enfant l'ont amené au CScom. Après consultation elle avait un paludisme grave.

Nous constatons qu'en plus des plantes, les incantations récitées sur le beurre de karité sont utilisées pour lutter contre le paludisme. Ce beurre est un remède contre toutes maladies dans le milieu. Il est utilisé par les vieilles personnes et les tradithérapeutes dans la prise en charge des pathologies. Il peut être utilisé avec ou sans incantations parce qu'en soit il comporte des vertus thérapeutiques. Quant aux incantations appelées *kilishi* en langue bamanan, elles sont dotées d'un pouvoir magique et métamorphosé. Appliquées à l'huile de karité, ces *kilishi* ou formule magique soignent l'enfant en l'utilisant sur son corps.

Une autre observation dans la famille d'I.D est édifiante. En effet, quand l'enfant d'un réparateur de radio, a eu une crise convulsive (le *kono* s'est emparé de l'âme de l'enfant selon eux), il est parti avec lui chez le tradi-praticien. Celui-ci a fait la prise en charge en lui donnant quelques décoctions à base de plantes. Il a ensuite enduit son corps avec un mélange du beurre de karité et un autre médicament en poudre et l'a massé tout en faisant des *kilishi*. Malheureusement, l'enfant « ne s'est pas senti dans sa peau », donc il n'a pas pu être guéri. Après quelques heures, ils se sont rendus au CScom, le Directeur Technique du Centre M.D a fait très vite référer l'enfant vers l'hôpital régional. Deux jours plus tard, nous avons rendu visite au père de l'enfant malade, il nous a affirmé que son fils se trouve à la pédiatrie de l'hôpital régional et qu'il se porte un peu bien.

Face donc au paludisme grave, les remèdes endogènes semblent être moins efficaces, en tout cas dans ce cas de figure. Les plantes aussi que le beurre de karité et les incantations ont

montré leurs limites dans la prise en charge des malades. Cet état de fait peut s'expliquer par la gravité du paludisme qui nécessite le recours à la voie parentérale. Se sentant dans l'incapacité à soigner le mal, les populations optent pour une autre voie de recours qui n'est pas aussi conventionnelle et qui est appelée communément « *la pharmacie par terre* ».

2.3.2. « *Pharmacie par terre* », une autre alternative aux soins

En outre l'automédication peut être aussi moderne. La pratique de l'automédication moderne se fait à Wayerma II par le biais des produits antipaludiques des pharmacies détenues par les non spécialistes et dont le conditionnement des produits laisse à désirer. A ce niveau, pour lutter contre le paludisme certains produits sont beaucoup utilisés tels que Maloxine, Madar, Quarcitem, Co-arinate etc. Ces antipaludiques sont des « *contre façons* » qui nous viennent de certains "pays anglophones" de la sous-région. En plus de ces produits cités, d'autres comme le Sudrex ou "*fatokèni*" (le petit fou), de l'Ibumole ou "*samprin*" (la foudre) et de l'Ipucup ou "*bérébila*" (le laisser le bâton). Ces représentations ne sont pas fortuites car elles sont à l'image des effets produits par ces « *faux médicaments* » ou médicaments « *contre faits* ». Au regard donc de la cherté des médicaments prescrits par les soignants dans les structures sanitaires et par manque de confiance aux médicaments traditionnels, certains répondants optent pour « *la pharmacie par terre* ». C'est le cas de cet répondant qui estime que :

Quand je souffre généralement du paludisme, je ne vais pas dans une structure sanitaire, ni chez un tradithérapeute car les médicaments prescrits par les médecins modernes sont très chères et je ne fais pas confiance aux médicaments traditionnels. J'utilise les produits antipaludiques tels que Melaxime "sossoni", Sudrex "fatokèni" en bambara.

H.D un comptable de 30 ans abonde dans le même sens : « Dans ma famille, le "sumaya" se traite avec les produits comme Maloxine, Madar, Coartem etc. Si ces médicaments n'arrivent pas à "soulager" le malade, nous allons au CScom».

Pourquoi cette ruée des populations sur ces médicaments dont la vente est interdite, du moins théoriquement. A l'observation, certaines pharmacies modernes se ravitaillent dans le « *marché noir* » auprès de ces vendeurs illégaux. Auprès de ceux-ci, tous les médicaments se trouvant dans les pharmacies y sont vendus et à moindre coût.

L'une des raisons qui expliquent leur consommation est que ces produits sont des calmants à effets immédiat. Mais ce que la population oublie, leur usage au regard de leur conditionnement et de leur dosage, provoque d'autres maladies (problèmes cardiaques, rénaux...) aux conséquences dramatiques pour elle. Cette population est dans une logique de calmer le mal et vaguer à ses occupations.

Aussi, ces produits sont utilisés à cause de la cherté du traitement antipaludique pour certaines catégories sociales au niveau des structures sanitaires. A l'observation, par exemple la prise en charge du paludisme simple dans une structure sanitaire avoisine les 3000 FCFA et celle du cas compliqué est environ de 15000 FCFA. Ces sommes n'étant pas à leur portée, donc l'automédication est une stratégie développée pour accéder aux soins. Or selon une étude du PNLP, cette automédication est à la base du taux élevé des cas de paludisme à Sikasso. Cette région est une zone à transmission saisonnière longue du paludisme supérieure à 6 mois avec une prévalence de 41,6 % (PNLP, 2016 et 2018).

Que ce soit donc les plantes ou « *la pharmacie par terre* », les mobiles qui incitent la population à en faire les premiers recours sont le coût abordable. Par exemple un tas de plantes au marché est vendu 50 FCFA donc avec trois ou quatre tas selon le sexe, 150 FCFA ou 200 FCFA suffisent. A la « *pharmacie par terre* », la population s'approvisionne généralement par plaquette soit 500 FCFA maximum. Il faut signaler aussi l'accessibilité aux vendeurs et aux produits. Ils sont vendus dans tous les marchés du quartier et les vendeurs sont généralement d'une sociabilité sans pareille comparée aux agents des structures sanitaires

qui ne sont pas souvent "accessibles", "sociables", et qui ne "considèrent" pas aussi souvent les populations locales.

Par ailleurs, face à l'impossibilité d'avoir satisfaction au niveau des deux premières formes de recours, la population opte pour les structures sanitaires comme leur dernier rempart. Dans la plupart des cas, ce recours tardif peut être fatal à beaucoup de malades.

2.3.3. Médecine moderne comme dernier rempart

Le recours des malades peut se baser aussi sur les perceptions et représentations qu'ils ont d'une institution sanitaire, du lieu de travail. En effet, les représentations que les malades et/ou leurs familles se font de cette institution, de ce lieu, et des prestations fournies par les praticiens qui y travaillent, pourraient être déterminantes dans les itinéraires.

Dans une observation de juin 2018, un malade accompagné de sa femme ont quitté le centre de santé de la commune rurale de *Lobougoula* (moins de 50 km de Sikasso ville) pour se rendre chez S.T 62 ans (leur oncle), pour une insatisfaction des soins reçus au niveau de la médecine traditionnelle. Mais pourquoi une telle décision ? Quels sont les éléments qui ont motivé leur décision ? Primo, pour eux, Sikasso est la grande ville et ses structures sanitaires sont normalement mieux équipées et plus compétentes. Secundo, leur oncle S.T est là-bas et *Sikasso Dokotorosoba* (l'hôpital régional ou le grand hôpital de Sikasso) est renommé d'offrir des prestations de qualité et le personnel médical semble être professionnel et efficace car tous les malades presque reviennent majoritairement guéris. En effet, les travailleurs de cet hôpital sont considérés comme des sachant, ils ont une bonne notoriété et un capital de confiance. Le constat est clair, les espoirs de rétablissement sont focalisés sur la réputation de la structure, le rang de l'institution sanitaire, sur le plateau technique mais aussi uniquement sur les représentations que le patient a du praticien, fut-il un parent.

A l'analyse, le respect de la pyramide sanitaire, qui exige la prise en charge des cas de paludisme simple par les CScom, est violé. Seule la réputation de la structure parce qu'elle est bien équipée et le lien de parenté qui existe entre le malade et le soignant sont de mises. D'abord, dans la plupart des cas, cette représentation que les soignés se font des hôpitaux, est une fausse apparence. La réalité est que le CScom a au moins un médecin généraliste diplômé alors que l'hôpital régional est rempli de stagiaires. Par rapport au lien de parenté, il est fortement ancré. A Sikasso, la prise en compte des Parents, Amis et Connaissances (PAC) est une réalité dans le circuit de soins.

Certains soignés, ayant fait la connaissance d'un soignant dans une structure sanitaire, établissent le lien de clientélisme en allant recevoir des soins dans sa maison au lieu d'aller dans une structure sanitaire.

C'est le cas de Mme M., une infirmière d'Etat de l'hôpital régional de Sikasso qui est à la retraite et qui fait des consultations chez elle à Wayerma II. Elle est réputée d'être une très grande connaisseuse des maladies infantiles, avec plusieurs années de pratiques et d'expérience. Dans le cadre d'une observation, au lieu de se rendre au CSréf ou à l'hôpital régional, nous avons amené avec les parents, un garçon d'environ 6 ans, le fils de Z, un aîné du quartier. A notre arrivée, nous avons constaté plusieurs parents avec leurs enfants en rang sous le hangar, en attendant d'être consultés. Quand notre tour est arrivé, la praticienne a fait son diagnostic et a prescrit une ordonnance et nous sommes retournés à l'atelier de menuiserie métallique de Z. L'ordonnance a été achetée à la pharmacie. Visiblement soulagés moralement, les parents sont satisfaits de la prestation parce qu'ils accordent une confiance aveugle à cette dame.

D'autres malades utilisent à la fois deux voies (traditionnel et moderne) selon le type de mal. C'est le cas de la malade AT, 50 ans, qui souffre de paludisme aigu et un soupçon de maladie causée par le sort appelé en bambara *kortè*. Donc elle a utilisé la médecine moderne pour soigner son *sumaya banakise* ("graine du palu"). Pour elle, le recours à un

tradithérapeute était nécessaire pour pallier à la maladie causée par le *kortè*. La dualité de son itinéraire thérapeutique s'explique par l'incapacité par la médecine moderne de soigner. Marc Augé a notifié le second mal, le *kortè*. Cette attitude dans le choix de l'itinéraire permet au patient, à sa famille, à ses parents, souvent à ses relations, de mettre en œuvre des connaissances/savoirs. Ce dit événement engageant d'autres gens que le patient lui-même, on peut passer du désordre biologique au désordre social (M. Augé, 1983, p.76).

3. Discussion

A la fin de ce travail, deux axes se dégagent :

3.1. Perception du paludisme

Les résultats montrent que les populations du quartier de Wayerma II ont différentes perceptions du paludisme. Ces perceptions sont relatives au climat, notamment à la saison pluvieuse, c'est pourquoi certains l'appellent *sumaya*. En ce qui concerne le mode de contamination du paludisme, l'alimentation intervient dans leur explication causale. A cet effet, les aliments gras, aigres, trop sucrés ou les fruits saisonniers (mangues, oranges, maïs et fruits sauvages) sont l'une des causes de la maladie. Le paludisme se manifeste également très souvent par le vertige, le vomissement, le corps chaud, l'anorexie. Le *kono*, cet oiseau maléfique, peut en être aussi une cause dans l'imaginaire populaire de la localité. S. L. Faye, (2001, p.51) distingue chez les Sereer quatre entités palustres : « *sumaan* », « *sibidu* », « *jir ndiig* », « *a cun* ». Dans une étude, D. Diallo et al., (2007, p.1) compare les perceptions du paludisme dans deux zones de la région de Sikasso. Conformément à nos résultats, il parle des signes cliniques du paludisme :

Le paludisme simple est appelé wbu à Kendié et sumaya à Finkolo. Les symptomatologies les plus citées à Kendié étaient le corps chaud (100%), les maux de tête (48,98%) et les vomissements (22,45%); à Finkolo les tradithérapeutes ont cité le corps chaud (83,33%), les vomissements (56,67%), les frissons (26,27%) et la diarrhée (23,33%). Les étiologies les plus citées étaient à Kendié : le manque d'hygiène corporelle (30,61%), les piqûres de moustiques (22,45%), le manque d'hygiène alimentaire (16,33%) et le vent (14,28%). A Finkolo : l'alimentation (66,67%), le vent (23,33%) et les piqûres des moustiques (10%).

En réalité, ces différentes perceptions du paludisme ne sont pas basées sur un savoir biomédical, elles relèvent du registre des connaissances socioculturelles et populaires, comme le noter par D. Bonnet (1999), Y. Jaffré et al., (2004) ; Y. Jaffré, (2007), Y. Jaffré et J.P. Olivier de Sardan, (1999). Selon ces auteurs :

Elles sont le fruit d'une construction sociale en fonction des représentations de la pathologie. La représentation pourrait être un concept qui est à la charnière entre le socioculturel et le psychologique, renvoyant à un terme qui englobe et reconnaît l'importance d'un ensemble d'idées, croyances et valeurs, propres à une société.

Dans le registre des constructions, une précédente étude de J-P. K. Bah (2013) distingue deux types de paludisme chez les Baoulé-Agba de la Côte d'Ivoire. Premièrement, le « *palu garçon* ». Dans la langue locale des Baoulé, la terminologie pour ce type de paludisme est *djè kouadjo yafua* ou (« paludisme rouge », en référence à la jaunisse), et la langue locale des Yowèrè utilise le terme *djè kouadjo clonmon*. Les deux expressions sont associées à la sévérité liée aux manifestations compliquées et plus graves du paludisme. Deuxièmement, le « *palu femme* » ou le « *palu blanc* » se réfère à des formes moins compliquées du paludisme. Par ailleurs, l'article établit un lien entre la perception du paludisme et le recours aux soins.

3.2. Paludisme et recours aux soins

Les recours aux soins se font à travers un itinéraire (des plantes passant par la « *pharmacie par terre* » jusqu'aux soins de la médecine moderne). En effet, en plus des incantations appliquées sur l'huile de karité, les plantes les plus fréquemment utilisées dans le traitement du paludisme par les populations sont le *Kosafunè* (*vernina colorata* Willd), le *Golobè* (*combretum micranthum*), le *N'galama* (*Anogeissus leiocarpus*). Il s'agit de les préparer pour obtenir une décoction consommable par la voie orale. Par rapport cette automédication, S. L. Faye (2001, p.48) trouve des pratiques détaillées qui vont au-delà des plantes :

Les modes de traitement par automédication traditionnelle des maladies, les plus en vue dans la zone d'étude vont des massages à la préparation de tisanes en passant par l'inhalation de certaines substances naturelles. On utilise par exemple pour les massages de produits comme l'huile, le vinaigre, l'ail, les feuilles de niim sabdarifa, certaines feuilles d'arbres, des écorces d'arbres pilées.

Généralement, face à l'échec des plantes, d'autres pistes sont effleurées dans la recherche de soins adéquats, par exemple l'usage de la « *pharmacie par terre* ». Celle-ci semble être moins coûteuse et le malade obtient un effet immédiat. Leur rapidité dans la gestion de la douleur leur a valu des appellations dignes de représentations. En effet, pour lutter contre le paludisme certains produits sont beaucoup utilisés tels que Maloxine, Madar, Quarcitem, Co-arinate. En plus de ces produits cités, d'autres comme le Sudrex ou "*fatokèni*" (le petit fou), de l'Ibumole ou "*samprin*" (la foudre) et de l'Ipucup ou "*bérébila*" (le laisser le bâton) sont aussi utilisés. S. L. Faye (2001, p.49) sans spécifier ces comprimés, les avaient déjà signalés dans son étude :

Les pratiques de soins à la maison ne se limitent pas simplement à l'utilisation des produits de la nature. Certains produits pharmaceutiques sont souvent achetés et gardés. Dans la mesure où les paysans sereer ont des rentrées de ressources financières fortement liées à la pratique culturelle, des médicaments sont achetés après les récoltes et gardés. Lors d'accès pathologique, ces comprimés sont sortis et donnés à l'enfant.

Il existe un troisième et ultime recours aux soins : la médecine moderne. La double réputation du soignant (généralement un parent au malade) et de la structure sanitaire, incitent les malades à choisir la modernité. Les résultats indiquent aussi la réputation et la confiance placée à un soignant au regard de ses « compétences ». A ce niveau, les soins se déroulent à la maison.

Conclusion

Cette recherche a été exclusivement qualitative. En effet, les entretiens semi-directifs ont été utilisés pour la collecte des données. L'objectif était d'analyser les perceptions des populations de Wayerma II du paludisme ainsi que leur recours aux soins. Aux termes de ce travail, les résultats montrent que le paludisme s'appelle *sumaya* chez les populations de Wayerma II. En ce qui concerne son mode de contamination, les aliments gras, aigres, trop sucrés ainsi que les fruits saisonniers, interviennent dans l'explication causale de la maladie. Le *kono*, cet oiseau maléfique, est aussi une étiologie dans l'imaginaire populaire de la localité. Le paludisme se manifeste également très souvent par le vertige, le vomissement, le corps chaud, l'anorexie.

Les recours aux soins se font à travers un itinéraire qui passe par des plantes à la « *pharmacie par terre* » jusqu'aux soins de la médecine moderne. En effet, les plantes qui interviennent dans le traitement sont : le *Kosafunè* (*vernina colorata* Willd), le *Golobè* (*combretum micranthum*), le *N'galama* (*Anogeissus leiocarpus*). En plus de ces plantes, la deuxième voie de recours reste la Maloxine, le Madar, le Quarcitem, le Co-arinate. En plus,

de ces produits cités, d'autres comme le Sudrex ou "*fatokèni*" (le petit fou), de l'Ibumole ou "*samprin*" (la foudre) et de l'Ipucup ou "*bérébila*" (le laisser le bâton) sont aussi utilisés. Ces produits relèvent de la « *pharmacie par terre* ». Ensuite, Il existe aussi une dernière/troisième voie de recours qui est celle de la médecine moderne notamment les structures sanitaires et le personnel. Le choix de ceux-ci est basé sur la réputation, la confiance et les compétences à traiter la douleur.

Ce travail a permis de comprendre la diversité d'appréhension du paludisme par des populations de Wayerma II. Il a en outre permis de faire le lien entre la perception et le recours aux soins. La manière de percevoir le paludisme chez les populations détermine le choix du recours aux soins. Ce qui confirme notre hypothèse de départ.

Puisque l'usage des plantes est développé en matière de traitement du paludisme dans la localité, les politiques doivent davantage travailler à instaurer la collaboration entre les praticiens des deux formes de médecines ; traditionnelle et moderne. Contre la prolifération de la « *pharmacie par terre* » aux conséquences dramatiques, une lutte implacable doit être menée par l'Etat. Pour cela, comme piste de recherche, il revient aux sociologues et aux anthropologues de creuser les stratégies d'approvisionnement du Mali de ces produits avant de mieux cerner les logiques des acteurs impliqués dans leur vente et/ou achat.

Références bibliographiques

- Ashikeni, M.A., Envuladu, E.A., Zoakah, A.L., 2013. *Perception and practice of malaria prevention and treatment among mothers in Kuje Area Council of the Federal Capital Territory, Abuja, Nigeria*. Int J Med Biomed Res, 2 (3): 213-220.
- Berthe, S., Loll, D., Faye, S., Wone, I., Koenker, H., Arnold, B., Weber, R., 2014. "*When I sleep under the net, nothing bothers me; I sleep well and I'm happy*": Senegal's culture of net use and how inconveniences to net use do not translate to net abandonment. Malaria Journal, 13: 357.
- Bonnet, D. 1986. *Représentations culturelles du paludisme chez les Moose du Burkina*. Ouagadougou, Multigraph ORSTOM, 64 p.
- Bonnet, D. 1999. *Les différents registres interprétatifs de la maladie de l'oiseau*, In : Jaffré Y., Olivier de Sardan J.P., eds, La construction sociale des maladies, les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest. PUF, 305-320.
- Caceres, L., Calzada, J.E., Gabster, A., Young, Y., Marquez, R., Torres, R. 2017. *Social representation of Malaria in the Guna indigenous population of Comarca Guna de Madungandi*. Malaria Journal, 16: 256.
- Diallo D., Diakité C., Mounkoro P.P. et al., 2007. *La prise en charge du paludisme par les thérapeutes traditionnels dans les aires de sante de Kendie (bandiagara) et de Finkolo (Sikasso) au Mali*. Revue Mali médical, N°4, Tome XXII.
- Diallo, I., 2017. *Perceptions des acteurs de la gratuité de prise en charge du paludisme chez l'enfant au Mali : l'exemple de trois structures dans le district sanitaire de Bamako*. Revue Songuir, N°001, 1-20.
- Diallo, I., et Traoré B.C., 2019. *Gratuité de prise en du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans : contraste de perceptions et de pratiques entre les acteurs de l'hôpital Gabriel Touré*. Revue Cailcédrat, N°007, 121-133.
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique du Mali., 2004. *Enquête démographique de santé du Mali 5eÉdition (EDSM V)*. Bamako
- Faye, S., 2001. *Mode de représentation du paludisme chez l'enfant et recours aux soins en milieu rural sereer: Niakhar, Fatick (Sénégal)*. Mémoire de DEA Anthropologie, UCAD, FLSH, Sénégal.

- Faye, S., 2009. *Du sumaan ndiig au paludisme infantile : la dynamique des représentations en milieu rural sereer sinig (Sénégal)*. Sciences sociales et santé, 27(4): 91-112.
- Faye, S., Lalou, R., Adjamagbo, A., 2004. *Soigner les enfants exclusivement à domicile en cas paludisme en milieu rural sénégalais : un effet de la pauvreté ?* African Population Studies Supplement /Etude de la population africaine Supplément, Vol 19, 222-240.
- Iriemenam, N.C., Dosunmu, A.O., Oyiho, W.A., Fagbenro-Beyioku, A.F., 2011. *Knowledge, attitude, perception of malaria and evaluation of malaria parasitaemia among pregnant women attending antenatal care clinic in metropolitan Lagos, Nigeria*. J Vector Borne Dis, 48: 12-17.
- Jaffré, Y. & Olivier de Sardan, J.P., 1999. *La construction sociale des maladies : Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest*. Paris, PUF, 1-68.
- Jaffré, Y. 2007. "Contributions of Social Anthropology to Malaria Control" In: Encyclopedia of Infectious Diseases, Modern Methodologies, Chapitre 34, 589-600, New York, John Wiley and Sons.
- Jaffré, Y., Moumini, A, Olivier de Sardan, J.P, Souley, A. 2004. *Représentations populaires Hausa et Songhay-zarma de quelques maladies (entités nosologiques populaires)*. Etude No 17, LASDEL Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement, pp 1-18.
- Koenker, H.M., Lool D., Rweyemamu D., Ali A.S., 2013. *A good night's sleep and the habit of net use: perceptions of risk and reasons for bed net use in Bukoba and Zanzibar*. Malaria Journal, 12: 203.
- Kouakou Bah, J.P., 2013. *Symbolic Representations and Treatment of Health in African Traditional Medicine: The Example of Malaria in Baoulé-Agba of Côte d'Ivoire*. J Infect Dis Ther, 1: 110, doi:10.4172/2332 0877.1000110.
- Leonard, L., Diop, S., Sadou, A., Mihigo, J., Koenker, H., Berthe, S., Monroe, A., Bertram, K., Weber, R. 2014. *Net use, care and repair practices following a universal distribution campaign in Mali*. Malaria Journal, 13: 435.
- Nuwaha, F., 2002. *People's perception of malaria in Mbarara, Uganda*. Tropical Medicine and International Health, Vol 7 no5, 462-470.
- Okeke, T A & Okafor, H.U. 2008. *Perception and Treatment Seeking Behavior for Malaria in Rural Nigeria: Implications for Control*. J. Hum. Ecol, 24(3): 215-222.
- Organisation Mondiale de la Santé OMS., 2000. *Sommet africain sur le projet Faire Recherche le Paludisme FRP/RBM*. 25 Avril 2000 Abuja (Nigeria), 40 p.
- Pell, C., Strauss, L., Amdrew, E.V.W., Menacu, A., Pool, R., 2011. *Social and Cultural Factors Affecting Uptake of Interventions for Malaria in Pregnancy in Africa: A Systematic Review of the Qualitative Research*. Plos ONE, 6 (7), e 22452.
- PNLP., 2016. *Programme National de lutte contre le Paludisme*. Bamako.
- PNLP., 2018. *Plan Stratégique De Lutte Contre Le Paludisme 2018-2022*. Bamako.
- Ruebush II, T.K., Nyera D., Cabezas C. 2004. *Modifying National Malaria Treatment Policies in Peru*. Journal of Public Health Policy, 25: 328-345.
- Sissoko, B., 2011. *La perception du paludisme dans la Commune Urbaine de Sikasso: Cas du Quartier Wayéréma II*. Mémoire de Maîtrise, Université de Bamako Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH), 61 p.
- Some, D.T & Zerbo, R., 2007. *Etiologie atypique du paludisme : perceptions et stratégies locales de prévention dans le département de Gaoua, Burkina Faso*. Médecine Tropicale, 67(1): 43-47.
- World Health Organization WHO., 2015. *World Malaria Report*. Geneva.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET STRUCTURATION DE L'ESPACE DANS LA COMMUNE DE ZA-KPOTA AU SUD DU BENIN

Judith Eric Georges YETONGNON, Chargé de Recherche au CBRSI, *Laboratoire Pierre Pagny 'Climat, Eau, Ecosystème et Développement' (LACEEDE), Université d'Abomey-Calavi (UAC, République du Bénin), Email : eyetongnon@yahoo.fr.*

KADJEBIN Toundé Roméo Gislain, *Enseignant-chercheur, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi (UAC, République du Bénin), Email : kadjegbinr@yahoo.com*

* = Auteur correspondant : kadjegbinr@yahoo.com

Résumé

La présente recherche menée sur les infrastructures de transport et structuration de l'espace dans la Commune de Za-Kpota au sud du Bénin a pour but d'analyser l'influence des infrastructures de transport sur la structuration de l'espace dans la Commune de Za-Kpota. L'approche méthodologique utilisée prend en compte la recherche documentaire, les enquêtes de terrain (quatre groupes cibles : les conducteurs ; les commerçants ; les autorités communales et la population dont 329 personnes ont été interrogées individuellement), le traitement des données et l'analyse des résultats et enfin le modèle SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) a été mis à contribution pour le traitement des données. Des résultats de cette étude, il ressort que la structuration de l'espace dans cette Commune est animée par différentes infrastructures de transport auquel s'ajoute le déterminant humain : la Commune de Za-Kpota dispose des voies (RNIE4) et (RN) et surtout des pistes de dessertes rurales d'une longueur totale de 1305 Km identifiées par la DPR dont 28 km bitumées. 2 % des pistes sont en bon état, 7 % dans un état passable et 91 % en dégradation avancée. Le renforcement du réseau routier et le lotissement permettra la mise en valeur des différentes potentialités de cette Commune.

Mots clés : Commune de Za-Kpota; dégradation, infrastructure de transport, structuration de l'espace, transport.

Abstract

The present research on the infrastructures of transportation and structuring of the space in the township of Za-Kpota to the south of Benin has for goal to analyze the influence of the transportation infrastructures on the structuring of the space in the township of Za-Kpota.

The used methodical approach takes in account the documentary research, the investigations of land (four groups targets of which 329 people have been interrogated individually: the drivers; the tradesmen; the local authorities and the population), the treatment of the data and the analysis of the results and finally the SWOT model (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats).

At the end this survey, he/it comes out again that the structuring of the space in this township is enlivened by different infrastructures of transportation of which it arranges to which is added the human determinant: the township of Za-Kpota has some ways (RNIE4) and (MAIN ROAD) and especially of the tracks servicing's farming dune total length 1305 Km identified for DPR of which 28 km tarred. 2 % of tracks are in good state, 7 % in a tolerable state and 91 % in advanced deterioration. The backing of the road network and the plot will permit the enhancement of the different potentialities of this township.

Keywords: Municipality of Za-Kpota; infrastructure of transportation; structuring of the space, damage, transport.

Introduction

La mobilité, en général, est une caractéristique fondamentale de l'activité humaine, elle est importante et omniprésente. Elle répond à un besoin fondamental, celui de se déplacer d'un lieu à un autre en fonction des motifs très variés et variables dans le temps (P. Claval, 2006, p 335). Les sociétés ou les individus jouissant d'une grande mobilité ont généralement plus de chance de se développer que ceux n'ayant qu'une faible mobilité. Il est remarqué que la mobilité est un indice de développement des sociétés ou des individus. Une mobilité réduite est un frein au développement, une grande mobilité s'avère un catalyseur du développement (J. P. Rodrigue, 2011, p 123).

Les infrastructures de transport permettent aux individus d'accéder à l'eau, au combustible, aux écoles, aux services médicaux et aux emplois. Sans un transport de marchandises fiables et à des coûts compétitifs utilisant des infrastructures adéquates, les nations ont peu de chance d'échanger leurs marchandises aux meilleures conditions. Si les agriculteurs ne peuvent pas transporter leurs produits de leur zone rurale isolée au marché, ils seront incapable de sortir d'une agriculture de subsistance. S'ils ne peuvent pas transporter leurs enfants à l'école et au centre médical, la génération suivante ne se portera pas mieux. Le transport est indispensable au fonctionnement des marchés (C. Robin et R. K. Ranga, 2008, p 9). Le besoin d'aller toujours vers un ailleurs sans doute meilleur, que l'on retrouve dans toutes sociétés, a poussé les hommes à imaginer sans cesse de nouveaux moyens de transport qui leur permettent d'aller plus vite et donc plus loin (D. P. Michel et P. Rémy, p 235).

La circulation est un phénomène éminemment géographique. Elle dépend de la géographie physique qui facilite ou déconseille certains tracés. Elle dépend aussi des techniques telles que le mode de construction des voies ou l'invention d'un type de véhicule. Elle modifie les phénomènes humains d'une part créant des professions, des agglomérations liées au transport, d'autre part en permettant certaines transformations dans la production et la consommation : elle crée tout un réseau de lignes de force et toute une hiérarchie de nœuds. Enfin, la circulation est la condition même des genres de vies ambulants (M. Durruau, 2007, p 47). Par ailleurs, le concept d'organisation spatiale est présenté en deux parties complémentaires. La première présente et met en relation les chevauchements qui existent entre les modes d'occupation et d'exploitation du territoire. La seconde montre plutôt les notions de flux (échanges et déplacements) et les aires d'influence (marché et lieu d'apprentissage) qui existent entre les milieux (J. F. Thisse, 2009, p 26).

Lorsque les infrastructures sont inexistantes ou dégradées, elles ne jouent plus leur fonction de liaison et l'économie en souffre. Les transactions et déplacements essentiels sont retardés ou perturbés, les coûts de transport augmentent, les individus perdent du temps dans des déplacements non rémunérés et des entreprises doivent se battre plus pour rester compétitives. Pour rétablir les liaisons, on doit parfois construire de nouvelles infrastructures ou le plus souvent restaurer ou améliorer celles qui existent déjà (P. Hugon, 2000, p 109).

Les infrastructures routières quant à elles permettent de montrer l'influence des routes sur le développement de la ville. Elles constituent les principaux auxiliaires de la mise en exploitation des richesses en facilitant de nouveaux débouchés et la création des marchés. Elles traduisent également l'emprise accrue de la ville sur les campagnes et l'établissement de nouvelles formes de relations entre elles (R. L. Mongbo, 2013, p 102). C'est ainsi qu'au Bénin comme dans les Pays en Voies de Développement (PVD), les investigations sur le transport démontrent qu'il figure parmi les secteurs clés qui contribuent au développement socio-économique. Outre le transport, l'économie du Bénin repose également sur l'agriculture. Il importe de souligner que les infrastructures routières jouent un rôle essentiel dans l'acheminement des produits agricoles. Il s'agit de la production des cultures de rente

comme le coton, les noix d'acajoux, l'ananas dont l'évacuation vers les centres commerciaux internes ou externes, nécessite l'existence d'un bon réseau routier. La route reste le mode de transport dominant en Afrique, représentant 80 à 90 % du trafic interurbain et inter-état de marchandises. Elle représente en général le seul moyen d'accès aux zones rurales et constitue le mode le plus flexible et approprié dans la vie économique et sociale des pays ou des régions (ONU-CEA, 2007, p 18).

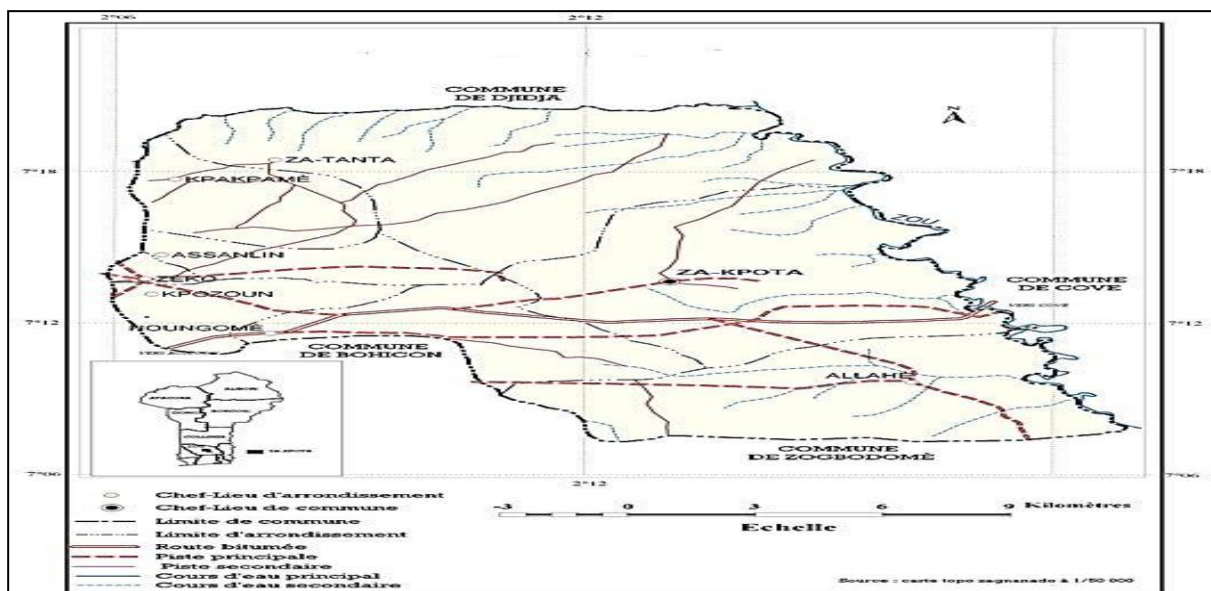
En effet, le Bénin en a fait un important atout par le désenclavement des zones rurales et la réduction des coûts de transport qui constituent une condition sine qua non à sa croissance économique, afin de soutenir la réduction de la pauvreté (MDCTTPUR/PR, 2006, p 27). Par conséquent, ce mode achemine entre 80 et 90 % des voyageurs et des marchandises et représente le seul moyen d'accès des communautés rurales. Les infrastructures de transport permettent un développement harmonisé des collectivités locales. Ainsi, la répartition géographique des projets d'investissement public n'obéit pas toujours à des logiques d'équilibre interrégional (J. Gnancadja, 2012, p 110). Les infrastructures constituent donc un frein physique à la croissance (CAE / 2007, p 20). Par conséquent, au Bénin, on note une disparité entre l'espace urbain et rural. Cette situation est mise en évidence par divers documents notamment par le Plan d'Action Environnemental (PAE). Le PAE a mis en exergue entre autres une occupation anarchique et extensive du territoire, une croissance démographique galopante et une forte concentration de la population dans le Sud Bénin (N. D. Agossou, 2008, p 72). De ce fait, les infrastructures de transport exercent une influence sur les activités socio-économiques voire culturelles dans la commune de Za-Kpota. Elles structurent l'espace, leur présence relie et désenclavent ; leurs absences pénalisent.

Dans ce contexte, il est nécessaire de montrer les rapports existants entre les infrastructures de transport, la structuration de l'espace et les activités économiques dans la ladite commune. Ce qui justifie le choix du thème de cet article.

2. Méthodologique

2.1. Présentation du cadre d'étude

La Commune de Za-Kpota, fait partie intégrante des neuf Communes du Zou, est située entre 7° et 7° 30' de latitude nord et entre 2° et 2° 30' de longitude est. Elle est limitée au Nord-Ouest par la Commune de Djidja, Nord-est par la Commune de Zagnanado, au sud-ouest par la Commune de Bohicon, à l'Est par la Commune de Covè et au Sud-est par la Commune de Zogbodomey. Elle couvre une superficie d'environ 600 Km² et abrite une population de 132818 habitants, soit une densité de 22,3 habitants au Km² (INSAE, 2013, p 21). Selon le dernier découpage administratif, la Commune de Za-Kpota est composée de 56 villages regroupés en huit (08) arrondissements. La figure 1 présente la situation géographique et administrative du secteur d'étude.



L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude s'articule autour de certaines données. En effet, les données utilisées sont entre autre les données cartographiques, pédologiques et photographiques du milieu d'étude et qui sont favorables à l'implantation des infrastructures de transport. Ces données sont recueillies à l'IGN. Il a été également recueilli les données relatives à la qualité des infrastructures de transport routier de la localité ; les données démographiques issues des résultats des recensements de la population et de l'habitation de 1992 ; 2002, 2003, 2013 obtenues à l'INSAE et qui ont permis d'apprécier la dynamique de la population et leurs apports à la construction des différentes infrastructures de transport. Par ailleurs, les techniques mises en œuvre comme l'observation directe pour mieux appréhender les infrastructures de transport mais aussi apprécier l'état dans lequel elles se trouvent sont également utilisées.

L'entretien individuel a eu lieu avec les autorités des différentes structures en charge des infrastructures de transport et pouvant fournir des informations relatives à la présente recherche ; la Méthode Active de Recherche Participative (MARP) a permis aux différents acteurs ciblés de s'approprier du sujet de recherche et de fournir des informations à travers leur savoir. Elle est appuyée par les entretiens semi directs, les interviews directes qui ont permis de confronter et de compléter les informations collectées à base des questionnaires.

Les outils utilisés pour la collecte des données sont entre autres les guides d'entretiens, les questionnaires. Les guides d'entretiens ont permis de connaître les différentes infrastructures de transport existantes dans la commune de Za-Kpota. Les questionnaires, quant à eux, sont conçus sur la base de l'objectif spécifique adressé aux populations ; ce qui a permis d'avoir leur point de vue sur les aspects du sujet et de collecter surtout les données nécessaires concernant les infrastructures de transport dans la Commune de Za-Kpota. De même, certains matériels utilisés dans le cadre de cette étude sont un appareil photo numérique pour la prise de vue instantanées au fin d'illustrations ; un bloc-notes pour la prise des informations complémentaires utiles lors des discussions.

Les données collectées ont été dépouillées, classées, regroupées et présentées sous forme de tableaux et de figures. Ensuite, l'on a procédé à l'analyse et à la synthèse des données recueillies au niveau de ces différentes structures. Ainsi, les informations recueillies auprès de ces institutions sont traitées par les logiciels Word 2010 pour les textes, Excel 2010 pour les tableaux et figures, Arc-view 3.2 pour les courbes et les cartes. Il a été également utilisé le modèle SWOT pour l'analyse des données collectées sur le terrain.

2.2.1. Echantillonnage

La Commune de Za-Kpota est l'une des plus vastes territoires du département du Zou. L'enquête a été menée dans ses huit (08) arrondissements à savoir : Allahé, Assanli, Hougomé, Kpakpamé, Kpozoun, Tanta, Za-Kpota centre et Zeko.

Par le choix aléatoire, les interviews ont permis de recueillir des informations auprès des personnes ressources qui jouent divers rôles dans le transport et sont susceptibles de fournir des informations nécessaires et authentiques. L'échantillonnage a tenu compte de quatre (04) groupes cibles. Il s'agit des autorités communales, le 1^{er} adjoint au maire; les conducteurs de véhicules et de taxi-motos (Zémidjan), les commerçants et la population qui empruntent quotidiennement ces axes routiers.

La taille de l'échantillon à l'échelle communale (N_1) est déterminée par la méthode probabiliste de D. Schwartz (1995, p 13) dont la formule est :

$$N = \frac{T^2 \times P(1 - p)}{E^2}$$

Où T (écart critique) est un coefficient dépendant du seuil de confiance, E la marge d'erreur en pourcentage. Dans la présente étude, le seuil de confiance retenu est 95 % permettant d'atteindre un grand nombre de populations. T est égal à 1,96 et la marge d'erreur est égale à

5 %. P est obtenu en faisant le rapport du nombre total de la population que compte la Commune de Za-Kpota par la population totale du département du Zou. Le tableau I fait le point de la répartition des personnes retenues pour l'enquête dans les huit arrondissements de la Commune.

Tableau I : Répartition des personnes retenues pour l'enquête dans les huit arrondissements

Arrondissements	Cibles retenues pour l'enquête					
	Autorités communales	Conducteurs (taxi-moto, véhicule)	Commerçants	Populations	Total	Proportion (%)
ALLAHE	1	4	2	8	15	05
ASSANLI	1	6	4	20	31	09
HOUNGOME	1	8	6	30	45	14
KPAKPAME	1	6	4	22	33	10
KPOZOUN	1	12	12	32	57	17
TANTA	1	4	8	26	39	12
ZAKPOTA	2	20	10	44	76	23
ZEKO	1	10	4	18	33	10
TOTAL	9	70	50	200	329	100

Source : Enquête de terrain, juin 2019

De l'analyse du tableau I, il ressort que huit arrondissements ont été visités et 329 personnes ont été retenues pour l'enquête dont neuf autorités communales, soixante-dix conducteurs taxi-moto, cinquante commerçants et deux-cents personnes de la population des différents arrondissements parcourus. Cet échantillon a permis de recueillir assez d'informations sur l'usage des infrastructures de la Commune.

2.2. Résultats

2.2.1. Inventaire des infrastructures de transport

Il comprend le cadre institutionnel et juridique, l'état de réseaux routiers (routes bitumées, carrossables et les pistes) et le réseau ferroviaire.

2.2.1.1. Cadre institutionnel

Pour satisfaire les besoins de la population liés au transport routier, le MDCTTP/PR (Ministère Délégué Chargé des Transports et des Travaux Publics) dispose de directions techniques, à savoir la Direction Générale des Travaux Publics (DGTP), la Direction Générale des Transports Terrestres (DGTT), la Direction Départementale des Travaux Publics (DDTP) et le Conseil National de Transport Rural (CNTR). Chaque direction technique, pour être compétent, dispose des directions sectorielles qui comportent des services spécialisés.

❖ Direction Générale des Travaux Publics (DGTP)

Selon les enquêtes de terrain, la Direction Générale des Travaux Publics est chargée entre autres :

- ✓ de participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et Travaux Publics dans les domaines routiers et d'ouvrages spécifiques de Génie Civil conformément à la stratégie du secteur ;
- ✓ de régler toutes les questions concernant le réseau routier à la charge du ministère notamment les RNIE (Route Nationale Inter-états), RN (Route Nationale), et RD (Route Départementale) ;
- ✓ d'apporter au DDTP, l'appui nécessaire à la mise en œuvre par celle-ci des compétences qui leurs sont dévolues. Elle comporte la DPSE (Direction de la Planification et du Suivi Evaluation), la DER (Direction de l'Entretien Routier), la DTN (Direction des

Travaux Neufs), la DPR (Direction des Pistes Rurales), et le CPR (Centre du Patrimoine Routier).

❖ ***Direction Générale des Transports Terrestre (DGTT)***

Selon les informations recueillies à Direction du Ministère des Travaux Publics, c'est la Direction Technique du Ministère Délégué auprès du Président de la République qui est chargé des Transports et des Travaux Publics (MDCTTP-PR). Elle est actuellement régie par le décret n° 2007-444 du 02 octobre 2007 et son fonctionnement est, quant à lui, régi par l'arrêté n°039/MTPT/DC/SG/DGTT SER du 11 mai 2004.

Elle est chargée entre autres de :

- ✓ l'organisation, la réglementation et le contrôle des transports routiers et ferroviaires ;
- ✓ la réglementation, la délivrance et le contrôle des titres et autorisations de transport ;
- ✓ l'agrément des auto-écoles et le contrôle de leurs activités ;
- ✓ l'élaboration des tarifs des transports routiers en collaboration avec les organisations nationales compétentes ;
- ✓ l'assistance aux collectivités locales dans la conception, l'organisation et la gestion des transports urbains, interurbains et ruraux.

❖ ***Direction des Pistes Rurales (DPR)***

Elle a pour mission de mettre en œuvre la stratégie de transport rural et la politique de gestion du réseau des pistes rurales. Elle apporte une assistance technique aux Communes dans la réalisation et le suivi des travaux d'aménagement et d'entretien des pistes rurales à leur charge sur toute l'étendue de territoire national. Cette direction contrôle les travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales. Elle comporte les services comme le STAC et SE.

❖ ***Direction de l'Entretien Routier (DER)***

Selon les informations recueillies à la Direction du Ministère des Travaux Publics, elle est chargée de :

- ✓ l'entretien courant et périodique du réseau routier (RNIE, RN et RD) et des pistes rurales prises en charge par le ministère. Elle participe à la planification et à la programmation de l'entretien routier en relation avec la DPSE ;
- ✓ l'évaluation des coûts des projets routiers. Cette direction comprend le SEC, le SEP et le SOAH.

❖ ***Direction Départementale des Travaux Publics (DDTP)***

Selon les informations recueillies à la Direction du Ministère des Travaux Publics, elle assure toutes les fonctions dévolues au ministère à l'échelon départemental. A ce titre, elle a en charge entre autres :

- le suivi et le contrôle de l'application des normes et des textes législatifs ; réglementaires en matière de transport et travaux publics ;
- la gestion et l'entretien du réseau routier qui se trouve à sa charge.

❖ ***Service Technique (ST)***

Selon les informations recueillies à la Direction du Ministère des Travaux Publics, les Services Techniques sont les services communaux chargés de l'élaboration des projets de construction, d'entretien et de suivi des pistes communales. Ils sont assistés par la DPR qui

leur fournit des compétences techniques. Au niveau de la mairie, ces services travaillent en collaboration avec les services de la planification.

❖ **Conseil National de Transport Rural (CNTR)**

Selon les informations recueillies à la Direction du Ministère des Travaux Publics, le Conseil National de Transport Rural (CNTR) est un organe national interministériel d'orientation et de régulation en matière de transport rural au Bénin. Il constitue l'organe faîtière du dispositif institutionnel qui découle de la SNTR. En dehors du CNTR qui intervient au niveau national, le second organe est le Conseil Communal de Transport Rural (CCTR) qui intervient au niveau communal. Le CNTR est créé par le décret n°2007-283 du 16 juin 2007, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du CNTR. Il est chargé entre autres de :

- veiller à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'aménagement, de réhabilitation, d'entretien, de développement et de promotion des infrastructures et moyens de transport rural ;
- harmoniser l'intervention de l'État et de ses partenaires techniques et financiers dans le transport rural ;
- veiller à l'élaboration des textes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie ;
- veiller à la promotion de la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) pour la réalisation des travaux.

Parlant de l'HIMO, les interventions sur les routes de desserte rurales ont réellement démarré au Bénin depuis les années 1970 et plus précisément en 1978 pour ce qui concerne les travaux réalisés par la Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). Dès lors, l'importance accordée à ce secteur se traduit par les différentes mutations enregistrées tant au niveau de la structure chargée de la mise en œuvre de la politique de ce secteur qu'au niveau des différentes réformes intervenues dans la politique d'aménagement des pistes rurales.

Quant aux réformes intervenues dans le secteur pour ce qui concerne la politique d'aménagement des pistes rurales, elles sont marquées par l'élaboration de Stratégies, notamment la Stratégie Nationale des Pistes Rurales (SNPR) intervenue en 1996 et la Stratégie Nationale de Transport Rural (SNTR) validée et adoptée par le Gouvernement en mars 2006. La différence fondamentale entre les différentes approches d'aménagement réside dans la prise en compte de la décentralisation, du concept de transport rural et la formalisation de la pratique de la méthode HIMO pour la réalisation des travaux.

Le secteur Transport au Bénin est doté de plusieurs documents stratégiques et programmes :

- la Stratégie Nationale des Pistes Rurales (SNPR) de 1996 à 2006 ;
- la Stratégie Nationale de Transport Rural (SNTR) de 2006 à ce jour ;
- la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCR), en 2007 ;
- le Programme d'Appui au Secteur Routier (PASR).

Ce dernier est un programme du Gouvernement du Bénin, mis en œuvre par le Ministère en charge des Transports et Travaux Publics, et financé par la Coopération danoise (DANIDA). Le PASR débuté en 1999, en est à sa phase 2 et couvre actuellement 4 départements sur les 12 du pays. Le PASR vise à améliorer les conditions socio-économiques grâce à la réduction des coûts de transport et l'accessibilité des zones rurales, tout en appuyant la Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté (SCR) du Bénin. Le PASR accompagne le développement des routes bitumées et des routes en terre, avec une priorité pour les pistes rurales. L'option technique de réhabilitation des pistes rurales est la Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). L'exécution de la composante pistes rurales du PASR, a été réalisée par le maître d'ouvrage qui a un dispositif d'assistance technique et d'intermédiation sociale, assuré par une ONG internationale et appuyée par des ONGs locales.

Par ailleurs, consacré par le décret n°70-23/D/MEF/DB du 14 février 1970, le Fonds Routier jouit de la personnalité civile et de l'autonomie financière ; il est chargé du financement des programmes d'entretien routier et d'étude routières établis par le MTPT, à exécuter en régie ou par une entreprise privée. Le Fonds Routier du Bénin est un instrument de la politique du Gouvernement en matière d'entretien routier. Il a pour mission de :

- financer les programmes d'entretien du réseau routier à charge du MTPT et certaines étude y afférentes ;
- gérer les conventions de concessions des postes de péage et pesage et toutes autres infrastructures routières ;
- gérer les fonds provenant de tous organismes au bénéfice d'infrastructures routières et annexes ;
- gérer toute activité complémentaire ou connexe au projet de développement du sous-secteur routier.

2.2.1.2. Cadre juridique

Selon les informations recueillies à la Direction du Ministère des Travaux Publics de la République du Bénin, les transports en général et le transport routier en particulier sont réglementés.

Le texte fondamental est le décret n°433 P.R/M.T.P.T.P.T du 05 octobre 1962, portant classement des voies d'intérêt économique, touristique ou stratégique. Les premiers textes en matière d'entretien et de réparation des routes au Bénin remontent à 1965 avec la note n°40 /TP/SRP du 17 juin 1965 émise par le Chef Division des Routes et Ponts.

En effet, le décret n°2001-092 du 20 février 2001 portant classement des voies d'intérêt économique, touristique ou stratégique, présente en son article 2 quatre classes de routes : RNIE, RN, RD, RC.

Ces différentes classes de routes doivent avoir une emprise respective de 40 m, 30 m, 20 m et 15 m. Cependant, seul l'entretien des RNIE, RN et les RD relève de la compétence de l'Etat, (article 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8) du décret portant classement des routes en République du Bénin. Seules les routes communales constituées de pistes et de sentiers sont sous la responsabilité des Communes selon les articles 88 et 120 des lois sur la décentralisation. Mais en réalité, les Communes sont financièrement moins pourvues pour faire face aux dépenses d'entretien routier. Bien que la construction et l'entretien des RC relèvent de la compétence juridique des Communes, l'Etat continue d'intervenir sur demande de la municipalité ou des députés. Néanmoins, l'Etat peut intervenir dans la construction des pistes rurales sur demande de la Commune. Il faut noter que les RNIE et RN sont classées par décret présidentiel. Mais, le classement et le déclassement des routes départementales sont prononcés par le conseil départemental de concertation et de coordination prévu par l'article 16 de la loi n° 97-028 du 01/99.

La Décentralisation de l'Administration Territoriale consacrée par la loi n° 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin en son Chapitre III intitulé compétences de la Commune, section 2 : des Infrastructures, de l'Equipeement et des Transports stipule en son article 87 que « la Commune initie les actes liés aux travaux d'aménagement, d'infrastructures et d'équipement qui relèvent de son patrimoine ainsi que les actions afférentes à leur gestion et à leur maintenance. La Commune est compétente pour l'urbanisation de son territoire ».

Quant à l'article 88, il stipule que : pour les voies qui ne relèvent pas expressément d'autres institutions et organes, la Commune a la charge :

- ✚ de la réalisation et de l'entretien des routes, pistes et ouvrages d'art sur son territoire ;
- ✚ de la réalisation et de l'entretien des voies urbaines et de leurs réseaux d'assainissement en zones agglomérées ;

- ✚ de la signalisation routière ;
- ✚ de la réalisation et d'entretien des réseaux d'éclairage public.

La loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin spécifie les compétences de la Commune en tant que collectivité décentralisée. Selon l'article 88, la Commune a la charge de la réalisation et de l'entretien des routes, des pistes et des ouvrages d'art sur son territoire qui ne relèvent pas expressément d'autres institutions ou organes, c'est-à-dire tout le réseau non classé. Les Communes ou les communautés locales sont appelées, selon la stratégie nationale du secteur des transports, à générer 10 % des coûts de réhabilitation et 100 % des coûts d'entretien. Le gouvernement central finance 90 % des coûts de réhabilitation avec l'aide des bailleurs de fonds.

2.2.2. Etats des réseaux routiers dans la Commune de Za-Kpota

La figure 2 présente la carte des infrastructures de transport dans la Commune de Za-Kpota.

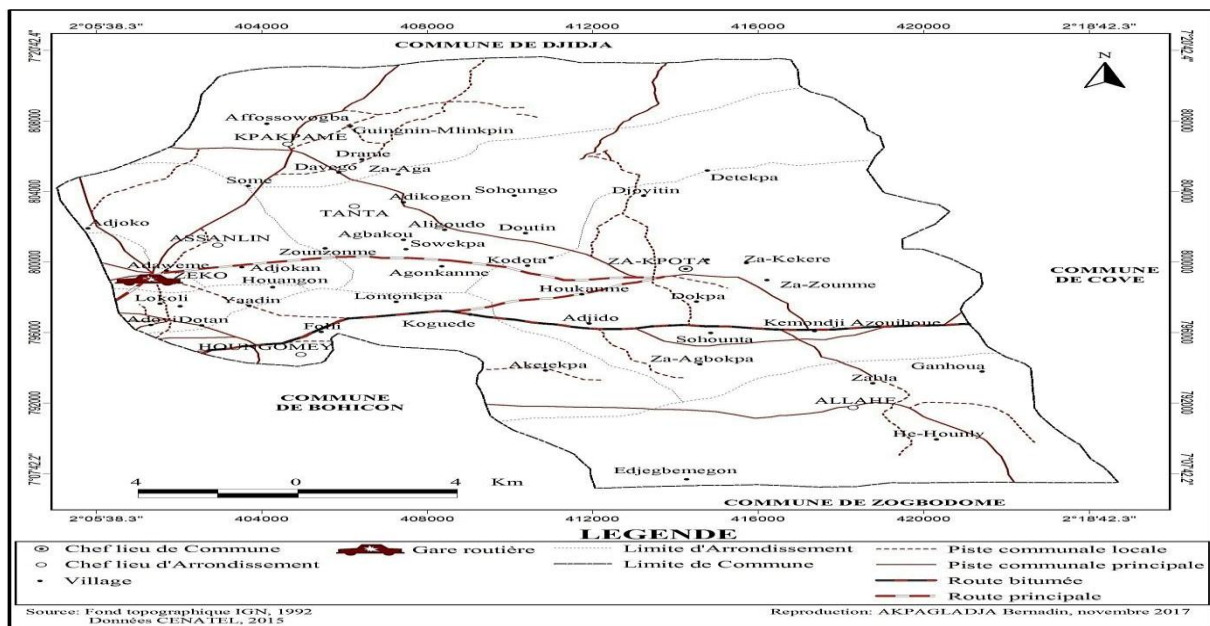


Figure 2 : Infrastructures de transport dans la commune de Za-kpota

La figure 2 présente les différents types de réseaux existant dans le secteur de recherche. Le réseau routier, très perceptible, est le réseau le plus sollicité pour le déplacement des biens et des personnes dans le secteur d'étude. Il prend en compte les routes bitumées, les routes communales en terre et les pistes. Les voies en terres sont très dégradées et impraticables en période de pluie. Malgré son insuffisance, il joue un rôle significatif dans le développement de la Commune de Za-Kpota. Sur une superficie de 600 km², la Commune de Za-Kpota est assurée par trois catégories de voies terrestres dont une voie bitumée (RNIE4), une Route Nationale (RN) en terre et une piste de déserte rurale.

2.2.3. Routes bitumées

La Commune de Za-Kpota souffre d'une insuffisance et d'une dégradation des infrastructures de transport pour le développement des activités. Elle est traversée par un seul principale axe bitumée qui est la Route Nationale Inter-Etat (RNIE 4) Bohicon-Covè traversant trois arrondissements de la Commune de Za-Kpota (Houngomey, Za-Kpota centre et Allahé). Cet axe permet à la population d'être en permanente communication avec les Communes de Bohicon, Covè et Zagnanado. La photo 1 illustre une route bitumée du secteur d'étude.



Photo 1 : Vue partielle de la RNIE4 Bohicon-Covè à la hauteur d'Adjido

Prise de vue : YETONGNON, août 2019

Cette route est très utilisée par les populations et répond à leurs besoins. Sur cette voie bitumée, on observe tous les jours un trafic dynamique sur ce tronçon. D'après l'avis de 90 % de la population rencontrée lors des travaux de terrain, la majorité des infrastructures sont en mauvais état.

2.2.4. Route carrossable

Selon les enquêtes de terrain, malgré leur état de dégradation avancée, les Routes Nationales (RN) sont majoritairement en terre reliant Bohicon-Tindji sur une longueur de 13 km et Za-Kpota-Tindji sur une longueur de 25 km qui débouche sur d'autres Communes frontalières. La photo 2 présente une route principale dans le secteur d'étudié.



Photo 2 : Vue partielle de la route reliant Bohicon-Tindji à la hauteur de Zoungoudo

Prise de vue : YETONGNON, août 2019

La photo 2 présente l'aspect physique de la Route Nationale (RN) qui relie Bohicon-Tindji. En période pluvieuse, elle se dégrade et devient parfois impraticable causant ainsi le ralentissement du commerce.

2-2-5- Pistes

Les pistes créent toutes relations villes-campagne et permettent aux populations rurales de jouir des services de la ville. Elle joue un important rôle dans l'approvisionnement et l'acheminement des produits agricoles vers les marchés environnants. Leur largeur varie entre 3 et 4 m quand elles sont aménagées. Les différentes pistes sont des tronçons prioritaires de ces milieux ruraux. Les réseaux routiers dans la Commune de Za-Kpota sont d'une grande importance dans la transaction des biens et des personnes entre les différentes localités de la Commune. L'installation, l'assainissement et l'extension des différentes infrastructures routières sont à la charge de l'État central (Mairie de Za-Kpota, 2008, p 45) qui à travers une politique progressive de désenclavement permet de mettre fin au calvaire des populations (photo 3).



Photo 3 : Vue partielle d'une piste reliant Houngomey-Akètèkpa

Prise de vue: YETONGNON, août 2019

Cette photo 3 montre une piste dans son état presque impraticable. Cette piste qui relie le village de Houngomè-IlAkètèkpa et qui permet aux usagers de vite faire le trajet chaque année dans le même état.

Il existe plusieurs infrastructures de transports qui conditionnent le développement socio-économique de la Commune de Za-Kpota. Néanmoins, ces infrastructures sont insuffisantes et leur praticabilité et entretien s'avèrent indispensables pour contribuer aussi longtemps au développement de la Commune.

2.2.6. Influence des infrastructures de transport

Elle comprend la praticabilité, l'entretien, la gestion et l'importance des infrastructures de transport.

2.2.6.1. Praticabilité des infrastructures routières

La Commune de Za-Kpota est assujettie par les infrastructures routières secondaires notamment les pistes de désertes rurales. En effet, sous l'action de la pluie, les voies en terre et les pistes rurales deviennent très impraticables. En saison pluvieuse, l'eau inonde les voies, crée des ravins et sous l'action combinée des camionnettes, des gros porteurs et des cyclomoteurs naissent les nids de poule c'est-à-dire des excavations créées sur les voies.

Ces dégradations rendent très difficile l'utilisation de ces tronçons et créent parfois des pannes aux véhicules ou des cas d'accidents engendrant des pertes en vie humaine. La figure 3 présente l'état de praticabilité des pistes dans la Commune de Za-Kpota.

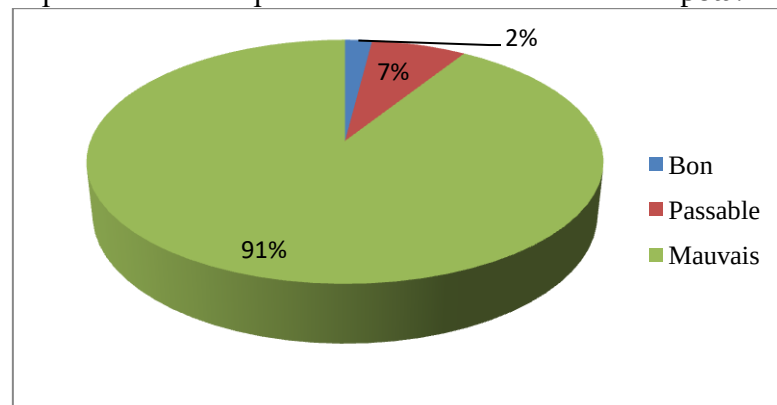


Figure 3 : Etat de praticabilité des pistes dans la commune de Za-kpota

Source : Résultat d'enquête de terrain, juin 2019

D'après l'analyse de la figure 3, il ressort que dans la commune de Za-Kpota, on enregistre 2 % de pistes en bon état, 7 % dans un état passable et 91 % dans un état très dégradé. Dans la Commune de Za-Kpota, la longueur des pistes est estimée à 1305 Km (OPR, 2015, p 12). Lorsque 91 % de cette route se trouve dans un état de dégradation avancé surtout en période de pluie, les activités agricoles et économiques dans cette commune sont affectées par ces voies en terre et ces pistes qui sont les plus utilisées par la population.

2.2.6.2. Entretien des infrastructures routières

Ils existent plusieurs moyens utilisés pour entretenir les infrastructures de transport. Il s'agit de méthodes mécanisées et manuelles qui sont soutenues par des moyens mécaniques et financiers. Ils permettent l'assainissement, l'extension de ces différentes infrastructures routières. Ainsi, en ce qui concerne les voies bitumées (RNIE) et en terre (RN) dans cette Commune, leur entretien relève de la compétence du ministère des travaux publics et des transports par ces directions régionales et ces services compétents qui procèdent à des entretiens courants et périodique quand le besoin se fait sentir. Plus souvent, c'est la

Commune elle-même avec l'aide de quelques partenaires coopératives (DANIDA-Union européenne) qui s'occupe de leur entretien. Quant aux pistes, elles sont entretenues quand la population se plaint. Ainsi, la mairie, en collaboration parfois avec la DPR, procède à des nivellements de ces pistes. Il est soulevé que la mairie de Za-Kpota ne dispose que de quelques équipements d'entretiens routiers pour l'exécution des travaux. Il ressort que beaucoup d'efforts restent à fournir par les autorités communales dans la politique de désenclavement de ces différentes routes et pistes.

La figure 4 montre la périodicité et l'entretien routier selon les enquêtes faites auprès des conducteurs dans la Commune de Za-Kpota.

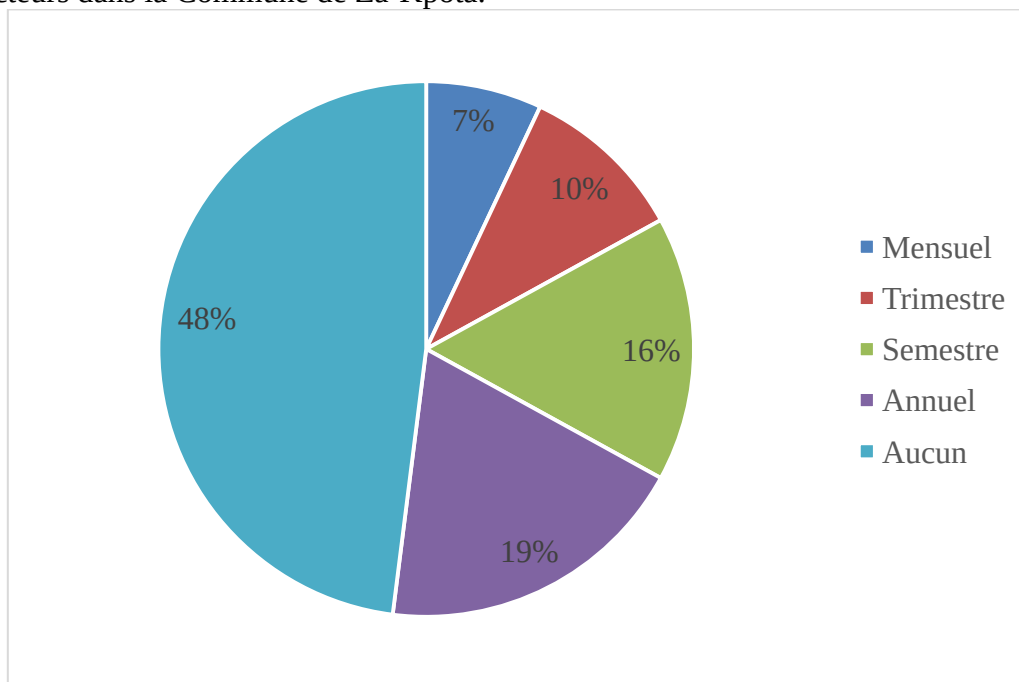


Figure 4 : Périodicité et entretien routier

Source : Résultat d'enquête de terrain, juin 2017

D'après la figure 4, 7 %, des conducteurs ont affirmé que les entretiens des routes se font mensuellement, 10 % ont affirmé que ces entretiens se font par trimestre, 16 % par semestre et 19 % annuellement. Par contre, 25 autres conducteurs soit 48 % ont affirmé qu'aucun entretien n'est effectué ni trimestriellement ni semestriellement encore moins annuellement. De ce point de vue, il ressort que beaucoup d'efforts restent à fournir par les autorités communales pour l'entretien des réseaux routiers.

2.2.7. Gestion des infrastructures

Selon les enquêtes de terrain, l'État et la Commune sont en général, les intervenants dans l'entretien des routes. Seul l'entretien des RNIE, RN et les RD relève de la compétence de l'État, (article 2, 3,4, 5 ,6 ,7 et 8).

Les Routes Communales (RC) non classées, constituées de pistes et de sentiers, sont à la charge de la Commune selon les articles 88 et 120 des lois sur la décentralisation. Mais en réalité, les Communes sont financièrement limitées pour faire face aux dépenses de la construction et de l'entretien des routes et pistes.

Pour l'exécution des travaux de conception de projets, de planification, de construction, de suivi, de contrôle et autre, des infrastructures routières dans la Commune de Za-Kpota, on assiste à la participation de plusieurs acteurs direct et indirect. Au nombre de ces acteurs, on distingue l'Etat central qui agit par l'intermédiaire du ministre des travaux publics et des transports, du fonds routiers, du fonds d'infrastructures des villes secondaires, de la Direction

Générale de Travaux Publics et des Transports, de la Direction des Routes et Ouvrages d'Art, et de la Direction Régionale des Travaux Publics et transports Zou / Colline. A travers ces diverses structures, l'Etat a initié et mis en œuvre plusieurs programmes d'aménagement et d'entretien des infrastructures de transport routiers à Za-Kpota.

Parmi ces programmes dans la Commune, on peut citer : la SNTR (Stratégie Nationale de Transport Rural) qui met en œuvre la convention de partenariat pour l'aménagement et l'entretien des routes dans le cadre du programme quinquennal 2012-2016. A part l'intervention de l'état central, il y a l'intervention des partenaires au développement et celle de la population à la base. Dans le rang des partenaires qui interviennent dans le pays, il y a la DANIDA (Agence Danoise pour le Développement) ; l'Union Européenne. Du côté de la municipalité ou de la Commune, elle essaie de consacrer environ 16 % du budget annuel aux aménagements des infrastructures routières. A cet effet, elle procure des moyens matériels tels que les niveleuses, les bulls, les compacteurs, les portes charges qui permettent d'opérer des aménagements sommaire et l'entretien de quelques pistes prioritaires. En ce qui concerne la participation des populations bénéficiaires de ces infrastructures, elle est presque inexistante dans la Commune à part le regroupement volontaire des populations à des moments donnés. Malgré les efforts consentis par le pouvoir central, les autorités locales et communales afin d'atténuer le calvaire des usagers de la route, les infrastructures de transport manquent d'un entretien régulier et exposent constamment les populations aux accidents de la circulation. Les équipes d'entretien sont insuffisantes et ne disposent pas des équipements et des fonds nécessaires pour jouer pleinement leur rôle.

2.2.8. Organisation et structuration de l'espace

Concernant la structuration de l'espace dans la Commune de Za-Kpota, la quasi-totalité des arrondissements du secteur d'étude ne sont pas lotis excepté une partie de Za-Kpota centre, chef-lieu de la Commune, ce qui cause le retard dans le développement des localités. La plupart de la population autochtone est installée de façon anarchique et sans aucune autorisation dans des habitats précaires et aussi la vente anarchique des terres sur fond de conflits fonciers et domaniaux. Au bord des routes, on assiste à une installation anarchique des commerçants et les constructions sont érigées sans aucune mesure de sécurité. La poussée humaine s'est plus concentrée surtout dans l'arrondissement de Za-Kpota centre, de Kpozoun et Zeko et le long de la route inter-état. Ce phénomène s'est accentué par la forte pression qu'exercent les migrants environnants.

2.2.9. Importance des infrastructures de transport routier dans l'accès aux services de base dans la Commune de Za-Kpota

La présence des infrastructures de transports malgré leur état permet aux populations du secteur d'étude et de ces environs de bénéficier de l'accès aux différents services de base. Ces infrastructures jouent d'importants rôles dans la vie de la population. Les transports apportent une condition non négligeable à l'économie de la Commune. Un réseau d'infrastructure routière performant et en bon état permettrait l'accès facile aux services sociaux de base (école, centre de santé, marché). Il contribuerait à l'amélioration des coûts de transport et même à la réduction du prix de certains produits. Il permettrait aux marchés locaux de s'approvisionner en produits de grande consommation. Ces infrastructures de transport routier amènent les exploitations agricoles et la population toute entière à communiquer avec d'autres localités. Grace à l'amélioration et au renforcement des infrastructures de transport routier, la population retrouvera de bonnes conditions de vie et de santé grâce à l'accessibilité des services sociaux.

2.2.10. Importance socio-économique liée aux infrastructures de transport routier dans la commune de Za-kpota

Par sa superficie, la commercialisation des produits agricoles est liée à l'utilisation des infrastructures de transport qui permettent aux producteurs de faire écouler leurs marchandises sur les marchés. Les activités commerciales dans la Commune de Za-Kpota sont fondées dans une large mesure sur la vente des produits agricoles. Ainsi, l'agriculture est la première activité de par son importance économique et l'intérêt que la population lui accorde. Mais, le convoiement de ces produits vers les marchés d'écoulement rencontre d'énormes difficultés du fait du mauvais état et de l'insuffisance des infrastructures de transport routier. Du champ à la maison et de la maison au marché du village : ici du sentier à la piste, le paysan joint le marché du village à pied, à vélo ou à moto avec ses articles grâce aux infrastructures de transport routier existant.

Des marchés ruraux aux marchés primaires de collecte : les pistes de desserte rurale sont les plus utilisées dans ce cas avec les moyens techniques de déplacement comme les véhicules ou les motos "Zémidjan". Des marchés primaires aux marchés régionaux ou secondaires de regroupement des produits collectés sur les marchés primaires : les infrastructures utilisées ici sont souvent constituées de routes en terre de barre. Elles facilitent l'évacuation des grandes quantités de produits des marchés primaires aux variétés régionales qui constituent des nœuds importants dans la consommation ou l'exploitation des produits. La figure 5 ci-dessous présente les résultats du modèle d'analyse SWOT des infrastructures de transport dans l'organisation de l'espace dans la Commune de Za-Kpota.

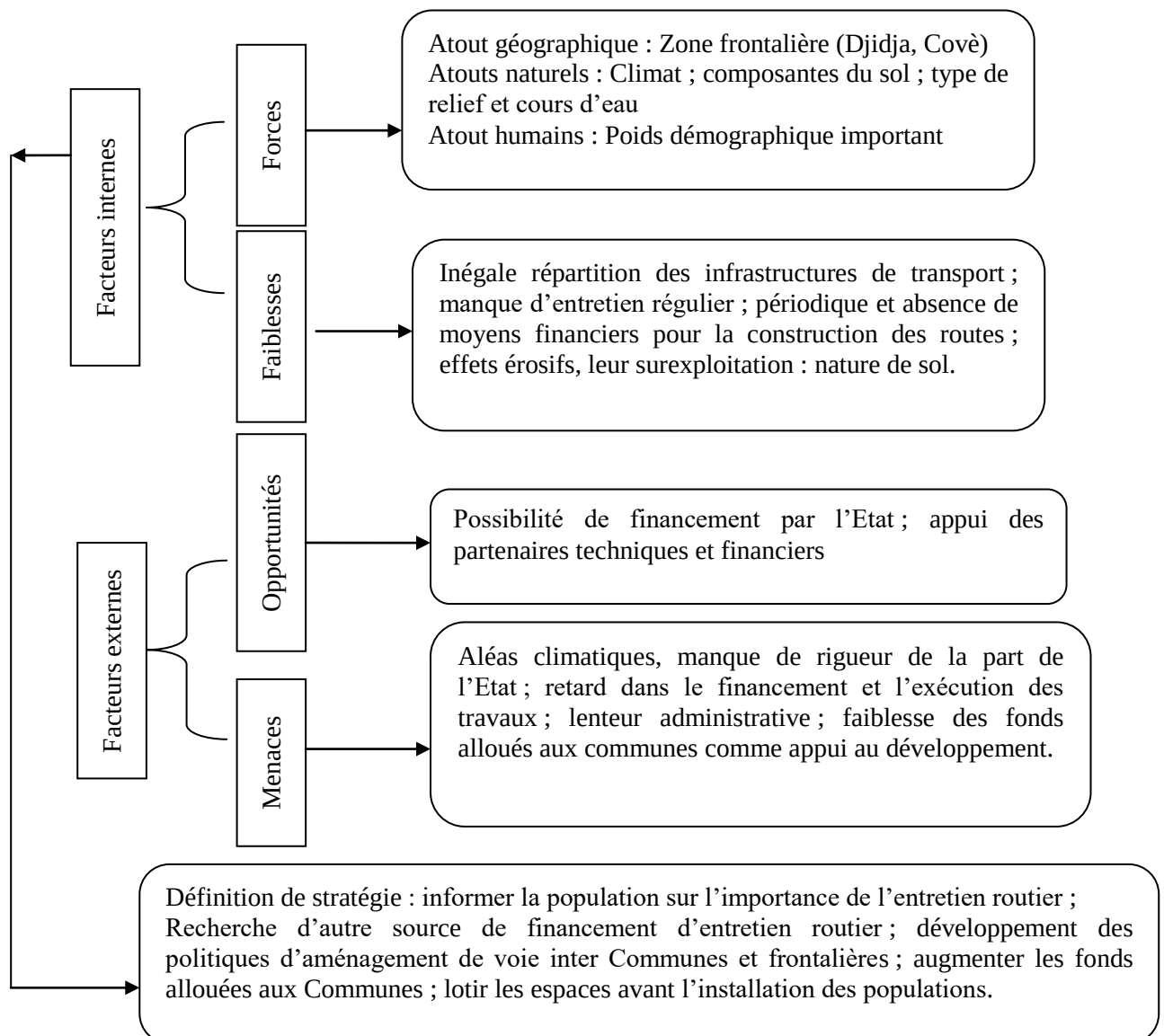


Figure 5: Résultats du modèle d'analyse SWOT appliqué aux infrastructures de transport dans l'organisation de l'espace dans la commune de Za-kpota

Source : Enquête de terrain, août 2019

L'analyse de la figure 5 montre la présence de deux facteurs : les facteurs internes et externes. Les facteurs internes sont les forces, les faiblesses et les stratégies. Les forces sont les atouts

géographiques : zone frontière ; atouts naturels (climat, composantes du sol) et les atouts humains (poids démographique). Les faiblesses sont l'inégale répartition des infrastructures de transport, le manque d'entretien régulier, le manque de moyens financiers pour la construction des routes.

Quant aux stratégies, il faut informer la population sur l'importance de l'entretien routier, rechercher d'autres sources de financement pour l'entretien des voies, augmenter les fonds allouées aux Communes, lotir les espaces avant toute installation. En ce qui concerne les facteurs externes, ce sont les menaces et les opportunités. Les menaces sont les aléas climatiques, le manque de rigueur de la part de l'État, le retard dans le financement et l'exécution des travaux. Les opportunités sont les possibilités de financement par l'État, les fonds d'aides des partenaires techniques et financiers.

➤ **Discussion**

Les résultats obtenus au terme des enquêtes de terrain ont montré que la Commune de Za-kpota dispose des infrastructures de transport de 305 km de réseaux routiers dont 28 km environ sont bitumés. Toutefois, la plupart des routes à Za-Kpota sont en état de dégradation avancée et leur nombre est insuffisant pour répondre aux besoins de la population qui ne cesse de se plaindre. Ces résultats trouvés à Za-Kpota sont similaires à ceux obtenus par P. Claval (2006, p 335), qui met en exergue l'importance de l'organisation régionale dans la structuration de l'espace en considérant le réseau mondial de communication comme le ressort essentiel de l'organisation de l'espace. Il ressort que les changements qui ont profondément affecté les rapports à l'espace des sociétés humaines s'inscrivent dans un quadruple mouvement : le recours aux formes d'énergies distend le lien entre ressources, le travail et la population ; la mobilité des hommes, des biens et des idées ravive la concurrence, renforce le rôle des voies, des nœuds et des réseaux dans l'organisation de l'espace et élargit les cadres de vie ; les contraintes du milieu n'ont pas disparu : elles se sont déplacées, puisque les rejets qui entraînent la concentration des hommes et des activités perturbent les pyramides écologiques sur les aires de plus en plus larges ; la naissance des cultures de masse et le renforcement des cultures savantes constituent le terme provisoire d'une évolution marquée par la généralisation de l'instruction publique, l'accent n'a pas été mis sur l'organisation locale qui est la base fondatrice du développement de cette région.

Quant à G. Radji (2006, p 99), il souligne la liaison entre le transport, la production et le marché d'écoulement, c'est ainsi qu'il affirme qu'au Bénin, le réseau routier est constitué de Routes Nationales Inter-Etats (RNIE) qui le relient aux pays limitrophes, de Routes Nationales (RN) qui assurent les liaisons entre les départements et les pistes de dessertes rurales. Ces pistes sont d'une importance capitale dans notre pays car elles assurent la liaison entre le lieu de production et le marché d'écoulement. A cet effet, il importe d'effectuer d'énormes travaux de réhabilitation et d'entretien sur les différentes routes, afin de favoriser un meilleur transport des personnes et des biens. Par ailleurs, le PNUD (2006, p 25) affirme que les infrastructures routières jouent un rôle très important dans la production de biens,

gage de la création de la richesse. La stratégie OMD pour le secteur des transports doit veiller à la prise en compte des actions de construction, de réhabilitation et d'entretien du réseau national. Pour corroborer cette affirmation, D. Bessan (2008, p 72), a affirmé que l'évolution rapide de la population et la mise en place de nouveaux services et sociétés impliquent un zonage de l'espace rural. Cela a entraîné la création des villages ou quartiers fonctionnellement et matériellement séparés avec des caractéristiques physiques et sociales. Ces résultats sont contraires à ceux obtenus par A Dorier (2006, p 447) qui a plutôt mis l'accent sur le déplacement des automobiles urbains et l'environnement. Il attire notre attention sur, non seulement les nuisances locales dues aux transports tels que le bruit, la pollution de l'air, mais aussi la liaison entre le transport, la dépendance énergétique et l'effet de serre. L'auteur avance que, selon les systèmes de déplacement des villes du sud, on assiste au poids croissant de la motorisation individuelle avec un usage accru au détriment des transports collectifs. Après avoir illustré la responsabilité dans les impacts environnementaux, il avance que les consommations du carburant dans les villes du sud sont faibles mais croissantes, cela sous-tend que les émissions de gaz à effet de serre sont faibles actuellement et pourtant, c'est un enjeu à ne pas négliger. Cependant, l'auteur n'a pas souligné l'importance de la motorisation individuelle dans le développement socio-économique de ces villes du sud.

➤ **Conclusion**

Pour une meilleure contribution des infrastructures de transport et la structuration de l'espace, la praticabilité et la disponibilité des routes et pistes en toutes saisons sont indispensables. Pour cela, les autorités à divers niveaux, doivent œuvrer à assainir les différentes infrastructures de transport notamment les pistes qui permettent l'évacuation des produits agricoles vers les centres urbains et aussi œuvrer à la réalisation effective du lotissement, qui constitue un instrument de développement des espaces dans la totalité des arrondissements du secteur d'étude. Telles sont les conditions nécessaires pour la structuration de l'espace dans la commune de Za-Kpota.

Références Bibliographiques

- AGOSSOU, Nyassogbo Diop. (2008). *Initiation à la géographie régionale*. Bibliothèque Nationale du Bénin, 4^{ème} édition, Porto-Novu, 72 p.
- BESSAN, Dieudonné. (2008). *Place du transport dans le développement de la commune de Bopa*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 72 p.
- CAE, (2007). *Conseil d'Administration Economique* ; 5^{ème} session du comité du commerce, de la coopération et de l'intégration régional du 8 au 10 octobre 2007, 6^{ème} édition, Addis Abeba, Ethiopie, 20 p.
- CLAVALL, Paul. (2006). *Géographie régionale de la région au territoire*. Armand Colin, 8^{ème} édition, Paris, 335 p.
- DERRUAU, Max. (2007). *Géographie humaine* ; Armand Colin ; 8^{ème} édition, Paris ; 447 p.
- DORIER-Apprill, (2005). *Ville et Environnement*, SIDES, 5^{ème} édition, Paris, 511 p.
- HUGON, Philippe. (2000). *La croissance et la crise est-asiatique au regard de la régionalisation ; le rôle des infrastructures et des réseaux*, Monde en développement, 6^{ème} édition, Paris, 109 p.
- INSAE, (2013). *Recensement Général de la Population et de l'Habitation*, 8^{ème} édition, Cotonou, 75 p.
- GNANCADJA, Jean. (2012). *Infrastructures de transport, Mobilité et croissance*, 6^{ème} édition, Paris, 110 p.
- MAIRIE de Za-Kpota, (2008). *Plan de développement communal*, 1^{ère} édition, Za-Kpota, 45p.

- MDCTTD/PR, (2006). *Stratégie sectorielle des transports actualisés*, 2^{ème} édition, Bohicon, (2007-2011). 73 p.
- MICHEL, Delpech. et REMY, Paul. (2007). *Infrastructure de transport, mobilité et croissance : commentaire*, Roger Guennerie, Documentation française, 7^{ème} édition, Paris, 235 p.
- MONGBO, Roch Lambert. (2013). *Dynamique des infrastructures routières à Bohicon et leur impact sur le développement urbain*, 2^{ème} édition électrique, Bohicon 102 p.
- ONU-CEA, (2007). *Cinquième session du comité du commerce de la coopération et de l'intégrité régionale*; Addis- Abeba, (Ethiopie), 18 p.
- PNUD. (2006). *Rapport sur la situation économique et sociale du Bénin*, 2^{ème} édition, Bénin, 35 p.
- RADJI, Gérard. (2006). *Les infrastructures routières dans la commune de Djougou*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 99 p.
- ROBIN, Crépin. et RANGA, Roger Kader. (2008). *Diagnostic des Infrastructures Nationales en Afrique, Améliorer la connectivité : investir dans les infrastructures de transport en Afrique subsaharienne*, 5^{ème} édition, Berlin, 9 p.
- RODRIGUE, Jean Paul. (2011). *Systèmes et réseaux de transport, concept 3 : Dimension spatiale des réseaux, le transport et l'espace*, 9^{ème} édition, Paris, 123 p.
- SCHWARTZ, Daniel. (1995). *Méthode statistique à l'usage des médecins et des biologistes*. 4^{ème} édition médicale, Flammarion, Paris, 214 p.
- THISSE, Jean François. (2009). *Les perspectives du transport inter-urbain de personnes : Rapprocher les citoyens*, 10^{ème} édition, Paris, 26 p.

ÉVOLUTION SPATIALE DE L'ANACARDIER ET IMPLICATIONS FONCIÈRES DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE LANGUIBONOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)

AMANI ASSIE FELIX

Doctorant en géographie, Université Alassane Ouattara, felixassie94@gmail.com

KOUAKOU DJAHA NIMLAN JOSIANA

Doctorante en géographie, Université Alassane Ouattara, Kouakoujosi2017@gmail.com

KOFFI YAO JEAN JULIUS

Maitre de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara, yao.julius@ird.fr

BRIN ADOU KOUABENAN

Docteur en géographie, Université Alassane Ouattara, brinadkob@yahoo.fr

Résumé

La décennie 1980 a été marquée, en Côte d'Ivoire, par une crise des matières premières agricoles notamment le café, le cacao et le coton. Cette crise a provoqué un appauvrissement de la population paysanne. Face aux difficultés rencontrées dans l'exportation des produits agricoles, les autorités ivoiriennes ont opté pour la promotion des cultures vivrières à travers la politique de l'autosuffisance alimentaire. Mais, les conditions de production des cultures vivrières sont mises à mal ces dernières années dans les régions de savane du fait de l'essor de la culture de la noix de cajou. Cela est de même pour la sous-préfecture de Languibonou où l'essor de la culture de l'anacarde engendre de nombreuses implications foncières.

Cet article dont l'objectif est de présenter les modes de résolutions des litiges fonciers engendrés par l'évolution spatiale de l'anacardier s'est appuyé sur une enquête de terrain et de la recherche documentaire. Les résultats obtenus révèlent que le dynamisme spatial de l'anacardier est dû aux prix élevés de la noix de cajou (90%) et à la migration de retour (47%). Toutefois, ce développement de la culture de l'anacardier entraîne la réduction des terres (39%) ce qui est source de litiges fonciers dans les villages. Pour résoudre ces problèmes fonciers, les autorités coutumières (75%) et administratives (25%) sont sollicitées.

Mots clés : Evolution spatiale, cultures pérennes, localités rurales, Problèmes fonciers, sous-préfecture de Languibonou (Centre de la Côte d'Ivoire)

Abstract

1980s in Côte d'Ivoire were marked by a crisis in agricultural raw materials, in particular coffee, cocoa and cotton. This crisis caused an impoverishment of the peasant population. Faced with the difficulties encountered in the export of agricultural products, the Ivorian authorities have opted to promote food crops through the policy of food self-sufficiency. However, the production conditions for food crops have been compromised in recent years in the savannah regions due to the boom in cashew nut cultivation. The same is true for the Languibonou sub-prefecture, where the boom in cashew cultivation is causing many land problems.

This article whose objective is to present the land tenure problems caused by the spatial evolution of cashew cultivation, is based on a field survey and documentary research. The results obtained show that the spatial dynamism of the cashew tree is due to the high price of cashew nuts (90%) and to return migration (47%). However, this development of cashew cultivation leads to a reduction in cultivable land (39%).

Keywords : Spatial evolution, perennial crops, rural localities, land issues, Languibonou sub-prefecture (Center of Ivory Coast)

Introduction

Pour assurer le développement de son économie, la Côte d'Ivoire a accordé, dès son accession à l'indépendance, la priorité à l'agriculture. Pour ce faire, le pays a privilégié les produits d'exportation prisés sur le marché mondial, à savoir le café et le cacao (A. R. Kouassi et al., 2017, p. 67). Toutefois, ce modèle de développement agricole a été interrompu par la crise mondiale des années 1980. Cette crise singulièrement due à des chocs pétroliers s'est traduite en Côte d'Ivoire par la chute des prix des principaux produits agricoles d'exportation notamment le café, le cacao et le coton. Elle a provoqué un appauvrissement de la population paysanne (MINAGRA, 1993, pp. 5-6). À cette crise, s'est ajoutée la sécheresse des années 1980 induite par la baisse significative des précipitations (Y. Brou, 2009, p. 15). Face aux difficultés rencontrées dans l'exportation des produits agricoles, les autorités ivoiriennes ont opté pour la diversification des cultures. Ainsi, l'anacardier fut introduit dans les régions du Centre et du Nord du pays.

L'anacardier présente l'avantage de produire des noix de plus en plus demandées à des fins industrielles (M. Sanogo, 2012, p. 2). C'est alors que l'anacardier est devenu une spéculation qui suscite assez d'intérêt chez les paysans au point qu'elle est en passe de s'accaparer les meilleures terres dans le contexte actuel de l'augmentation des superficies culturales. Sa production est passée de 400 000 tonnes en 2011 (N. R. Yao et al, 2013, p. 44) à 725 000 tonnes en 2016, faisant de la Côte d'Ivoire le premier exportateur mondial de noix brutes de cajou pour une superficie de 450 000 hectares (FAO, p. 2). Dans la sous-préfecture de Languibonou, une entité déconcentrée du Centre ivoirien, cette culture est aussi en perpétuelle évolution.

La sous-préfecture de Languibonou est située dans la région de Gbêkê précisément dans le département de Botro à 18 km de Bouaké, le chef-lieu de région. Elle couvre une superficie de 265,5 km² avec une population estimée à 22 867 habitants en 2014. Elle est limitée au Nord par les sous-préfectures de Botro et de Diabo, au Sud par les sous-préfectures de Sakassou et de Dibri-Asrikro, à l'Est par la sous-préfecture de Bouaké et à l'Ouest par celles de Béoumi et de Bobokro. Dans cette localité, cet essor de la culture de l'anacarde, dû aux prix bord champ intéressants, engendre de nombreuses implications foncières. Alors la question qui se dégage est la suivante : quelles sont les implications foncières liées à l'évolution spatiale de la culture de l'anacardier de la sous-préfecture de Languibonou ? De cette question centrale découlent les questions subsidiaires suivantes : Quels sont les explicatifs du développement spatial de l'anacardier dans la sous-préfecture de Languibonou ? Quel est le niveau d'évolution spatiale de la culture de l'anacarde ? Quels sont les modes de gestion des litiges fonciers engendrés par l'évolution de la culture de l'anacardier ?

Ce travail qui est une investigation va permettre d'accroître les connaissances de la communauté scientifique sur les impacts de la pratique de l'anacardier et permettre aux autorités coutumières et administratives en charge de la gestion des litiges fonciers dans le milieu rural d'élargir leurs voies et moyens de résolutions.

1- MATERIELS ET METHODES

1-1- Contexte théorique

Le concept « évolution spatiale » renvoie aux changements que l'on peut repérer dans un espace. Ils peuvent être positifs (un lieu qui se met à attirer) ou négatifs (un lieu en déclin, en déprise). Ainsi, les localisations des populations et de leurs activités varient, transformant la hiérarchie et les liens entre les parties du territoire, transformant son organisation⁶⁷. Donc, l'« évolution spatiale de l'anacardier⁶⁸ » signifie la croissance au niveau des aires de culture de l'anacardier. Cette évolution est à l'origine de la croissance économique.

Quant au groupe de mot « implications foncières », il renvoie aux conséquences liées à l'utilisation du foncier engendrées par l'évolution de la culture de l'anacarde. Les implications peuvent être avantageuses ou désavantageuses pour le producteur.

La théorie utilisée pour cette étude est celle du choix raisonné. Cette théorie est un modèle d'explication utilisé par les théoriciens des sciences sociales afin d'interpréter le comportement des acteurs concernés. Elle est une théorie de l'action dont l'explication repose exclusivement sur les motivations individuelles. La théorie du choix rationnel attribue aux agents un comportement rationnel, qui en raison d'un certain nombre de préférences, adoptent un comportement en visant le plus grand profit, ou le moindre mal. Dans le cadre de cette recherche, cette théorie montre que l'aspect objectif (le gain) pousse les paysans à cultiver l'anacardier malgré ses nombreux impacts sur la société de cette localité. Cette présente contribution vise comme objectif de présenter les différentes implications foncières engendrées par l'évolution de la culture de l'anacardier dans la sous-préfecture de Languibonou. De façon spécifique, il s'agit d'abord d'identifier les facteurs explicatifs de la pratique de la culture de l'anacardier. Ensuite, l'on s'attelle à montrer le niveau d'évolution spatiale de l'anacardier. Enfin, il s'agit d'évaluer les modes de gestion des litiges fonciers des autorités coutumières et administratives dans la sous-préfecture de Languibonou.

1-2- Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, la collecte des données s'est faite au moyen de trois techniques : la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête de terrain. La recherche documentaire s'est déroulée au sein des services techniques de la direction régionale du Ministère de l'Agriculture, à la Direction régionale de l'ANADER⁶⁹ ainsi qu'à la sous-préfecture de Languibonou. La documentation a servi de base empirique pour cerner le phénomène d'évolution spatiale de l'anacarde en Côte d'Ivoire et en particulier celle opérée dans cette sous-préfecture. Ces informations secondaires ont été complétées par des prises de vue et des enquêtes de terrain qui ont permis de faire des observations et de mener des entretiens avec les populations de la zone d'étude. Les entretiens ont fourni des données qualitatives sur les facteurs d'évolution spatiale, les implications foncières de l'exploitation des terres cultivables ainsi qu'au niveau des interventions des autorités en charge des litiges fonciers dans cette entité déconcentrée. Il s'agit du sous-préfet de Languibonou et des autorités villageoises. Quant à l'enquête par questionnaire, elle a été réalisée auprès de 60 chefs de ménages, c'est-à-dire 10 producteurs d'anacarde comme de vivriers, dans chaque village. Il a permis d'obtenir les données quantitatives sur le phénomène étudié. Les données

⁶⁷ Lexique de Géographie : Vocabulaire et Notions, DICO GÉO, p. 11.

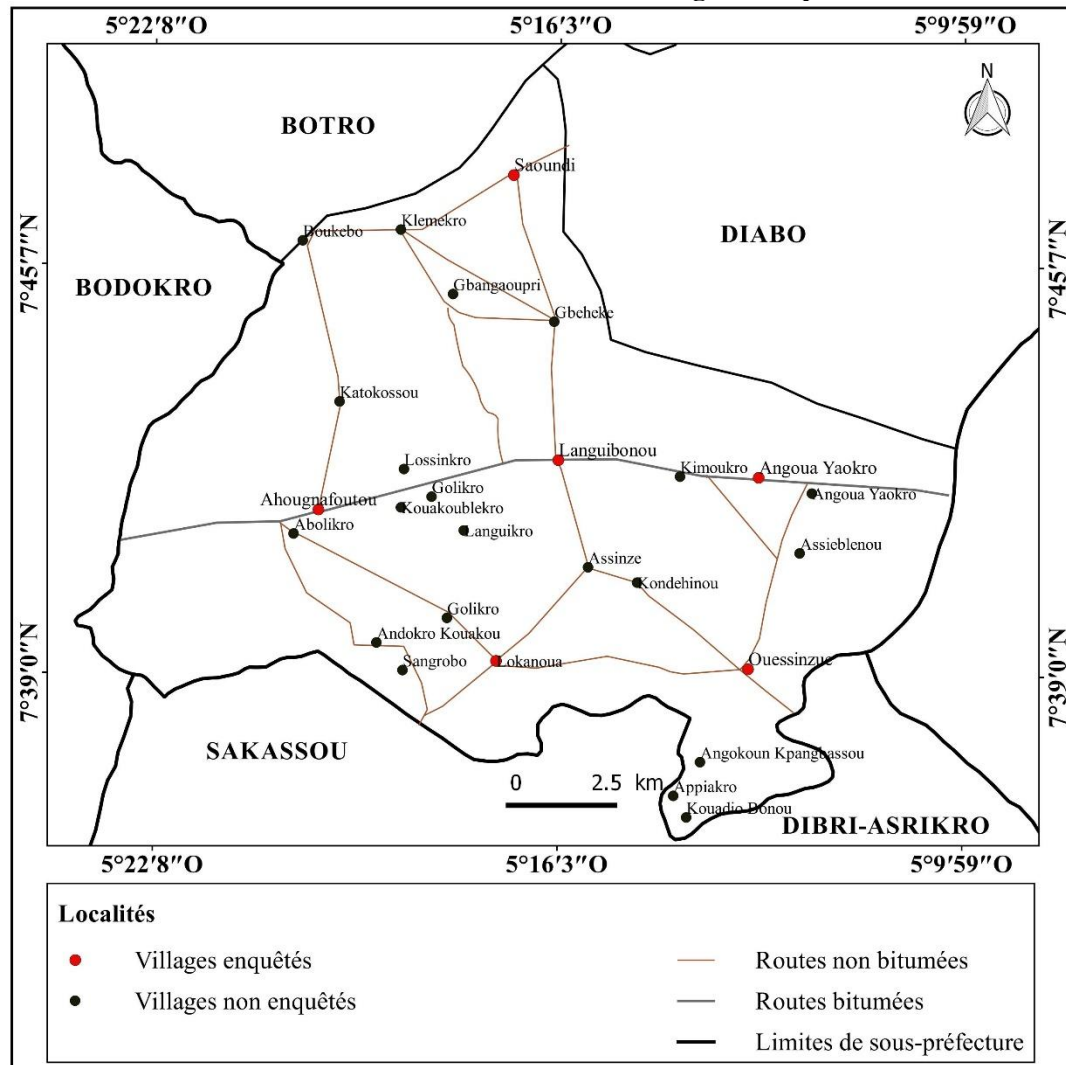
⁶⁸ La plante qui produit des fruits comprenant la noix de cajou et la pomme de cajou.

⁶⁹ Agence Nationale d'Appui au Développement Rural.

de cette étude ont été recueillies grâce à des enquêtes qui se sont déroulées du 24 juillet au 30 septembre 2019 dans les villages de la sous-préfecture de Languibonou. Cette étude s'appuie l'hypothèse de recherche selon laquelle la pratique massive de l'anacardier est source de nombreuses implications dues à la compétition d'usage.

Pour le choix de villages, les critères tels que la localisation des villages à l'intérieur de la zone d'étude, la spatialisation, la taille du village et le niveau de la pratique de l'anacarde ont été appliqués. Sur les trente-deux (32) villages que compte la sous-préfecture, six (6) sont enquêtés. Ce sont : Ahougnafoutou, Angoua-Yaokro, Languibonou, Lokanoua, Ouessinzué et Saoundi. Ces localités sont de gros producteurs d'anacardiers dans la sous-préfecture de Languibonou (Carte 1).

Carte 1 : Présentation des villages d'enquêtés



Source : BNETD/CCT, 2012 ; Nos enquêtes, 2018

Réalisation: AMANI Félix, 2020

Les résultats de cette contribution sont issus des enquêtes personnelles menées dans la sous-préfecture de Languibonou. Après ces différentes investigations menées, trois résultats ont été obtenus et analysés. Ce sont : les facteurs du développement spatial de l'anacardier, le niveau d'implications foncières liées à l'exploitation des terres cultivables et le niveau d'intervention des autorités coutumières et administratives dans la gestion des litiges fonciers dans cette sous-préfecture.

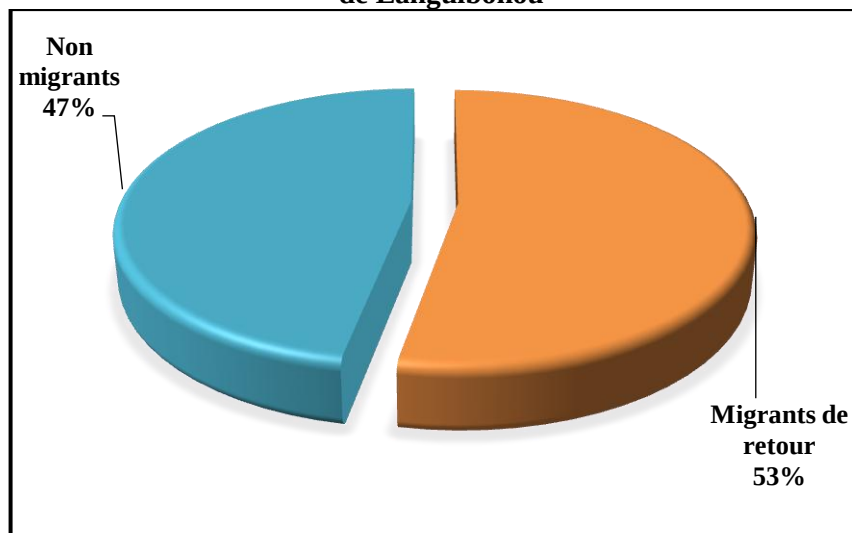
2- Résultats et analyse des données

2-1- Les facteurs explicatifs du développement spatial de l'anacardier dans la sous-préfecture de Languibonou

2-1-1- La migration de retour et l'augmentation des producteurs de l'anacarde

Depuis les années 1990, on assiste à l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, ces mouvements de retour se sont accentués dans la zone nord avec la valorisation de l'anacardier comme une culture d'exportation de la zone. Le retour des immigrés des zones sud-forestières influence la démographie de la sous-préfecture de Languibonou. La figure 1 présente le taux des migrants de retour producteurs d'anacarde dans la localité.

Figure 1 : La fréquence des migrants de retour producteurs d'anacarde dans la sous-préfecture de Languibonou



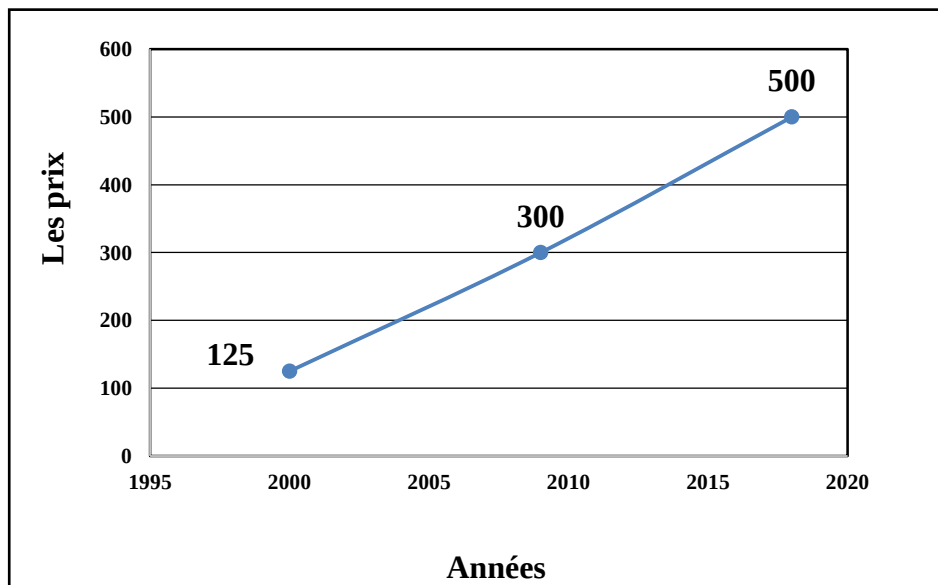
Source : Nos enquêtes, septembre 2019

L'analyse de ce graphique a permis de montrer que 53% des planteurs d'anacardiers sont revenus des zones forestières du pays. En effet, le pays a connu, ces dernières décennies, des différents phénomènes sociaux et politiques. De manière générale en Côte d'Ivoire ce sont la crise militaro-politique de 2002 et la crise post-électorale de 2010. De façon plus spécifique dans les zones forestières du sud ce sont : le déguerpissement de certains paysans des forêts classées et les conflits fonciers avec les populations autochtones, de même certains paysans ont perdu leurs plantations. À cet effet, certains paysans reviennent chez eux au Centre du pays dans le but de faire des champs d'anacardiers afin d'éviter les nombreux problèmes de ces zones productrices du cacao, de café, d'hévéa, etc. L'implication de ces paysans augmente non seulement le nombre de producteurs mais aussi la superficie occupée par l'anacardier. En dehors de ces phénomènes dans les zones forestières, les prix élevés bord champ de la noix ont stimulé aussi les paysans à revenir dans la sous-préfecture de Languibonou.

2-1-2- La hausse des prix de la noix de cajou comme un facteur d'incitation

Les prix des noix de cajou ont connu une augmentation sur le marché national (Y. J. Koffi, 2012, p. 193 et J. Kouakou et al., 2020, p. 26). Cette sublimité des prix a encouragé les paysans à cultiver davantage l'anacardier dans cette entité administrative. La figure 2 présente les prix des noix de cajou dans la sous-préfecture de Languibonou de 2000 à 2018.

Figure 2 : L'évolution des prix des noix de cajou dans la sous-préfecture de Languibonou de 2000 à 2018



Source : Nos enquêtes, septembre 2019

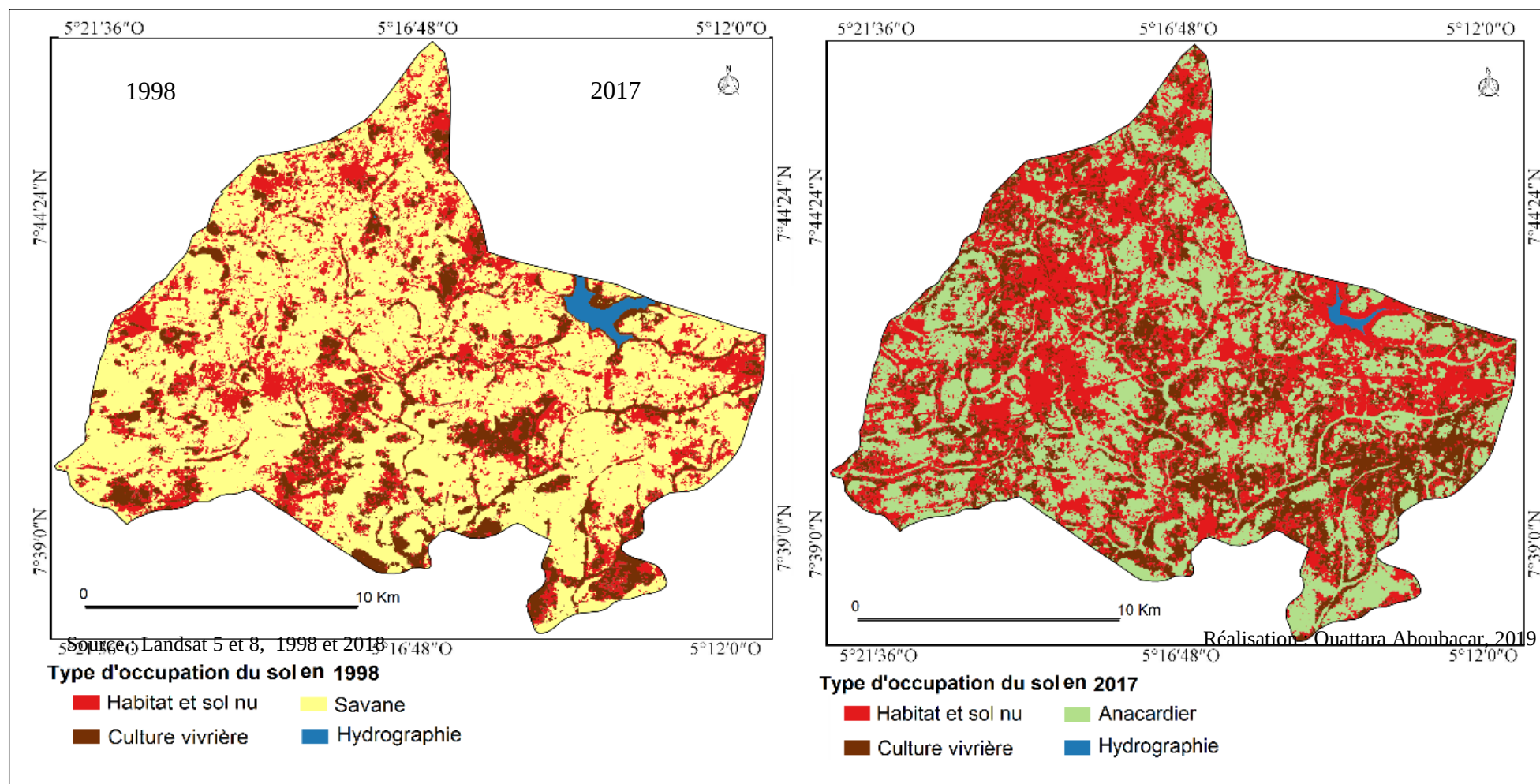
Cette figure montre l'augmentation des prix de la noix de cajou dans la région. Ils sont passés de 125 Francs CFA en 2000 à 300 Francs CFA en 2009 et 500 Francs CFA en 2018. Ces prix sont fixés au niveau national. Mais, dans les localités enquêtées, ces prix diffèrent d'une localité à une autre. Cette situation s'explique par le fait que la demande de la noix de cajou dans ces années était supérieure à l'offre. Cette augmentation est illustrée par les propos de ce paysan « À part cette année de 2018 où les prix bord champ de la noix de cajou ont été bas par rapport aux prix nationaux, les années antérieures ont connu une situation contraire. C'est-à-dire les prix d'achat auprès des paysans sont élevés aux prix fixés au niveau national ». La hausse des prix de la noix de cajou a incité les paysans à s'investir davantage dans la production de ce produit, la nouvelle culture d'exportation de la zone savanicole. L'implication massive des paysans a favorisé son évolution spatiale dans les zones productrices. Aujourd'hui, les avantages liés à sa pratique engendrent des implications foncières dans la sous-préfecture.

2-2- L'évolution spatiale de la culture de l'anacarde et la réduction des terres cultivables dans la sous-préfecture de Languibonou

2-2-1- L'occupation du sol de la sous-préfecture de Languibonou en 1998 et en 2017

Cette sous-préfecture a connu la culture de l'anacarde dans les années 1998. Aujourd'hui, elle occupe une grande partie de son patrimoine foncier. La carte 2 ci-dessous montre le taux d'occupation du sol en 1998 à 2017.

Carte 2 : Occupation du sol de la sous-préfecture de Languibonou en 1998 et 2017

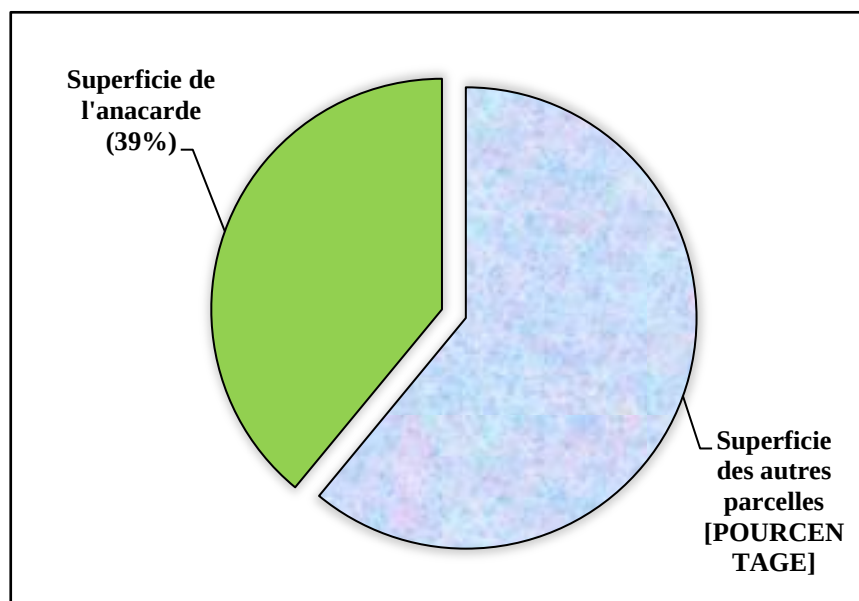


En 1998, le sol était occupé en grande partie par les habitats et les sols nuls (les routes, les rocheux, les espaces brûlés) à 12 114 hectares soit 45,70 % de la superficie totale sous-préfectorale. L'on observe aussi un grand espace de savane qui couvrait toute la zone. Elle était à 5 532 hectares soit 20,68 %. Elle présente aussi les parcelles des cultures vivrières qui se répartissaient sur toute la zone avec une superficie de 7 345 ha soit 27,71 % de la superficie totale. Cette grande surface de vivriers est due au fait que les produits vivriers étaient aussi la source de revenus pour les paysans en dehors de son rôle d'approvisionnement alimentaire des ménages. Pour cela, le producteur élargit le maximum possible son champ afin de bénéficier du double avantage qu'offrent les produits vivriers. À cette période, l'on constate l'absence de la culture de l'anacardier. Cela est dû au fait qu'elle n'était pas encore développée. Mais, l'anacardier était planté dans certains endroits de la sous-préfecture de façon dispersée.

En 2017, toute la sous-préfecture est occupée par l'anacardier avec une superficie de 10 345 hectares soit 39,02 % de la superficie totale. La croissance spatiale de l'anacardier s'explique par le fait qu'il est une culture pérenne et rentable pour le producteur. Cette évolution spatiale est illustrée par les propos d'un paysan d'Ouessinzué « *Je vais prendre toutes mes terres pour cultiver l'anacardier parce que la productivité vivrière est toujours faible. Chaque année, j'achète du riz et de l'igname pour nourrir ma famille. Pour cela, je préfère cultiver l'anacarde et acheter les produits vivriers* ». Si les actes suivent les dires de ce monsieur, il n'aura pratiquement plus de produits vivriers dans les années à venir. Sur cette carte, l'on observe la réduction des parcelles des cultures vivrières. La superficie des cultures vivrières est passée à 5 260 hectares soit 19,84 %. Cette régression du vivrier est due au fait que les paysans prennent tout leur temps de travail au profit de l'anacarde, la première source de revenus de cette zone géographique. Tout comme le vivrier, les parcelles des habitats et des sols nus connaissent une régression. Elles sont passées à 9 827 hectares, soit 25,75 % dispersées sur l'ensemble de ce territoire. Cette réduction est due aux conditions naturelles favorables au développement de l'anacardier. En effet, l'anacardier réussit sur des parcelles non propices aux cultures vivrières (les failles des rocheux, les versants des vallées, les espaces nus, etc.). L'évolution spatiale est la source de réduction des terres cultivables dans cette sous-préfecture.

2-2-2- La réduction des espaces cultivables dans la sous-préfecture de Languibonou

Pendant longtemps en Côte d'Ivoire, la question de la pauvreté a surtout concerné les régions les moins économiquement viables et à faibles potentialités agricoles. Dans le Centre ivoirien, la pauvreté est de plus en plus grandissante surtout dans les zones à vocation vivrière comme la localité de Languibonou. Pour éradiquer la pauvreté dans cette sous-préfecture, les paysans ont décidé de cultiver en dehors des vivriers, l'anacardier, la culture d'exportation. Mais, face au développement spatial de l'anacardier, une concurrence foncière s'est installée entre cette culture et les cultures vivrières. Cette compétition crée une mutation agricole en faveur de cette culture pérenne du fait de son caractère sur les terres. La figure 3 ci-dessous révèle le taux de réduction des terres cultivables dans la sous-préfecture.

Figure 3 : Le taux d'occupation de la culture de l'anacarde

Source : Nos enquêtes, septembre 2019

L'analyse de cette figure permet de voir que l'anacarde occupe aujourd'hui 39 % de la superficie totale de la sous-préfecture. Cette évolution rapide s'explique par le fait que l'État ivoirien a pris l'initiative de valoriser ce produit en mettant en place plusieurs structures (le Conseil Coton-Anacarde, l'ARECA⁷⁰, le FIRCA⁷¹, l'ADEFICA⁷²...). De plus, cette plante peut occuper une parcelle pendant 20 à 30 ans. À cela, s'ajoute aussi la forte densité de la population qui est de 22 867 habitants soit 86 habitants/km² (INS⁷³, 2014). Cette population nombreuse fait de cette spéculation la première source de revenu, ce qui engendre une pression sur le foncier rural et entraîne sa réduction à travers la compétition d'usage. En effet, une population paysanne évolutive sur un espace entraîne la réduction de cet espace. Donc, le manque de terres cultivables est aujourd'hui à l'origine des litiges fonciers dans cette circonscription administrative.

2-3 - Les modes de gestion dans la sous-préfecture de Languibonou

Languibonou connaît de nombreux cas de litiges fonciers. Ils sont de types intrafamiliaux (32%), interfamiliaux (22%) et inter-villages (46%). Hormis Lokanoua qui ne connaît pas les litiges intra et inter familles du fait que l'anacarde est moins cultivé, les cinq (5) autres villages enquêtés subissent les effets de ces litiges. Cela est dû aux membres des familles qui cultivent l'anacardier. Ils veulent faire de la culture leur première ressource financière. Mais, pour vivre en harmonie dans cette localité, les autorités coutumières et administratives s'impliquent dans la résolution de ces pourparlers.

⁷⁰ Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde.

⁷¹ Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole.

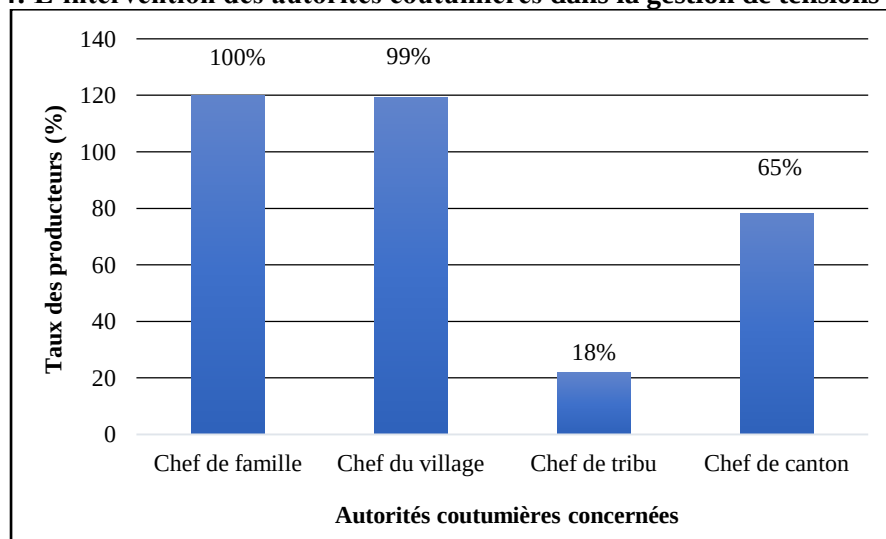
⁷² Association pour le Développement de la Filière des Noix de Cajou en Afrique.

⁷³ Institut National de la Statistique.

2-3-1- Les autorités coutumières, les premiers acteurs dans la gestion des litiges fonciers dans la sous-préfecture de Languibonou

Dans la sous-préfecture de Languibonou, les litiges fonciers sont résolus (70,5%) par les autorités coutumières. Ce sont entre autres: les chefs de familles, le chef du village, le chef de tribu et le chef du canton (figure 4).

Figure 4: L'intervention des autorités coutumières dans la gestion de tensions foncières



Source : Nos enquêtes, septembre 2019

Cette figure permet de voir de façon générale que les autorités coutumières sont les plus sollicitées pour le règlement des litiges. En effet, les chefs de famille sont toujours les premières personnalités sollicitées lorsqu'il y a un problème foncier. Ils sont toujours invités à régler des tensions entre les membres d'une famille ou souvent entre deux familles. Les chefs de famille sont sollicités dans tous les problèmes (100%) de familles. Parfois, certains problèmes sont réglés par ces premières autorités coutumières. En effet, le chef de famille est le gestionnaire du patrimoine foncier familial. Il maîtrise plus ou moins les limites des terres de la famille, surtout celle qui fait objet de dispute. Donc, il est plus aisé pour lui de résoudre plus rapidement possibles ces tensions. Cependant, lorsque cela dépasse ses compétences, il sollicite le chef du village.

En zone rurale, le chef du village est le premier responsable du village. Son rôle est d'assurer et de gérer les problèmes dans le village. Le chef du village est sollicité à 99% pour les problèmes fonciers. Cela s'explique par le fait que certains problèmes sont gérés par les chefs de famille. Pour des problèmes fonciers entre ces personnes, le chef délègue quelques (deux ou trois) notables pour prendre connaissance de la parcelle qui fait l'objet de conflit. Les témoins lui font le retour et ensemble ils trouvent des solutions. Pour ce faire, ils utilisent plusieurs procédés pour résoudre les problèmes. Toutefois, lorsque la gestion des tensions est au-delà de ses compétences, il sollicite le chef de la tribu.

Le chef de la tribu est une autorité villageoise intermédiaire entre les chefs de villages et le chef du canton. Le chef de tribu est le responsable de la tribu, il est très respecté et joue à la fois les rôles du chef du village et du chef de canton. Son rôle est d'assurer et de gérer les problèmes de la tribu. Dans notre cas, il est moins sollicité (18%) pour le règlement des litiges fonciers parce qu'il travaille encore sous la tutelle du chef de canton (la tribu n'est entièrement pas autonome). Il prend la peine de demander si le chef du village est informé de la situation. Si c'est le cas alors il fait appel au chef du village pour prendre acte au problème. Dans le cas contraire, il retourne le problème au chef du village. Pour des problèmes fonciers entre les personnes ou les villages, le chef de la tribu délègue deux ou trois chefs de villages pour prendre connaissance de la

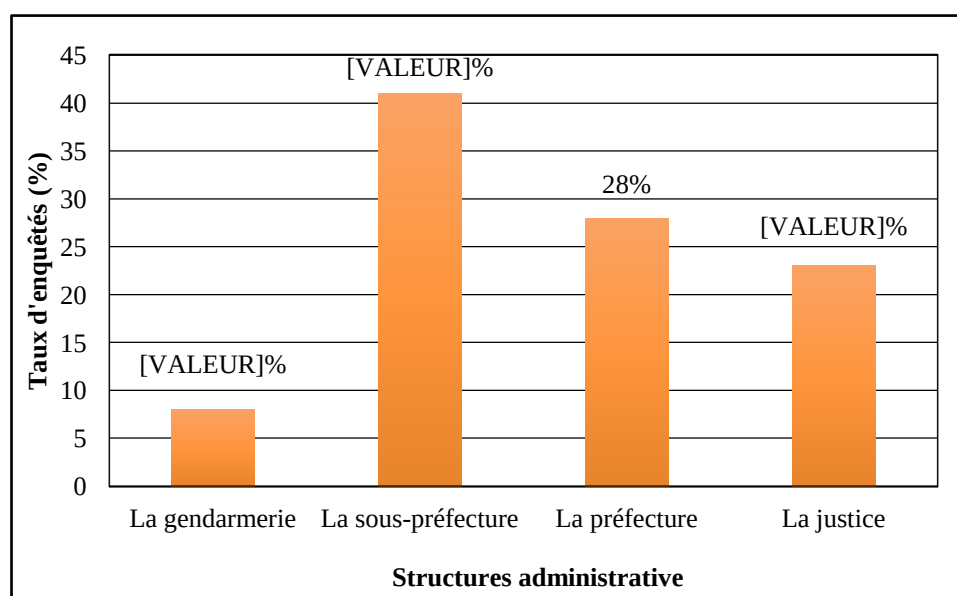
parcelle qui fait l'objet de tension. Les témoins lui font le retour afin qu'une solution soit trouvée. Cependant, lorsque la gestion des tensions est au-delà de ses compétences, il sollicite le chef du canton.

Le chef du canton est l'autorité coutumière suprême au niveau du canton. En ce qui concerne l'espace d'étude, le peuple gblo est subdivisé en deux cantons ; le canton « des gblos blés »⁷⁴ sur laquelle ont été menées les études (la sous-préfecture de Languibonou) et le canton des « gblos gbmélés »⁷⁵ c'est-à-dire la sous-préfecture de Diabo. Le chef de canton est sollicité à résoudre les problèmes les plus délicats qui dépassent les compétences des chefs des tribus. Il est sollicité à 60 % du fait que tous les problèmes n'arrivent pas à son niveau. Arrivée à son niveau, il utilise la même procédure pour résoudre le problème (la procédure du chef du village et du chef de tribu). Avec la compilation des efforts de ces autorités, les problèmes fonciers sont, en grande partie, réglés ou atténués du fait que ces personnalités connaissent l'historique des espaces conflictuels. Toutefois, certains cas de litiges sont orientés vers les autorités administratives.

2-3-2- Le mode de gestion des litiges fonciers par voie administrative

En milieu rural, ce sont les autorités coutumières qui règlent les problèmes fonciers. Cependant, lorsque les chefs coutumiers n'arrivent pas à régler ces litiges, alors les autorités administratives sont sollicitées afin de prendre le relais. Elles sont sollicitées à 25 % dans la gestion des litiges fonciers de la sous-préfecture de Languibonou. De ce fait, ce sont : la gendarmerie, la sous-préfecture, la préfecture et la justice qui sont chargées de la gestion des litiges fonciers (Figure 5).

Figure 5: Le nombre d'interventions des autorités administratives dans la gestion de litiges fonciers



Source : Nos enquêtes, septembre 2019

Cette figure permet de cerner la fréquence des autorités administratives dans la gestion des litiges fonciers. Ces autorités administratives travaillent en collaboration avec les chefs coutumiers. Ces agents de l'État utilisent les procédés des chefs coutumiers et appliquent aussi les différents textes juridiques afin que la solution

⁷⁴ Gblos blés, vient de la langue baoulé, signifie « les Hommes noirs », est donné au canton de Languibonou.

⁷⁵ Gblos Gbmélés, vient de la langue baoulé, signifie « les Hommes rouquins », est donné au canton de Diabo.

trouvée. Ces litiges sont réglés de fois à la gendarmerie de Botro. Le commandant de brigade est sollicité (8%) pour les cas de conflits fonciers. Il envoie immédiatement ses agents pour séparation du conflit. Après avoir évité l'action sanglante, il sollicite le sous-préfet de Languibonou pour la gestion définitive de ces tensions.

Le sous-préfet est sollicité pour les cas de vente de parcelles de façon informelle. De même, il est aussi sollicité (41%) pour la gestion des tensions opposant deux villages sur les limites de terres. Il travaille en collaboration avec les chefs coutumiers des villages. Selon le sous-préfet de Languibonou : « *Nous pouvons régler au moins trois cas par semaine. Sinon les conflits fonciers dans cette localité ne finissent jamais* ». De ce fait, la préfecture de Botro est sollicitée lorsque le sous-préfet de Languibonou se sent incapable face à ces problèmes.

Le préfet a le même rôle comme celui du sous-préfet. Mais, il intervient en tant que le gouverneur du département (28%) et travaille en collaboration avec les sous-préfets. Si la solution n'est pas toujours trouvée, le préfet de Botro sollicite la justice de Bouaké.

Dans la gestion des litiges fonciers qui touchent le milieu rural ainsi que le milieu urbain, la justice est sollicitée (24%) pour régler ces problèmes. Elle est en collaboration avec les chefs coutumiers des différents villages circonscrits dans la sous-préfecture de Languibonou. Pour mieux gérer ces litiges, l'Etat a mis en place un comité villageois du foncier rural. Ce comité est chargé de résoudre le problème foncier et de prendre des mesures afin d'éviter d'éventuelles tensions.

DISCUSSION

La Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur mondial de noix de cajou avec plus de 400 000 tonnes en 2019. L'anacarde réalise ainsi une performance notable dans le pays. Une telle performance est à encourager d'autant plus que la culture de l'anacardier est l'espoir de toutes les populations de Centre et du Nord (J. Koffi, 2012, pp. 192-193). Pour l'auteur, cette culture est la source d'économie des paysans dans cette partie de la Côte d'Ivoire. Languibonou, l'une des sous-préfectures du Centre de la Côte d'Ivoire, a fait aussi de cette culture le fer-de-lance de son économie. L'évolution de cette culture est due aux prix incitateurs (47%) et à la migration de retour (47%). Les prix qui étaient à 125 Francs CFA en 2000 sont passés à 300 Francs CFA en 2009 puis à 500 Francs CFA en 2018. L'évolution de ces prix est due à la forte demande de la noix de cajou sur le marché international (Y. J. Koffi, 2012, p. 193 et J. Kouakou et al., 2020, p. 26). Cette évolution attire les émigrés agricoles de la sous-préfecture de Languibonou. Les habitants partis à la recherche de profit voient les avantages de l'anacarde dans leur propre zone, décident d'abandonner les zones forestières, avec ces nombreux problèmes, dans le but de revenir cultiver l'anacarde. Ces résultats vont de pair avec ceux de G. Koffi et al, (2016, p. 25). Ils notent que dans la région de Bondoukou, l'anacardier est essentiellement cultivé pour ses biens lucratifs. Pour ces auteurs, la culture de l'anacardier favorise une rentabilité financière pour les populations de Bondoukou. Nos résultats sont aussi superposables avec ceux de A. K. Brin (2019, p. 205). Ils attestent que l'évolution de la culture de l'anacardier est encouragée par l'entrée sur le marché national des spéculateurs indiens. En effet, cette entrée indienne a entraîné des modifications sensibles dans la pratique culturelle avec la hausse des prix de noix de cajou. Après ces différentes lectures, ajoutées aux résultats de l'étude, il ressort que la hausse des prix de la noix est la principale source d'évolution de la culture de l'anacardier. Cette évolution engendre aujourd'hui une réduction des terres cultivables.

Les résultats de l'étude démontrent aussi que la culture de l'anacardier est facteur de réduction des terres arables. Elle occupe aujourd'hui 39% de la superficie totale de la sous-préfecture de Languibonou. En fait, l'anacardier est une plante pérenne. Son caractère pérenne lui permet d'occuper sur de longues périodes (20 à 30 ans) les terres cultivables. C'est ce qui engendre la réduction des terres cultivables dans les villages de

la sous-préfecture. Cette étude présente des similitudes avec celle de A. Gbodjé (2017, pp. 201 et 202). Selon l'auteur, la culture de cacao réduit énormément les terres cultivables. Depuis 1965 jusqu'actuellement, les superficies des exploitations de cacao ont connu une croissance soutenue dans le département de Lakota. Le cacaoyer occupe aujourd'hui 44,85% de la superficie totale du département. Cela engendre de nombreux cas de conflits fonciers dans cette localité. Ces études sont superposables à celle de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale et l'Association pour la Collaboration Internationale en matière d'Agriculture et de Forêts du Japon (2013, p. 52). Ces auteurs affirment que la culture de l'anacardier permet de conserver la terre à cause de son caractère pérenne. Contrairement aux études précédentes, l'étude présente des divergences avec celle de G. Koffi et al. (2016, p. 26). Ils témoignent que l'anacardier est perçu comme un arbre qui garantit une propriété sur un espace donné. Donc, un facteur d'acquisition de biens fonciers qui représente un élément important d'héritage et de maintien de contrôle sur une portion de terre donnée. L'accès à la terre dans le cadre des pratiques agricoles a toujours fait objet d'analyse d'occupation antérieure par les parents ascendants d'un requérant. Par exemple, chez les Agni-bini, le fait d'avoir exercé une activité sur une terre reste prétexte de droit d'occupation. Pour mieux marquer son droit d'usage, ces aînés sociaux construisaient des hameaux sur ces espaces par rapport aux cultures. Ce sont ces formes de reproduction du droit d'usage que l'on constate avec les pratiques des cultures pérennes. Cependant, la réduction de terre induite par le développement de la culture de l'anacardier a engendré de nombreux litiges fonciers.

L'étude décèle aussi que la sous-préfecture de Languibonou connaît des litiges fonciers dus à la pratique massive de la culture de l'anacardier. Ces litiges sont de types intrafamiliaux (32%), interfamiliaux (22%) et inter-villages (46%). Cependant, pour résoudre ces nombreux litiges autour du patrimoine foncier, les autorités coutumières et administratives sont sollicitées. Ces litiges fonciers sont résolus à 75% par les autorités coutumières et à 25% par les autorités administratives. Les autorités coutumières sont entre autres : les chefs des familles (100%), le chef du village (99%), les chefs de tribus (18%) et le chef du canton (65%). Pour la gestion des litiges, ces autorités travaillent en étroite collaboration avec leurs notables qui sont généralement des chefs de famille. Leur intervention consiste à prendre connaissance de la parcelle qui fait l'objet de dispute. Après ces nombreuses investigations, ces personnalités donnent leurs verdicts finaux en s'appuyant sur les dires des témoins sensés connaître les limites des parcelles. En ce qui concerne les autorités administratives, elles sont : La gendarmerie (8%), la sous-préfecture (41%), la préfecture (28%) et la justice (23%). Ces autorités ne connaissant pratiquement pas l'historique des terres en conflit, travaillent aussi en collaboration avec les autorités coutumières de la sous-préfecture. Ces personnalités complètent leurs expériences administratives et judiciaires avec celles des chefs coutumiers. Ces différents procédés leur permettent de trouver des solutions à ces problèmes fonciers. Cette étude est en proximité avec celle de R. Oura et al. (2017, pp. 159 et 160). Ces auteurs dénuent que les conflits fonciers, dans la sous-préfecture de Daoukro, sont à 46% gérés par le chef de canton, à 31% par les chefs de villages et 23% par les chefs de familles. Selon eux, ces différends sont aussi réglés à 40% à la sous-préfecture et à 60% à la justice. Ces différents résultats sont conformes au contexte théorique du choix raisonné. Cette théorie montre que les biens lucratifs incitent les paysans à toujours cultiver l'anacardier malgré qu'il source de nombreux problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Languibonou.

CONCLUSION

L'anacardier est une culture pérenne, vu l'intérêt qu'il suscite auprès des producteurs du fait de sa rentabilité engendre des compétitions d'usage. Ces

concurrences entraînent une multiplication des litiges fonciers entre les agriculteurs. Ces litiges sont dus à la réduction des terres arables dans de la sous-préfecture. Ils sont de types intrafamiliaux, interfamiliaux et inter-villages. C'est au regard des impacts notamment négatifs que les différentes autorités, coutumières et administratives, s'impliquent de plus en plus dans ces questions foncières pour la gestion de certains cas révélés. Face à la récurrence des litiges, les autorités en charge du foncier doivent s'impliquer afin que la politique d'immatriculation des terres du domaine rural ivoirien soit effective. Malgré cette gamme de résultats obtenus, plusieurs aspects restent encore à étudier. Il s'agit des résultats détaillés sur les formes, les types de litiges fonciers et les impacts socio-économiques des litiges fonciers dans la sous-préfecture de Languibonou. L'évolution spatiale de la culture de l'anacardier est en effet influencée par son caractère pérenne sur la terre. Ce qui pourrait entraîner l'insuffisance alimentaire dans les zones productrices d'anacarde en général et en particulier la sous-préfecture de Languibonou.

BIBLIOGRAPHIE

Agence Japonais de Coopération Internationale et L'Association pour la Collaboration Internationale en matière d'Agriculture et de Forêts du Japon (2013), Etude de Collecte d'information dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire, Rapport final, Côte d'Ivoire, RD, JR, 13045, 236 p.

ANADER, 2018, Statistiques agricoles de l'anacarde à Languibonou, ANADER, Bouaké, Côte d'Ivoire, 2 p.

BABO Alfred et DROZ Yvan, 2006, « *Conflits fonciers : De l'ethnie à la nation ; Rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire* », Colloque international "in Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues", Montpellier, France, 22 pp.1-22.

BEAUCHEMIN Cris., 2000, *Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique*, Côte d'Ivoire, Korhogo, Paris X – Nanterre, pp. 78-86.

BRIN Adou Kouabenan, 2019, Etude géographique de la culture du roucou dans la région du Gontougo, Thèse de Doctorat Unique de Géographie, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, 354 p.

BROU Yao Télésphore, 2009, « *Impacts des modifications bioclimatiques et l'amenuisement des terres forestières dans la paysannerie ivoirienne : quelles solutions pour une agriculture durable en Côte d'Ivoire* », In Cuadernos geograficos, universidad de granada Espania, UFR Histoire-Géographie, Université d'Artois, France, BIBLID, 0210-5462, 45, pp. 13- 29.

Centre National de Recherche Agronomiques, 2017, Bien produire des plants greffés d'anacardier en Côte d'Ivoire, Abidjan, Côte d'Ivoire, n° 2, 01 BP 1740, 4 p.

FAO, 2015, Carte de programmation des pays, Côte d'Ivoire, Minagri, 35 p.

GBODJE Jean-François Aristide, 2017, Développement de la cacao-culture et mutations socio-spatiales dans le Département de Lakota (Sud-ouest ivoirien), Thèse de Doctorat Unique de Géographie, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, 400 p.

KOFFI Gnamien Jean-Claude, AFFESSION Adon Simon et NIAMKE Jean Louis, 2016, *Culture industrielle et insécurité alimentaire: Une analyse à partir de l'anacardier dans la région de Bondoukou (Côte d'Ivoire)*, In international Journal of Moder Engineering research (IJMER), ISSN : 2249-6645, Iss.II, Vol.6, pp 24-29.

KOFFI Yao Jean Julius, 2012, « *La dynamique de la transformation de la noix de cajou dans les zones rurales du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire* », In Revue de

Géographie du laboratoire, Leïdi-ISSN0051-2515-N°10, Université Gaston Berger, Saint-Louis (Sénégal), pp. 3-10.

KOUAKOU Djaha Josiana, AMANI Assié Félix, BRIN Adou Kouabenan, KOFFI Yao Jean Julius, 2020, « *Retour des migrants agricoles et problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo (Centre de la Côte d'Ivoire)* », In Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (J_GRAD), Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole, Université D'ABOMEY-CALAVI (UAC), Faculté des sciences humaines et sociales (FASHS), Benin, ISSN : 1840-9962, N°001, Volume 2, pp. 21-34.

KOUAME Georges, 2006, *Du conflit intra-familial au conflit inter-ethnique autour des transferts fonciers : Le cas de la société abouré (base Côte d'Ivoire)*, In les frontières de la questions foncières-At the frontier of land issues, Colloque international, Montpellier, France, pp. 1-28.

KOUASSI Amany Richard, VEI Kpan Noël et YAO N'Guessan Fabrice, 2017, *La production maraichère péri-urbaine à Bouake : dynamisme des acteurs et fonctions*, In Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, Numéro 1, ISSN 2521-2125, pp. 66 – 77.

LACROIX Eric, 2003, Les anacardiens, les noix de cajou et la filière anacarde à Bassila et au Bénin, Bénin, Projet Restauration des Ressources Forestières de Bassila, terra sytems, 75 p.

Ministère de L'Agriculture et des Ressources Animales, 1993, Le plan directeur de développement agricole 1992-2015, une publication du ministère de l'agriculture, Côte d'Ivoire, d'Abidjan, 141 p.

OURA Kouadio Raphaël, KOFFI Yao Jean Julius et KOUAME Kouamé Félix, 2017, *Conflits fonciers autour de l'activité hévéicole dans la sous-préfecture de Daoukro (Centre-Est Côte d'Ivoire)*, In Revue Baobab, Revue des sciences de l'imaginaire, arts, lettres et sciences humaines, Universités Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, et Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, BP V13 Abidjan 01 et BP V18 Bouaké 01, ISSN :1996-1898, N°21, pp. 151-162.

SANOGO Malamine, 2012, Industrialisation de la filière anacarde en Côte d'Ivoire, l'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde, Abidjan-Côte d'Ivoire, 7th African Cashew Alliance annual Conférence, Cotonou, Benin, 18 p.

YAO N'Guettia René, OULE Anicet Fortune et N'GORAN Kouadio Désiré, 2013, Etude de vulnérabilité du secteur agricole face aux changements climatiques en Côte d'Ivoire, Service de suivi des programmes nationaux, Direction Générale de l'Environnement, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Abidjan, Côte d'Ivoire, 105 p.

LA MIGRATION DES NOIRS CANADIENS EN SIERRA-LÉONE (1783-1800)

Dr. ASSOANGA KOUAKOU LAURENT

Maître -assistant en histoire - université félix houphouët-BOIGNY

RCI - laureass@yahoo.fr

Dr. KONE Brahim

Enseignant-vacataire en Histoire - Institut Universitaire d'Abidjan

Konebrahima2000@gmail.com

Résumé

L'histoire de la migration des Noirs canadiens en Sierra-Léone est marquée par le désir de liberté et d'égalité que ces derniers éprouvent dans une société dominée par les Blancs. Mécontents de leur traitement au Canada, ils décident de s'organiser et de migrer en Sierra-Léone de 1783 à 1800. En effet, les Noirs de la Nouvelle-Écosse [Canada] étaient l'objet de discrimination raciale, de préjugés et d'injustice. En somme plus de 2.000 Afro-canadiens prirent le chemin de l'exode. Cette étude, qui a pour substrat les sources d'archives et les revues scientifiques, pose la problématique des enjeux spécifiques et de l'intérêt politique de la ruée des Afro-canadiens en Sierra-Léone. Nos investigations révèlent in fine que métissage culturel et mosaïque de peuples ne sont pas synonymes d'essor prodigieux si la migration dont ils découlent se fait au mépris du profil, du statut et des traits de mentalité collective des candidats aux départs.

Mots clés : Migration - Noirs canadiens - Sierra-Léone - Nouvelle-Écosse – Canada

Abstract

The history of the migration of Black Canadians to Sierra Leone is marked by the desire for freedom and equality of black people in a society dominated by white people. Dissatisfied with their treatment in Canada, they decided to organize and migrate to Sierra-Leone from 1783 to 1800. Indeed, blacks in Nova Scotia [Canada] were the object of racial discrimination, prejudice and discrimination. 'injustice. In sum, more than 2,000 African-Canadians took the path of exodus. This study, which is based on archival sources and scientific journals, poses the problem of the specific issues and the political interest of the rush of African-Canadians in Sierra-Leone. Our investigations reveal in fine that cultural interbreeding and mosaic of peoples are not synonymous with a prodigious rise if the migration from which they result is done in defiance of the profile, status and collective mentality traits of the candidates.

Keywords: Migration - Black Canadians - Sierra Leone - Nova Scotia – Canada

INTRODUCTION

L'histoire des Noirs vivant au Canada fait l'objet de rituels et de festivités annuels en collaboration avec le Gouvernement d'Ottawa. Ainsi, la vague migratoire des Noirs vivant au Canada vers l'Afrique témoigne d'une quête d'identité et de liberté face au spectre de la ségrégation raciale qui se substitue progressivement au joug de l'esclavage. La migration des Noirs, objet de nos investigations a fait l'objet de divers travaux scientifiques. GAINOT Bernard et SOUMAHORO Maboula soulignent dans leurs contributions scientifiques inhérentes aux migrations, l'action décisive des sociétés philanthropiques américaines dans l'acheminement des esclaves affranchis vers le Libéria en 1821. MARBOT Olivier et MOULIER-BOUTANG Yann quant à eux, se sont appesantis sur le caractère contraignant de cette migration des Noirs des USA vers

les côtes africaines. Certes, ces auteurs mettent en exergue la coercition comme l'un des facteurs de la ruée des esclaves affranchis des colonies américaines vers l'Afrique. Cependant, ils éludent le caractère pacifique comme spécificité de la migration des Noirs du Canada et occultent le profil ainsi que le statut de ces migrants [soldats démobilisés de l'armée coloniale britannique, irrédentistes jamaïcains et non esclaves affranchis].

Cette étude revêt un intérêt particulier. En effet, les pays à grande tradition migratoire comme les USA, le Canada et l'Afrique Sud constituent par la diversité de leurs cultures et la mosaïque de leurs peuples des modèles de réussite économique. Or, le Liberia et la Sierra Léone qui sont filles de courants migratoires donc de brassages culturels pâttissent dans la pauvreté. Cette étude a donc pour but de cerner et décrypter les spécificités migratoires de ce brassage afro-africain qui loin d'être un levier de développement est plutôt un facteur de conflit [guerre au Libéria et en Sierra Léone]. Mais qu'est-ce qu'une migration ?

Pour l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la migration se définit comme le mouvement de personnes hors de leur lieu de résidence habituelle, soit à travers une frontière internationale, soit à l'intérieur d'un État¹. La migration est un aspect central de l'existence humaine. Pour les historiens, la migration pose donc la problématique de l'Afrique comme le berceau de l'humanité avec son corollaire de débats raciaux sur la spécificité blanche et l'afrocentrisme. Ainsi, la population de l'Asie s'est installée sur son site actuel il y a environ soixante-cinq cents ans alors qu'en Europe des peuples entiers ont continué à migrer d'est en ouest jusqu'à douze cents ans. En Afrique, la propagation vers le sud des peuples subsahariens de langue bantoue s'est poursuivie encore plus récemment. [Nouveau dictionnaire de l'histoire des idées, 2021, paragr. 1]. Au regard de ces définitions, nous pouvons affirmer que la migration relève de facteurs endogènes et exogènes et apparaît comme un phénomène de société qui se caractérise par le départ d'une personne ou la ruée d'un groupe de personnes d'un point précis à un autre.

Terme usité depuis 1990, « Afro-Canadien » désigne tous les descendants des Africains établis au Canada. Ces derniers ont pour origine les esclaves de la Nouvelle-Angleterre ou des Antilles qui ont fui le joug de l'esclavage aux États-Unis depuis le XVII^{ème} siècle. (D. Williams et J. Walker, 2021, paragr. 1). Après la Révolution américaine, les autorités britanniques accueillent plus de 3.000 Noirs libres demeurés loyaux à l'Angleterre. La Sierra Léone quant à elle est un État d'Afrique de l'Ouest ouverte sur l'océan Atlantique. Elle est limitée au Nord par la Guinée et à l'Est par le Libéria. 1783 est une date charnière car elle marque le premier départ de Noirs vivant aux États-Unis pour la Sierra Léone via le Canada. Appelés Loyalistes noirs, ces derniers au nombre de trois mille quittent New York pour la Nouvelle-Ecosse entre avril et novembre 1783. Quant à 1800, elle marque la fin de la migration des Noirs canadiens vers la Sierra Léone. Mais alors quels sont les mobiles, l'intérêt, le profil des candidats au départ et le processus de migration des Noirs du Canada vers Sierra-Léone de 1783 à 1800 ?

Cette étude qui relève de l'histoire sociale met en relief deux courants de pensée. Elle pose la problématique de la mentalité comme l'un des préceptes de l'autodétermination [Noirs en quête de leur origine] et de la psychologie comme facteur de prise de conscience et de responsabilité face au déni d'identité [pétitions contre la ségrégation et pour un retour en Afrique]. Cette étude chronologique et mémorielle alternant croisement des données et confrontation des sources [archives de la Nouvelle-Écosse du Canada, du Musée virtuel du Canada et du Musée canadien de l'immigration du Quai 21], nous édifie, sur le nombre, le statut, le profil et la répartition des Noirs venus de

¹ Organisation internationale pour les migrations, *Migration*, 2022, <https://www.iom.int/key-migration-terms> (Document consulté le 08 janvier 2022 à 23:50)

New York en 1783. Ces archives nous éclairent sur la Loi Joseph HARDCASTLE¹ du 2 août 1791 régissant les départs vers la Sierra Léone ainsi que les pétitions des leaders de la communauté noire pour tout départ volontaire en Afrique. A la lumière de nos investigations, deux centres d'intérêt se dégagent: I De la problématique des terres arables à la signature des pétitions pour un départ en Afrique (1783-1792). II Des conditions climatiques effroyables au Canada au départ des Marrons jamaïcains en Sierra-Léone (1792 et 1800).

1. De la problématique des terres à la signature des pétitions (1783-1792)

Le non-respect des droits et des libertés des Noirs arrivés au Canada provoque une ruée des loyalistes noirs vers l'Afrique.

1.1. La confiscation des terres promises et les émeutes raciales

Le départ des Loyalistes Noirs vers l'Afrique est consécutif à la confiscation des terres promises aux soldats Noirs venus des Etats-Unis pour s'installer au Canada². Ce départ est aussi tributaire des émeutes raciales du 26 juillet au 23 août 1784 à l'encontre des Loyalistes noirs installés dans la province de la Nouvelle-Ecosse notamment dans les villes de Shelburne et de Birchtown.

En effet, les Noirs réalisent que la liberté et le principe d'égalité dans une société dominée par les Blancs relèvent de l'utopie. Les terres rétrocédées aux Noirs par les autorités britanniques sont en réalité de maigres lopins de terres contiguës et infertiles comparativement aux vastes domaines agricoles concédés aux soldats blancs. Les Afro-américains qui croyaient à une rétribution égalitaire des terroirs agraires découvrent l'opacité du système de concession des terres. La majorité noire obtient des lots indésirables du havre de Shelburne. Sur les cendres de leur frustration naquit le Birchtown Act qui fait office de certificat d'embarcation pour l'Afrique paraphé par le Commandant britannique de New York.

Mais face au mépris des colons, l'Eglise reprend à son compte les griefs des Noirs canadiens. Ainsi, la foi religieuse de ces derniers renforce leur unité d'action contre les colons britanniques. Plusieurs dirigeants religieux deviennent des chefs de file de la communauté afro-canadienne. Le plus charismatique est David GEORGE, fils d'esclaves africains, né en Virginie et converti à la religion Baptiste alors qu'il était un esclave en Géorgie. En 1773, il était un des membres fondateurs de la première Eglise afro-américaine en Caroline du Sud. En 1784, il se rend à Shelburne (Canada) où ses sermons enflammés irritent les colons blancs. (Laura Nielson BONIKOWSKY, 2019, paragr. 9-10).

La seconde raison ayant motivé le départ des afro-canadiens en Sierra-Léone est la série d'émeutes raciales à l'encontre des loyalistes noirs à Shelburne et à Birchtown en Nouvelle Ecosse. En effet, les tensions atteignent leur paroxysme à Shelburne le 26 juillet 1784, lorsqu'une quarantaine de soldats blancs prennent d'assaut, pillent et démolissent la résidence de David George le prêtre Baptiste qui faisait office de lieu de culte. Ce dernier avait établi son Eglise à Shelburne plutôt qu'à Birchtown et poussé l'outrecuidance jusqu'à baptiser des soldats Blancs. Dans leur assaut contre la résidence du prêtre baptiste, les soldats blancs détruisent aussi les résidences d'une vingtaine de Noirs libres jouxtant la propriété de David George. Les émeutes durent dix jours et se rependent à la ville de Birchtown. Quatre compagnies du 17^{ème} Régiment sont déployées

¹ Joseph HARDCASTLE (1752–1819) était un marchand anglais. L'un des fondateurs de la Missionary Society, plus tard la London Missionary Society, il consacra du temps et de l'argent à ses affaires, devenant son premier trésorier.

² Ces Noirs sont d'anciens esclaves enrôlés par les loyalistes aux côtés des forces britanniques pendant la Révolution Américaine, en échange de promesses de concession foncière et de franchise individuelle. (Gainot Bernard, 2009, p.76.)

afin de rétablir l'ordre. Le gouverneur John Parr³ visite Shelburne le 23 août afin de s'imprégner du retour au calme. (Jesse ROBERTSON, 2015, pagr.7-10). Combien étaient-ils ces afro-canadiens d'objets d'émeutes raciales en Nouvelle Ecosse (Canada) ?

Venus de la ville de New York en 1783, les loyalistes noirs sont composés de plusieurs groupes de personnes. En effet, le document intitulé *The Book of Negroes*, mentionne 3.000 hommes, femmes et enfants noirs et mulâtres prirent la direction de la Nouvelle Ecosse. Ainsi la notion de « communauté » apparue comme un exutoire réel pour les afro-canadiens de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement britannique procède à la répartition dans toute la colonie, certains à Halifax, Annapolis Royal, Clements et Granville et d'autres dans des villages, comme Birchtown (près de Shelburne), Brindleytown (près de Digby), Preston (près d'Halifax), Little Tracadie et Chedabucto (Guysborough)⁴.

Selon les sources d'archives canadiennes, 1.230 esclaves noirs seraient arrivés à la Nouvelle-Écosse après la Révolution américaine. Ces derniers ont pris la route de l'exil au Canada avec leurs colons blancs en s'établissant dans toutes les provinces du Canada⁵. Le tableau ci-dessus, nous indique les lieux où ils se sont établis ainsi que le nombre par endroit : « Dartmouth 41; Country Harbour 41; Chedabucto 61; Island of St. John 26; Antigonish 18; Cumberland area 21; Partridge Island (Parrsboro) 69; Cornwallis et Horton 38; Newport et Kennetcook 22; Windsor 21; région d'Annapolis Royal 230; Digby 152; St. Mary's Bay 13; Shelburne (pas de décompte); River St. John 441.

Tableau de répartition des Noirs selon les localités de la Nouvelle Ecosse.

N°	Localités de la Nouvelle Ecosse	Nombre de Noirs
1	Dartmouth	41
2	Country Harbour	41
3	Chedabucto	61
4	Island of St. John	26
5	Antigonish	18
6	Cumberland area	21
7	Partridge Island (Parrsboro)	69
8	Cornwallis et Horton	38
9	Newport et Kennetcook	22
10	Windsor	21
11	région d'Annapolis Royal	230
12	Digby	152
13	Mary's Bay	13
14	Shelburne	pas de décompte
15	River St. John	441

Outre les mobiles de la ruée des Noirs vers la Sierra Léone, qu'en est-il du mode opératoire et du processus de migration sur la côte africaine ?

1.2. Les pétitions des Loyalistes noirs pour la Sierra-Léone (1790-1792)

³ John Parr, soldat, administrateur colonial (né à Dublin, Ire le 20 décembre 1725; décédé à Halifax le 25 novembre 1791). Après une longue carrière dans l'armée, il devient gouverneur de la Nouvelle-Écosse en 1782. (JM Bumsted, 2013, pagr. 1).

⁴ Archives de la Nouvelle-Écosse, *Les Afro-Néo-Écossais*, 2020, <https://archives.novascotia.ca/fr/guide-de-g%C3%A9n%C3%A9alogie/les-afro-n%C3%A9o-%C3%A9cossais> (Document consulté le 18 février 2020 à 14:56)

⁵ IDEM.

Les loyalistes noirs organisent plusieurs pétitions afin de susciter leur départ pour la Sierra-Léone. Le chef de file de cette initiative est Thomas PETERS. En effet, pour promesses non tenues par les colons, Thomas PETERS⁶, choisi par les siens, se rend à Londres en 1790 pour présenter les pétitions aux autorités britanniques. Le Canada leur dénie le droit de vote et tout procès équitable devant un jury. En sus, le Canada rechigne toute concession de terres aux Noirs. À Londres, Peters rencontre les représentants de la Société Sierra Leone dont la colonie pour esclaves affranchis en Afrique de l'Ouest est à la recherche de colons noirs. Il retourne en Amérique du Nord en possession d'un plan financé par le Gouvernement offrant terres gratuites et indépendance en Sierra Leone. (James W. St.G. WALKER, 2008, paragr. 1). De retour au Canada, il convainc les dirigeants afro-canadiens tels David GEORGE, Moses WILKINSON, Joseph LEONARD, Cato PERKINS, William ASH, John BALL et Isiah LIMERICK qui militent pour une migration des Noirs de Birchtown, d'Halifax, de Shelbourne et d'Annapolis Royal vers la Sierra Leone.

Le 2 août 1791, le Parlement britannique adopte une Loi qui accorde aux Noirs de la Nouvelle Ecosse le droit de s'établir librement sur la côte africaine. Ce texte a été signé en présence du Président Joseph HARDCASTLE. Ce texte stipule que les autorités de la société de Sierra Leone doivent accueillir les Noirs libres capables de respecter les exigences suivantes : l'honnêteté, la sobriété et le dévouement afin de leur faciliter le voyage en Sierra Leone⁷. Ainsi, les autorités locales doivent faire appliquer les mesures suivantes :

Que pour tous les biens, vivres ou matériel provenant de l'entrepôt de la société, la société recevra une compensation équitable, conformément à des règles établies s'appliquant indistinctement aux Noirs et aux Blancs.

Que les droits et les devoirs civils, militaires, personnels et commerciaux des Noirs et des Blancs seront les mêmes et qu'ils seront protégés de la même manière⁸.

Selon James W. St.G. WALKER, (2008, paragr. 6), le 15 janvier 1792, une flotte de 15 bateaux quittait Halifax pour l'Afrique occidentale. Quelque 1.200 loyalistes noirs ont donc pris la décision de quitter la Nouvelle-Écosse en 1792 pour se rendre en Sierra Leone. Ces départs privèrent la province d'une partie importante de sa population noire.

Chaque Noir libre [sur présentation du certificat exigé] reçoit une concession d'une superficie de vingt acres pour lui-même, dix acres pour sa femme et cinq acres pour chaque enfant, sous réserve de modifications et obligations édictées par la société de la Sierra Leone. Pendant la mission de recrutement de Clarkson, la Sierra Leone Company avait fait adopter pour la colonie une constitution prévoyant un gouvernement composé de fonctionnaires blancs nommés par Londres. Clarkson fut fait surintendant puis gouverneur de la colonie de Sierra Leone (James W. St.G. WALKER, (2003, paragr. 9).

⁶ Thomas Peters : chef de la communauté noire (v. 1738 -- Freetown, Sierra Leone, 25 juin 1792). Durant la Guerre de l'Indépendance américaine, Thomas Peters s'engage dans un régiment entièrement composé de Noirs, les Black Pioneers. Avant de s'enrôler, cet esclave fugitif s'était enfui de Wilmington en Caroline du Nord. Dans le régiment, Thomas Peters s'est distingué et a été promu au rang de sergent. Les Black Pioneers ont ensuite quitté New York pour la Nouvelle-Écosse. Source : Musée virtuelle du Canada, Thomas Peters – un leader dévoué, 1791, p. 1, <http://www.museevirtuel.ca/edu/ViewLoitLo.do?method=preview&lang=FR&id=156> (Document consulté le 28 février 2020 à 16:00)

⁷ Musée virtuelle du Canada, *Établissement libre sur la côte africaine : Sierra Leone*, 1791, p. 1, <http://www.museevirtuel.ca/edu/ViewLoitDa.do?method=preview&lang=FR&id=657> (Document consulté le 28 février 2020 à 16:45)

⁸ Musée virtuelle du Canada, *Établissement libre sur la côte africaine : Sierra Leone*, 1791, p. 1, <http://www.museevirtuel.ca/edu/ViewLoitDa.do?method=preview&lang=FR&id=657> (Document consulté le 28 février 2020 à 16:45)

Laura Neilson BONIKOWSKY (2019, paragr. 14) et ses collaborateurs affirment que David GEORGE et plus d'un tiers des Noirs de Shelburne acceptent l'offre des philanthropes britanniques. Ainsi, 1.200 loyalistes noirs émigrent vers la Sierra Leone en 1792 et forment la colonie de Freetown.

Mais le 1^{er} mai 1792, Peters accusé de vol, perd son procès devant le tribunal de la Nouvelle Ecosse et tombe en disgrâce auprès de ses concitoyens sans être auréolé de son succès pour la migration des Noirs vers la Sierra Léone. Il meurt de la fièvre le 25 juin 1792. (James W. St.G. WALKER, (2003, paragr. 9). Ce document est le portrait peint de Thomas PETERS, esclave né au Nigéria et soldat loyaliste noir de la British Black Company of Pioneers, ancien colon noir de la province de la Nouvelle-Écosse et l'un des "pères fondateurs" de colonie de Sierra Léone.

Portrait de Thomas PETERS



Source : <https://elink.io/p/african-american-american-revolution-study>

La **carte 1** ci-dessus, décline le trajet des loyalistes noirs de New York à Freetown entre 1783 et 1792. Entre avril et novembre 1783, 3.000 loyalistes noirs quittent New York pour la Nouvelle-Ecosse (Canada). Du Canada, 1.200 loyalistes noirs de la Nouvelle-Ecosse prirent le chemin de la Sierre-Léone entre le 15 janvier et le 28 mars 1792.



Source : <https://www.uottawa.ca/calcul/sites/www.ca.calcul/files/241005f.gif>
https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn%3AANd9GcRCQIOKm_fl8_Z3uvgdjzWu4dVm-CwZvG3547A7y9T6rFFMalNr

2. Des conditions climatiques difficiles au départ des Marrons jamaïcains, la seconde vague en route pour la Sierra-Léone (1796-1800)

Plusieurs raisons ont motivé le départ de Noirs canadiens en Sierra-Léone en 1800 au premier rang desquelles la rigidité du climat.

2.1. Du climat très glacial de la Nouvelle-Écosse à l'utilisation abusive des Marrons comme main d'œuvre (1796)

L'hiver rigoureux de la Nouvelle-Écosse, la conversion au christianisme et l'utilisation abusive de la main d'œuvre sont les raisons ayant motivé le départ des Marrons jamaïcains¹⁰ du Canada.

L'arrivée de six cent Marrons de la Jamaïque le 22 juillet 1796 marque la deuxième vague de migration massive des Noirs en direction de la Nouvelle-Écosse. Les autorités coloniales britanniques avaient expulsé les Marrons de la Jamaïque après des émeutes racistes contre les Anglais établis dans l'île. De nombreux Marrons ont été utilisés par les Britanniques pour les fortifications de la Colline de la Citadelle¹¹.

¹⁰ Les ancêtres des **Marrons de la Jamaïque** sont des Africains réduits en esclavage, déportés par les Espagnols au cours des 16^e et 17^e siècles et plus tard par les Britanniques (qui ont pris la Jamaïque à l'Espagne en 1655), pour les faire travailler dans les lucratives plantations de sucre. Le mot « **marron** » est largement employé pour nommer un fugitif, et « **marronnage** » désigne l'acte de fuir l'esclavage, de façon permanente ou temporaire. (John N. Grant, 2018, paragr. 1).

¹¹ Colline de la Citadelle, une colline qui est un lieu historique national à Halifax, Nouvelle - Écosse, Canada. Quatre fortifications ont été construites sur la colline Citadelle depuis 1749, et ont été appelés Fort George, mais seulement le troisième fort (construit entre 1794 et 1800) a été officiellement nommé Fort George.

Cependant, les Marrons avaient des difficultés à s'adapter au climat rigoureux de la Nouvelle-Écosse et étaient hostiles à toute conversion au christianisme. En sus, ils reprouvaient tout statut d'ouvriers bon marché¹².

The Marrow were received into this province conformable to this Majesty's commands, with instructions to me, for their comfortable support in all things, and to enable me thereto, I was directed to draw Bills on the right honorable the lord commissioners of this Majesty's Treasury-Totally and entirely independent of this province, with will not be encumbered with any cost or change for these people¹³.

Traduction: Lettre en date du 29 juin 1797,

Les Marrons jamaïcains ont été reçus dans cette province conformément aux recommandations de sa Majesté, avec des instructions pour moi, pour leur soutien confortable en toutes choses, et pour me permettre d'y parvenir, j'ai été chargé de tirer des factures auprès des honorables seigneurs commissaires du Trésor de sa Majesté. Totalement et entièrement indépendant de cette province, il ne sera grevé d'aucun coût ni changement pour ces personnes.

Le gouvernement de

l'île.

Le Lieutenant-gouverneur Sir John WENTWORTH de la Nouvelle Ecosse militait pour l'intégration des Marrons dans la société Néo-Écossaise. WENTWORTH considérait les Marrons comme un peuple courageux et respectable qu'il devait « civiliser » par le biais de la religion. Mais les Marrons accordèrent peu d'intérêt au christianisme contraignant de facto John WENTWORTH à renoncer à son projet. Des pétitions sont alors organisées par les leaders de la communauté noire afin de rejoindre la Sierra Léone. Ainsi, 1.200 soldats noirs jamaïcains déportés en Nouvelles Ecosse (Canada) prirent la route de Sierra Leone¹⁴.

Qu'en est-il de leur arrivée en Sierra-Léone ?

2.2. L'arrivée des Marrons jamaïcains en Sierra-Léone (1800)

En dépit de l'objection du Gouverneur John WENTWORTH, Londres autorise le départ des Marrons y compris ceux de Boydville vers la Sierra Léone. Le 7 août 1800, 551 Marrons, hommes, femmes et enfants, quittent le port d'Halifax à bord du HMS Asia à destination de Freetown, en Sierra Leone. Ils arrivent à destination le 30 septembre 1800. Fait inédit, les Marrons se désolidarisent de la révolte des afro-américains contre les colons britannique en 1792. À Freetown, ils honorent la mémoire de la Jamaïque en baptisant une rue Trelawny Street. (John N. GRANT, 2018, paragr. 10).

¹² Musée canadien de l'immigration du Quai 21, *Façonner une communauté : les réfugiés noirs en Nouvelle-Écosse*, par Lindsay Van Dyk, paragr. 4, <https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/fa%C3%A7onner-une-communaut%C3%A9-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-noirs-en-nouvelle-%C3%A9cosse-0>

(Document consulté le 27 février 2020 à 12:02)

¹³ Archives de la Nouvelle-Écosse, Instructions de Wentworth concernant les Marrons jamaïcains récemment arrivés, 29 juin 1797, Commissioner of Public Records Nova Scotia Archives RG 1 vol. 419 no. 19 (microfilm n° 15460), <https://novascotia.ca/archives/images/africanns/200402104.jpg>

(Document consulté le 27 février 2020 à 14:02)

¹⁴ Archives de la Nouvelle-Écosse, Instructions de Wentworth concernant les Marrons jamaïcains récemment arrivés, 29 juin 1797, Commissioner of Public Records Nova Scotia Archives RG 1 vol. 419 n°. 19 (microfilm n° 15460), <https://novascotia.ca/archives/images/africanns/200402104.jpg>

(Document consulté le 27 février 2020 à 14:02)

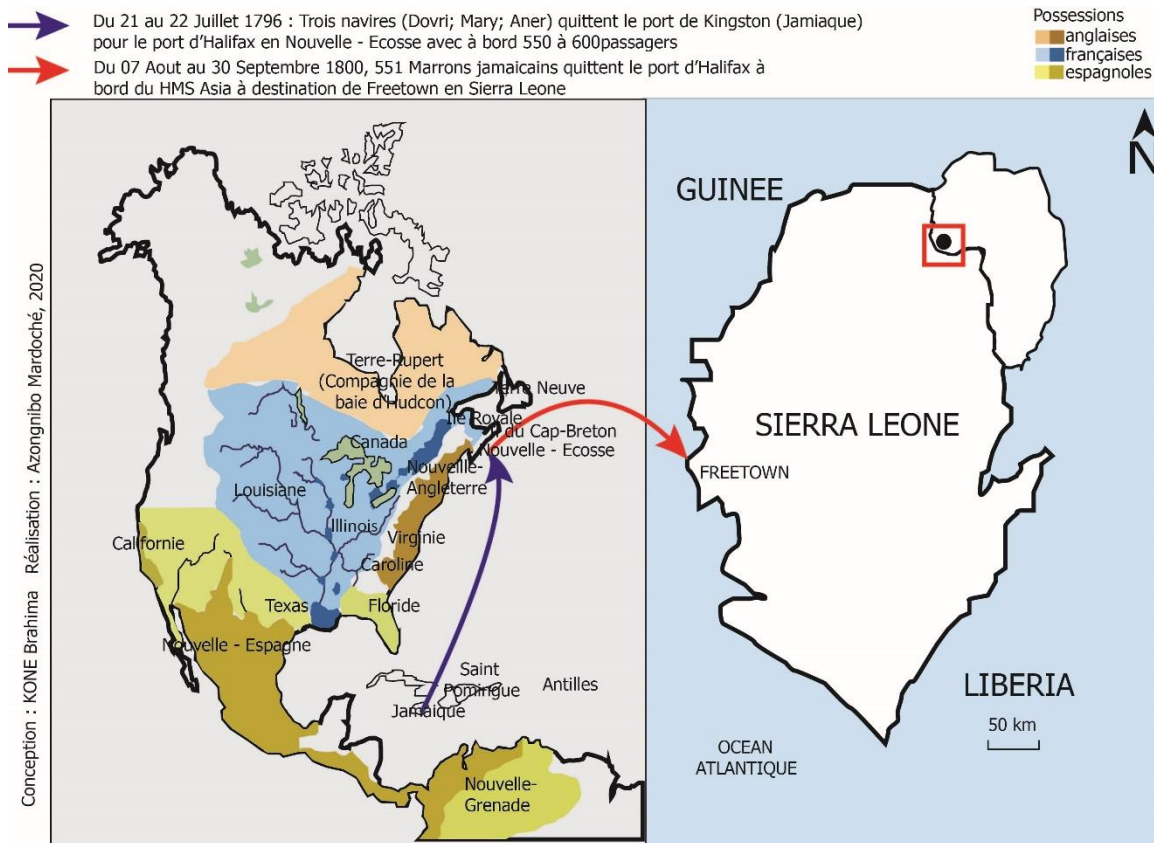
Portrait de "Leonard Parkinson, un capitaine des Marrons"



Source: Archives de la Nouvelle-Écosse B. Edwards, The Proceedings of the Governor and Assembly of Jamaica, in Concern to the Maroon Negroes... auquel est préfixé un compte introductif... of the Maroons... (Londres, 1796) (F210 / Ed9) | NSARM neg. N-6202, <https://novascotia.ca/archives/images/Africans/200402094.jpg> (Document consulté le 27 février 2020 à 12:23)

La **carte 2** indique le trajet des Marrons jamaïcains de Kingston à Freetown entre 1796 et 1800. En effet, la première vague de Marrons jamaïcains s'est déroulée entre le 21 et le 22 juillet 1796. Un départ assuré par trois navires (Dovri, Mary, et Aner) quittant le port de Kingston (Jamaïque) pour le port d'Halifax en Nouvelle-Ecosse avec à bord 550 à 600 passagers. Quant au second départ de Marrons jamaïcains, il s'est réalisé entre le 07 août et le 30 septembre 1800. Le nombre de Marrons jamaïcains quittant le port d'Halifax à bord du navire HMS Asia à destination de Freetown en Sierra-Léone s'élève à 551 personnes.

Carte 2 : Trajet des Marrons jamaïcains de Kingston à Freetown (1796-1800)



Conclusion

Au terme de nos investigations, il ressort que la migration des Noirs canadiens en Sierra-Léone, s'est faite de façon progressive. De 1783 à 1792, les soldats noirs issus des régiments des treize colonies britanniques, des soldats convoyés par les colons sur les théâtres d'opération en Nouvelle Ecosse (Canada) constituèrent la première vague migratoire vers la Sierra-Léone. La seconde vague est essentiellement due aux Marrons Jamaïcains. Ces migrations sont consécutives au déni de leur droit et à la confiscation de leur liberté. Ainsi, les Noirs initient des pétitions et des démarches auprès des autorités britanniques pour recouvrer leur liberté. Il est impérieux donc de retenir que le brassage et le métissage culturel, présentés comme l'un des nouveaux paradigmes du développement ou comme le socle du progrès américain est loin d'être transposable en Afrique lorsque cette migration occulte le profil, le statut et les traits spécifiques des aspirants au départ. En effet, le Libéria et la Sierra Léone, fruits de vagues migratoires, comme les USA et l'Afrique du Sud, pâtissent dans la pauvreté.

Références bibliographiques

Sources

- **Archives de la Nouvelle-Écosse**, *Les Afro-Néo-Écossais*, 2020, <https://archives.novascotia.ca/fr/guide-de-g%C3%A9n%C3%A9alogie/les-afro-n%C3%A9o-%C3%A9cossais> (Document consulté le 18 février 2020 à 14:56)
- **Archives de la Nouvelle-Écosse**, *Les Afro-Néo-Écossais*, 2020, <https://archives.novascotia.ca/fr/guide-de-g%C3%A9n%C3%A9alogie/les-afro-n%C3%A9o-%C3%A9cossais> (Document consulté le 18 février 2020 à 14:56)

- **Musée virtuelle du Canada**, *Thomas Peters – un leader dévoué*, 1791, p. 1, <http://www.museevirtuel.ca/edu/ViewLoitLo.do?method=preview&lang=FR&id=156>
(Document consulté le 28 février 2020 à 16:00)
- **Musée virtuelle du Canada**, *Établissement libre sur la côte africaine : Sierra Leone*, 1791, p. 1, <http://www.museevirtuel.ca/edu/ViewLoitDa.do?method=preview&lang=FR&id=657>
(Document consulté le 28 février 2020 à 16:45)
- **Musée virtuelle du Canada**, *Établissement libre sur la côte africaine : Sierra Leone*, 1791, p. 1, <http://www.museevirtuel.ca/edu/ViewLoitDa.do?method=preview&lang=FR&id=657>
(Document consulté le 28 février 2020 à 16:45)
- **Archives de la Nouvelle-Écosse**, *Les Afro-Néo-Écossais*, 2020, <https://archives.novascotia.ca/fr/guide-de-g%C3%A9n%C3%A9alogie/les-afro-n%C3%A9o-%C3%A9cossais> (Document consulté le 18 février 2020 à 14:56)
- **Musée canadien de l'immigration du Quai 21**, *Façonner une communauté : les réfugiés noirs en Nouvelle-Écosse*, par Lindsay Van Dyk, paragr. 4, <https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/fa%C3%A7onner-une-communaut%C3%A9-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-noirs-en-nouvelle-%C3%A9cosse-0> (Document consulté le 27 février 2020 à 12:02)
- **Archives de la Nouvelle-Écosse**, Instructions de Wentworth concernant les Marrons jamaïcains récemment arrivés, 29 juin 1797, Commissioner of Public Records Nova Scotia Archives RG 1 vol. 419 no. 19 (microfilm n ° 15460), <https://novascotia.ca/archives/images/africans/200402104.jpg>
(Document consulté le 27 février 2020 à 14:02)
- **Musée canadien de l'immigration du Quai 21**, *Façonner une communauté : les réfugiés noirs en Nouvelle-Écosse*, par Lindsay Van Dyk, paragr. 4, <https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/fa%C3%A7onner-une-communaut%C3%A9-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-noirs-en-nouvelle-%C3%A9cosse-0> (Document consulté le 27 février 2020 à 12:02)

Bibliographie

- BONIKOWSKY Laura Neilson, YARHI Eli, MCINTOSH Andrew, « Éditorial : L'arrivée des loyalistes noirs en Nouvelle-Écosse », in *L'Encyclopédie canadienne*, 05/12/19, 14 paragr., <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/les-loyalistes-noirs>
(Document consulté le 05 décembre 2019 à 16:09)
- GAINOT Bernard, 2009, « L'établissement libre de Sierra Leone, et les projets de colonisation nouvelle en Afrique (1783 -1802) », in *Cahiers Charles V*, n°46, n° 46, pp. 71-95.
- GRANT John N., « Marrons de la Jamaïque en Nouvelle-Écosse », in *L'Encyclopédie canadienne*, 29/03/18, 11 paragr., <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/marrons-de-la-nouvelle-ecosse> (Document consulté le 25 février 2020 à 20:25)
- WALKER James W. St.G., « Peters, Thomas », in *L'Encyclopédie canadienne*, 20/01/08, 03 paragr., <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/thomas-peters> (Document consulté le 23 février 2020 à 12:29)
- WALKER James W. St.G., « PETERS, THOMAS », in *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, 10 paragr., http://www.biographi.ca/fr/bio/peters_thomas_4F.html.
(Document consulté le 25 février 2020 à 17:40)

MIGRATION ET CONQUÊTE TERRITORIALE DANS LE RÉCIT ÉPIQUE DE YADEGA

Moumouni ZOUNGRANA, Maître de conférences

zmoumouni44@yahoo.fr

Barthélemy KABORE, Assistant

kabore.barthelemy@yahoo.fr

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

Résumé :

Les récits épiques mettent aux prises des personnages en quête du pouvoir ou en conflit en rapport avec le pouvoir. L'histoire racontée est traversée par des épisodes de luttes, de guerres, d'épreuves, de défis, de quêtes et/ou de conquêtes. En pays *moaaga* où le récit épique est de type dynastique, le thème de la migration et de la conquête territoriale est récurrent. En prenant le récit de Yadega comme exemple, la présente réflexion cherche à répondre aux questions suivantes : La migration est-elle une condition nécessaire à l'accomplissement des objectifs des personnages épiques ? Quelle connotation peut-on donner au motif de la migration dans le récit épique de Yadega ? Une approche ethnolinguistique a permis de répondre à cette problématique. Il se dégage que la migration, le plus souvent temporaire, est un voyage initiatique qui prépare le héros à la conquête et à la gestion du pouvoir.

Mots clés : conquête, épopée, exil, migration, roi.

Migration and territorial conquest in the epic tale of Yadega

Abstract

Epic tales engage characters in search of power or in conflict with power. The story told is crossed by episodes of struggles, wars, trials, challenges, quests and / or conquests. In Moaaga country where the epic story is dynastic, the theme of migration and territorial conquest is recurrent. Using Yadega's story as an example, this reflection seeks to answer the following questions: Is migration a necessary condition for the accomplishment of the goals of epic characters? What connotation can we give to the motif of migration in Yadega's epic tale? An ethnolinguistic approach has made it possible to respond to this problem. It emerges that migration, most often temporary, is an initiatory journey that prepares the hero for the conquest and management of power.

Keywords: conquest, epic, exile, migration, king.

Introduction

Les récits épiques mettent aux prises des personnages en quête du pouvoir ou en conflit en rapport avec le pouvoir. L'histoire racontée est traversée par des épisodes de luttes, de guerres, d'épreuves, de défis, de quêtes et/ou de conquêtes. C'est pourquoi le langage épique distille la bravoure, le courage, l'honneur, somme toute des vertus dignes à être enseignées. La quête du pouvoir qui se révèle tumultueuse dans bien des cas conduit souvent les personnages vivant dans un même espace territorial vers d'autres horizons où ils trouvent des remparts pour accomplir leur dessein. Dans *Soundjata ou l'épopée mandingue* de Djibril Tamsir Niane, *Soundjata* qui devait succéder à son père Maghan Kon Fatta, fut contraint à l'exil par un complot ourdi par Sassouma. Il quitta Niani pour Djedeba, Tabon, Wagadou chez le roi Soumaba Cissé et termine son exil à Mema où il prend part à ses premiers combats. Ce périple initiatique a permis à *Soundjata* de conquérir le Manding. En pays *moaaga* où le récit épique est de type dynastique, le thème de la migration et de la conquête territoriale est récurrent. Les conflits de succession ainsi que la fondation de nouveaux ordres politiques alimentent la trame épique *moaaga*. La fondation du royaume du Yatenga découle de cette crise successorale entre deux frères consanguins, à savoir, Yadega et Kūmd-m-ye, tous fils de naaba Nasbure et princes du Wubritēnga. De ce fait, la migration est-elle une condition nécessaire à l'accomplissement des objectifs des personnages épiques ? Quelle connotation peut-on donner au motif de la migration dans le récit épique de Yadega ?

En nous attachant à analyser le thème de la migration et de la conquête territoriale sous l'angle de l'ethnolinguistique dans le récit épique de Yadega, notre objectif principal est de comprendre davantage les motivations profondes qui sont à la base de la mobilité des personnages dans le récit épique. En objectifs secondaires, il s'agit d'abord de cerner les péripéties qui ont prévalu à la fondation du Yatenga ; de comprendre ensuite l'idéologie du héros épique face aux contraintes et défis qui se dressent devant lui et enfin, de mieux appréhender les motifs de la migration et de la conquête territoriale dans les récits épiques en pays *moaaga*.

Notre hypothèse principale est qu'il y a une relation entre la migration et la conquête territoriale dans le récit épique de Yadega. Les hypothèses secondaires postulent que la migration du héros dans le récit épique de Yadega est une démarche initiatique en vue de la conquête du pouvoir. Aussi, la conquête du Yatenga par Yadega s'inscrit-elle dans une dynamique de récupération d'un droit violé.

Par l'entremise du récit épique de Yadega que nous avons recueilli le 26 février 2016 au Yatenga au moyen d'un dictaphone auprès du Ruudga¹ Michel Kébré, nous allons analyser les notions de migration et de conquête territoriale. La méthodologie utilisée est l'ethnolinguistique qui est une discipline au carrefour de l'ethnologie et de la linguistique. Elle a été défendue par des auteurs comme L. Bloomfield (1914), E. Sapir (1921), F. Boas (1940) et B. Malinowski (1970). C'est ainsi que pour G. Calame-Griaule, les faits langagiers doivent être mis en relation avec le contexte d'énonciation et la culture de la société.

1. Caractéristiques majeures de l'épopée et particularités en milieu moaaga

Le terme « épopée » a une origine grecque. Elle vient du mot **epopoia** qui se décompose en epos : « récit en vers » et **poien** : « créer ». C'est alors la création d'un récit en vers. Plusieurs définitions, les unes complétant ou prolongeant les autres, sont avancées par des auteurs. De la kyrielle des définitions, nous n'en retiendrons que quelques-unes.

D. Madélenat (2008, p.2) définit l'épopée comme un : « Long poème où le merveilleux se mêle au vrai et dont le but est de célébrer un héros ou un grand fait » ;

Quant à M. Aquien (1993, p.2), elle la définit ainsi qu'il suit : « Long poème à la gloire d'un héros ou d'une nation, mêlant souvent le surnaturel et le merveilleux au récit des exploits et des hauts faits. »

L'épopée est un vocable strictement français et n'est apparu que tardivement dans la langue française qu'au XVI^e siècle sous la Renaissance. Le mot existait bien avant cette période, mais il avait un sens restrictif dans la mesure où il ne s'appliquait qu'à Homère et non aux productions d'origine française. Selon J. Derive (1993, p.3), l'adjectif épique apparaît également à cette période de la Renaissance avec René Le Bossu qui publie au début du XVII^e siècle, *Traité du poème épique*. En Occident, le modèle homérique de l'épopée a été pris pour repère et toutes les productions partageant des rapports de similitude avec celle de Homère ont reçu le qualificatif épique. L'épopée homérique met en scène des héros qui accomplissent des exploits et qui affrontent des forces contraires. J. Derive (1999) identifie dans ses recherches sur l'épopée un certain nombre de

¹ Le Ruudga désigne aussi bien le diseur que l'instrument de musique. Lorsque le vocable désigne la personne qui joue l'instrument, celui-ci est écrit en majuscule à l'initiale et lorsque le terme désigne l'instrument de musique, il est écrit en minuscule à l'initiale. Le ruudga est ce que l'on appelle en Français la vièle monocorde. Le récit a été livré par Michel Kébré du village de Nyessega dans le canton de Gourcy.

critères relatifs à la fois au fond et à la forme. Le modèle épique grec s'identifie par des critères textuels, formels, fonctionnels et des critères d'énonciation. Les critères textuels sont ceux qui régissent le contenu de l'épopée, c'est-à-dire le fond contrairement à la forme. On retient les traits majeurs suivants :

- l'épopée grecque raconte une histoire comprenant une situation initiale, des péripéties et un dénouement ;
- elle met en scène des personnages accomplissant des exploits, mieux des actions surnaturelles ;
- les personnages du récit épique se caractérisent par la noblesse. Cette noblesse est à la fois morale et sociale. En effet, ils sont soit des rois, soit des fils de roi ;
- les personnages ont une origine et une naissance exceptionnelles car ils sont le plus souvent issus des dieux comme Achille, fils de Pelée, lui-même fils de Thétis. En outre, ils sont dotés d'un compagnonnage à l'image de Achille et de Patrocle ;
- l'histoire est toujours rattachée à des scènes de combat, de lutte. C'est une lutte qui peut prendre la forme de rivalités, de défis ou d'épreuves à surmonter. En outre, la trame a un fond historico-légendaire dans la mesure où la légende se greffe à un fait vécu à l'image de Troie qui a existé et qui a bel et bien été assiégé ;
- le schéma trifonctionnel. L'histoire présente une stratification sociale qui met en lumière trois fonctions de la société. Nous avons d'un côté les chefs et les prêtres qui représentent le gouvernement, les guerriers qui assurent la sécurité du territoire et de l'autre côté les producteurs qui assurent la production des vivres pour la consommation. S'agissant des critères formels, ils se résument aux points ci-après :
- le volume. Le texte épique a eu un volume important. Il se compose généralement de milliers de vers ;
- l'épopée se compose de vers sous forme d'hexamètres dactyliques ;
- elle est dite dans un langage noble. C'est un langage élevé différent du langage quotidien ;
- l'épopée se caractérise par un style hyperbolique où les faits sont grossis ou amplifiés jusqu'au seuil de l'irréel. On y trouve beaucoup d'adjectifs qualificatifs et des figures de style comme les anaphores, les métaphores et l'hyperbole. Quant aux critères d'énonciation, ils se rapportent à la manière de dire ou d'exprimer les textes épiques.
- Dans la Grèce antique, l'épopée était dite par un aède ou par un rhapsode.
- Les vers étaient psalmodiés, c'est-à-dire chantés sur le même ton.

-Il y avait un accompagnement musical notamment la cithare ou la lyre.

Enfin, pour ce qui est des critères fonctionnels, on retient que l'épopée :

-a une fonction identitaire ;

-célèbre la gloire de la société à travers ses héros et ses faits.

S'agissant de l'épopée en pays *moaaga*, elle ne répond pas entièrement aux critères classiques de définition de l'épopée. En effet, on peut retenir les observations suivantes :

-la figure du héros épique : elle se reconnaît à ses actions. Il est généralement un personnage historique devenu légendaire grâce à son rôle dans l'histoire. Le héros épique, inspiré de la réalité historique, suscite un sentiment d'admiration de la part du public qui veut s'identifier à lui.

-le schéma narratif tel que décrit par Aristote dans sa *Poétique* n'est pas toujours évident. En effet, Aristote distingue deux traits caractéristiques majeurs de l'épopée, à savoir la diégético-dramatique, c'est-à-dire la narration ou le récit et le mimodramatique qui est l'histoire jouée ou le théâtre. L'histoire dans notre corpus n'est pas systématiquement narrée. Elle est souvent dissimulée derrière des concepts qui évoquent le parcours historique des *Moose*. On retiendra par exemple que les devises collectives sont des traits caractéristiques d'une communauté, mieux leurs valeurs forgées depuis la fondation de ladite communauté jusqu'à un moment donné de son histoire. En écoutant les récits épiques par exemple, l'auditeur est parfois étonné de remarquer qu'il y a une succession de vers qui n'entretiennent pas forcément une relation. Ce qui, pour le profane, peut laisser croire qu'il s'agit d'une création décousue. La combinaison des mots dans les vers ne répond pas non plus systématiquement au mode narratif. En effet, on enregistre, à bien des égards, des vers averbaux, un alliage de mots peu usité dans le langage quotidien ou encore un alliage de mots dont le sens est complexe ;

-la guerre, telle que décrite dans l'épopée grecque avec des scènes de combat, n'est pas un critère pertinent dans le récit épique *moaaga*. Elle est tout simplement suggérée ou évoquée. Les indicateurs de la guerre ou du conflit sont par exemple l'ambivalence entre deux forces qui peuvent être des personnages physiques, morales ou même des concepts. L'opposition dans le sens de la guerre peut aussi se matérialiser par la recherche d'adjuvants par le héros. Ces adjuvants, de véritables complices, peuvent relever du numineux, à savoir des « fétiches » ou des génies. Le religieux est somme toute présent dans la guerre ;

-le volume du récit épique. Nous notons que dans les compositions musicales des poètes *moose*, les textes épiques ne se décomptent pas en milliers de vers à l'image de *l'Odyssée* qui compte 12 110 vers et de *l'Iliade* 15 693 vers. Ils peuvent être longs tout comme ils peuvent être tout simplement de longueur moyenne. Le tout est que l'ampleur de l'épopée est tributaire de la performance du poète. Cette performance se trouve également subordonnée à l'inspiration du poète et au comportement de l'auditoire qui participe à la création du poète. Plus le public interagit avec le poète, plus ce dernier est astreint à mettre en branle ses ressources oratoires. L'artiste se sent isolé lorsqu'il se retrouve seul à communiquer. Il lui faut des cris d'allégresse, des applaudissements, des interjections, des encouragements, des marques d'approbation à l'endroit de son texte. Ces paramètres imprévisibles fonctionnent comme des ferments qui galvanisent le poète ;

-la notion de métrique si chère au modèle grec n'est pas un critère pertinent de la création des poètes *moose*. Elle se veut aléatoire dans la mesure où, seul le souffle respiratoire dicte la segmentation des énoncés en vers. Néanmoins, l'harmonie rythmique conduit souvent à avoir des vers plus ou moins réguliers, mais cela ne doit nullement être analysé comme faisant partie de la disposition psychologique du poète *moaaga*;

-une des particularités de l'épique chez les *Moose* est que l'histoire telle que racontée ou suggérée ne concerne pas exclusivement un clan, mais intègre plusieurs autres comme nous l'atteste le récit épique de Yadega où gens du pouvoir (*Nakomse*), gens de la terre (*Těng-n-biisi*) tels que les *Yōnyōose* et les *Sāaba*), les chasseurs, les masques, les *Marēnse*, spécialistes de l'indigo, les *Tānsob-n-dāmba* ou chefs de guerre, les *Weem-dāmba*, clan détenant le droit de grâce, etc. sont exaltés à travers leurs ancêtres mythiques et leurs devises.

-Les diseurs de l'épopée sont des artistes spéciaux. Ce sont, en effet, les griots tels le Bendre, le Ruudga, le Pēndga, etc. ;

-les personnages épiques et leur compagnonnage sont d'origine noble. Le type dynastique de l'épopée en milieu *moaaga* commande que l'on examine le statut sociologique du héros épique.

2. Du statut de prince de Yadega

La chefferie traditionnelle *moaaga* est d'essence dynastique, c'est-à-dire qu'elle se transmet de père en fils. Un aperçu sur les caractéristiques du récit épique indique l'origine nobiliaire du héros épique. Cela est d'autant compréhensible que le contenu de l'épopée tourne autour du pouvoir.

Il est impératif de rappeler que toutes les chefferies *moose* revendiquent l'ancêtre Wedraogo comme leur ancêtre et comme fondateur du *Moogo*. Ainsi, du royaume de Tenkodogo à celui du Yatenga, le principe consanguin a toujours prévalu à l'élection des chefs et rois même si dans la forme, la règle de la concurrence exige l'entrée en lice de deux autres prétendants. Selon les sources orales que nous rapportent entre auteurs M. Izard (1985), S.A Balima (1996), ce fut Oubri, fils de Zoungrana, ayant régné à Tenkodogo, qui a donné naissance au père de Yadega dans le Wubritenga. En effet, c'est sur recommandation des *Yõnyõose* en proie aux persécutions des *Ninisi* à Guiloungou dans l'actuelle localité de Ziniaré que Zoungrana leur enverra son fils Oubri pour assurer leur protection. Oubri va alors fonder le royaume de Oubritenga, à la tête duquel, règnera son fils Nasbure après sa mort. Le récit épique de naaba Yadega nous rappelle que naaba Nasbure a eu pour fils Yadega et Kûmd-m-ye. Comme nous le relève à juste titre S.A Balima (1996, p.85) : « Le principe est que le premier fils d'un Naba deviendra Naba, après son père. Le titre officiel de l'héritier présomptif est Nabikiinga ou Fils aîné du Naba ».

Il apparaît ainsi que si Yadega et Kûmd-m-ye sont tous deux des princes et peuvent, de ce fait, prétendre à la *cheffocratie*² pour reprendre l'expression de A. Ouédraogo (2014), il n'en demeure pas moins que l'ordre successoral confère la primauté à Yadega sur son frère cadet. Cela va se remarquer dans l'éducation de ce jeune prince qui sera éloigné du palais royal.

3. Du départ de Yadega du palais royal pour Minima: un voyage initiatique

Dans la tradition *moaaga*, il est défendu que le fils aîné du roi soit éduqué dans le palais. Cela se justifie par le fait qu'en sa qualité de prince héritier, le fils aîné peut être pris par la fièvre du pouvoir au point qu'il attente à la vie de son père pour accélérer la succession. Pour A. Ouédraogo (2014, p.32) : « La peur de l'alternance pousse le roi à éviter ses frères de sang, ses cousins et son fils aîné. »

Aussi convient-il de faire remarquer que le souci d'inculquer une éducation rigoureuse au prince est l'une des raisons majeures de sa distanciation du domicile paternel. L'épopée de Yadega nous dit ceci :

« Tout jeune, Naaba Yadega, de son propre nom Sibiri, fut envoyé en éducation par son père Naaba Souido, chef de Minima, village situé à une dizaine de kilomètres à l'est de Gourcy. » (N. B. Ouédraogo, F. Saba/Ouédraogo, 2010, p.18)

² Le terme est un néologisme créé par Albert Ouédraogo dans son essai intitulé *Démocratie et cheffocratie ou la quête d'une gouvernance apaisée au Faso, Oralité et traditions*.-PUO, Janvier 2014, 269pages.

Il ressort dans le récit que naaba Souido de Minima était un *Tāsoaba*, c'est-à-dire un chef de guerre. L'état puéril de Yadega au moment où il devrait quitter le palais royal est assez symbolique dans le cycle éducationnel de l'enfant chez les *Moose*. Si dans la tradition *moaaga* et à une époque récente où elle ne connaissait pas l'écriture, les valeurs morales ainsi que les Us et Coutumes étaient enseignés aux tout petits par le biais des contes, des devinettes ou des chants ; dans les sociétés occidentales, l'enfant est envoyé à l'école pour apprendre à écrire, à lire, à compter. On en déduit que la jeunesse est une période propice à l'initiation qui se présente d'après J. D. Lompo (2017, p.166) comme : « l'unique moment où la société décide, de façon délibérée et explicite, de prendre en main la formation d'une génération montante à la manière d'une école de formation accélérée. »

La mise sous tutorat de Yadega auprès de naaba Souido n'est pas anodine eu égard à son statut de *Tāsoaba*, chef de guerre. En effet, dans un contexte de conquête et/ou d'extension territoriale, les princes héritiers devaient avoir un tempérament sévère et réunir les caractères de bravoure, de persévérance, de don de soi jusqu'au sacrifice suprême pour l'intérêt supérieur de la communauté. Ceci est si plausible que les velléités de conquêtes ou de sécessions étaient aussi tributaires de la personnalité du souverain en place. Plus les rois avaient une personnalité forte, plus ils étaient craints par l'ennemi, moins ils étaient attaqués. Aux privilèges échus à la royauté correspondait l'obligation de protéger les sujets contre les menaces extérieures et intérieures, d'où la nécessité de cultiver les réflexes d'un guerrier intrépide. Naaba Souido de Minima était alors la personnalité indiquée pour inculquer ces valeurs à guerrières Yadega. Cette mission assignée à naaba Souido par naaba Nasbure nous paraît bien remplie que Yadega développe des réflexes de guerrier en brutalisant la femme au puits quand il voulut abreuver son cheval :

152-naab a Yaadeg wa n yike me

chef p.v Yadega venir(acc.) e.l se lever p.ins.

naab a Yadega vint à se lever

153-t' a na n kēnga kuulig

c.sub p.p m.fut e.l aller puits

qu'il va aller au puits

154-n tu yūneg a weef yaa

e.l. c.sub abreuver poss. cheval p.a

pour abreuver son cheval

155-n mik pag sē n sui a koom n dıglig yaa

e.l trouver femme p.n e.l remplir(acc.) poss. eau e.l déposer p.a
et trouva une femme qui a déposé son eau

156-t' a rik kooma n yūneg a weefa

c.sub p.p prendre(acc.) eau e.l abreuver poss. cheval
il prit l'eau pour abreuver son cheval

157-la a pāb yvura n wāage

e.l p.p frapper(acc.) canari e.l casser
et il frappa le canari jusqu'à ce qu'il se brise

158-la a sok a weefa gadr n pāb

e.l p.p demander(acc.) poss. cheval abot e.l frapper(acc.)

paga yaa

femme p.a

et il frappa la femme avec l'abot du cheval

La migration de Yadega pour Minima devrait le préparer à ses futures fonctions de roi et le domicile de naaba Souido peut être comparé à un camp d'initiation. Chez les *Moose*, le camp d'initiation est toujours excentré des habitations du village de sorte à ce que le futur initié ne soit tenté par l'envie de retourner chez les siens. Les maîtres initiatiques qui sont des adultes doivent faire subir aux candidats à l'initiation des épreuves d'endurance, de traumatisme en vue de les préparer à affronter les défis de la vie. La migration est donc nécessaire dans la formation de l'enfant et elle est d'ailleurs considérée en elle-même comme une initiation selon les propos de F.X. Damiba (2016, p.358) :

Nous assistons dès lors à la mise en place de nouvelles écoles (...) car c'est bien ainsi qu'il faut appeler l'école moderne, l'armée, la migration, le parti et la religion. Mais à y bien regarder, ces nouveaux modèles se présentent comme des substituts de l'initiation traditionnelle, tant du point de vue de la structure que du contenu.

Il convient maintenant de se poser la question de savoir quel est le nouveau statut de Yadega dans le processus initiatique quand on sait qu'au sortir de l'initiation, l'initié doit acquérir un statut mélioratif. Dans les épopées ouest-africaines, la maturité du héros épique est souvent consacrée par la mort de ses géniteurs. Ainsi, si la séparation de Yadega d'avec son père pour Minima traduit le début du cycle d'initiation, la mort de naaba Nasbure peut être considérée comme la fin de ce même cycle et concomitamment, la maturité de

Yadega à assumer ses futures fonctions de roi dans la mesure où Yadega est revenu au domicile paternel en vue de succéder à son père après sa mort. Ce retour est si lourd de conséquences pour naaba Souido qu'il n'entend pas se séparer de Yadega, craignant que son pouvoir ne s'affaiblisse. Du coup, naaba Souido va manifester une grande affection pour son hôte :

150-naab a Suiido pa rat t' a Yaadeg kuil ye

chef p.v Souido nég. vouloir(prés.) c.sub p.v Yadega rentrer nég.
naaba Souido ne veut pas que Yadega rentre chez lui

151-a reega kvura n sīnd n pa yeel a ye

p.p prendre(acc.) funérailles e.l se taire e.l nég. dire(acc.) p.p nég.
il refusa de lui annoncer les funérailles

Le refus d'annoncer les funérailles à Yadega indique clairement que ce dernier était devenu un maître de guerre qui lui servait d'appoint lors de ses assauts contre l'ennemi. Cela répond d'ailleurs à la mission qui est dévolue à Yadega au moment où son père le mettait à la disposition de naaba Souido :

128-yaa Minem naab a Suido yaa

être(prés.) Minima chef p.v Souido p.a
c'est naaba Souido de Minima

129-n da kēnd n zabd ne naab a Gut a

e.l m.acc. marcher e.l guerroyer avec chef p.v Gitti p.v
Wvmtānengo

Wvmtānengo

qui allait guerroyer contre naaba Wvmtānengo de Gitti

130-la a kēng Waogdg n bōos naab a Nasbur yaa

e.l p.v aller(acc.) Ouagadougou e.l demander chef p.v Nasbure p.a
et il alla à Ouagadougou pour solliciter à naaba Nasbure

131-t' a bōosda me t' a yāk biig yaa

c.sub p.v demander (prés.) p.ins. c.sub p.v enlever enfant p.a
qu'il lui demande de choisir un enfant

132-t' a wa sōng a n zab ne Gut naab a

c.sub p.v venir (fut.) aider p.p e.l guerroyer avec Gitti chef p.v
Wvmtānengo

Wvmtānengo

qui viendra l'aider à guerroyer contre naaba Wvmtānengo de Gitti

On sait que si dans la forme, Yadega a été sollicité pour la guerre, dans le fond il s'agissait de l'accomplissement d'un devoir coutumier de l'époque qui voulait que le prince héritier prépare la succession de son père au trône hors du palais. En effet, même si avec le temps, Yadega a appris le métier des armes et prenait part aux combats aux côtés de son tuteur, il reste que les principes de la tradition *moaaga* proscrivent toute implication de l'enfant dans la guerre. C'est du reste ce qu'indique F.T. Pacéré en ces termes :

L'enfant doit être écarté de la guerre ; il ne doit pas être la cible des combats ; nulle part à aucun moment de l'histoire du Mogho, il a été sous-entendu que des enfants mineurs ont été recrutés pour les combats ; les enfants dans la guerre et les enfants de la guerre sont contre les règles de la guerre. (F.T. Pacéré (2009, p.202)

Si le refus d'annoncer les funérailles est perçu par naaba Souido comme une manœuvre dont l'objectif est de continuer à s'attacher les services de Yadega, cela est interprété par l'autre (Yadega) comme une haute trahison qui l'empêche d'entrer dans ses droits conformément aux prescriptions de la coutume de l'époque. Le parcours de Yadega va se matérialiser ainsi qu'il suit :

SEPARATION INITIATION RETOUR

Si dans certaines épopées, la conquête du pouvoir se présente comme le couronnement de l'initiation comme ce fut le cas pour Soundjata Keïta dans l'épopée mandingue, qu'en sera-t-il pour Yadega après son initiation aux armes ?

4. Du retour de Yadega dans le Wubritenga après la mort de son père et les péripéties de l'intronisation

Après que Yadega a été informé de la mort de son père, celui-ci va harnacher son cheval en direction du Wubritenga car, se disait-il sans doute, qu'il était toujours possible de sauver les meubles, l'interrègne étant par essence d'une durée relativement éphémère. Une attention mérite d'être faite sur le coursier de Yadega. Mise à part la célérité qu'on lui reconnaît dans les déplacements, le cheval incarne non seulement la noblesse, mais aussi la guerre. Dans l'histoire du *Moogo*, il a toujours été utilisé par les conquérants en vue de mener des assauts contre l'ennemi comme le relève F.T. Pacéré :

Le cheval est un animal de noblesse, de l'honneur et de l'histoire du Mogho avec à l'origine, l'Amazone Yennenga, et ses déplacements pour nécessités de guerres ; l'origine des Moose, c'est OUEDRAOGO, fondateur de l'Empire du Mogho (OUEDRAOGO qui signifie Cheval Mâle, Etalon) ; les guerres qui ont conduit les Mossés au XIVE siècle à Tombouctou et régions à plus de 2000 kilomètres de leur base ont eu pour fondement

l'utilisation du cheval en très grande partie. (F.T. Pacéré (2009, p.94)

L'agilité et l'endurance du cheval rendent son utilisation commode en temps de guerre. Le fait que Yadega rentre au bercail sur un cheval revêt une double dimension guerrière et nobiliaire. La déception de Yadega fut grande à son arrivée dans le Wubritenga. En effet, il y trouva Kūmd-m-ye au trône.

164-a ta n mikeme tu naab a Kūmd-m-ye yōd

p.p arriver(acc.) e.l trouver c.sub chef p.v Kūmd-m-ye avant
n deeg naama

e.l prendre chef

il alla trouver que naaba Kūmd-m-ye a déjà pris le pouvoir

Dans ces conditions, en sa qualité de prétendant, Yadega ne peut rester dans le royaume à moins qu'il ne fasse allégeance, toute chose qui paraît moins probable, Yadega étant éduqué pour le trône. Une éviction de Kūmd-m-ye relève aussi de l'ordre de l'impossible. Yadega se trouve ainsi dans une posture inconfortable et va opter pour la fuite comme alternative.

5. De l'exil de Yadega dans le nord du Moogo ou la conquête du Yatenga au moyen du transgressif

Le motif de la transgression est présent dans le récit épique de Yadega. Elle se présente comme une violation délibérée des normes sociales établies. Cette propension du héros épique à fouler aux pieds les règles de bienséance et le code de conduite de la société s'explique par le fait qu'il est mû par l'idéal de la conquête du pouvoir. La transgression, bien que perçue comme une contrevaleur par la société, ne peut manquer d'être un tremplin pour le héros d'atteindre ses objectifs. Dans la plupart des cas, la transgression a pour fonction de lever les obstacles qui empêchent ou qui pourraient empêcher l'accomplissement du héros. Elle va se manifester sur les plans moral et physique.

Sur le plan moral, la transgression va se manifester d'abord par la présence de Yadega au puits. En pays *moaaga*, une division sexuée de l'espace confère les prérogatives de la recherche d'eau aux femmes et aux enfants. Ainsi, les hommes ne se rendent pas au puits à la recherche de l'eau, à plus forte raison un prince. L'entretien du cheval incombe aux Wed-kumse qui ne se recrutent pas dans la lignée des nobles. La présence de Yadega au puits est de ce fait une transgression de l'éthique *moaaga* et c'est ce que souligne A. Ouédraogo (2010,

p.133) : « Chez les Moose, la recherche de l'eau (à la rivière, au marigot ou au puits) incombe aux femmes et aux enfants et non aux hommes ; encore moins aux notables ! »

Ensuite, le fait que Yadega brutalise la femme au puits lorsqu'il s'y est rendu pour abreuver son cheval relève d'un acte transgressif. Le récit épique nous présente une femme innocente qui accomplit son devoir de ménagère, celui d'approvisionner le ménage en eau. Eduqué par naaba Souido pour le pouvoir, Yadega se comporte en chef autoritaire à qui l'on doit soumission et déférence. L'attitude de Yadega devant la femme est celle qui régit l'administrateur et l'administré ou encore le chef et ses sujets. C'est ce message que Yadega a voulu transmettre à la femme qui, malheureusement n'a vu en lui qu'un petit prince en attente du pouvoir. Aussi convient-il de remarquer que le canari que le héros brise traduit le degré élevé de sa colère, de son impatience, mais aussi de sa méchanceté envers la femme. Par ailleurs, le motif de la transgression apparaît lorsque Yadega, n'ayant pas été désigné par le collège électoral pour succéder à son père défunt et dépité pour ce qu'il qualifie de fourberie ourdie par Kûmd-m-ye, va ramer à contrecourant des valeurs sociales en s'illustrant comme un usurpateur. En complicité avec sa sœur Pabre qui a assuré l'interrègne, il va s'emparer des objets sacrés qui représentent chez les Moose les véritables symboles du pouvoir.

174-bɪ f yik n loe weef tɪ d zomb

c.sub toi se lever (acc.) e.l attacher cheval e.l nous monter (acc.)

yaa

p.a

tu scelleras le cheval pour qu'on prenne le chemin

175-t' a sɪd maan woto n tal

c.sub p.p en vérité faire(acc.) comme ça e.l emmener

naam tud

chefferie tido

elle fit ceci et emporta le naam-tudo

176-la Wubr la gǎong n kōe a Yaadga

e.l Wubri e.l gǎongo e.l donner(acc.) p.v Yadega

le Wubri et le gǎongo pour les remettre à Yadega

L'acte posé par Pabre est une véritable abomination qui, dans la tradition *moaaga*, entraîne comme conséquence la peine capitale. Il s'agit en réalité d'une profanation des Us et Coutumes et c'est

pourquoi M. Izard (2003, p.350) parle de sacrilège : « (...) le vol ne peut manquer de revêtir tous les caractères d'un sacrilège difficilement expiable. » Tous les actes qualifiés de sacrilège engagent les ancêtres car ces derniers, même étant invisibles, agissent sur les vivants en châtiant les fautifs et en accordant des faveurs à ceux qui ne se détournent pas de la voie des pères. La crainte de représailles oblige Pabre à s'enfuir avec son frère après la prise sacrée. Désormais, possesseur des véritables insignes royaux, Yadega va s'orienter vers le nord où il créera le royaume du Yatenga. Ainsi, si Yadega n'a pas pu conquérir le pouvoir par la force physique, il va s'investir dans le numineux en utilisant les insignes royaux comme rempart. Obnubilé par le pouvoir, Yadega va braver les Us et Coutumes en complicité avec sa sœur Pabré en dérobant les objets sacrés du pouvoir.

Muni de ces objets sacrés, Yadega va parvenir à la création du royaume du Yatenga dans la Nord. Cette prise sacrée apparaît ainsi comme l'achèvement de l'initiation de Yadega. Le nouveau parcours de Yadega va se matérialiser ainsi qu'il suit :

RETOUR  **INITIATION**  **POUVOIR**

Après avoir fondé le Yatenga, Yadega va s'affirmer à la tête de son royaume non seulement comme un rassembleur, mais aussi comme un roi autoritaire.

6. Yadega comme un unificateur

L'exil de Yadega dans le nord du *Moogo* aura pour conséquence la naissance du royaume de Yatenga (Yaad-tënga), terre de Yadega. Ainsi, le nord du *Moogo*, jadis instable sera entièrement refondé par Yadega qui en fera un territoire autonome des autres royaumes *moose* avec ses valeurs. Yadega va par la suite s'imposer comme le maître des lieux en soumettant ses potentiels ennemis. N.B. Ouédraogo et F. Saba/Ouédraogo (2010, p.21) nous rapportent que Yadega élimina son tuteur naaba Souido et prit le pouvoir. Le caractère instable des formations politiques qui existaient au nord est perceptible à travers la guerre qui a opposé naaba Wumtânengo de Gitti à naaba Souido de Minima. C'est ce qu'illustrent ces vers ci-après :

128-yaa Minem naab a Suido yaa

Etre (prés.) Minima chef p.v Souido p.a

c'est naab a Souido de Minima

129-n da kēnd n zabd ne naab a Gut a

e.l m.acc. marcher e.l guerroyer avec chef p.v Gitti p.v

Wumtânengo

Wumtânengo

qui allait guerroyer contre naab a Wvmtânengo de Gitti

L'unification du nord du *Moogo* par Yadega répond à la logique du récit épique en milieu *moaga* qui est de type dynastique. La structure pyramidale de la chefferie traditionnelle chez les *Moose* veut qu'à la tête d'un royaume ne siège qu'une seule personnalité qui incarne la puissance et l'honneur. Ce portrait est largement partagé par naaba Yadega qui a été éduqué pour la guerre et pour la royauté car, si les rois sont d'origine noble, ils sont avant tout des *tānsob-n-dāmba* de fait, c'est-à-dire des chefs de guerre dans la mesure où ils sont les chefs suprêmes des armées. La description pittoresque de l'armée *moaga* par F. Bretout est fort édifiante en la matière :

La cavalerie mossi était redoutée. Cuirassés de capitonnages en coton, les cavaliers montés sur des chevaux caparaçonnés, armés de lances souvent empoisonnées, de sabres, de haches ou de massues, étaient fort redoutés des peuplades établis aux frontières du territoire, chez qui ils faisaient des incursions fréquentes et enlevaient des esclaves. (F. Bretout, 1976, p.72)

On retiendra trois paramètres essentiels qui attestent de la qualité d'unificateur de naaba Yadega. Il s'agit :

-de l'existence d'un territoire. En effet, Yadega est arrivé à se tailler une circonscription territoriale qu'il administre à savoir le Yatenga.

-de la population. Il existait dans le Yatenga une peuplade composée de *ninissi*, de *foulsés* qui ont reçu, par la conquête, le qualificatif de *Yaadse*. Le qualificatif Yadega désigne alors un système de valeurs reconnues à la communauté partageant le même espace territorial.

-de l'organisation politique. Par la conquête, s'est instauré pour les besoins de la gouvernance plusieurs pouvoirs dont celui politique échu à la classe des nobles et celui religieux aux *Yōnyōose* (les prêtres de la terre). Les détenteurs du pouvoir politique gèrent l'armée par l'intermédiaire aussi bien des chefs de guerre, les terribles *tānsob-n-dāmba*, que la police royale dont est constituée majoritairement les *Bĩn-dāmba* (gens de Bingo).

Conclusion

L'analyse du récit épique de Yadega met en lumière les passions et les contraintes du héros épique Yadega dans la conquête du pouvoir politique. Les pérégrinations de ce dernier ainsi que ses chevauchées et sa complicité avec sa sœur cadette Pabre indiquent clairement que le héros épique ne marchande pas ses idéaux et qu'il

est prêt à transgresser les valeurs culturelles au risque de sa vie. Tout ceci résume la trame épique *moaaga* qui est caractérisée par la quête et la préservation permanentes du pouvoir. En soumettant le peuple hétérogène au nord du *Moogo* et en délimitant une aire géographique propre à cette même communauté, Yadega se présente comme un unificateur.

Annexe

Liste des abréviations

Acc : accompli

c.sub : conjonction de subordination

e.l : élément de liaison

fut. : futur

imp. : impératif

nég. : négation

poss : possessif

p.a : particule d'appui

p.ins. : particule d'insistance

p.v : particule à valeur vocative

prés. : présent

Le corpus³

1-talg svvg pa tar noor n wãagd
roturier couteau nég. avoir (prés.) bouche e.l couper

rĩm biigo ouuu !

roi enfant interj.

le couteau du roturier ne saurait couper le fils du roi ouhouuuu !

2-luili zõon zõon maanda kɛglg⁴ bõe ?

oiseaux nombreux faire (prés.) *Balanites Aegyptiaca* quoi ?

que peuvent faire de nombreux oiseaux au Balanites Aegyptiaca?

3-sud kō n maan a kɛglg būmb

en vérité nég. e.l faire(prés.) poss. *Balanites Aegyptiaca* chose
ye

³ Notre corpus a été transcrit en Moore (première ligne) et traduit en français littéral (deuxième ligne) et littéraire (troisième ligne).

⁴ Il s'agit d'un arbre épineux aux épines longues qu'on retrouve particulièrement dans les zones arides.

nég.

en vérité ne peuvent rien contre le Balanites Aegyptiaca !

4-Wedraoog yaab a Gãmbaag Toosd buudu

Ouedraogo ancêtre p.v Gambaga Toosd famille
l'ancêtre de Ouedraogo à Gambaga, la famille de Toosdo

5-n kong weoog Gourcy naam buudu

e.l manquer(prés.) territoire Gourcy chefferie famille
celui qui est en manque de territoire, la famille royale de Gourcy

6-Gãmbaag naab a Nedgo

Gambaga chef p.v Nedego
Nedego, le roi de Gambaga

7-na-pag a Mi-m-tiir biig la naab a Nedgo

reine p.v Mi-m-tiir enfant être(prés.) chef p.v Nedego
le roi Nedego est le fils de la reine Mi-m-tiiri

8-na-pug mengr kō n nedg kvilug Gãmbaaga

reine véritable nég. e.l laver(inacc.) rivière Gambaga
la véritable reine ne saurait laver une rivière à Gambaga

9-a gvr belem koom Gãmbaaga

p.v cola courtiser(imp.) eau Gambaga
que la cola courtise l'eau à Gambaga!

10-a pondr kō n sur tãngē Gãmbaaga

p.v crapaud nég. e.l baisser la tête(inacc.) montagne Gambaga
le crapaud ne s'éternise pas sur la montagne à Gambaga

11-a tãmpvr belem sagd Gãmbaaga

p.v poubelle courtiser (imp.) ordures Gambaga
que la poubelle courtise les ordures à Gambaga !

12-Gãmbaag naab a Nedog rog na-pag a Yēnenga

Gambaga chef p.v Nedega enfanter(acc.) reine p.v Yenenga
le roi Nedega de Gambaga enfanta la reine Yenenga

13-a Yēneng yagense d pvvd kēnde

p.v Yenenga neveux nous saluer(prés.) marche
nous souhaitons la bienvenue à la descendance de Yenenga

14-a Yēneng biig la a naab a Wedraoog

p.v Yenenga enfant être(prés.) p.v chef p.v Ouedraogo

naab a Ouedraogo est le fils de Yenenga

15-t' a ba ya a tãoos a Rtyalle

e.l poss. père être(prés.) p.v chasseur p.v Riallé

et son père est le chasseur Riallé

16-bāmb yaa tōosd kō n duk būmbu

eux être (prés.) chasseur nég. e.l prendre(prés.) chose

lui, il est le chasseur qui ne se sert pas

17-rv pagdr⁵ zaoos beoogo

monter (inacc.) perchoir attendre(prés.) matin

celui qui monte sur le perchoir pour être à l'affût jusqu'au petit matin

18-pvg-tvlg moe tu m ka yiri

femme rapide cuisiner(prés.) e.l je nég. maison

la femme diligente prépare le tô et je ne suis pas à la maison

19-kv subg n moe rɛɛmba

tuer(inacc.) girafe e.l cuisiner belle-mère

celui qui tue la girafe pour apprêter le mets à la belle-mère

20-kv yāk n moe ra-kuba

tuer(inacc.) antilope e.l cuisiner parents à plaisanterie

celui qui tue l'antilope pour apprêter le mets à ses parents à plaisanterie

21-pigl weoog n maan yelle

se promener(inacc.) brousse e.l faire problème

celui qui envahit brousse pour créer des problèmes

22-nem-sēedg be rāamde

viande grillée avoir(prés.) odeur

la viande grillée sent bon

23-sē sōor n na n kāben weoogo

griller(inacc.) foie e.l m.fut. e.l incendier brousse

⁵ Siège que les chasseurs créent dans l'arbre afin de se positionner au mieux pour attendre le gibier

celui qui grille le foie risque d'incendier la brousse

24-bvg-bvg n pogend a bilo

Doucement e.l blesser(inacc.) poss. enfant

c'est dans la patience qu'on blesse le petit de l'animal

25-t' a goabg zãad yãad t' a rutv

c.sub poss. gauche tenir(prés.) intestins c.sub poss. droite

zãad pvre

tenir (prés.) estomac

la main gauche tient les intestins et la main droite l'estomac

26-yē yaa a tãoos a Rıyaal la rēnda

p.p être(prés.) p.v chasseur p.v Riallé être(prés.) d.

lui, c'est le chasseur Riallé

27-na-pag a Yēneng yagense

reine p.v Yenenga neveux

la descendance de la reine Yenenga

28-a Yēneng rog naab a Wedraoog yagense

p.v Yenenga enfanter(acc.) chef p.v Ouedraogo neveux

Yenenga mit au monde la descendance de naab a Ouedraogo

29-na-pag a Yēneng biig la naab a Wedraoogo

reine p.v Yenenga enfant être(prés.) chef p.v Ouedraogo

naab a Ouedraogo est le fils de la reine Yenenga

30-t' a ba ya tãoos a Rıyaalle

e.l poss. père être(prés.) chasseur p.v Riallé

et son père est le chasseur Riallé

31-t' a zīnd be n dog naab a Kānkāvigri

e.l p.p s'asseoir(acc.) là-bas e.l enfanter chef p.v Kankanvigri

et il s'y est établi pour enfanter naab a Kankanvigri

32-tu b bool a bōe n kvvd talg ya

e.l eux appeler(acc.) p.p quoi e.l tuer(prés.) roturier être(prés.)

a zīrin-beeda

poss. mensonge

et on l'appela Qu'est-ce-qui-tue-le-roturier-si-ce-n'est-le-mensonge ?

33-n wa Tēnkvdg a Bāngrkaalog

e.l venir(acc.) Tenkodogo p.v Bāngrkaalog
et Bāngrkaalogo vint à Tenkodogo

34-tusr belem koabg n paam n zagd Tēnkvdgo

mille courtoiser(imp.) cent c.c avoir c.c multiplier Tenkodogo
que mille courtoise cent pour se décupler à Tenkodogo!

35-tēng rut m bīnd n gūud m

terre manger(prés.) je excréments e.l attendre(prés.) je
meng Tēnkvdgo

moi-même Tenkodogo
la terre mange mes excréments en attendant mon corps à Tenkodogo

36-tēng kvdgr kō n yōk bugdu

terre vieillir(acc.) nég. e.l attraper(prés.) moisissure
la vieille terre ne se moisit pas

37-sulman-gilg n deng m naame Tēnkvdgo

tourbillon rond e.l devancer(acc.) je chefferie Tenkodogo
le tourbillon éfilé m'a devancé à la chefferie de Tenkodogo

38-yaa beene la naam yu yo

être(prés.) là-bas e.l chefferie sortir(acc.) p.a
c'est de là qu'est venu le Pouvoir

39-na-pag a Pvr-ket rog naab a Zūngrāan

reine p.v Pvr-ket enfanter(acc.) chef p.v Zoungrana
Tēnkvdgo

Tenkodogo
la reine Pvr-keta mit au monde naab a Zoungrana à Tenkodogo

40-a Zūngrāan biig la a Wubri

p.v Zoungrana enfant être(prés.) p.v Oubri
Oubri est le fils de Zoungrana

41-Tēnkvdg a Bāngr-kaalog

Tenkodogo p.v Bāngr-kaalogo
Bāngr-kaalogo de Tenkodogo

42-tusr belem koabg n paam n zagda

mille courtoiser(prés.) cent e.l avoir e.l décupler

que mille courtise cent pour pouvoir se décupler

43-m se n na n gom nan-nanda

je m.c e.l m.fut. e.l parler d'abord

si je vais parler d'abord

44-m na n kabs a Tēnkvdg naab a Tigr

je m.fut. e.l excuser p.v Tenkodogo chef p.v Tigre

je vais m'excuser auprès de naab a Tigre de Tenkodogo

45-na-pag a Rogem-yud biig la naab a Tigr

reine p.v Rogem-yud enfant être(prés.) chef p.v Tigre

nin-daarē

prochainement

naab a Tigre fut le fils de la reine Rogem-yuda

46-yē n dog naab a Saaga

p.p e.l enfanter(acc.) chef p.v Saaga

c'est lui qui mit au monde naab a Saaga

47-na-pag a Yaabr biig la naab a Saag

reine p.v Yaabre enfant être(prés.) chef p.v Saaga

Tēnkvdg zaame

Tenkodogo hier

naab a Saaga du Tenkodogo d'hier est le fils de la reine Yaabre

48-yē rog naab a Gigem-polle⁶

p.p enfanter(acc.) chef p.v Gigem-polle

lui, il mit au monde naab a Gigem-polle

49-la a yaab yaa naab a Wedraogo

e.l poss. ancêtre être(prés.) chef p.v Ouedraogo

et naab a Ouedraogo est son ancêtre

50-Tēnkvdg a Bāngr ba la a Wedraogo

Tenkodogo p.v Bāngr père être(prés.) p.v Ouedraogo

Ouedraogo est le père de Bāngre de Tenkodogo

51-Kvkvlg naab a Wam-gōd ba la a Wedraogo

⁶ Ce terme signifie le jeune lion.

Kokologho chef p.v Wam-gôda père être(prés.) p.v Ouedraogo
Ouedraogo est le père de naab a Wam-gôda de Kokologho

52-Minem dao a Kãoong ba la a Wedraoogo

Minima homme p.v Kãoongo père être(prés.) p.v Ouedraogo
Ouedraogo est le père de Kango, l'homme de Minima

53-Nanoor naab a Kvm-zãngr ba la a Wedraoogo

Nanoro chef p.v Kvm-zãngre père être(prés.) p.v Ouedraogo
Ouedraogo est le père de naab a Kvm-zãngre de Nanoro

54-Wvm-těng a Nabi kô n bels biig ba la

Wvm-těnga p.v Nabi nég. e.l flatter(prés.) enfant père être(prés.)
a Wedraoogo
 p.v Ouedraogo

Ouedraogo est le père de Nabi de Wvm-těnga, celui qui ne flatte pas l'enfant

55-Kagpeesog naab a Garg ba la a Wedraoogo

Kagapessogo chef p.v Garga père être(prés.) p.v Ouedraogo
Ouedraogo est le père de naab a Garga de Kagapessogo

56-Kvndg naab a Garbil ba la a Wedraoogo

Kvndg chef p.v Garbila père être(prés.) p.v Ouedraogo
Ouedraogo est le père de naab a Garbila de Kvndga

57-Ra-wvmd naab a Wãamb ba la a Wedraoogo

Ra-wvmd chef p.v Wãamba père être(prés.) p.v Ouedraogo
Ouedraogo est le père de naab a Wãamba de Ra-wvmda

58-Bεema Tãnpv-kěeng ba la a Wedraoogo

Bεema Tãnpv-kěenga père être(prés.) p.v Ouedraogo
Ouedraogo est le père de Tãnpv-kěenga de Bεema

59-yě rog naab a Zũngrãan t' a rog

p.p enfanter(acc.) chef p.v Zoungrana c.sub p.p enfanter(acc.)
a Wubri
 p.v Oubri

lui, il mit au monde naab a Zoungrana qui mit au monde Oubri

60-a Wubr rog naab a Na-zĩnd-n-kelg-b

p.v Oubri enfanter(acc.) chef p.v Na-zĩnd-n-kelg-ba

Oubri mit au monde naab a Na-zĩnd-n-kelg-ba

61-t' a rog naab a Nasembur n dog

c.sub p.v enfanter(acc.) chef p.v Nasmbure e.l enfanter(acc.)

naab a Naskẽemde

chef p.v Naskẽemde

et il mit au monde naab a Nasembure qui mit au monde naab a Naskẽemde

62-naab a Naskẽemd yaa

chef p.v Naskẽemde p.a

naab a Naskẽemde !

63-yẽ n dog naab a Soarb t' a rog

p.p e.l enfanter(acc.) chef p.v Soarba c.sub p.p enfanter(acc.)

naab a Yĩng-neongo

chef p.v Yĩng-neongo

c'est lui qui mit au monde naab a Soarba qui mit au monde naab a Yĩng-neongo

64-a Yĩng-neong rog naab a Kũmd-m-yembre

p.v Yĩng-neongo enfanter(acc.) chef p.v Kũmd-m-yembre

Yĩng-neongo mit au monde naab a Kũmd-m-yembre

65-na-pag a Taab-laad biig la a Kũmd-m-ye

reine p.v Taab-laada enfant être(prés.) p.v Kũmd-m-ye

Kũmd-m-ye est le fils de la reine Taab-laada

66-t' a Kũmd-m-yembr rog naab a Kvɔda

c.sub p.v Kũmd-m-yembre enfanter(acc.) chef p.v Kvɔda

et Kũmd-m-yembre mit au monde naab a Kvɔda

67-na-pag a Pabr biig a Kvɔda

reine p.v Pabre enfant p.v Kvɔda

Kvɔda est le fils de la reine Pabre

68-a Kvɔd rog naab a Rawẽemb yaa

p.v Kvɔda enfanter(acc.) chef p.v Rawẽemb p.a

Kvɔda mit au monde naab a Rawẽemba

69-la a rog naab a Zoetrbusm

e.l p.v enfanter(acc.) chef p.v Zoetrbusma

et mit au monde naab a Zoetrbusma

70-ti naab a Zoetrbusm rog naab a Yāndfo
 c.sub chef p.v Zoetrbusma enfanter(acc.) chef p.v Yāndfo

et naab a Zoetrbusma mit au monde naab a Yāndfo

71-naab a Yāndf rog naab a Na-kē-b-zāng
 chef p.v Yāndfo enfanter(acc.) chef p.v Na-kē-b-zānga

naab a Yāndfo mit au monde naab a Na-kē-b-zānga

72-t' a rog naab a Na-me-n-kē-ba
 c.sub p.v enfanter(acc.) chef p.v Na-me-n-kē-ba

et il mit au monde naab a Na-me-n-kē-ba

73-la a rog naab a Kēemba
 c.sub p.v enfanter(acc.) chef p.v Kēemba

et mit au monde naab a Kēemba

74-n yaool n dog naab a Gurgo
 e.l avant e.l enfanter(acc.) chef p.v Gurgo

avant de mettre au monde naab a Gurgo

75-n yaool n dog naab a Zāana
 e.l avant e.l enfanter chef p.v Zāana

avant de mettre au monde naab a Zāana

76-naab a Zāan biig la Moog naab a Wubi
 chef p.v Zāana enfant être (prés.) Moogo chef p.v Wubi

le Moogo naab a Wubi est le fils de naab a Zāana

77-a Wubi biig la naab a Warga
 p.v Wubi enfant être (prés.) chef p.v Warga

naab a Warga est le fils de Wubi

78-mam na n kabsa yāmb la m leb Tānsoab
 je m.fut. e.l excuser vous e.l je repartir (prés.) Tānsoaba
rāmbē wā wε

propriétaires d. p.ins.

je vais m'excuser et m'intéresser aux Tānsoaba

79-Biong waood belem sebgo kelg m sē n
 Bingo froid courtoiser (prés.) vent écouter(prés.) je pr.v e.l
gomda

parler (prés.)

écoute ce que je dis, la fraîcheur de Bingo qui courtise le vent !

80-Kvkvlg naab a Wamgõd kō n tēes

Kokologho chef p.v calebasse tordue nég. e.l redresser (prés.)
koεεma

sec

Naab a Wamgõda, La-calebasse-tordue-ne-se-redresse-pas-à-sec de Kokologho

81-Kvkvlg pusg lui n kel bæk

Kokologho tamarinier tomber (acc.) e.l rester(acc.) moitié
le tamarinier de Kokologho est tombé à moitié

82-t' a miisem deeg zīge

c.sub p.v aigreur occuper(acc.) place
et son aigreur s'est répandue

83-y yaab la a Mo-giling pa nand

vous ancêtre être(prés.) p.v touffe d'herbe nég. considérer (prés.)
lvnd

rongeur

votre ancêtre s'appelle Mo-gilinga, la touffe d'herbe qui sousstime le rongeur

84-t' a lund kē n tvug so koabga

e.l p.v rongeur entrer (acc.) e.l frayer(acc.) chemin cent
et le rongeur entre et se fraie cent chemins

85-la Wēnd na maag tēng ti naab a Kāang gāand wε

e.l Dieu m.fut. rafraîchir terre e.l chef p.v Kango se reposer p.ins.
mais que Dieu rafraîchisse la terre pour que naab a Kango se repose !

86-ti m pvvsd- a

e.l je saluer(prés.) p.p
et je le salue !

87-Tānsoab kō n zomb kogr Tānsoaba

Tānsoaba nég. e.l monter(prés.) murette Tānsoaba
le Tānsoaba ne monte pas sur une murette, Tānsoaba !

88-Nangɛl naab a Kāabd Tānsoaba

Nangɛla chef p.v Kāabda Tānsoaba

le Tānsoaba de Nangela, naab a Kāabda

89-bāmb wa la Gurs ka n wa mik
eux venir(acc.) p.a Gourcy ici e.l venir trouver

il est venu trouver ici à Gourcy

90-ti Gurs yvvr ra yaa c.sub
Gourcy nom m.acc être(acc.) *et le nom de*
Gourcy était

91-Gurs yvvr da boonda me t' a Suiidatēnga
Gourcy nom m.acc. appeler p.a c.sub p.v Suiidatēnga
on appelait le nom de Gourcy Suiidatēnga

92-yaa Bōnweedog rāmb n da be be
être (prés.) Bōnweedogo propriétaires e.l m.acc. être là-bas
ce sont ceux de Bōnweedogo qui s'y étaient installés

93-Bōnweedog rāmb da yi la Nalelgo
Bōnweedogo propriétaires m.acc. sortir p.a Nalelgo
les habitants de Bōnweedogo venaient de Nalelgo

94-Nalelog yaab rāmb la bōe n kvvd talg Nalelogo
ancêtre propriétaires être(prés.) chose e.l tuer roturier **ya a zīrin-beeda**

être(prés.) p.v mensonge
les anêtres de Nalelogo s'appellent Qu'est-ce qui tue le roturier si ce n'est le mensonge

95-rē ti ya a Suidetēng la b ra boonda
d. c.sub être(prés.) p.v Suidetēnga p.a eux m.acc. appeler
à ce moment, on l'appelait Suidetēnga

96-ti naab a Bvk-sak yaool n yi Maan n waabo
e.l chef p.v Bvk-sak avant e.l sortir(acc.) Mané e.l venir
et naab a Bvk-sak arriva alors de Mané

97-Maan yāt yel-beedo
Mané voir(prés.) problème+mauvais

Mané connaît le malheur

98-n wa sig Gurs ka ti b boond

e.l venir(acc.) descendre Gourcy ici c.sub eux appeler(prés.)

tu naab a Bvko

c.sub chef p.v Bvko

et vint s'installer ici à Gourcy et on l'appelle naab a Bvko

99-a moog lim koadeng kō n lim a koεga

p.v herbe couvrir (prés.) perdrix nég. e.l couvrir(acc.) poss. voix
que l'herbe recouvre la perdrix, elle ne recouvrira pas sa voix

100-tu Burzāng rāmb yaool n yik ne b

c.sub Burzānga propriétaires. avant e.l se lever(acc.) avec eux
pagb yaa

femmes p.a

et les habitants de Burzānga se déplacèrent avec leurs femmes

101-bāmb ra na n yika b yira

eux m.acc. m.fut. e.l se lever eux cour
ils ont dû abandonner leur cour

102-n dabd hal taoore

e.l aller(prés.) jusque ouest
pour aller à l'ouest

103-la pagba ta tēn kānga yaa

e.l femmes arriver(acc.) terre d. p.a
et les femmes arrivèrent dans ce village-là

104-n yeel b sɪdba tɪ b wa tɪ b zĩnd n

e.l dire(acc.) eux maris c.sub eux venir(acc.) c.sub eux s'asseoir e.l
gurs b lamda yaa

égrainer eux coton p.a

et demandèrent à leur maris de s'y établir afin qu'elles égrainent leur coton

105-tu b paam n maan fut n sēgen n kēne

c.sub eux avoir c.sub faire habits e.l enfiler e.l marcher
pour pouvoir tisser des habits à enfiler

106-b sē n zĩndi zĩig ninge ka wā b boonda

eux p.n e.l s'asseoir(acc.) place là ici d. eux appeler(acc.)
me tu Noabg-tēnga

p.a c.sub Noabg-těnga

là où elles se sont établies est appelé Noabg-těnga

107-bāmb sē n zīnd ka n gurs b lamda

eux p.n e.l s'asseoir(acc.) ici e.l égrainer eux coton

comme ils se sont installés ici pour égrainer leur coton

108-la b boond tu Gursi

e.l eux appeler(prés.) e.l Gourcy

on appelle (ici) Gourcy

109-Gurs a Tūneg-m tūneg sōng segd beed

Gourcy p.v Tūneg-m accompagner bon rencontrer mauvais

ta n kaage

arriver e.l visiter

Tūneg-m de Gourcy, la-bonne-compagnie-qui-rencontre-le-malheur- arrive-pour-visiter

110-Tānsoaba

Tānsoaba Tānsoaba

!

111-la b yaab sē n na wa ka yaa naab a

e.l eux ancêtre p.n e.l m.fut. venir ici être(prés.) chef p.v

Rawa

Rawa

mais leur ancêtre qui est venu ici fut naab a Rawa

112-Wumb naab a Rawa

Wumb chef p.v Rawa

naab a Rawa de wumb

113-Zāndom naab a Rawa

Zāndoma chef p.v Rawa

naab a Rawa de Zāndoma

114-Minem naab a Rawa

Minima chef p.v Rawa

naab a Rawa de Minima

115-Pvvg naab a Rawa

Pvvggo chef p.v Rawa

naab a Rawa de Puvgo

116-la naab a Rawa yaa

e.l chef p.a Rawa p.a

mais naab a Rawa

117-yaa naab a Bulvg yēere

être(prés.) chef p.v Bilgo cadet

c'est le frère cadet de naab a Bilgo

118-naab a Bulvg yaa

chef p.v Bilgo p.a

naab a Bilgo !

119-a ki la Puv la a ki Nobre

p.p mourir(acc.) p.a Puvgo e.l p.v mourir(acc.) Nobre

il est mort à la fois à Puvgo et à Nobre

120-t' a kv-yetba seg taab n puus

c.sub p.v annonceurs de décès rencontrer(acc.) autres e.l saluer

n lebg pīgo

e.l devenir(acc.) rocher

les annonceurs de décès se sont croisés, se sont salués et sont devenus un rocher

121-bāmb yaa naab a Bilgo

eux être(prés.) chef p.v Bilgo

lui, il est naab a Bilgo

122-Nin-taan dao a Bilgo

Nin-taan homme p.v Bilgo

c'est Bilgo de Nin-taan

123-Leng-leng dao a Bilgo

Leng-lenge homme p.v Bilgo

c'est Bilgo, l'homme de Leng-lenge

124-Bulvg reng a Zombr kō n pugl ligdi

Bilgo devancer(prés.) p.v Zombre nég. e.l enfouir argent

que Bilgo devance Zombre, il ne saurait enfouir l'argent sous terre

125-yaa bāmb la naab a Rawa

être(prés.) eux e.l chef p.v Rawa *c'est lui qui
est naab a Rawa*

126-n wa ne naama Yaatēnga

e.l venir(acc.) avec chefferie Yatenga
et est venu au Yatenga avec la chefferie

127-naama sē n na n wa ka me yaa

chefferie p.n e.l m.fut. e.l venir ici p.ins. p.a
quand la chefferie venait ici

128-yaa Minem naab a Suido yaa

être(prés.) Minima chef p.v Souido p.a *c'est naab
a Souido de Minima*

129-n da kēnd n zabd ne naab a Gut a

e.l m.acc. marcher e.l guerroyer avec chef p.v Gitti p.v
Wvmtānengo

Wvmtānengo

qui allait guerroyer contre naab a Wvmtānengo de Gitti

130-la a kēng Waogdg n bōos naab a Nasbur

e.l p.v aller(acc.) Ouagadougou e.l demander chef p.v Nasbure
yaa
p.a

et il alla à Ouagadougou pour solliciter à naab a Nasbure

131-t' a bōosda me t' a yāk biig yaa

c.sub p.v demander (prés.) p.ins. c.sub p.v enlever enfant p.a
qu'il lui demande de choisir un enfant

132-t' a wa sōng a n zab ne Gut naab a

c.sub p.v venir (fut.) aider p.p e.l guerroyer avec Gitti chef p.v
Wvmtānengo

Wvmtānengo

qui viendra l'aider à guerroyer contre naab a Wvmtānengo de Gitti

133-la a yeel naab a Suido Gurs ka yaa

e.l p.v dire(acc.) chef p.v Souido Gourcy ici p.a

et il dit à naab a Souido à Gourcy ici

134-t' a leb Minem n kv naaf yaa

c.sub p.p retourner(acc.) Minima e.l tuer bœuf p.a

de retourner à Minima pour immoler un bœuf

135-n tēeg naafa gōng baoor pvgē yaa

e.l étaler(prés.) bœuf peau grenier dedans p.a

et d'étaler la peau du bœuf à l'intérieur du grenier

136-se n ta rasm a yopoe yaa

m.c e.l arriver jours p.v sept p.a

au bout de sept jours,

137-t' a tōog n yiis nag-gōnga baoora noor yaa

c.sub p.p pouvoir e.l sortir bœuf+peau grenier bouche p.a

s'il arrive à sortir la peau de bœuf du grenier

138-bi a wa reeg yē biiga t' a tōogda

c.sub p.p venir prendre p.p enfant c.sub p.p vaincre(inacc.)

me

p.a

qu'il vienne prendre son fils et il vaincra

139-t' a leb Minem n kv naafa yaa

c.sub p.p retourner(acc.) Minima e.l tuer bœuf p.a

et il retourna immoler le bœuf à Minima

140-n kēes baorē wā rasm a yopoe

e.l entrer(acc.) grenier d. jours p.v sept

et introduisit la peau dans le grenier pour sept jours

141-n mak yiisug n konge

e.l essayer(acc.) sortir e.l manquer(acc.)

et essaya de la sortir en vain

142-n kε baoora n yiis yaa

e.l couper(acc.) grenier e.l sortir p.a

et détruisit le grenier pour la sortir

143-n kēng Waogdg n tu wīnig naab a

e.l aller(acc.) Ouagadougou e.l c.sub montrer chef p.v

Nasembur yaa

Nasembure p.a

et alla à Ouagadougou pour la présenter à naab a Nasembure

144-la a ruk a biig a Yaadeg yaa

e.l p.p prendre(acc.) poss. enfant p.v Yadega p.v
et il prit son fils Yadega

145-n kō Minem naab a Suide

e.l donner(acc.) Minima chef p.v Souido
pour le confier à naab a Souido de Minima

146-t' a wa be ka yaa

c.sub p.p venir(acc.) être ici p.a
et il est venu rester ici

147-t' a ba wã wa ki Waogdog

c.sub poss. père d. venir(acc.) mourir Ouagadougou
son père vint à mourir à Ouagadougou

148-la b yãk biig tu b yeel a Suiide

e.l eux enlever(acc.) enfant c.sub eux dire(acc.) p.v Souido
Minem yaa
 Minima p.a

et on choisit un enfant pour annoncer à Souido à Minima

149-t' a yeel a Yaadeg t' a ba wã ka

c.sub p.p dire(acc.) p.v Yadega c.sub poss. père d. nég.
be ye
 être (prés.) nég.

de dire à Yadega que son père n'est plus

150-naab a Suiide pa rat t' a Yaadeg kuil ye

chef p.v Souido nég. vouloir(prés.) c.sub p.v Yadega rentrer nég.
naab a Souido ne veut pas que Yadega rentre chez lui

151-a reega kuvra n sīnd n pa yeel a ye

p.p prendre(acc.) funérailles e.l se taire e.l nég. dire(acc.) p.p nég.
il refusa de lui annoncer les funérailles

152-naab a Yaadeg wa n yike me

chef p.v Yadega venir(acc.) e.l se lever p.ins.
naab a Yadega vint à se lever

153-t' a na n kēnga kuulig

c.sub p.p m.fut e.l aller puits

qu'il va aller au puits

154-n tu yūneg a weef yaa

e.l. c.sub abreuer poss. cheval p.a

pour abreuer son cheval

155-n mik pag sē n sui a koom n dūglig yaa

e.l trouver femme p.n e.l remplir(acc.) poss. eau e.l déposer p.a

et trouva une femme qui a déposé son eau

156-t' a rik kooma n yūneg a weefa

c.sub p.p prendre(acc.) eau e.l abreuer poss. cheval

il prit l'eau pour abreuer son cheval

157-la a pāb yvura n wāage

e.l p.p frapper(acc.) canari e.l casser

et il frappa le canari jusqu'à ce qu'il se brise

158-la a sok a weefa gadr n pāb

e.l p.p demander(acc.) poss. cheval abot e.l frapper(acc.)

paga yaa

femme p.a

et il frappa la femme avec l'abot du cheval

159-la paga yeela yaa

e.l femme dire(acc.) p.a

et la femme lui dit

160-ya f wēnem kānga la f ba wā sē n ka

être(prés.) toi méchanceté d. e.l toi père d. p.n c.c nég.

waogdog zaame

Ouagadougou hier

c'est à cause de ta méchanceté que ton père est mort hier à Ouagadougou

161-tu b yeel naaba zaame t' a pa togs fo

c.sub eux dire(acc.) chef hier c.sub p.p nég. dire(acc.) toi

et on annoncé au chef hier et il ne t'a pas informé

162-t' a loog kuulgē wā n wa yōk naab a Suiide

c.sub p.p partir(acc.) puits d. e.l venir attraper chef p.v Souido

weefa yaa

cheval p.a

il rentra du puits et attrapa le cheval de naab a Souido

163-n kēng Waogdgo

e.l aller(acc.) Ouagadougou

afin de se rendre à Ouagadougou

164-a ta n mikeme tu naab a Kūmd-m-ye yōd

p.p arriver(acc.) e.l trouver c.sub chef p.v Kūmd-m-ye avant

n deeg naama

e.l prendre chef

il alla trouver que naab a Kūmd-m-ye a déjà prit le pouvoir

165-ti bendra wēedē

c.sub Bendre frapper(acc.)

et le Bendre⁷ jouait son instrument

166-ti naab a Yaadeg yugdo a Kūmd-m-yembr tom

c.sub chef p.v Yadega couvrir(acc.) p.v Kūmd-m-yembr cendre

que naab a Yadega couvre kūmd-m-yembre de cendre⁸

167-n yugd a zuga n tar tīma tīma

e.l couvrir de cendre(acc.) poss. tête e.l avoir tīma tīma

couvrant progressivement sa tête de cendre tīma tīma !

167-yaa a sē n zīnd ka wā la b puda

être(prés.) p.p p.n e.l s'asseoir(acc.) ici d. e.l eux baptiser(acc.)

tu Bi-yaar kε

c.sub Bi-yaare p.ins.

c'est parce qu'il s'est installé ici qu'on l'a baptisé Bi-yaare

168-naab a Yaadeg yv-menga la a Sibri

chef p.v Yadega nom+vrai être(prés.) p.v Sibri

⁷ Bendre désigne aussi bien le tambour-gourde que la personne qui l'utilise.

⁸ Expression qui signifie que l'on couronne Kūmd-m-yembre roi

le véritable nom de Yadega est Sibri

169-la Wεmb a Pabr yaa

e.l Wεmba p.v Pabre p.a

mais la Wεmba Pabre

170-yē yaa zug soaba

p.p être(prés.) tête propriétaire
elle, elle est chef

171-la Wεmb a Pabr yeel a tão a Yaadeg yaa

e.l Wεmba p.v Pabre dire(acc.) poss. frère p.v Yadega p.a
et la Wεmba Pabre dit à son frère Pabre

172-yaa naama la f baood bɪ f ra

être(prés.) chefferie e.l toi chercher(prés.) c.sub toi nég.
yãb ye

pleurer (prés.) nég.

si c'est le Pouvoir que tu veux, ne pleure pas !

173-we n soond n zĩnd tɪ yvvn-svka ta bɪ f

Seulement e.l se cacher(acc.) e.l s'asseoir c.sub minuitarriver m.imp
yã maam yaa

toi voir(acc.) moi p.a
cache-toi seulement et assieds-toi ; lorsqu'il sera minuit, viens me voir !

174-bɪ f yik n loe weef tɪ d zomb yaa

c.sub toi se lever(acc.) e.l attacher cheval e.l nous monter(acc.) p.a
tu scelleras le cheval pour qu'on prenne le chemin

175-t' a sɪd maan woto n tal naam tud

c.sub p.p en vérité faire(acc.) comme ça e.l emmener chefferie tido
elle fit ceci et emporta le naam-tudo

176-la Wubr la gãong n kõe a Yaadga

e.l Wubri e.l gãongo e.l donner(acc.) p.v Yadega
le Wubri et le gãongo pour les remettre à Yadega

177-la a yɛɛl a yaa

e.l p.p dire(acc.) p.p p.a
et il lui dit

178-rɪk maam n pilg n paas

prendre(prés.) moi e.l emmener(prés.) e.l ajouter
prends-moi et emmène- moi !

179-tɪ f sã n bas- m Waogdog ka

e.l toi m.c e.l laisser je Ouagadougou ici
car si tu me laisses ici à Ouagadougou

180-b na n kv- ma me

eux m.fut. e.l tuer moi p.ins.

on va me tuer

181-t' a rik- a n pilg n pass n wat ka

c.sub p.p prendre(acc.) p.p e.l enlacer e.l ajouter e.l venir ici

il la prit et l'emmena ici

182-b reng n ta la zīgē

eux d'abord e.l arriver(acc.) p.a place

ils sont d'abord arrivés à un endroit

183-ti b boondē ti Gūudrē tēng soab yiri

c.sub eux appeler(acc.) c.sub Gūudrē terre propriétaire maison

et on l'appelait le village du Tēng-soaba de Gūudrē

184-ti b ta ti bāmb pa gudg b yaa

c.sub eux arriver(acc.) c.sub eux nég. empêcher eux nég.

quand ils y sont arrivés, on ne les a pas retenus

185-la a yeel a tǎo yaa

e.l p.p dire(acc.) p.p sœur p.a

et il dit à sa sœur

186-ti b la moasa yaa

c.sub eux rire maintenant p.a

de rire maintenant

187-ti b bāng ti b pōsa ne naama yaa

c.sub eux savoir(acc.) c.sub eux survivre(acc.) avec chefferie p.a

pour qu'on sache qu'ils ont sauvé le pouvoir

188-la b boond tēn kǎngē ti Lay

e.l eux appeler(acc.) terre d. c.sub Laye

et on appela ce village Laye

189-b sē n loog bee yaa

eux p.n e.l partir là-bas p.a

quand ils ont dépassé là-bas

190-b leb n taa zīgē

eux encore e.l arriver(acc.) place

ils sont encore arrivés à une endroit

191-tu b yetu Moogē wε

c.sub eux dire(acc.) Moogē p.ins.

qu'on appela Moogē

192-bāmb yi ye Sao naab a Kaam zāgs kvubo

eux sortir(acc.) p.a Sao chef p.v Kaam refuser(prés.) sec

ils sont arrivés de chez naab a Kaam de Sao, l'huile qui refuse de se sécher

193-t' a saambiige wa mike be

c.sub poss. frère venir(acc.) trouver là-bas

et son frère l'y a trouvé

194-wā la fo yetu yaa moogo ?

d. e.l toi dire(acc.) être(prés.) herbe

c'est ce que tu appelles la brousse ?

195-tu gvvg sakdē

c.sub élevage réussir(prés.)

alors que l'élevage prospère

196-tu bvvs sakdē

c.sub chèvres réussir(prés.)

et l'élevage des chèvres prospère

197-la b boond bee ne ti Bvuse

e.l eux appeler(prés.) là-bas p.a c.sub Bvuse

et on appelle ce lieu Bvuse

198-tu naab a Yaadeg sig be yaa

c.sub chef p.v Yadege descendre(acc.) là-bas p.a

et naab a Yadege est descendu là-bas

199-n yū koom n leb n ta zīg a yembr yaa

e.l boire(prés.) eau e.l encore e.l arriver place p.v un p.a

pour boire de l'eau et est encore arrivé à un endroit

200-n yetu b wa ti b sig n yū koom

e.l dire(acc.) eux venir c.sub eux descendre e.l boire eau

et leur dit de descendre pour qu'ils boivent de l'eau

201-tu b bāng ti b pōsa me

c.sub eux savoir(acc.) c.sub eux échapper(acc.) p.a

afin qu'on sache qu'ils ont survécu

202-la b boond bee ne tu Yũ me

e.l eux appeler(prés.) là-bas p.a c.ub Yũ aussi

et on appelle là-bas aussi Yũ

203-b sē n loog be wã yaa

eux p.n e.l partir(acc.) là-bas d. p.a

quand ils franchirent là-bas

204-b ta la zīg a to yaa

eux arriver(acc.) p.a place p.v autre p.a

ils arrivèrent à un autre endroit

205-la a yeel a tão yaa

e.l p.p dire (acc.) poss. soeur p.a

et il dit à sa soeur

206-mam zīnde Yaar-tēnga ka yaa

moi s'asseoir(acc.) Yaar tēnga ici p.a

je me suis installé ici à Yaar-tēnga

207-m da mi ka

moi m.acc connaître (acc..) ici

je connaissais ici

208-la b boond be tu Miyã

e.l eux appeler(prés.) là-bas c.sub Miyã

et on appelle là-bas Miyã

209-Miy la b bvdg yaa

Miyã e.l eux dévier(acc.) p.a

c'est de Miyã qu'ils ont bifurqué

210-n tũ La

e.l suivre(prés.) La

pour passer à La

211-Waogdog rāmb yik n dig a n

Ouagadougou propriétaires se lever(acc.) e.l chasser p.p e.l

kong yaa

manquer p.a

ceux de Ouagadougou se mirent à leurs troussees en vain

212-n wvk a Yaadg weefa bīnda a sē n
 c.sub ramasser(acc.) p.v Yadega cheval crottins p.p p.n e.l

sã wã yaa

déféquér d. p.a

et ramassèrent les crottins du cheval de Yadega qui a déféqué

213-n leb Waogdg n maan naam tudo
 e.l retourner(acc.) Ouagadougou e.l faire cheferie tiido

*pour en faire un naam-tiido*⁹

214-sē n ket ne rūndo yaa

p.n e.l rester avec aujourd'hui p.a

et jusqu'à nos jours

215-la Moog-naab loet a weef arzūm daar
 e.l Moogo+chef attacher(prés.) poss. cheval vendredi jour

le Moogo naaba attache son cheval tous les vendredis

216-t' a watam n na n babse

c.sub p.p venir(prés.) e.l m.fut. e.l rejoindre

qu'il va les rejoindre

217-la a pa wat ye

e.l p.v nég. venir(prés.) nég.

mais il ne vient pas

218-tu b yetu naab na tvg La

c.sub eux dire(acc.) chef m.fut. voyager La

et on dit que le chef va voyager à La

⁹Il s'agit d'un fétiche du pouvoir

Bibliographie

AQUIEN Michele (1993), Dictionnaire de poétique, Paris, Ed.LGF/Livre de poche.

BALIMA Salfo-Albert (1996), *Légendes et histoire des peuples du Burkina Faso*, Paris, Presses de l'imprimerie de l'Indépendant.

BRETOUT Françoise (1976), *MOGHO NABA WOBGHO, 1976, La résistance du royaume mossi de Ouagadougou*, Paris, Presses de l'imprimerie Danel-S.C.I. A.

- DAMIBA François-Xavier (2016), *Risque et prudence des Moosé du Burkina Faso*, Collections études africaines, Paris, éd. L'harmattan.
- DERIVE Jean (1998), *Approche transculturelle d'un genre* (cours de Jean Derive, octobre 1998-février 1999 LET 303b). ar.21-bal.com consulté le 18 août 2019.
- IZARD Michel (2003), *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVIe siècle*, Paris, éd. Karthala.
- LOMPO Joseph Dougoudia (2017), *Adolescence et éducation en milieu traditionnel gourmantché (Burkina Faso)*, Paris, éd. L'harmattan.
- MADELENAT Danielle (1986), *L'épopée*, Paris, PUF.
- NIANE Djiril Tamsir (1960), *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Dakar, éd. Présence africaine.
- OUEDRAOGO Albert (2014), *Démocratie et cheffocratie ou la quête d'une gouvernance apaisée au Faso, Oralité et traditions*. Ouagadougou, PUO.
- OUEDRAOGO Albert (2010), « Les Yarse : une identité dans l'entre- deux » in *Culture et identité aujourd'hui : la culture et la danse Yarma au Burkina Faso. Bilan et perspectives*, Ouagadougou, Imprimerie du Burkina, DIST/CNRST, pp. 123-149.
- OUEDRAOGO B. Nobila, OUEDRAOGO/SABA, Fati (2010), *Le Ringou de Naaba Kiiba*, Ouagadougou, éd. Céprodif.
- PACERE Titinga Frédéric (1987), *Bendrologie et littérature culturelle des Moose (introduction à la littérature non écrite d'Afrique : littérature orale, langage des Tam-tams, message des masques et des danses) Tome I, concept de Bendrologie, fondements et missions de la littérature*, Paris, éd. L'harmattan.

